DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 12854 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 28 MAI 1986

Dérapage Est-Ouest à Berne

La façon dont s'est terminée à Berne, lundi 26 mai, une conférence d'experts sur les contacts humains entre les deux moitiés de l'Europe marque un nouveau dérapage des relations Est-Ouest et une novation dans ce qui leur sert de point d'application sur le Vieux Continent : le « processus d'Helsinki », par lequel les trente-cinq pays membres de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (tous les Etats du continent, moins l'Albanie, mais augmentés des Etats-Unis et du Canada) tentent de poursuivre l'œuvre de « détente » amorcée dans la capitale finlandaise il y a onze ans.

Jusqu'à présent ce très conventionnel exercice diplomatique obéissait à des règles strictes encore que non écrites. Les représentants des deux alliances, aidés par les inlassables efforts de compromis du groupe des « neutres et non-alignés », ponctuaient leurs conférences périodiques de documents laborieusement rédigés et sitôt oubliés mais où étaient consignés quelques progrès millimétriques sur un point ou un autre de leurs relations. Les Occidentaux déploraient l'insuffisance de ces progrès, leurs vis-à-vis ne modifiaient guère leur comportement, mais du moins le « processus » se poursuivait.

Or ces règles ont été bousculées à Berne. Pour la première fois depuis longtemps, cette réunion s'est terminée par un échec avoué, les Américains ayant, sur instruction de dernière minute de Washington, refusé de donner leur accord au projet de compromis préparé par les neutres. C'est donc sans pouvoir fournir aucune espèce de recommandation que les experts se présenteront à la reprise de la CSCE prévue pour septembre prochain à Vienne.

De quoi s'agit-il ? Pendant les six dernières semaines, la réunion de Berne avait vu s'affronter comme d'habitude le désir des démocraties occidentales d'étendre aux sociétés civiles les bénéfices de la détente et le souci des pays communistes de maintenir les barrages et privilèges de l'agitprop. Les premières demandaient notamment le développement des contacts entre croyants et minorités nationales ou régionales « ayant des affinités étroites » et aussi, à l'initiative de la France, rien de moins que l'abolition des visas de sortie pour les ressortissants des pays de l'Est. Deux sujets sur lesquels l'URSS s'est montrée intraitable.

Le projet des neutres et non-alignés n'avait pu que prendre acte de l'impasse et se rabattre sur des suggestions beaucoup plus anodines telles que le développement du trafic postal et téléphonique, la levée des obstacles aux mariages mixtes et à la réunification des familles.

Même si ces suggestions n'étaient étayées d'aucune garantie concrète, elles avaient été acceptées par l'Est, et la grande majorité des délégations occidentales étaient prêtes à s'en contenter. Pour le chef de la délégation française, « le projet ne répondait pas entièrement à notre attente, mais il comportait certains éléments positifs ». D'où la déception de plusieurs délégations devant ce que l'on considère comme un refus américain de jouer le jeu.

Une déception qui se double d'inquiétude chez les responsables de l'Allemagne fédérale, toujours très sensibles à l'état de leurs relations avec leurs compatriotes de la RDA, qui tenaient à compenser par un semi-succès à Berne le froid constaté aujourd'hui dans leurs rapports avec Moscou. Mais M. Reagan n'en est plus à s'embarrasser de ces subtilités typiquement européennes.

LE GOUVERNEMENT FACE A SES ALLIÉS, A L'OPPOSITION ET A L'OPINION

M. Chirac pressé par sa majorité

M. Jacques Chirac se trouve confronté, depuis le lundi 26 mai, à l'Assemblée, à une forte pression de sa propre majorité dans la discussion du collectif budgétaire. C'est contre l'avis du gouvernement que les députés ont adopté, dans la nuit, un amendement supprimant une taxe forfaitaire sur les « appareils automatiques d'amusement » installés dans les lieux publics.

La morosité de certains élus de la majorité s'est confirmée, mardi matin, quand le gouvernement a été mis en minorité par la gauche et l'extrême droite à la suite d'une offensive déclenchée par... un député barriste, M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) contre l'article 4 du projet de loi de finances rectificative instaurant un droit d'inscription de 150 F pour les concours administratifs.

M. Alphandéry ne s'est pas associé à l'opposition au moment du vote car il avait finalement obtenu du gouvernement l'assurance que le projet serait modifié, en deuxième lecture, pour exempter de ces frais les jeunes chômeurs inscrits à l'ANPE ainsi que les enfants des couples de chômeurs. Ses critiques ont toutefois apporté de l'eau au moulin des socialistes, des communistes et de l'extrême droite, qui ont mis momentanément en difficulté la majorité, dont les députés n'étaient pas assez nombreux en séance.

La pression que subit ainsi le gouvernement réduit sa marge de manœuvre et augure de discussions très serrées lors de la préparation du projet de budget pour 1987.

(Lire page 8 l'article de THIERRY BRÉHIER.)

La Bourse secouée par la conjoncture

Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel et le mois de mai est rarement favorable à la Bourse de Paris. Ces deux maximes se sont vérifiées pleinement, le lundi 26 mai, avec une chute des valeurs françaises frôlant les 7 %, certains replis allant jusqu'à 20 %, un « accident » jamais vu depuis le fameux 11 mai 1981, lendemain de l'élection de François Mitterrand.

Techniquement, le marché de Paris était « mûr » pour une telle réaction, dont la violence a pourtant surpris. En un an, la hausse des cours atteignait 75 %, record mondial, l'Italie exceptée, et, depuis novembre dernier, la France apparaissait comme l'un des endroits privilégiés où une nouvelle politique, plus libérale, allait permettre à une économie hésitante de s'orienter vers une croissance retrouvée. Les ordres d'achats avaient déferlé en provenance de l'étranger, sous les yeux ébahis des Français, qui finirent par leur emboîter le pas et, inévitablement, commettre quelques excès.

Le premier coup, léger, lui fut porté, il y a quinze jours, avec une enquête de l'INSEE moins optimiste pour l'économie française. Le deuxième coup fut l'ouvrage de M. Balladur lui-même, insistant sur le « mauvais état » dans lequel le nouveau gouvernement assurait trouver le pays. C'est le gouvernement dans son ensemble qui fut responsable du troisième coup, avec les premiers nuages dans le ciel bleu de la cohabitation et des déclarations belliqueuses de part et d'autre. La Bourse n'aime pas les incertitudes.

(Lire page 36 l'article de SERGE MARTI.)

Couacs

par ANDRÉ FONTAINE

TOUS les sondages, depuis les élections, l'ont montré : si les Français sont, dans leur grande majorité, favorables à la cohabitation, ils ne se font pas pour autant de grandes illusions sur sa durée. Que les couacs aient tendance, ces temps-ci, à se multiplier n'a donc pas de quoi vraiment surprendre : sans doute étaient-ils inévitables à partir du moment où le gouvernement se mettrait à gouverner, ce qui ne peut se faire sans bousculer et donc mécontenter. Surtout lorsque, comme c'est le cas à présent, on prend le risque non seulement de s'opposer... à l'opposition, ce qui va de soi, mais d'en prendre à son aise avec une partie de sa majorité.

Il ne faut jamais oublier en effet qu'il n'y a pas une seule cohabitation, mais deux : entre un président qui a le pied sur le frein et un premier ministre qui pousse l'accélérateur. Entre les formations et les hommes qui constituent la majorité, puisque leurs idées, leurs passions, leurs préjugés et plus encore leurs ambitions sont loin de toujours converger. Ce n'est pas seulement à François Mitterrand, mais aussi à Valéry Giscard d'Estaing et à Raymond Barre, pour ne pas parler de Jean-Marie Le Pen, qu'il faudrait vraiment beaucoup de grandeur d'âme pour souhaiter le succès de Jacques Chirac. Rien ne peut faire, en effet, qu'il n'y ait pas, dans deux ans au plus tard, une élection présidentielle, et il va de soi qu'il aura d'autant plus de chances de la gagner qu'il aura mieux réussi à Matignon.

Le premier ministre ne saurait se payer le luxe, dans ces conditions, de chercher à tout prix le consensus. D'autant plus que les statistiques du commerce extérieur, du chômage et de l'inflation n'annoncent pas une particulière embellie, que les bénéfices de la dernière dévaluation ne sautent pas aux yeux, que la Bourse, euphorique sous les socialistes, tombe soudain dans la déprime et que le patronat, ce n'est un mystère pour personne, trouve que les choses n'avancent guère. Le discours sécuritaire lui-même, dont on attendait monts et merveilles, connaît ses limites, et Robert Pandraud a eu l'honnêteté de constater que la lutte contre la délinquance était vaine si l'on ne s'attaquait pas pour de bon au chômage.

(Lire la suite page [illegible].)

LA POLÉMIQUE SUR LA PRIVATISATION DE TF 1

Les épines de l'audiovisuel

La loi sur l'audiovisuel qui devait, dans l'esprit de la nouvelle majorité, être une première démonstration de libéralisme, se transforme peu à peu en véritable cactus pour le gouvernement. La première épine est éminemment politique : l'opinion publique n'est pas favorable — tous les sondages le confirment — à la privatisation de TF1, dont elle ne voit pas la nécessité. Syndicats et partis de gauche ne se privent pas d'exploiter cet état d'esprit pour mobiliser leurs troupes.

Conscient du danger, le gouvernement cherche aujourd'hui à retourner l'opinion en sa faveur. D'abord, il relance la polémique sur l'objectivité des journalistes de l'audiovisuel public suspectés de *« déformer »* les propos du gouvernement ou de *« jouer la collusion avec des puissances étrangères »*. La manœuvre est délicate. Elle peut séduire une partie de l'électorat de droite qui rêve de « chasse aux sorcières », mais elle heurte les professionnels et une autre fraction de l'opinion, très sensibles à la liberté de l'information.

Reste que le gouvernement, qui a réussi à diviser la Haute Autorité sur le sujet, peut facilement tirer parti de la polémique qu'il vient de déclencher : la privatisation n'est-elle pas le remède radical à l'intervention abusive de l'Etat dans l'audiovisuel ?

La deuxième partie de la riposte tourne autour des problèmes financiers de l'audiovisuel public. Le rapport de la Cour des comptes concernant la Société française de production, TF1 et FR3, d'une part, le bilan économique du secteur que le sénateur Jean Cluzel va rendre public le 29 mai, d'autre part, tombent au bon moment. Si la gestion publique se trouve prise en défaut, la privatisation s'en trouvera justifiée et le contribuable — toujours sensible à l'usage qu'on fait de ses deniers — la considérera sans doute d'un autre œil.

Mais la réforme de l'audiovisuel proposé par M. François Léotard n'échappe pas elle non plus aux dérapages économiques. C'est la seconde épine qui gêne le gouvernement. On ne peut pas ajouter la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, la baisse de la redevance et la disparition, à terme, de la publicité sur Antenne 2 et FR 3 sans condamner le secteur public à l'asphyxie ou obliger le budget de l'Etat à le subventionner.

[illegible] ble aujourd'hui l'emporter sur le dogme libéral. M. Léotard renonce au principe « A télévision publique, financement strictement public », et le projet de loi prévoit le maintien des ressources publicitaires sur Antenne 2 et FR 3 pour une période *« transitoire »* mais sans limite fixée. Si cette tendance se confirme, le service public aura échappé ainsi à une mort certaine.

Le gouvernement n'est pourtant pas au bout de ses peines. Car voici la troisième épine : il lui faut gérer une spectaculaire abondance de candidatures pour un nombre de places limitées. Depuis quelques jours, les candidats à la télévision privée retrouvent leur appétit : M. Robert Hersant (qui a d'ailleurs contacté à ce sujet plusieurs journaux régionaux), Hachette, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, mais aussi les Editions mondiales, M. Jimmy Goldschmidt, patron du groupe Express, et même M. Bernard Tapie, sans oublier le groupe de MM. Seydoux et Berlusconi qui ne désarme pas, Publicis et UGC, rivaux sur TV 6.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 11.)

EXPO 86 A VANCOUVER

La ville de l'insouciance en crise

Chaque jour, depuis le 2 mai, plus de cent mille personnes envahissent à Vancouver, au Canada, le site d'Expo 86, *« la plus grande exposition internationale jamais tenue en Amérique du nord »*. Une quarantaine de pays, dont — pour la première fois — la Chine, sont présents. Jusqu'au 13 octobre, date de clôture, les organisateurs de cette manifestation, axée sur le thème des transports et des communications, espèrent accueillir vingt millions de visiteurs. Une manne inespérée pour la grande cité de Colombie-Britannique en proie à la crise économique.

De notre correspondant

Vancouver. — Vancouver n'est plus le *« lotus land »*, la ville de l'insouciance, où il faisait bon vivre dans un décor enchanteur, entre l'océan Pacifique et les montagnes Rocheuses. Le site, que l'on compare souvent à celui de Rio-de-Janeiro, et la douceur du climat — c'est une des rares villes canadiennes où il ne neige presque pas — sont toujours aussi attirants, mais les conditions de vie se sont gravement détériorées pour les moins bien nantis avec le gonflement spectaculaire de la population au cours des dernières décennies. L'agglomération, qui célèbre son centième anniversaire, compte aujourd'hui 1,2 million d'habitants, ce qui en fait la troisième ville du Canada après Toronto et Montréal.

Le ralentissement économique, le chômage, l'augmentation des loyers provoquée par la pénurie des logements, et la politique résolument antisociale menée depuis dix ans par le gouvernement de M. William Bennett ont créé d'importantes poches de pauvreté. Face aux carences de l'Etat, qui refuse de secourir les familles en difficulté, plusieurs organisations caritatives ont dû distribuer des soupes populaires et mettre sur pied des « comptoirs alimentaires », où l'on fait la queue pour obtenir gratuitement des sacs de nourriture offerts par les supermarchés et des particuliers.

Cette situation donne lieu depuis quelques années à des affrontements constants entre le gouvernement et les syndicats, une partie de la hiérarchie catholique, certaines églises protestantes et les groupes constitués pour secourir les indigents ou les locataires expulsés pour insolvabilité.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée générale des Nations unies tient du 27 au 31 mai une session extraordinaire sur la situation économique critique en Afrique. A cette occasion, Edgard Pisani rappelle le plan de cinq ans de l'OUA et les principaux axes de préoccupation pour l'immédiat et l'avenir plus lointain. De son côté, Djibril Diallo regrette que les solutions soient la plupart du temps proposées par les seuls Occidentaux.

Et si l'on écoutait les intéressés...

Les Africains ont aussi des choses à dire sur le défi qui leur est lancé

Par DJIBRIL DIALLO (*)

LA communauté internationale peut, à juste titre, être satisfaite d'avoir aidé l'Afrique à conjurer une des pires tragédies de l'histoire contemporaine en temps de paix. Les médias ont montré avec force non seulement l'agonie des populations victimes de la sécheresse, mais ont aussi tenté d'expliquer, grâce à de nombreux reportages traitant de la complexité du sous-développement et de la pauvreté, les causes sous-jacentes de la crise. En tant qu'Africain qui a sillonné les pays affectés, je puis témoigner de l'immense sentiment de gratitude des populations concernées, même dans les villages les plus isolés.

Mais dans tout ce qui a été réalisé pour alléger cette situation critique, il y a eu une faille qui a profondément déçu les Africains. Parmi les millions de mots qui ont été écrits et les milliers de mètres de pellicule qui ont été tournés sur cette crise, peu de choses ont été dites sur le *rôle et l'action des Africains eux-mêmes*. Leur réflexion sur les solutions des problèmes de la famine à court terme et de la crise profonde à long terme et leurs propositions pour résoudre cette crise ont été ignorées. En s'attachant essentiellement aux images des victimes de la sécheresse, aux efforts de secours extérieurs et immédiats, la presse a, par inadvertance et *de façon incorrecte*, présenté les Africains comme des spectateurs passifs au milieu de leur propre calvaire.

De la même façon, on a donné à de nombreux spécialistes occidentaux l'occasion de dire ce que l'Afrique doit faire pour que la famine ne devienne pas une fatalité. Les médias ont rarement, pour ne pas dire jamais, cherché à connaître les vues des planificateurs économiques africains, des dirigeants, des spécialistes ou des fonctionnaires, sans parler des ingénieurs agronomes africains ou des exploitants agricoles.

Des solutions toutes prêtes

La tendance persiste à considérer l'Afrique comme incapable de formuler par elle-même des politiques efficaces. De même pour ce qui a trait à l'incapacité de l'Afrique subsaharienne à *nourrir* sa population. J'ai entendu souvent des commentaires selon lesquels le sauvetage de l'Afrique dépendait de ceux de l'extérieur.

L'idée que les spécialistes étrangers, ceux qui arrivent dans les capitales africaines avec des mallettes gonflées de solutions toutes prêtes, savent mieux que quiconque ce qu'il y a lieu de faire, a pesé malheureusement sur tout le continent. Elle a conduit à accepter sans discussion le type d'orientation préconisée, sans prendre en considération les besoins et les complexités de nos diverses sociétés, de nos cultures, de nos identités sans parler de l'écologie des divers pays.

Nous ne sommes plus au temps des premiers jours qui ont suivi l'indépendance. De nombreux pays africains disposent maintenant de spécialistes hautement qualifiés dans les domaines les plus divers. Ces spécialistes sont rarement en mesure de jouer leur rôle légitime dans la formulation et l'application de politiques nationales d'assistance et de développement. Les gouvernements africains doivent à cet égard faire leur autocritique : ils n'ont pas toujours bien su associer les populations à l'effort de réflexion sur les questions qui se posaient à l'Afrique *post-coloniale*.

Il ne s'agit pas de lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle offre une fois de plus, et sans remise en cause, son soutien ou encore moins pour qu'elle laisse *l'Afrique s'en sortir toute seule*. Les solutions efficaces aux problèmes auxquels le continent fait face sont celles qui émanent d'une prise de conscience africaine. Si l'Afrique doit relever le défi d'aujourd'hui et organiser son avenir avec quelque chance de succès, ses responsables doivent participer aux débats.

Les Africains commencent heureusement à faire leur auto-critique. De nombreux dirigeants sont résolus à opérer des changements structurels dans les économies de leur pays, y compris en adoptant des politiques destinées à accroître rapidement la production alimentaire, et qui doivent atteindre les populations jusqu'au niveau des villages.

Etablir nos priorités

L'Afrique a aujourd'hui besoin d'un soutien pour retrouver l'élan en faveur du développement et pour commencer à restaurer un environnement gravement détérioré, mais il est urgent que la communauté internationale tienne compte des besoins tels que *nous* les voyons nous-mêmes Africains et qu'elle *nous laisse* établir nos priorités.

Tout cela nécessitera d'importants *investissements financiers*, un engagement politique et de la bonne volonté. Nous devons transformer l'esprit de solidarité et l'élan humanitaire dont le monde a fait preuve à l'égard de l'Afrique en une collaboration dynamique et durable pour notre développement.

Aussi, l'Afrique attend-elle beaucoup des délibérations de la prochaine session spéciale de l'ONU sur la situation économique critique du continent, qui aura lieu du 27 au 31 *mai* à New-York.

Au dire du nouveau secrétaire général de l'OUA, le Nigérien Idé Oumarou, *l'occasion sera alors offerte à l'Afrique de faire connaître au reste du monde « non seulement ses préoccupations de l'heure, mais aussi les voies et moyens qui, à partir des priorités identifiées par ce même continent, doivent être mis en œuvre pour aider à son redressement. »*

(*) Porte-parole du Bureau des Nations unies pour les opérations d'urgence en Afrique.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*. MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

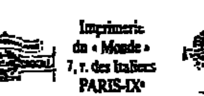
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Un contrat politique

Réaliser là-bas en trois générations ce que nous avons fait en trois siècles

par EDGARD PISANI (*)

POURQUOI l'Afrique se développe-t-elle si mal alors qu'elle a reçu des aides extérieures et que ses ressources ne sont pas négligeables ?

Les indépendances sont récentes, elles se sont souvent faites dans des frontières artificielles et sur des territoires trop petits. Les Etats sont *jeunes, ils n'ont jamais eu les moyens de leurs propres tâches*, ils ont pourtant dû tout faire en même temps. Aujourd'hui, il y a des cadres capables, le sentiment national est né, l'expérience a créé la volonté d'écarter les erreurs de jeunesse.

Les priorités adoptées au lendemain des indépendances étaient mauvaises. Le goût pour les réalisations spectaculaires a provoqué des gaspillages. L'erreur commise de financer la croissance par l'emprunt crée aujourd'hui une redoutable crise de liquidités.

L'explosion démographique, les grands cataclysmes naturels, sont venus aggraver une situation difficile.

Mais voici six ans, depuis la parution du plan d'action de Lagos, que les gouvernements africains définissent solidairement une politique et prennent, de l'avis même de la Banque mondiale, les moyens de la mettre en œuvre.

Ce plan, élaboré par l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique, une session spéciale va permettre à l'Assemblée générale des Nations unies de le soutenir de ses délibérations. *Présentons, suivant un enchaînement temporel, les éléments constitutifs de l'effort que l'Afrique et la Communauté internationale sont sur le point d'accomplir dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler un contrat politique.*

a) Il faut être préparé aux catastrophes. *Un état-major (de surveillance, d'alerte, de mobilisation)* et des stocks doivent être maintenus pour éviter les retards ou les erreurs d'aiguillage. Quant à l'aide elle-même, elle relève de la *communauté internationale publique et privée*. Les ONG peuvent et doivent y jouer un grand rôle.

b) Il n'y aura pas, sauf exceptions, développement en Afrique si *le poids de la dette reste ce qu'il est*. Le plan de cinq ans qui s'élabore ne peut avoir d'effet que s'il correspond à une période de grâce, aménagée dans le cadre de rééchelonnements plus adaptés que ceux auxquels il est aujourd'hui procédé. Négociée au cas par cas, *la dette doit être aménagée par la communauté des prêteurs* pour ne plus être un obstacle *insurmontable*.

c) C'est autour du plan de cinq ans que se joue la portée de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. S'il réussit, c'est d'une Afrique en développement qu'il sera bientôt question. S'il échoue, les problèmes s'aggraveront et nul ne peut dire aujourd'hui ni ce qu'ils seront devenus ni comment il sera possible de les résoudre. Retenons parmi d'autres trois axes de préoccupation : le paysan, l'Etat, la formation.

Le paysan, l'Etat et la formation

Si le *paysan* et la paysanne africains ne produisent pas bientôt tout ce que l'Afrique consomme et s'ils ne lui permettent pas de reconquérir sa place sur les marchés des denrées tropicales, il n'y aura pour les pays d'Afrique ni capacité d'importation, ni capacité d'épargne, ni marché intérieur porteur. Il y aura économie végétative de subsistance, ce qui n'est *pas économie*.

L'Etat est le second sujet majeur des réorientations nécessaires. S'il y a trop d'Etat, c'est qu'au début il n'y avait rien d'autre. Et le trop d'Etat a conduit au trop de bureaucratie, à *une trop grande capitale*, à un parti unique trop puissant, à trop de sociétés d'Etat, à trop d'interventions économiques. Par doctrine ? Non : par nécessité. Le temps est venu de renforcer l'Etat en ne lui faisant faire que ce pourquoi il est fait : unité nationale, représentation extérieure, monnaie, régulation et arbitrage, animation, orientation, *incitation, actions économiques stratégiques* pour le développement. Il faut que naisse la société civile, qui est autant faite de communes autonomes que de coopératives, d'associations ou d'entreprises.

Troisième priorité : *la formation* avec des actions massives dans quelques secteurs-clés : la formation des adultes pour qu'ils s'engagent sans tarder dans l'effort de production, la formation des paysans et des paysannes en particulier ; la formation technique ; la formation à la gestion ; la formation à l'encadrement technique et gestionnaire du monde rural : *former des acteurs économiques et sociaux* capables d'assumer dans tout le tissu national des responsabilités innombrables.

L'aide est nécessaire. Mais quelle aide ? *Plus de dons*, moins de prêts ; plus de soutien aux *programmes* structurels, moins aux équipements ; une assistance technique moins encombrante, coûteuse, inadaptée ; une *coordination* des « donateurs » pour que leur multiplicité et leurs exigences contradictoires cessent d'accabler les bénéficiaires. L'« aide » actuellement donnée à *l'Afrique* serait *presque suffisante* pour fonder le succès du plan si elle était bien donnée et bien utilisée.

d) S'il est, en revanche, un domaine où il faut inventer, c'est celui des actions qui, parce qu'elles sont à très long terme, échappent ou risquent d'échapper à la maîtrise de responsables politiques accablés, assiégés, par le quotidien. Sans un engagement déterminé, important, de très longue durée de la communauté internationale, l'Afrique ne *pourra pas résoudre quatre problèmes* dont pourtant son avenir dépend : population et peuplement, équilibres naturels, recherche, organisation régionale.

L'Afrique est un continent vide avec quelques zones à très haute densité de peuplement mais avec des terres disponibles à conquérir et à aménager. Le problème qui se pose est un problème de *rythme de croissance démographique, globale et urbaine* : comment accueillir, nourrir, installer un demi-milliard d'êtres humains en vingt-cinq ans, comment en urbaniser trois ou quatre cents millions.

Il n'y a pas de taux de croissance économique, si élevé et soutenu soit-il, qui *permette* de faire face à un taux de croissance démographique de près de 4 % et à un taux d'urbanisation du double. Mais il n'y a pas de politique qui s'impose de l'extérieur ou qui s'improvise. L'adaptation du rythme des naissances aux capacités réelles du continent est affaire d'évolution naturelle des mentalités individuelles, familiales et sociales, *affaire* d'évolution du statut de la femme et affaire d'éducation. Il y faut du temps.

La contrainte du temps

A côté des problèmes de population en chiffres absolus, il y a les problèmes de peuplement. C'est tout un réseau de villes secondaires et moyennes qu'il faut constituer à travers tout le territoire de l'Afrique, avec le double souci d'éviter la constitution de métropoles ingouvernables et d'animer de proche en proche toute la masse du continent, car en Afrique, comme ailleurs, la ville est *moteur du développement*. Sans elle, le paysan ne sait pas à qui vendre ce qu'il produit ni où se procurer les biens et services dont il a besoin.

Sans un accord entre les gouvernements concernés, s'engageant dans des efforts coordonnés et convergents, sans une mobilisation des populations assumant elles-mêmes la *sauvegarde et* la *reconstitution* de leur environnement naturel, sans une aide internationale articulée, sans une action durable, les déserts africains continueront de s'étendre et détruiront chaque année au Sahara, dans la zone soudanaise et en Afrique australe, des millions d'hectares vivants.

Vingt à vingt-cinq ans suffisent sans doute à l'approche et à la solution des difficultés que constitue la mise en place d'un *réseau africain de recherche scientifique et technique*. L'effort n'est pas vraiment coûteux.

Mais ce développement des capacités de recherche ne saurait, sauf exception, être conduit dans le cadre de *chacun des Etats africains*. A peine nés à l'indépendance, les pays africains doivent se résoudre à *s'associer pour se développer*.

La contrainte la plus lourde qui pèse sur l'Afrique est celle du temps. Elle a l'espace, les richesses, les hommes, la volonté. Mais tout va trop vite. Il lui faut réaliser en trois générations ce que nous avons réalisé en trois siècles.

Il est sage que le monde fasse le pari du développement et passe avec l'Afrique un pacte d'intérêt mutuel. Car l'Afrique est du monde.

(*) Ancien ministre.

COURRIER DES LECTEURS

Une proposition de Droits de l'homme et solidarité

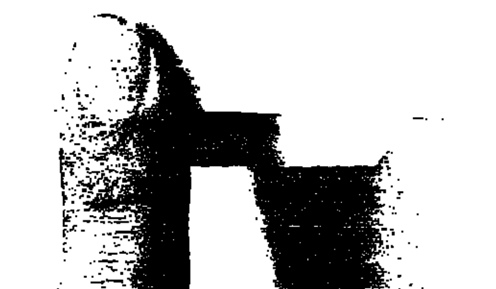
Autour du 4 juillet et de l'Independence Day vont se dérouler les grandes fêtes officielles du centième anniversaire de la statue de la Liberté. Elles seront l'occasion de rencontres et de discours politiques ; elles auront leur style et leur utilité ; la télévision leur donnera son écho et son impact.

Nous sommes quelques-uns à avoir rêvé cet anniversaire autrement. (...)

Que proposons-nous ? Un geste symbolique extrêmement simple. Le mardi 28 octobre prochain, à la date exacte de l'inauguration de la statue de la Liberté – 28 octobre 1886 – nous proposerons que, dans toute la France, du plus haut immeuble urbain aux derniers hameaux, nous réunissions nos « maisons », comme dit Eluard, à travers notre amour commun de la liberté. Comment ? En allumant derrière toutes nos fenêtres, à la tombée du jour, une petite bougie, symbole de cette liberté qui est, pour tout Français, lieu de ses vœux les plus chers et lieu de ses combats, sa seconde patrie.

On comprend qu'il ne s'agit pas là d'un geste politique au sens parfois partisan du terme, mais d'un geste premièrement passionnel : oui, nous *avons tous la* passion de la liberté. Nous souhaitons tous qu'en 2086 il y ait davantage encore de liberté en France qu'aujourd'hui et qu'il y a cent ans (souvenons-nous qu'il y a un siècle naissait en France cette peste qui a fait tant de ravages en cent ans, *la France juive* de Drumont). Nous désirons, à la suite de tous les « résistants », combattre, là où nous sommes, pour elle.

JEAN-FRANÇOIS SIX,
délégué général de Droits de l'homme et solidarité
127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.



étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

Le chef d'une milice chrétienne menace de riposter aux « procédés terroristes » syriens

Après l'attentat à l'explosif qui a fait, lundi 26 mai, huit morts et cinquante-neuf blessés, à Dna, dans le secteur chrétien de Beyrouth, M. Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des Forces libanaises, a affirmé, lundi, que *« si l'escalade des procédés terroristes syriens contre les régions chrétiennes se poursuivait, nous serions dans l'obligation de riposter d'une manière plus violente et plus efficace ».*

D'autre part, neuf personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées lors de violents combats qui se sont déroulés lundi par intermittence entre des miliciens du mouvement chiite Amal et les combattants palestiniens du camp de Borj Barajneh, dans la banlieue sud de Beyrouth.

A Rome, *l'Osservatore romano*, l'organe officiel du Vatican, s'est déclaré, lundi, *« consterné et indigné »* après l'assassinat du prêtre libanais Boutros Abi Alk. L'abbé Abi Alk, recteur de l'école Kadmus de Juar-el-Nakhl, âgé de soixante-deux ans, avait été assassiné samedi dernier par des hommes armés. Ces derniers l'avaient obligé à descendre de sa voiture qu'ils avaient arrêtée à la sortie de Tyr, où l'abbé s'était rendu pour rendre visite à un ami malade.

Une mise au point de Matignon

Enfin, à Paris, les très vives réactions du camp chrétien de Beyrouth-Est (*le Monde* daté 25-26 mai) aux déclarations de M. Jacques Chirac, le 22 mai dernier, selon lesquelles *« peut-être a-t-on rejeté trop vite les propositions syriennes »* (c'est-à-dire l'accord entre les milices chiites, chrétiennes et druzes signé à Damas, le 28 décembre dernier), ont suscité, lundi 26 mai, une mise au point de l'hôtel Matignon : *« La France ne cesse d'encourager tous les efforts qui tendent à la réconciliation des Libanais autour de leurs gouvernants. Dans cet esprit, elle se félicite de toutes les initiatives qui attestent de la poursuite du dialogue intercommunautaire et tendent à une solution politique du conflit libanais. C'est pourquoi le premier ministre a fait mention, dans son intervention devant la presse diplomatique le 22 mai, de la proposition dite « tripartite » qui a permis plusieurs mois durant au dialogue intercommunautaire de se développer. Il va de soi, en revanche, que le gouvernement français n'entend pas porter de jugement sur le contenu et les modalités des solutions de nature à promouvoir la réconciliation nationale ni sur les rapports que le Liban entretient avec ses voisins. »*

A Athènes

Le président Hafez El Assad affirme que son pays s'efforce d'enrayer le fléau du terrorisme

Athènes (*AFP, Reuter*). – En visite en Grèce, le président syrien Hafez El Assad a condamné, le lundi 26 mai, le terrorisme, en affirmant que la Syrie s'efforçait d'enrayer ce fléau, car elle avait aussi été victime d'actes de ce type. Le chef de l'État syrien entendait ainsi rejeter les accusations formulées par l'Occident à l'égard de son pays, soupçonné de soutenir le terrorisme.

Toutefois, le président syrien a spécifié, lors d'un dîner offert en son honneur, que son pays faisait *« une distinction bien claire entre le terrorisme et la résistance nationale contre le colonialisme, que nous soutenons, car c'est le droit de tous les peuples qui ont perdu leur terre ». « Nous désapprouvons et condamnons le terrorisme que nous tentons de combattre, car nous en souffrons »*, a-t-il souligné, faisant allusion aux quelque deux cents morts qui, selon Damas, ont péri dans une vague d'attentats à la bombe perpétrés au cours des trois derniers mois sur son territoire et que la presse syrienne impute aux agents israéliens et irakiens.

Par ailleurs, le président Assad a également condamné le raid américain contre la Libye, qu'il a qualifié de *« phénomène très dangereux ». « Ceux qui mènent une telle politique se trompent s'ils pensent qu'ils peuvent combattre le terrorisme de cette manière. Ils commettent une erreur plus grave encore en confondant le terrorisme avec la lutte de libération »*, a-t-il précisé.

Le président syrien a condamné les principes de *« l'intervention militaire et de l'assaut armé pour la réalisation d'objectifs politiques. C'est ce que les Etats-Unis ont fait en attaquant militairement la Libye, c'est ce qu'a fait Israël au Sud-Liban et dans tous les territoires arabes occupés et c'est ce que fait Pretoria dans les pays d'Afrique australe »*, a-t-il déclaré.

Il a ajouté que ce *« phénomène »* menaçait les relations internationales et que *« le monde doit être averti qu'il se transformera en champ de bataille aux mains de ceux qui savent qu'ils peuvent éviter toute sanction »*.

Selon les Iraniens

PARIS A RÉALISÉ PEU DE PROGRÈS VERS UNE NORMALISATION DE SES RELATIONS AVEC TÉHÉRAN

Téhéran (*Reuter*). – M. Ahmad Azizi, président de la commission parlementaire des affaires étrangères, a déclaré, dans une *interview* publiée lundi 26 mai, que la France avait réalisé peu de progrès vers une normalisation de ses relations avec l'Iran et qu'il n'y avait aucune preuve concrète de son désir de s'engager dans cette voie.

Parlant au quotidien *Abrar*, quelques jours après la visite en France du vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Reza Moayeri, M. Azizi a souligné que les trois conditions de la normalisation posées par l'Iran étaient indivisibles. *« La France n'a, jusqu'ici, fait que limiter l'activité des contre-révolutionnaires (...), cela n'est pas suffisant pour la reprise de relations normales »*, a précisé M. Azizi, ancien ministre des affaires étrangères. Téhéran souhaite que Paris cesse d'accorder l'asile politique aux opposants iraniens vivant en exil.

Les deux autres conditions iraniennes sont le remboursement par la France d'un prêt d'un milliard de dollars contracté dans le cadre d'Eurodif et l'arrêt de son soutien à l'Irak dans la guerre du Golfe qui l'oppose à l'Iran.

EN VISITE A MOSCOU

Le numéro deux libyen pourrait négocier de nouvelles livraisons d'armes

De notre correspondant

Moscou. – Le numéro 2 libyen, le commandant Jalloud, est arrivé, le lundi 26 mai, à Moscou pour une *« visite de travail »*, la première d'un haut responsable de Tripoli depuis le raid américain du 15 avril. La présence à l'aéroport du maréchal Sokolov, ministre de la défense, disait assez qu'une fois de plus le commandant Jalloud se rend à Moscou pour négocier de nouvelles livraisons d'armes.

Les Libyens ont quelques raisons d'être mécontents. Le matériel fourni par les Soviétiques s'est révélé incapable d'empêcher un bombardement aérien ; les missiles, lancés en grand nombre, pas plus que la DCA classique, n'ont pu atteindre, à deux exceptions près, les appareils américains.

Le Kremlin n'a pas non plus apporté un soutien politique ou diplomatique très efficace dans cette affaire, et s'est refusé à toute aide militaire directe. Le maigre bilan de la visite du colonel Kadhafi à Moscou en octobre dernier s'explique mieux rétrospectivement. On avait attribué alors au dirigeant libyen l'absence de signature avec l'URSS d'un traité d'amitié et de coopération en bonne et due forme attendu depuis des années. Il semble plutôt que ce soit Moscou qui ait été réticent afin de ne pas être entraîné dans une aventure militaire.

Mise à part la visite d'un croiseur lance-missiles dans le port de Tripoli fin avril, l'URSS n'a pas fait preuve d'un grand activisme pour exprimer sa *« solidarité »* avec la Libye. M. Constantin Katouchev, président du comité d'Etat pour les rapports économiques extérieurs, s'était, d'autre part, rendu à Tripoli le 9 avril dernier.

La Libye approvisionne en pétrole un certain nombre de pays de l'Est mais paie directement en devises la plus grande partie de ses achats d'armes. La baisse de ses revenus, due à la chute des cours, l'oblige désormais à demander des crédits de plus en plus importants.

L'ardoise atteindrait plusieurs milliards de dollars, selon un diplomate arabe en poste à Moscou. On sait que le Kremlin n'aime pas beaucoup les créances douteuses, même si le colonel Kadhafi demeure un partenaire privilégié dans le monde arabe, où l'URSS n'en compte pas beaucoup.

L'autre point d'appui de Moscou au Proche-Orient reste la Syrie. M. Khaddam, le vice-président syrien, est arrivé lui aussi en *« visite de travail »*, ce mardi, à Moscou.

D. Dh.

Israël

RÉPONDANT A Mme THATCHER

M. Rabin dit « non » à des élections de maires palestiniens dans les territoires occupés

Jérusalem (*AFP*). – La « leçon » de Mme Margaret Thatcher aux Israéliens sur la situation dans les territoires occupés (*le Monde* du 27 mai) a été fraîchement commentée par le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin. Dans le premier grand discours politique de sa visite en Israël, le chef du gouvernement britannique avait notamment souhaité que les Palestiniens puissent prendre en main leurs affaires, grâce à des élections. Aucune élection ne s'est tenue en Cisjordanie depuis 1976, et les maires élus favorables à l'OLP – la majorité – ont été progressivement destitués par Israël.

Après une entrevue mardi matin avec Mme Thatcher, M. Rabin a déclaré à la presse que la demande d'élections de maires palestiniens *« sous la prétendue occupation israélienne »* lui paraissait *« étrange »*, alors qu'*« il n'y a pas un seul maire arabe élu dans un pays arabe »*.

Les réactions des personnalités palestiniennes « modérées » qui ont été conviées à dîner, mardi soir, par Mme Thatcher ont été, en revanche, plutôt positives. Parmi ces neuf personnalités figuraient notamment MM. Elias Freij, maire de Bethléem, Rachad Chawa, maire destitué de Gaza, Mustapha Natsche, maire destitué de Hébron, Hanna Siniora, rédacteur en chef du journal *Al-Fajr*, Faez Abou Rahmeh, avocat de Gaza. En revanche, les porte-parole palestiniens plus radicaux ont critiqué la visite de Mme Thatcher, affirmant que *« son discours n'apporte rien de nouveau, et sa position reste contraire aux intérêts du peuple palestinien »*. Le quotidien de Jérusalem-Est le plus radical, *Al-Mithaq*, titrait, mardi, sur cinq colonnes à la une : « Boycottons la dame de fer ».

● *Le roi de Jordanie en Irak.* – Le roi Hussein de Jordanie est arrivé le lundi 26 mai à Bagdad pour de nouveaux entretiens avec le président Saddam Hussein. Il s'agit de sa seconde visite en Irak ce mois-ci, au cours duquel il a également eu deux rencontres successives avec le président Hafez Al Assad de Syrie et un entretien avec le président Hosni Moubarak d'Egypte. – (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

M. Gorbatchev propose à Londres d'ouvrir des négociations séparées sur la réduction des armements nucléaires

M. Mikhaïl Gorbatchev a annoncé, le lundi 26 mai, à un groupe de parlementaires britanniques séjournant actuellement à Moscou que l'Union soviétique était prête à engager des négociations bilatérales avec la Grande-Bretagne sur la réduction des arsenaux nucléaires. Quant aux armements classiques, il a confirmé qu'il présenterait, à la mi-juin prochain, lors de la réunion au sommet du pacte de Varsovie à Budapest, un ensemble de propositions nouvelles, information que le numéro un soviétique avait déjà donnée à Berlin-Est le mois dernier.

M. Dennis Healey, responsable des affaires étrangères du Parti travailliste, a indiqué que M. Gorbatchev avait proposé d'ouvrir de telles négociations bilatérales en réponse à un message de Mme Thatcher. Il a, notamment, estimé que la proposition soviétique allait au-delà de celle qu'avait formulée Constantin Tchernenko en 1984, parce que cette dernière, contrairement à la nouvelle, *« était limitée aux missiles à moyenne portée »*. Le dirigeant travailliste a manifesté pour cette proposition un intérêt qui a été jugé *« naïf »* par plusieurs de ses collègues conservateurs, rapporte le *Times* de Londres.

L'agence Tass ajoute que, *« si la Grande-Bretagne retirait simultanément les armes nucléaires étrangères déployées sur son territoire, l'URSS garantirait que son dispositif atomique ne serait pas dirigé vers le territoire britannique et ne serait jamais utilisé contre la Grande-Bretagne »*. L'agence soviétique estime, par ailleurs, que *« la Grande-Bretagne pourrait jouer un rôle substantiel »* en faveur de l'arrêt des essais nucléaires, *« en s'associant à l'URSS pour que reprennent les pourparlers tripartites avec les Etats-Unis, rompus en 1980 »*.

Les relations entre la Chine et l'Europe de l'Est sont jugées « fondamentales » à Pékin

De notre correspondant

Pékin. – A la veille de la visite en RDA et en Hongrie du ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, son vice-ministre, M. Qian Qichen, a déclaré que les relations entre la Chine et l'Europe orientale étaient *« fondamentales pour les intérêts réciproques de leurs peuples »* et *« bénéfiques pour la paix mondiale »*. M. Wu, qui est également membre du Politburo du PCC, achève actuellement une tournée en Europe occidentale (Scandinavie, Belgique, Luxembourg et en Irlande). Il a rencontré les responsables de la CEE, dont M. Delors, attendu fin juin à Pékin. Au même moment, un conseiller d'Etat, M. Song Jian visitait cinq pays est-européens.

En se rendant à Berlin-Est et à Budapest alors qu'il continue de faire la fine bouche face aux offres de visite à Moscou, M. Wu établit clairement la distinction que fait la diplomatie chinoise entre ses relations avec l'URSS, d'une part, et avec les alliés de Moscou, d'autre part. Pékin encourage les contacts avec l'Europe de l'Est tant sur le plan commercial (1,5 milliard de dollars d'échanges et cinq accords signés en 1985) que culturel ou politique depuis que les relations ont changé de vitesses, en 1983.

La dernière visite officielle en Hongrie et en RDA d'un chef de la diplomatie chinoise date de 1954. Celle à Moscou remonte à la brouille sino-soviétique des années 60. Pékin a choisi deux pays caractéristiques, l'un pour ses relations étroites avec le Kremlin et sa puissance économique, la RDA, l'autre pour son audace dans le domaine des réformes économiques et de l'adaptation du marxisme a la réalité.

Bien que la Chine et ces pays aient parfois des vues différentes, ils n'ont aucun conflit d'intérêt, a déclaré M. Qian. Sur leurs liens avec Moscou, sur le Cambodge ou l'Afghanistan, les deux parties divergent, mais sur le désarmement, par exemple, leurs points de vue sont proches. M. Qian a ajouté qu'*« il existait de bonnes perspectives pour développer les relations entre la Chine et les pays d'Europe de l'Est aussi longtemps qu'ils respectent les principes d'égalité, de bénéfice et de respects mutuels »*. Il est significatif que ces déclarations aient été faites au *China Daily*, quotidien en langue anglaise chargé de faire connaître la position chinoise à l'étranger.

PATRICE DE BEER.

● *Accord culturel et scientifique avec Moscou.* – L'Union soviétique et la Chine ont signé, le lundi 26 mai, un accord portant sur un renforcement de la coopération dans les domaines de la science, de la culture, de la santé et du sport, a annoncé l'agence Tass. – (*Reuter.*)

Les questions nucléaires au centre de la tournée européenne du premier ministre néo-zélandais

Wellington. – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, quitte Wellington, ce mardi 27 mai, pour une tournée européenne au cours de laquelle il développera notamment les thèses antinucléaires de son gouvernement.

M. Lange se rendra successivement en RFA, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark, en Grande-Bretagne et en Irlande. Il ne visitera pas la France, avec laquelle ses relations sont très tendues depuis la destruction par des agents français, le 10 juillet dernier à Auckland, du *Rainbow-Warrior*, le navire amiral de l'organisation écologiste Greenpeace.

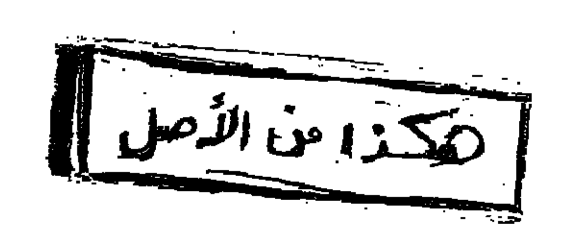
Le chef du gouvernement néo-zélandais entend prouver aux Européens que son pays devrait être plus qu'un simple fournisseur de beurre et de mouton. Il espère aussi que cette visite permettra d'améliorer les relations entre la Nouvelle-Zélande et la Communauté européenne, son premier partenaire commercial.

M. Lange, qui effectue sa première visite en Europe depuis son élection en juillet 1984, prononcera lors de sa première étape un discours à Cologne devant l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, qui a obtenu l'an dernier le prix Nobel de la paix.

M. Lange devra cependant tenter de rassurer les Occidentaux, notamment les Allemands et les Britanniques, en rejetant certaines *« théories fantaisistes »* selon lesquelles l'attitude de la Nouvelle-Zélande la placerait en marge de l'alliance occidentale. Il reste que les diplomates des pays de l'OTAN en poste à Wellington craignent que les déclarations de M. Lange n'aient des répercussions néfastes en Europe, surtout après l'accident de Tchernobyl. D'autant que la Nouvelle-Zélande a récemment proposé que l'alliance atlantique renonce officiellement à utiliser les armes nucléaires en réponse à une éventuelle attaque conventionnelle. Cette idée, qui remet en cause toute la théorie de dissuasion des Occidentaux, a évidemment suscité de vives critiques à Washington.

Par ailleurs, M. Lange devrait souligner auprès de ses interlocuteurs son désir de normalisation avec la France, tout en maintenant son refus de libérer les deux agents français, Alain Mafart et Dominique Prieur, condamnés à dix ans de prison pour leur participation à l'opération d'Auckland.

La visite de M. Lange précède de quelques semaines celle de son ministre du commerce extérieur. Il est probable que le premier ministre préparera le terrain pour l'accès du beurre néo-zélandais au marché européen en 1987 et 1988. Les accords qui permettent actuellement à Wellington d'exporter 79 000 tonnes de beurre vers la CEE arrivent à expiration à la fin de l'année. – (*Reuter*).



ASIE

Japon

M. Nakasone obtient l'accord de son parti pour des élections anticipées

Tokyo. – Le gouvernement japonais s'est prononcé, ce mardi 27 mai, pour la convocation d'une session extraordinaire du Parlement le 2 juin, qui devrait permettre au premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, de dissoudre l'Assemblée et de provoquer ainsi des élections législatives anticipées. M. Nakasone a obtenu le soutien de ses rivaux au sein du Parti libéral démocratique (PLD), dont celui de M. Kiichi Miyazawa, opposé à cette procédure.

Le premier ministre devrait dissoudre la Chambre, dix-huit mois avant l'échéance prévue, pour que la date coïncide avec celle du renouvellement de la Chambre haute du Parlement. L'accord intervenu représente, semble-t-il, un succès pour le premier ministre, partisan de longue date d'une double élection qui devrait avantager le PLD par rapport aux partis d'opposition. *« Je suis très satisfait d'avoir réalisé l'unité de tout le parti sur la convocation d'une session extraordinaire »*, a indiqué M. Nakasone.

L'opposition la plus vigoureuse est venue de M. Miyazawa, l'un des candidats à la succession de M. Nakasone, qui craint que l'actuel premier ministre ne profite d'un succès électoral pour essayer de se maintenir à la présidence du PLD et, donc, à la tête du gouvernement. Le deuxième mandat de deux ans de M. Nakasone s'achève à l'automne et les règles actuelles du PLD lui interdisent, en principe, d'en solliciter un troisième.

Le prétexte de la convocation de la session extraordinaire de la Diète est la nécessité d'adopter des mesures *législatives pour combattre* les effets négatifs de la hausse du yen sur l'économie japonaise. En réalité, la session pourrait ne durer qu'une journée, le temps de dissoudre la Chambre basse. Le PLD met en avant un autre argument : mettre la représentation parlementaire en conformité avec la loi. Le 22 mai, dernier jour de la session ordinaire, le Parlement a voté un plan de redistribution des sièges de la Diète qui réduit l'écart entre les circonscriptions rurales sur-représentées et les circonscriptions urbaines les plus denses. L'ancienne répartition des sièges avait été condamnée par la Cour suprême. – *(AFP, Reuter.)*

Bangladesh

Des centaines de disparus dans un naufrage

De notre correspondant

New-Delhi. – Entre trois cents et quatre cents personnes se sont noyées, le dimanche 25 mai, à 230 kilomètres au sud de Dacca *dans le naufrage d'un ferry à étage* surchargé. L'embarcation, mode de transport numéro un au Bangladesh, « pays des mille rivières », a été prise dans un violent orage, les vents soufflant à 110 kilomètres à l'heure. Deux cents personnes environ ont pu quitter le bâtiment en perdition et nager jusqu'à la rive, mais d'autres ont été emportées par le courant.

Selon les dernières informations, *plus de cent quatre-vingts corps* – des femmes et des enfants en majorité – ont été repêchés, et deux cents autres seraient prisonniers de la péniche au fond de la rivière Meghna. Le président Ershad surveille lui-même les opérations de sauvetage particulièrement difficiles à cause de l'orage et des vents qui continuaient, ce mardi, de souffler sur la région. Toutes les communica*tions entre Dacca et Moulvirhat*, la région touchée, sont coupées depuis lundi soir. Le président a également ordonné *la mise à sec pour examen* de tous les ferries à étage.

Un fonctionnaire du département fluvial a reconnu que la plupart des bacs à moteur du Bangladesh sont *« structurellement défectueux »*. Il y avait près d'un millier de passagers sur le bateau qui a coulé, et il y en avait presque autant sur le ferry qui avait chaviré dans des conditions similaires le 21 avril. Deux cents personnes au moins avaient alors été portées disparus.

Les naufrages dans le pays-delta sont presque aussi fréquents que les accidents de la route en Inde. Plusieurs esquifs de pêcheurs ont chaviré dimanche dans la tempête. Pauvre parmi les pauvres, le Bangladesh, qui est aussi l'une des terres les plus peuplées de la planète – 100 millions d'habitants sur un territoire grand comme le quart de la France, – n'a évidemment pas les moyens matériels de remettre à neuf tous ses bateaux-trains.

PATRICE CLAUDE.

Chine

DES AFRICAINS TROP BRUYANTS...

Pékin. – Une vingtaine d'étudiants africains ont été portés manquants, le lundi 26 mai, à l'université de Tianjin (nord de la Chine) plus de 24 heures après une rixe qui les a opposés à des étudiants chinois, a-t-on appris auprès d'un professeur américain de l'université. Selon M. Wolfman, les étudiants africains seraient encore détenus par les autorités. La police de Tianjin a toutefois affirmé qu'aucun étranger n'avait été arrêté. Elle a refusé de fournir d'autres indications.

Selon M. Wolfman, la rixe a commencé samedi vers minuit. Plusieurs centaines de Chinois, *dérangés par le volume de la* musique, ont attaqué à coups de pierres et de bouteilles un réfectoire où des Africains avaient organisé une fête pour célébrer le vingt-troisième anniversaire de la *création de l'Organisation de* l'unité africaine (OUA). La police est intervenue dimanche aux premières heures du jour et a emmené les étudiants, leur déclarant que c'était *« pour leur propre sécurité »*. – *(AFP.)*

● *Naufrage sur le fleuve Jaune.* – Cent vingt-neuf personnes ont péri noyées le mois dernier dans le naufrage d'un ferry surchargé qui a chaviré sur le fleuve Jaune, dans la province du Shanxi. Selon le journal local *Zhongguo Fazhi Bao*, le bateau, de construction rudimentaire, n'était pas autorisé officiellement à naviguer. Il ne possédait aucun matériel de secours et son équipage était peu expérimenté. – *(AP.)*

Inde

● *Cinq Gurkhas tués.* – Cinq séparatistes ghurkas ont été tués et un nombre non précisé blessés, le dimanche 25 mai, lorsque la police indienne a ouvert le feu contre des manifestants dans le district de Darjeeling (nord-est de l'Inde), où un couvre-feu nocturne a été décrété. Le GNLF (Front national de libération ghurka), créé début 1986, entend représenter un million de Ghurkas – une ethnie d'origine népalaise – qui se plaignent d'être traités comme des citoyens de seconde classe en Inde. – *(AFP.)*

Pakistan

● *Le président de l'Assemblée limogé.* – Les députés ont, lundi 26 mai, démis de ses fonctions de président de l'Assemblée, M. Fakhar Iman, accusé de partialité par la Ligue musulmane, le parti du premier ministre, M. Junejo. M. Iman avait été élu, contre la volonté du président Zia Ul-Haq, *speaker* de la chambre élue au printemps 1986 avant la levée de la loi martiale. – *(AFP, Reuter.)*

Vietnam

● *La mission de « Cap-Anamur-II »*. – Le navire affrété par une organisation humanitaire allemande et Médecins du monde (*le Monde* du 2 avril) vient de sauver deux cent deux réfugiés de la mer au large des côtes du Vietnam. Depuis début avril, le bateau a repêché un peu plus d'un demi-millier de Vietnamiens en mer de Chine, selon son porte-parole, qui a déclaré, lundi 26 mai à Singapour, que les « réfugiés de la mer », semblaient de plus en plus l'objet d'attaques de la part de pirates. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement propose de négocier la réduction de son armement lourd

Managua *(AFP, Reuter, UPI)*. – Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a annoncé, le lundi 26 mai, qu'il avait remis aux chefs d'Etat du Costa-Rica, du Honduras, du Salvador et du Guatemala, une liste d'armements que le Nicaragua est disposé à *« réduire, limiter, réglementer »* ou dont il est prêt *« à se passer »* pour activer les négociations de paix du groupe de Contadora. Cette proposition intervient au lendemain de la réunion d'Esquipulas au Guatemala, où les cinq présidents d'Amérique centrale, tout en confirmant leur volonté de signer l'acte de paix, ont refusé de s'engager à le faire lors de la prochaine réunion du groupe, fixée au 6 juin.

La liste fournie par le président Ortega mentionne également les questions d'intérêt militaire, telles que la présence de « conseillers » étrangers, les manœuvres combinées ou les bases étrangères, sur lesquelles le Nicaragua est disposé à négocier.

La proposition de Managua, actuellement étudiée et analysée par les gouvernements d'Amérique centrale, énumère le matériel militaire concerné : avions et hélicoptères, aérodromes, chars d'assaut, mortiers de calibre supérieur à 120 millimètres, batteries anti-aériennes mobiles, lance-roquettes, artillerie lourde et lance missiles mer-mer utilisés par la marine ainsi que les navires de guerre de plus de 40 mètres de long ou de plus de 100 tonnes de déplacement. *« Nous sommes prêts à négocier sur la base de cette liste »*, a indiqué le président Ortega, qui l'a présentée comme partie intégrante d'une précédente proposition nicaraguayenne établissant une distinction entre les armes « offensives » et « défensives ».

● *Neufs personnes tuées par l'explosion d'une mine.* – Neuf membres des brigades nicaraguayennes de santé, dont un médecin espagnol, ont été tué, le samedi 24 mai, dans le nord du pays par l'explosion d'une mine placée par des rebelles antisandinistes. Selon la presse, les guérilleros ont ouvert le feu sur le végicule après l'explosion de la mine, blessant trois autres personnes. – *(UPI.)*

EXPO 86 A VANCOUVER

La ville de l'insouciance en crise

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas par hasard si c'est en Colombie britannique que les militants de Direct Action (aucun lien avec son homonyme français, Action directe) ont été les plus actifs. En 1982, ils ont attaqué à l'explosif une petite centrale électrique et deux commerces de cassettes vidéo pornographiques. A la suite de ces attentats, exceptionnels au Canada, où le terrorisme ne fait pas partie de l'actualité quotidienne, cinq militants du groupe ont été arrêtés et condamnés à de très lourdes peines de prison.

Ecologistes et pacifistes

Depuis ces événements, les « éco-terroristes », comme on les appelle à Vancouver, ne se sont plus manifestés. Les militants écologistes, qui reprochent au gouvernement sa politique de laissez-faire à l'égard des exploitants forestiers (la principale industrie de la province) et des sociétés minières (charbon, surtout), sont revenus à des méthodes plus conformes à la tradition canadienne.

Quatre jours avant l'ouverture d'Expo 86, plus de cinquante mille personnes ont défilé dans les rues de Vancouver, dans le cadre d'une manifestation organisée à l'issue d'une réunion internationale en faveur de la paix mondiale. On notait la présence de Greenpeace (le mouvement est né à Vancouver) et d'une pléthore d'organisations écologiques, de groupuscules marxistes-léninistes et anarchistes, de militants opposés à la politique de Washington en Amérique centrale, etc. Une manifestation de cette ampleur est inconcevable dans n'importe quelle autre ville canadienne, où les organisateurs n'arrivent jamais à mobiliser plus de quelques centaines de personnes, au mieux quelques milliers.

Pourtant, même à Vancouver, le militantisme a perdu de sa vigueur à cause de l'incapacité des syndicats et de la principale formation d'opposition, le Nouveau Parti démocratique (NPD, social-démocrate), à offrir des solutions de rechange convaincantes pour surmonter la crise économique. Ils affirment que l'Exposition internationale ne résoudra pas les problèmes de la ville, quoi qu'en dise le premier ministre, mais ils seraient mal venus, comme certains dirigeants de l'opposition l'ont envisagé un moment, d'appeler au boycottage de l'événement. Le gouvernement aurait alors beau jeu de rendre l'opposition responsable du déficit qui, selon les prévisions, devrait déjà atteindre 400 millions de dollars.

Des retombées incertaines

Les autorités locales font remarquer que l'Exposition devrait créer près de dix mille emplois temporaires et entraîner des retombées économiques de 3 milliards de dollars canadiens. Elles soulignent que le déficit pourrait être totalement épongé par les dons des entreprises qui sont prêtes à participer à l'opération (General Motors, Banque royale du Canada, McDonald et quelques autres sont déjà présentes sur le site).

Les opposants et quelques experts indépendants rappellent que les deux dernières expositions organisées en Amérique du Nord (à Knoxville et à La Nouvelle-Orléans) ont été des désastres financiers, et que l'Exposition universelle de Montréal, en 1967, a été largement déficitaire. Sur les vingt dernières expositions organisées dans le monde, soulignent-ils, quatre seulement (dont trois au Japon) ont réalisé un bénéfice. Ce qui fait dire au commissaire général du pavillon français, M. Marcel Galopin, que ce genre d'événement *« n'a plus de raison d'être »*, d'autant plus que les pays ont maintenant d'autres moyens plus efficaces de faire connaître leurs prouesses techniques.

Une fois la fête terminée, que restera-t-il ? La plupart des pavillons seront démantelés, à l'exception du superbe pavillon canadien, *qui s'avance dans le port comme* un immense voilier. Il restera aussi les deux hôtels de très grand luxe, construits l'un par la chaîne des Méridien, l'autre par un groupe japonais. Il restera, enfin, le réaménagement urbain, très réussi, de False Creek, le bras de mer le long duquel les pavillons ont été installés. C'est peu, compte tenu de l'investissement énorme qu'a exigé l'événement (1,5 milliard de dollars), mais, comme le soulignait un célèbre commentateur politique de la côte Ouest, *« les fêtes les plus réussies ont toujours lieu dans les périodes de grandes difficultés économiques »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LA FIN DE LA DYNASTIE BENNETT

M. William Bennett, le premier ministre de Colombie-Britannique, a causé une certaine surprise en annonçant, il y a quelques jours, son intention de se retirer de la scène politique. Ses adversaires pensaient que l'énergique chef du gouvernement, qui n'est âgé que de cinquante-trois ans, se servirait du succès d'Expo 86 pour redorer un blason un peu terni par les difficultés économiques que connaît depuis cinq ans la province. Le taux de chômage est passé de 5 % en 1981 à 15 % en 1983. Fidèle à une promesse faite, paraît-il, à sa femme, M. Bennett a préféré ne pas briguer un quatrième mandat.

Ainsi prend fin, dans la province la plus occidentale du Canada, une dynastie qui dominait la vie politique depuis trente ans. Industriel fortuné venu de la côte est, « Wacky » Bennett, le père de William, avait dirigé le gouvernement provincial pendant vingt ans, de 1952 à 1972. Après un intermède de trois ans au profit des Nouveaux Démocrates, William avait reconquis le pouvoir au profit du Parti du crédit social, une formation conservatrice. Son gouvernement a été marqué par de sérieux accrochages avec les syndicats et par un recul dans les avantages sociaux, entamant la popularité du premier ministre.

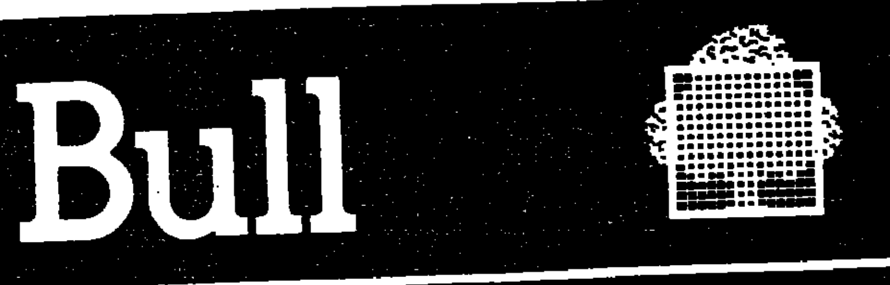


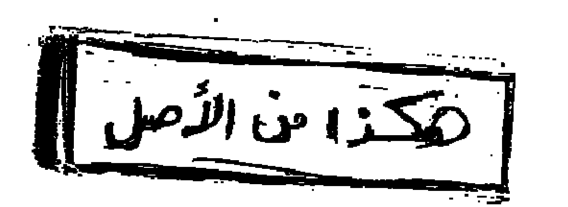


"L'ESPRIT D'EQUIPE", DES FRANÇAIS QUI GAGNENT.

Photo Thierry Rannou - Gamma. TBWA

Pour la première fois, un bateau français "l'Esprit d'Equipe", engagé par BULL, gagne la course autour du monde à la voile.
"L'Esprit d'Equipe" symbolise pour nous la réussite par la qualité des hommes, la rigueur de la préparation, la perfection dans l'exécution.
Chez BULL, leader européen en informatique et en bureautique, 26 000 personnes se battent avec détermination dans la compétition sur le marché mondial des systèmes d'information. Dans l'entreprise comme sur un bateau, le succès repose sur la somme des talents de chacun, la cohésion de tous et la volonté de gagner.





مكرر من الاصل

EUROPE

Nouvelles polémiques autour du statut de Berlin

Les puissances occidentales sont de nouveau aux prises avec un de ces imbroglios politico-juridiques relativement fréquents lorsqu'il s'agit du statut de Berlin. A l'origine, la décision prise par les autorités est-allemandes de réclamer aux diplomates accrédités à Berlin-Est leur passeport et non plus simplement la carte d'identité diplomatique, *qui leur est délivrée par le* ministère est-allemand des affaires étrangères, lors de tout passage entre les deux parties de la ville.

Cette mesure répond apparemment au renforcement des contrôles du côté occidental du mur qui a fait suite à l'attentat du 5 avril contre une discothèque de Berlin-Ouest. Les Américains avaient alors mis en cause la mission diplomatique libyenne à Berlin-Est. Mais les alliés occidentaux craignent que ces nouvelles dispositions ne constituent une remise en cause du statut de Berlin.

On redoute que la RDA, qui a déjà fait de Berlin-Est sa capitale – non reconnue par les Occidentaux – ne tente, par cette mesure, de faire du mur qui entoure le secteur occidental une véritable frontière, alors que, aux termes du statut quadripartite, il ne s'agit que d'une ligne de démarcation entre les trois secteurs occidentaux et le secteur soviétique. On craint que la prochaine étape ne soit l'obligation de visa pour les militaires occidentaux basés à Berlin-Ouest, qui, jusqu'à présent, circulent librement avec un simple laissez-passer militaire dans les quatre secteurs.

Le gouvernement de Bonn a réagi, lundi, en consultant ses alliés français, américain et britannique, qui devaient demander des éclaircissements à la quatrième puissance occupante, l'URSS.

A Berlin-Est, les nouvelles dispositions ont été mal accueillies dans les ambassades occidentales. Celles des trois alliés qui ont la charge de Berlin-Ouest ont purement et simplement renvoyé au ministère est-allemand des affaires étrangères la note enjoignant à leur personnel de présenter leur passeport au passage du mur. Elles estiment que la RDA n'est pas en droit de changer quoi que ce soit aux règles de circulation dans la ville. Des incidents ont d'ailleurs eu lieu dès lundi, jour d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions : trois diplomates occidentaux (un *Danois*, un *Italien*, un *Allemand* de l'Ouest), ont été refoulés alors qu'ils tentaient de passer à l'Ouest. En revanche, des diplomates français, *britanniques et américains ont* été autorisés à passer, la police est-allemande les ayant simplement priés de se munir à l'avenir de leur passeport. – *(AFP, Reuter.)*

Yougoslavie

• *Condamnation de nationalistes albanais.* – Neuf étudiants yougoslaves albanais du Kosovo, accusés d'appartenance à une organisation clandestine pro-albanaise, ont été condamnés, le lundi 26 mai, à des peines de sept à quinze ans de prison, à Skopje, capitale de la république yougoslave de Macédoine, a annoncé l'agence yougoslave Tanjug. Les neuf étudiants avaient été arrêtés fin 1985 avec une centaine d'autres personnes soupçonnées d'activités « nationalistes ». Quarante-six condamnations à des peines de prison ont été prononcées le 22 mai, pour les mêmes motifs, par deux tribunaux de la province du Kosovo. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

GRECE

Accès de fièvre gréco-turc

Le ministre grec des affaires étrangères, M. Carlos Papoulias, a convoqué, le lundi 26 mai, les ambassadeurs des pays de la CEE et de l'OTAN (moins la Turquie) pour attirer leur attention sur les récentes *« déclarations provocatrices »* du premier ministre turc. M. Ozal avait évoqué vendredi dernier l'éventualité d'un conflit devant la presse turque et estimé que le rapport de forces plaçait Athènes dans une *« position désavantageuse »*. Ces déclarations rompent avec les appels rituels au dialogue traditionnellement formulés par Ankara. La Turquie semble d'ailleurs avoir aussi décidé de jouer la fermeté au sein de l'OTAN et auprès de Washington, pour obtenir une aide militaire accrue. Elle vise à faire échec aux efforts déployés par la Grèce pour compromettre son rapprochement avec la CEE, Athènes faisant valoir entre autres à ses partenaires européens les violations du droit international par la Turquie, à Chypre notamment. Dernier d'une série d'incidents entre les deux pays, l'annonce par la Grèce de l'ouverture, en juin, d'un nouveau couloir aérien au-dessus de la mer Egée, reliant Salonique à l'île de Rhodes. Ce couloir passe notamment au-dessus de l'île grecque de Limnos, sujet de querelle permanente entre les deux pays. L'île est située à 60 kilomètres du détroit des Dardanelles et Ankara réclame sa démilitarisation. – *(AFP).*

CANADA

Attentat contre un ministre pendjabi en Colombie-Britannique

Montréal. – Quatre sikhs ont été inculpés, le lundi 26 mai, de tentative de meurtre à la suite de l'attentat dont a été victime dimanche à Vancouver, en Colombie-Britannique, le ministre d'Etat au plan du Pendjab, M. Malkiat Singh Sidhu, qui s'y trouvait en visite privée. Ils doivent comparaître devant un tribunal jeudi. Ils sont soupçonnés d'avoir, dimanche matin, atteint M. Sidhu de quatre balles dans la poitrine, après avoir contraint sa voiture à quitter la route. Au Haut Commissariat indien à Ottawa, on indique que le ministre se trouve dans *« un état de santé stable »*. Agé de cinquante-six ans, M. Sidhu est membre du parti modéré Akali Dal, au pouvoir au Pendjab depuis les élections d'octobre 1985. Selon le dernier recensement de 1981, quelque 67 000 sikhs vivent dans l'ensemble du Canada, dont les deux tiers en Colombie-Britannique. – *(AFP).*

NIGÉRIA

Quinze morts sur les campus

Lagos. – Quatorze universités nigérianes étaient en ébullition, le lundi 26 mai, après des affrontements avec la police qui ont fait, officiellement, quinze morts parmi les étudiants. L'agitation avait commencé vendredi à l'université de Zaria, dans le nord du pays, après la publication d'un nouveau règlement interdisant aux étudiants de rendre visite aux étudiantes dans leurs dortoirs. De Zaria, elle s'est ensuite étendue à l'ensemble du pays. – *(AP, Reuter).*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

M. Balaguer « virtuellement » élu

Saint-Domingue. – M. Joaquin Balaguer, candidat du PRSC (conservateur), a été virtuellement désigné président de la République dominicaine, selon le dernier communiqué de la junte électorale, *qui a terminé le décompte des voix le lundi 26 mai.* Selon le communiqué de la junte dont la légitimité est toujours contestée, M. Balaguer a obtenu 41,56 % des voix, contre 39,46 % à M. Jacobo Majluta, candidat du PRD (social-démocrate), M. Juan Bosch, candidat du PLD (gauche nationaliste) obtenant, pour sa part, 18,37 % des suffrages. La junte s'est toutefois abstenue de proclamer M. Balaguer vainqueur, et aucun des deux candidats n'avait commenté ces résultats lundi. Légalement, M. Majluta et ses partisans ont cinq jours pour faire appel des résultats publiés par la junte, leur proclamation officielle ne pouvant être faite, à l'issue de ce délai, que par l'Assemblée nationale. – *(AFP).*

Italie

LE CONGRÈS DU PARTI DÉMOCRATE CHRÉTIEN S'EST OUVERT A ROME

Trois ans sans diriger le gouvernement...

De notre correspondant

Rome. – La démocratie-chrétienne a ouvert, le lundi 26 mai, son dix-septième congrès. Cet événement survient quelques jours avant les cérémonies qui vont marquer, le 3 juin, le quarantième anniversaire de la fondation de la République italienne. On peut voir là plus qu'une coïncidence. N'y a-t-il pas eu une quasi-identification entre ce régime et ce parti ? Dans un système incontestablement démocratique, la démocratie chrétienne est demeurée aux affaires de façon ininterrompue depuis 1946, ne cédant la fonction de président du conseil qu'à deux reprises : de juin 1981 à novembre 1982 au républicain Spadolini, et depuis août 1983 au socialiste Craxi.

On peut s'étonner qu'un congrès de la démocratie chrétienne suscite moins d'intérêt à l'étranger que le même rituel accompli par le PCI. L'explication de ce paradoxe est que le congrès est normalement l'occasion d'un brassage d'hommes plus que d'idées, et que le mécanisme de *fonctionnement* de la *DC italienne* a longtemps limité le mouvement à une sorte de ronde où l'on revoit toujours les mêmes têtes : ainsi *MM.* Andreotti, *actuellement* ministre des affaires étrangères, et Fanfani, président du Sénat, sont-ils des figures de premier plan de la vie politique depuis plus de trois décennies.

En Italie, le congrès de la DC n'en est pas moins un moment capital de la vie publique italienne, et celui qui s'est ouvert au palais des sports de la ville nouvelle de l'EUR, au sud de Rome, n'a pas dérogé à la tradition. Tout ce qui compte dans le monde politique – du chef du MSI (droite), M. Almirante, à celui du PC, M. Natta, en passant par le président socialiste du conseil, M. Craxi – se pressait dans les tribunes, attentif aux propos du secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Ciriaco De Mita.

Ce discours de trois heures a été plus qu'une allocution de circonstance. La question est en effet : où en est la DC après la série de « pépins » qui, de 1978 à 1983, l'avait précipitée à bas de son piédestal – du scandale de l'affaire Lockheed, qui aveit contraint l'un *des siens, Giovanni Leone, à quitter* la présidence de la République, jusqu'à la chute spectaculaire de son électorat aux dernières législatives de 1983 (5,4 points en moins), qui l'avait ramenée à un peu moins de 33 % des suffrages ? Le « parti-Etat » ne s'était-il pas, quelques années durant, trouvé expulsé tant du Quirinal, au profit du socialiste Sandro Pertini, que du palais Chigi, au profit successivement des dirigeants de formations mineure (PRI) ou modeste (PSI) ?

Etait-ce l'amorce d'un déclin historique, que certains font d'ailleurs remonter au référendum sur le divorce en 1974 ? Le rétablissement aux élections de 1976 n'aurait alors été dû qu'à la nécessité de faire bloc contre la poussée apparemment irrésistible du Parti communiste et, en 1979, à l'émotion suscitée par l'assassinat d'Aldo Moro l'année précédente. Ou bien le parti fondé par Alcide De Gasperi avait-il des raisons objectives, enracinées dans la réalité nationale, de garder une place « centrale » dans la vie politique italienne ?

De Mita, le rénovateur

La reconquête du terrain perdu ne pouvait pas, en tout cas, aller sans de profonds changements tant l'image du parti était souillée par les scandales, les compromissions locales et, plus généralement, la conviction grandissante dans le pays que la DC était surtout devenue une gigantesque machine à distribuer les places et les prébendes.

Et c'est bien dans une optique de rénovation que M. De Mita – un méridional quinquagénaire ayant fait toute sa carrière dans le parti, lié à ses courants de gauche – fut désigné comme secrétaire au congrès de 1982. Epurer la DC de ses éléments les plus compromis avec les pouvoirs occultes locaux (dont la Mafia en Sicile), redonner une certaine cohésion et un semblant de doctrine à cette fédération de baronnies clientélistes, à cet archipel de courants suivant leurs chefs historiques ou leurs patrons régionaux : telles étaient les missions imparties au nouveau secrétaire général.

M. De Mita s'attaqua à la tâche dans le style qui lui est propre, sans brio mais avec obstination. Il était *en poste depuis à peine plus d'un an* lorsque survint la défaite aux législatives de 1983. Le parti dans sa majorité ne l'en tint pas pour responsable : il *fut*, au congrès de 1984, reconduit pour achever son ouvrage.

Mais quatre ans après son intronisation, il était naturel que le secrétaire général fût appelé à rendre des comptes approfondis. Tel était bien le premier propos de son discours de lundi. M. De Mita a pu faire état de deux succès non négligeables : un redressement perceptible de la position du parti lors des élections régionales de mai 1985, et surtout une tactique qui a permis, en juin dernier, de porter en un seul tour de scrutin M. Francesco Cossiga à la présidence de la République.

Une relève ?

Survenant après tant d'avanies, ces bons points ont valu à M. De Mita de faire excellente figure lors des réunions locales préparatoires au dix-septième congrès : la conséquence en a été cette vibrante ovation que les mille deux cents délégués, debout, lui ont réservée au Palais des sports de l'EUR. Avant même l'ouverture des travaux, le secrétaire dispose de près des deux tiers des voix. Nul n'a osé présenter de candidature contre la sienne pour le secrétariat. *« Jamais depuis De Gasperi, le fondateur, un dirigeant démocrate-chrétien n'était apparu comme disposant d'autant de pouvoir »*, entend-on dire parmi les observateurs.

Tout est-il pour autant acquis à Ciriaco De Mita ? Certes non. Il doit tout d'abord confirmer que la réorganisation du parti est effective : le test sera la réaction de la douzaine des « chefs de courant » à ce véritable *diminutio capitis* que constitue pour eux la nouvelle méthode de désignation des instances dirigeantes proposée par M. De Mita.

En second lieu, beaucoup de démocrates-chrétiens trouvent que trois ans de présence socialiste à la présidence du conseil, cela suffit – et ce d'autant que la DC recueille près de trois fois plus de voix que le PS. M. De Mita est d'autant moins insensible à cet argument qu'il sera sans aucun doute lui-même candidat à la succession de M. Craxi.

Mais, par tempérament comme par calcul, le secrétaire de la DC ne veut pas brusquer les choses. Il est conscient que le dirigeant socialiste a une bonne cote dans l'opinion et qu'on ne change pas (du moins pas trop brutalement) *« une équipe qui gagne »*. En toute hypothèse, il a obtenu de M. Craxi le principe d'une relève de la garde pour la fin de cette année ou le début de 1987. Le chef du PS, manœuvrier à la fois retors et énergique, peut toutefois lui réserver de mauvaises surprises, il ne l'ignore pas. Mais ne sont-ils pas l'un et l'autre sur la même galère ?

M. De Mita ne croit pas que la menace parfois agitée par les socialistes d'une alliance avec le PC soit réaliste : les électeurs la sanctionneraient d'eux-mêmes. Quant au fantasme, également présent à l'aile gauche de la DC, d'un retour à la *« solidarité nationale »* (ou au *« compromis historique »*) avec les communistes, il a été exorcisé de la façon la plus nette le 26 mai par le secrétaire de la démocratie-chrétienne.

La seule formule gouvernementale actuellement possible, a-t-il martelé, est celle qui est en place sous le nom de *« pentapartito »*, et qui associe toutes les formations du centre de l'échiquier (la DC, le PS et les trois petits partis « laïcs »), ne laissant hors de la coalition que les extrêmes : pour l'essentiel, le MSI à droite, et à gauche le parti de M. Nata. La seule ouverture consentie aux communistes a porté sur le thème de la réforme des institu*tions : vieux serpent de mer*, mais à quoi certains blocages de plus en plus criants de la vie publique confèrent un regain d'actualité. Le PC est lui-même très sensibilisé sur ce sujet. Alors pourquoi ne pas faire un bout de chemin ensemble, a suggéré M. De Mita à M. Nata ?

Tous ces points seront débattus par le congrès jusqu'au vendredi 30, jour où M. De Mita devrait être confirmé dans ses fonctions.

JEAN-PIERRE CLERC.

DANS SES CONVERSATIONS A PARIS

Mme Elena Bonner exprime son angoisse à la pensée de regagner l'URSS

L'épouse de l'académicien soviétique Andrei Sakharov, Mme Elena Bonner, devait être reçue, ce mardi 27 mai, par le président Mitterrand et par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas.

Lundi, Mme Bonner s'était dite *« très heureuse »* du *« chaleureux accueil »* que lui avait réservé le premier ministre, M. Jacques Chirac. *« Je n'ai senti aucune barrière spirituelle entre nous »*, a-t-elle ajouté.

Tout au long des entretiens qu'elle a eus avec les membres du gouvernement français, l'épouse du prix Nobel de la paix avait exprimé ses craintes sur la situation de son mari – en exil intérieur à Gorki – et son angoisse à la pensée de se retrouver épiée et traquée par le KGB. *« Depuis que je sais que nous sommes constamment filmés,* a-t-elle dit, *je me sens comme un microbe sur une plaque de verre, placé sous un microscope pour un examen médical, et c'est une sensation terrible »*.

Mme Bonner a souhaité que les gouvernements européens exercent des pressions sur l'URSS pour qu'Andrei Sakharov soit autorisé à revenir vivre à Moscou. *« Rien,* a-t-elle souligné, *de ce que vous faites ne peut nous nuire. Au contraire, toute démarche publique est utile. »*

Lundi également, Mme Bonner avait été reçue à l'Académie des sciences où lui a été donné le diplôme de membre associé, décerné par l'Académie à Andrei Sakharov en février 1981 et qui n'a jamais pu lui être remis. Dans une brève allocution, l'épouse de l'académicien a rappelé le sens que son mari et elle-même ont donné à leur existence : faire respecter les droits de l'homme en URSS, en vertu des accords signés à Helsinki.

AFRIQUE

Tunisie

Le président du conseil des ministres de la CEE veut relancer le dialogue euro-arabe

De notre correspondant

Tunis. – Le président en exercice du conseil des ministres de la Communauté européenne, M. Hans Van den Broek, chef de la diplomatie néerlandaise, a annoncé, le lundi 26 mai à Tunis, avoir mis au point avec le secrétaire général de la *Ligue arabe, M. Chedli Klibi, une* « formule » qui pourrait permettre de *« revitaliser et intensifier »* le dialogue euro-arabe, notamment au plan politique.

Dans un premier temps, cette formule consistera à organiser une rencontre entre la troïka européenne (composée du président en exercice, de son prédécesseur et de son successeur) avec trois ministres arabes des affaires étrangères pour discuter de tous les problèmes, sans ordre du jour pré-établi, y compris la coopération euro-arabe contre le terrorisme.

La date de cette réunion n'a toutefois pas été fixée, et, en quittant Tunis au terme d'une visite de vingt-quatre heures, M. Van den Broek s'est montré pour le moins réservé en déclarant qu'il n'était *« ni plus optimiste ni plus pessimiste »* à son départ qu'à son arrivée.

Le ministre faisait aussi allusion au conflit du Proche-Orient, qu'il avait évoqué pendant plus de deux heures et demie avec le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui avait demandé à le rencontrer.

M. Van den Broek doit présenter aux Douze un rapport sur les contacts qu'il a eus au cours du périple qu'il vient de boucler à Tunis et qui l'avait conduit précédemment en Jordanie, en Egypte, en Syrie et en Israël.

MICHEL DEURÉ.

République sud-africaine

PLUS DE QUARANTE MORTS DANS LES AFFRONTEMENTS ENTRE NOIRS PRÈS DU CAP

Le Cap *(AFP).* – Deux enfants noirs, âgés de dix et douze ans, ont été victimes du « supplice du collier » – qui consiste à faire brûler vif le supplicié à l'aide d'un pneu enflammé d'essence – dans le camp de squatters de Crossroads, près du Cap, a annoncé, lundi 26 mai, un porte-parole de la police au Cap.

Leurs cadavres ont été découverts par une patrouille de police dans ce camp où s'affrontent depuis plus d'une semaine des militants noirs anti-apartheid et des vigiles conservateurs soutenus par les autorités locales noires.

Ces deux tués portent à au moins quarante-deux le nombre de personnes mortes à Crossroads depuis le début des affrontements, dans la soirée du samedi 17 mai. Les heurts, qui avaient commencé par l'attaque de militants anti-apartheid par un groupe de vigiles, ont déjà fait entre vingt mille et trente mille sans-abri.

Le Parti fédéral progressiste (PFP, opposition libérale blanche) a demandé un débat au Parlement sur *« la situation et le rôle joué par les autorités à Crossroads »*. Un comité d'action créé par le PFP a demandé, par ailleurs, au gouvernement d'abandonner son plan visant à réinstaller les sans-abri dans la lointaine cité noire de Khayelitsha, récemment créée pour y reloger les habitants de Crossroads.

Les squatters dont les huttes ont été détruites lors des affrontements continuent, de leur côté, à s'opposer à leur transfert à Khayelitsha, ce qui laisse prévoir de nouveaux incidents.

Algérie

ENTRETIENS SUR L'IMMIGRATION AVEC M. ROBERT PANDRAUD

Alger *(AFP).* – Le ministre français délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, est arrivé, le lundi 26 mai, à Alger pour une courte visite de travail *qui n'avait pas été an*noncée.

Il devait regagner Paris mardi, après un entretien avec le ministre algérien de *l'intérieur, M. M'Hamed* Yala.

Les projets du gouvernement de M. Jacques Chirac relatifs à l'immigration auront été au centre des discussions, notamment celui d'expulser les ressortissants algériens condamnés par la justice française pour qu'ils purgent leur peine chez eux.

M. Pandraud, qui a effectué à la Pentecôte un voyage privé au Maroc, a évoqué, à cette occasion, ce type de problèmes avec les autorités marocaines.

Tchad

• *Visite du chef de la mission militaire de M. Aurillac.* – Le général Lucien Beal, chef de la mission militaire du ministre de la coopération, est arrivé, le lundi 26 mai, au Tchad pour *une visite de quatre* jours. Il a déclaré que le dispositif de l'opération Epervier demeurera en place *« aussi longtemps que les autorités tchadiennes le souhaiteront »*, mais que les moyens mis en œuvre pourraient être modifiés et adaptés en fonction des circonstances. – *(AFP.)*



LA TURQUIE ET L'ISLAM

Des chiites différents

Dans un précédent article (*le Monde* du 27 mai) J.-P. Péroncel-Hugoz a décrit le phénomène de réislamisation de la société turque.

De notre envoyé spécial

Karaman-Marache. – Grâce aux médias, chacun est en mesure de nos jours de savoir que les Turcs ont, de longue date, régulièrement maille à partir, dans le sud-est de l'Anatolie, avec des populations, également de nationalité turque mais de langue et culture kurdes, qui représenteraient environ 20 % des cinquante millions d'habitants de la république. Turcs proprement dits et Turcs de souche kurde sont, entend-on dire souvent, de même religion : l'islam sunnite, réputé « orthodoxe ».

C'est faire bon marché des chiites alévites (1) – par référence à Ali, gendre de Mahomet – qui sont généralement turcs et parfois kurdes. En dehors de quelques études très spécialisées, ils sont à peu près ignorés à l'étranger. En Turquie, des sunnites, ces dernières années, laissent parfois échapper un : *« Sans les alévites, la nation aurait éclaté ! »* ou encore : *« Face à l'intégrisme islamique, les alévites sont notre chance ! »* ; mais le plus clair du temps, les sunnites esquivent adroitement le sujet en se réfugiant derrière le goût du secret, d'ailleurs réel, de leurs compatriotes chiites.

Une seule fois, en décembre 1978, les alévites firent brusquement irruption pour quelques jours sur la scène mondiale, dans un nuage de sang. C'était à Karaman-Marache, à plus de 600 kilomètres au sud-est de la capitale. Des sunnites entraînés, dit-on, par des militants de droite et d'extrême droite et par des prédicateurs de mosquée massacrèrent allègrement de l'alévite, réputé *« de gauche »* et *« mécréant »* quel qu'en fût l'âge ou le sexe. Y eut-il un millier de morts, comme le veut encore la rumeur publique ou « seulement » cent, selon la version officielle ? (2). L'épisode tragique avait en tout cas balayé du projecteur le plus violent une communauté inconnue ou plutôt occultée.

Une province en plein essor

Karaman-Marache, *depuis lors*, a retrouvé le calme. C'est une de ces grosses villes de province, avec ses artères modernes le long des quartiers anciens, le tout scrupuleusement entretenu et fleurant une petite aisance, une de ces cités comme on en trouve à peu près tous les 100 kilomètres dans ce Sud-Est turc supposé arriéré et qui est en fait une vaste région où agriculture, industrie et communications pètent de neuf et de santé.

Malgré ces entours prospères, depuis 1978 la ville est *« marquée »*. Dès le coucher du soleil, elle a l'air aux aguets. Autour de la place centrale, dominée par l'inévitable statue d'Ataturk, il n'y a pas ce *paseo* du crépuscule, empreint à la fois de détente et de gravité, qui est le propre des chefs-lieux anatoliens.

Pourtant, les alévites de Karaman-Marache n'ont rien d'agressif. Selon une vieille pratique chiite, à défaut de *« se cacher »* comme quelque saint imam, ils se font tout petits, mettant un point d'honneur à ne pas déranger, par quelque particularité, l'environnement sunnite supposé hostile et, de toute manière, plus fort.

On ne peut pas dire non plus qu'ils se mettent en avant dans le reste de la Turquie, depuis que les islamistes – quasiment tous sunnites – ont le vent en poupe. Un brillant opposant parlementaire issu du milieu alévite, vers lequel on nous avait aiguillé à Ankara, passa d'abord vingt minutes à nous démontrer qu'il n'était pas alévite... avant de nous exposer en long et en large le dossier de *« cette communauté qui a bien quelques députés mais n'a accès à aucun levier politique ou militaire important, malgré sa constante loyauté envers l'Etat et la patrie, etc. »* Seul Mustapha Timisi, secrétaire général du Parti social-démocrate populiste, principal mouvement d'opposition légal (84 députés), est notoirement alévite.

A Karaman-Marache, le couple de scientifiques auprès duquel on nous a très chaudement recommandé ne peut faire autrement que de nous rencontrer, mais c'est pour nous emmener aussitôt dans la campagne environnante : *« La ville est pleine de* dindjés (activistes sunnites) *qui épient les faits et gestes des alévites. Le problème entre nous et eux c'est qu'ils admirent Khomeiny et veulent un régime fondamentaliste qui ferait le malheur de la Turquie et dont les alévites ne veulent à aucun prix. »*

Ce n'est pas l'une des moindres conséquences de la révolution islamique dans l'Iran voisin que d'avoir réveillé en Anatolie le très ancien antagonisme sunnite-alévite. *« L'alévite est pire que l'infidèle ! »*, dit un dicton sunnite. En 1513, le sultan Sélim Ier le Terrible fit supplicier quarante mille alévites *« de sept à soixante-dix ans »*, de crainte qu'ils ne fassent le jeu des Persans. Plus tard, les victimes se rattrapèrent un peu en noyautant les janissaires du sultan-calife par le biais d'une sous-secte alévite, les bektachis, mais cela finit mal encore une fois (1826), les janissaires étant devenus un Etat dans l'Etat.

Alcool et femmes

La grande époque des alévites fut la dictature kémalienne et ses premiers épigones (1925-1950), lorsque le fer rouge de la laïcité passait encore pour devoir guérir à jamais le mal confessionnel et ses inévitables *discriminations*. Ataturk ne semble cependant pas avoir marqué d'intérêt particulier pour la minorité chiite puisqu'il ne conçut le directoire des affaires religieuses, organisme rattaché directement au chef du gouvernement, qu'en fonction de la seule majorité sunnite. En 1960, les alévites demandèrent sans succès la suppression du « catéchisme » coranique, conçu selon les seuls canons sunnites, et l'abolition du directoire des affaires religieuses si on ne créait pas en son sein une section non sunnite.

Cette administration rendit la monnaie de leur pièce aux alévites en laissant diffuser en 1977 un manuel religieux les présentant comme *« débauchés et dénigreurs de l'islam »*. Cet ouvrage provoqua des incidents entre Turcs sunnites et alévites jusqu'en Allemagne fédérale. Aujourd'hui, les islamistes ont pris le relais et accusent les alévites de rien moins que de *« boire de l'alcool et de montrer leurs femmes »*, ce qui est d'ailleurs l'horrible vérité, et également – *horresco referens* – de *« se livrer à des orgies »*, ce qui reste absolument à prouver.

Naturellement, un nombre considérable de sunnites ont une conception de la vie comparable à celle des alévites, mais ils ne sont pas pour le moment dans le collimateur des islamistes qui préfèrent se faire les dents sur une minorité traînant derrière elle des siècles de préjugés populaires faciles à réveiller. D'autant plus que les dernières décennies ont vu nombre d'alévites quitter leurs bourgades du Sud et de l'Est et gagner les grandes villes où leur labeur en a fait bientôt de dangereux concurrents pour le tranquille négoce sunnite.

C'est typique à Karaman-Marache, où, dans les environs, un barrage a *fertilisé* les terres des paysans alévites dont les fils sont allés chercher fortune au centre commerçant même de l'agglomération, jusque-là surtout sunnite. L'univers faillit chavirer le jour où un de ces culs-terreux dégrossis, joyeux drille et votant le plus à gauche possible, osa demander la main d'une héritière sunnite, produit rare de dix générations d'épiciers citadins, confits en dévotion et n'ayant jamais digéré cet Ataturk dont les alévites exposent le portrait chez eux.

20 % des Turcs

Lorsque des Turcs sunnites lucides, qui ne veulent pas voir leur pays *redevenir une théocratie*, reconnaissent le rôle majeur joué par les alévites pour *« sauver la laïcité et le pluralisme »*, ils veulent dire que constamment ces dernières décennies les minoritaires ont formé instinctivement un bloc politique votant en masse pour les partis les moins marqués par l'islamisme, dont la persistance est essentielle à l'équilibre national.

Ces « minoritaires » forment tout de même une communauté de plusieurs millions de personnes. Aucun chiffre précis n'existe à leur sujet mais le Larousse turquisé donne, dans son édition de 1975, *« entre 6 et 15 millions d'alévites »*. En 1986, la plupart des spécialistes évaluent à *15 ou 20 %* des 50 millions de Turcs la proportion d'alévites. Les Kurdes, avons-nous indiqué, sont aussi environ 20 %. Mais ces pourcentages ne peuvent être additionnés, une fraction des Kurdes, par exemple à Tunceli (est), étant alévite...

C'est à y perdre son latin ! Ça l'est encore plus si l'on sait que les alévites sont très loin d'être des chiites comme les autres et c'est sans doute – outre leur goût comme inné pour la laïcité – ce qui les éloigne des chiites *stricto sensu tels* qu'on les trouve en Iran ou au Liban, et chez lesquels prospère l'intégrisme.

Tel prêtre européen qui a consacré sa vie à l'observation des rites alévites, mystérieusement ordonnancés autour d'un *dédé*, sorte de cheikh, héréditaire ou non, estime qu'ils sont *« le produit du chamanisme amené d'Extrême-Asie par les Turcs, mêlé à diverses croyances chrétiennes rencontrées en Anatolie, le tout bien enrobé d'un islam penché vers Ali, donc proche du chiisme »*.

Pratiquant la circoncision mais aussi une espèce de communion où intervient de l'alcool, bannissant la consommation de certains animaux *comme le lièvre et croyant* en une sorte de métempsycose, les alévites de Turquie sont finalement proches des alaouites de Syrie, eux aussi enfants du chiisme, mais arabophones. *« En tout cas, dites bien en France que la fausse laïcité d'Hafez El-Assad et son alliance extérieure avec les khomeinistes ne sont pas du tout notre idéal pour la Turquie »*, nous avait fait promettre un rescapé de la tuerie de Karaman-Marache. Dont acte.

Décidément, ces chiites différents *rencontrés en* Anatolie *portent* peut-être, sans orgueil ni tapage, l'espoir de leur pays.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Appelés parfois aussi alévis.
(2) *Esprit*, numéro spécial sur le terrorisme, octobre-novembre 1984.



Carte postale vendue dans les librairies islamistes de Turquie

Le dernier moine du couvent du Safran

De notre envoyé spécial

Mardine. – Aux confins turco-syro-irakiens, accrochée à un rocher *comme* Constantine, Mardine (environ 50 000 âmes) blottit ses clochers contre la montagne et projette ses minarets dans le ciel. La vieille cité est la porte occidentale du Tour-Abdine – le « mont des serviteurs (de Dieu) », – *un vaste et âpre plateau qui* rappelle aussi l'Est algérien.

Cette région oubliée est un haut lieu de l'antique Eglise syriaque (ou syrienne « orthodoxe »), véhicule de la théorie jacobite (de l'évêque Jacques Bar Addaï, au sixième siècle), ne reconnaissant que l'essence divine du Christ, ce qui l'éloigne à la fois de la majorité des autres Eglises (Jésus est en même temps humain et divin) et de l'islam (Jésus est homme seulement).

Victimes de toutes les intolérances, les syriaques – dont l'idiome maternel est l'ultime avatar de l'araméen, langue de Jésus – sont en Turquie et dans le reste du Proche-Orient (sauf au Liban, où ils sont nombreux à s'être réfugiés) une communauté finissante. Beaucoup *ont émigré*, notamment en Amérique ou en Europe. Près de Mardine, au monastère du Safran – fondé au huitième siècle et qui fut le siège florissant du patriarcat jacobite jusqu'au début de ce siècle, où le chef spirituel syriaque se déplaça vers la Syrie, alors sous mandat français, – *il ne reste plus qu'un* seul moine en 1986...

Dans les derniers villages de paysans jacobites, sur le plateau, on raconte de sombres histoires – souvent antérieures à la prise de pouvoir par l'armée en 1980 – d'enlèvements de jeunes filles par des Kurdes, ce qui aurait pour but de pousser les familles touchées à s'exiler à la ville ou à l'étranger, pendant que les Kurdes partageraient leurs biens avec des agriculteurs turcs. Un document récent – fin 1984 ou début 1985 – de la Congrégation romaine pour l'évangélisation des peuples fait état, pour sa part, des « *impôts* » *prélevés*, arbitrairement, sur des fermiers chrétiens *isolés*, par des irréguliers musulmans. De peur que ceux-ci n'exercent des représailles, l'administration *fermerait généralement* les yeux sur ces exactions.

Dans la minuscule église d'une bourgade jacobite, un autel imposant a été consacré à Mar Charbel, saint catholique maronite libanais. Comme nous nous étonnons de cette dévotion dans un *sanctuaire orthodoxe, un jeune* prêtre s'exclame : *« Mais c'est que les chrétiens du Liban se battent aussi pour nous. Quand ils étaient forts, on nous respectait mieux ici ! »*

Les Arméniens du mont Moïse

Même son de cloche à Antioche (*Antakya* en turc et en arabe), près de la côte méditerranéenne, où on visite, dans une grotte, *« la plus ancienne église du monde » et où le terme* de chrétien fut inventé au premier siècle mais où, aujourd'hui, les fidèles du Christ, qui ne sont plus que 1 500 (1) (sur 110 000 habitants), regrettent de *« ne plus pouvoir même faire enregistrer à l'état civil un prénom typiquement chrétien »*. Les catholiques de la ville ont vu leur chapelle reprise deux fois par l'administration régionale en moins d'un demi-siècle. Dans le port d'Alexandrette (en turc : *Iskanderoun*), près d'Antioche, la petite église arménienne des Quarante-Martyrs, datée de 1872, est, nous indique-t-on, *« fermée depuis trois mois dans l'attente d'une autorisation administrative pour la réparer »*.

En revanche, au flanc du Moussa-Dagh (mont Moïse), qui fut le théâtre, en 1915, de l'un des épisodes les plus dramatiques *de la confrontation arméno-turque* (4 200 Arméniens sauvés par la marine française, après un siège de 48 jours) et où on nous *avait assuré que « toute la montagne avait été repeuplée de musulmans », nous* avons eu la surprise de trouver un ultime village arménien, Vakif, apparemment paisible au milieu de ses vergers.

Il est évident que les chrétiens d'Istamboul, et notamment les Arméniens qui y ont leurs écoles, leurs cercles, leurs hôpitaux, leurs *journaux*, jouissent d'un statut *de facto* cent fois plus favorable que *celui de leurs coreligionnaires du* Sud-Est. Pour améliorer la situation de ceux-ci, un plus grand respect de la laïcité officielle par les fonctionnaires locaux serait nécessaire. *Mais l'Etat central a* aussi sa part de responsabilité ; de nombreux Turcs, musulmans ou chrétiens, nous ont montré, avec réprobation, leur carte nationale d'identité : *comme en Egypte* ou au Liban, la confession y figure en toutes lettres !

Et que dire de la situation des chrétiens d'Ankara ? Dans cette ville qui, en 1915, comptait trois évêques et huit églises, on ne trouve plus en 1986 que quelque *2 000 chrétiens, surtout des* Arméniens catholiques, linguistiquement turquifiés depuis le dix-septième siècle. Ils n'ont plus de lieu de prière, et le gouvernement, naguère, a *refusé de les laisser* en construire un. Ils ne peuvent entendre la messe que grâce aux trois ou quatre ambassades occidentales, dont celle de la France, qui entretiennent des chapelles en territoire diplomatique et qui disposent d'aumôniers, également *de statut diplomatique*.

Paradoxalement, les Turcs chrétiens peuvent s'appuyer, *depuis début 1986*, sur la loi de protection des *« religions célestes »*, qui prévoit, par exemple, que toute *« entrave à la pratique religieuse »* sera punie de six *mois de prison. En attendant, il* conviendra de voir le verdict que rendra le tribunal de Diarbekir devant lequel, nous a-t-on affirmé dans cette grande ville de l'Est, ont esté des familles chrétiennes, éconduites par deux ministres successifs de l'éducation, auxquels elles avaient demandé que l'on dispensât leurs enfants des cours d'instruction musulmane, devenus obligatoires depuis la promulgation de la Constitution *de 1982*.

J.-P. P.-H.

(1) En 1986, on évalue à environ 100 000 le nombre total des chrétiens de Turquie (50 millions d'habitants) dont environ 50 000 Arméniens orthodoxes et approximativement 25 000 *syriaques* jacobites.

politique

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement a peine à résister aux pressions de sa majorité

Le début de la discussion des articles de la loi de finances rectificative, le lundi 26 mai à l'Assemblée nationale, a confirmé l'impression donnée par la discussion générale (*le Monde* daté 25-26 mai) : le gouvernement a quelque mal à résister aux impatiences de sa majorité. Celle-ci lui a déjà imposé la suppression de la taxe spéciale sur les appareils à sous (M. Alain Juppé, ministre délégué au budget a l'intention de demander une seconde délibération de cette décision) ; elle a surtout obtenu de nombreux engagements pour le budget de 1987.

Le Front national a particulièrement critiqué ce qu'il a appelé, par la voix de M. Yvon Briant (FN, Val-d'Oise) *« des remèdes homéopathiques alors qu'il faut des médicaments de cheval »*, mais il a, en général, voté avec le RPR et l'UDF. La gauche a sévèrement critiqué la diminution — sans contrepartie — de l'impôt sur les sociétés, mais les socialistes se sont simplement abstenus sur le gel partiel des conséquences fiscales du franchissement du seuil des dix salariés, et sur la déduction de 50 % de la TVA sur le fioul domestique utilisé par les agriculteurs.

M. **Alain Juppé** : *« A chaque jour suffit sa peine. »* M. **Charles Revet** (UDF, Seine-Maritime) : *« Pourquoi remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même. »* Ce dialogue suffit à résumer la discussion des premiers articles du collectif budgétaire. La majorité en veut plus. Le gouvernement refuse de laisser croître le déficit budgétaire et renvoie la satisfaction de certaines demandes (ou promesses) à la loi de finances pour 1987. Même si c'est à contre-cœur, le RPR et l'UDF sont en général disciplinés, mais la liste de leurs revendications est déjà longue.

La diminution de l'impôt sur les sociétés (de 50 % à 45 % des bénéfices) sans conditions, alors qu'à l'automne 1985 les socialistes ne l'avaient prévue que pour les bénéfices réinvestis, est aux yeux de tous les élus de droite une bonne chose. Mais tous ceux qui se sont exprimés sur le sujet auraient souhaité que le gouvernement aille plus loin, à l'imitation de M. **Robert-André Vivien** (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général du budget, qui parle d'un *« premier pas »*.

Les socialistes ne sont pas d'accord avec cette manière de faire. Non seulement ils s'y opposent, comme les communistes — *« Vous confondez l'entreprise et ses actionnaires »*, explique M. **Christian Pierret** (PS, Vosges), — mais encore ils proposent une réduction de cet impôt à 40 % pour les bénéfices réinvestis, selon un mécanisme identique à celui décidé à l'automne. Leur divergence avec la majorité est fondamentale. Pour que les épargnants *« placent leur argent dans des secteurs à risque »*, explique M. **Michel d'Ornano** (UDF, Calvados), président de la commission des finances, *« il faut les rémunérer convenablement et non pas les piéger »*. Les députés du PS sont les seuls à voter leur dispositif.

Mais les élus de la majorité voudraient que le gouvernement améliore encore sa proposition. Sans être entendu, MM. **Georges Tranchant** (RPR, Hauts-de-Seine) et **Bruno Durieux** (UDF, Nord) voudraient qu'une disposition soit prévue pour les entreprises dont l'exercice budgétaire ne commence pas au premier janvier ; M. **Gilbert Gantier** (UDF, Paris) souhaiterait que la réduction de l'impôt sur les sociétés ait une incidence sur leur acompte, ce que refuse M. **Juppe** car cela aurait des conséquences sur les recettes de l'Etat en 1986.

Cette diminution fiscale ne concerne que les entreprises faisant des bénéfices. M. **Gérard Trémège** (UDF, Hautes-Pyrénées) aurait souhaité que toutes puissent en profiter grâce à la suppression de l'impôt forfaitaire sur les sociétés ne faisant pas de bénéfices. M. Juppé a reconnu que *« l'idée était bonne »*, *mais comme elle coûterait 1,3 milliards de francs*, il en a renvoyé l'étude au budget 1987. M. Trémège a alors retiré son amendement, mais celui-ci a été repris par M. **Pierre Descaves** (FN, Oise) ; il n'a été voté que par le Front national et M. Trémège, les autres élus RPR et UDF votant contre.

« Absurde », mais d'un bon rapport

La suppression de la taxe sur certains frais généraux, instituée en 1981, est souhaitée par de nombreux élus de droite, M. Trémège se contentant dans un premier temps *d'une réduction* de 30 % à 10 %. Aussi l'amendement en ce sens du Front national fut aussi voté par M. Jacques Lafleur (RPR, Nouvelle-Calédonie), Pierre Mauger (RPR, Vendée), Arthur Paecht (UDF, Var), Charles Revet (UDF, Seine-Maritime), Gérard Trémège ; Jean de Préaumont (RPR, Essonne) et Georges Tranchant ; M. de **Préaumont** expliquant qu'il ne pouvait accepter le maintien d'une taxe contre laquelle il s'était élevé pendant cinq ans. M. Juppé lui-même a *reconnu qu'elle était « absurde »*... mais elle rapporte 1,9 milliard de francs.

La surtaxation des appareils à jeux fait aussi partie de « l'héritage ». M. Tranchant a donc demandé sa suppression. Là encore *M. Juppé a affirmé qu'il y a « un vrai problème »* mais que celui-ci ne pourrait être étudié vu qu'à l'automne. Le ministre ne fut soutenu que par la gauche, la droite et l'extrême droite imposant la suppression de cette taxe spéciale.

La fiscalité agricole est toujours l'objet de difficiles discussions entre le gouvernement et sa majorité quelle qu'elle soit. M. **Michel Cointat** (RPR, Ille-et-Vilaine) obtint pour les Groupements d'exploitation en commun (GAEC) de trois personnes et moins, la possibilité de rester soumis à l'imposition forfaitaire si chacun de ses membres avait pu profiter de ce système en voyant fait une déclaration fiscale indépendante. Le PS trouva justifié cet amendement, sur lequel il s'abstint, alors qu'en 1984, il avait réduit cet avantage pour lutter contre « les faux GAEC, père-fils ».

En 1981, les socialistes avaient accru la TVA des hôtels de luxe en la portant au taux le plus élevé. Mme **Louise Moreau** (UDF, Alpes-Maritimes) aurait souhaité que, devant la difficulté du tourisme après la fuite des Américains, elle soit ramenée à 7 % comme pour le reste de l'hôtellerie. La commission des finances avait recepté cet amendement. Le ministre des finances ne nia pas la difficulté de cette forme d'hôtellerie, mais expliqua qu'une telle mesure coûterait près de 300 millions de francs, et que le taux le plus bas de TVA était réservé aux activités « sociales ». M. D'Ornano jugea cette réponse insuffisante, soulignant la difficulté à organiser des congrès internationaux. M. Juppé reprit alors la parole pour expliquer que seule la contrainte financière l'obligerait à repousser cet amendement. Il fut alors retiré.

Les socialistes tentèrent, eux, d'obtenir que l'avoir fiscal reste de 50 %, alors que la baisse de l'impôt sur les sociétés entraîne automatiquement son passage à 61,1 %. Sur la fiscalité, ils trouvèrent simplement que les réalisations étaient *« très loin des promesses »*, et que les conditions du gel fiscal au franchissement du seuil de dix salariés étaient insuffisantes.

La gauche reçut le soutient de *M. **Edmond Alphandéry*** (UDF, Maine-et-Loire) et du Front national pour s'opposer à la création d'un droit de timbre 150 F pour l'inscription aux concours administratifs. Pour M. Alphandéry comme pour M. Pierret, *« seuls les plus pauvres vont être pénalisés »*, il y a donc *« une discrimination censitaire »*. M. Juppé expliqua qu'il y avait chaque année un million trois cents mille inscriptions dont un tiers étaient sans suite. Il jugea donc toutes les critiques *« démagogiques »*. De nombreux élus UDF, dont M. D'Ornano, sont d'accord avec lui. Mais pour éviter tout incident, le vote fut quand même reporté à ce mardi matin.

A l'ouverture de la séance, ce 27 mai, M. Alphandéry avait obtenu de M. Juppé l'engagement que le gouvernement modifierait en deuxième lecture son projet sur ce point en précisant que seraient exemptés de ces frais les jeunes chômeurs incrits à l'ANPE ainsi les *enfants des couples de chômeurs.* L'article 4 a néanmoins été rejeté, les députés de gauche et d'extrême droite étant à ce moment là plus nombreuse que ceux de la majorité dans l'hémicycle, le décompte des voix ayant été fait par la méthode des « assis-debout »...

Th. B.

De plus en plus compliqué

Le gouvernement défend le possible, sa majorité demande le souhaitable. C'est la règle de toute discussion budgétaire. Mais la distance entre l'un et l'autre est particulièrement grande lorsque l'alternance oblige une nouvelle équipe à modifier en cours d'année les choix faits précédemment par l'ancienne majorité. Qu'elle le veuille ou non, une grande partie de ceux-ci s'impose à elle.

Les socialistes avaient connu cette difficile situation en 1981. C'est aujourd'hui le tour de la droite. La discussion du collectif entraîne ainsi des résultats curieux : les députés du PS ne défendent plus guère des dispositions fiscales que les gouvernements de l'avant-16 mars leur avaient imposées ; les élus du RPR et de l'UDF doivent s'opposer à la suppression de mécanismes fiscaux qu'ils ont combattus pendant cinq ans.

La situation est d'autant plus délicate pour eux que, contrairement à la gauche de 1981, leur « mauvaise conscience » se fait déjà entendre : le Front national joue dès maintenant le rôle que le Parti communiste avait attendu 1984 pour tenir. Cette pression est d'autant plus vive que la majorité sait qu'elle a peu de temps pour tenir ses promesses. Aussi ne cesse-t-elle de demander plus aux ministres : plus pour les entreprises, plus pour les épargnants, plus pour les agriculteurs, plus pour ses électeurs. Finalement assez disciplinée, elle se contente de la promesse qu'elle obtiendra satisfaction dans l'avenir.

Ce futur ne peut être que proche. M. Alain Juppé doit s'engager pour le budget de 1987. Mais, lors de la présentation à l'automne de la loi de finances, il ne pourra se contenter d'un replâtrage de la pratique fiscale de la gauche. Aujourd'hui, il peut dire : en cours d'année, nous ne pouvons tout changer sans accroître le déficit. Demain, il ne le pourra plus.

Mais à force de promesses, la *mise au point du budget* 1987, qui s'annonce déjà délicate, se complique de jour en jour, tant il sera difficile de concilier l'amélioration de l'équilibre des finances publiques et la baisse des impôts, tant les économies bugétaires voulues par M. Jacques Chirac seront difficiles à réaliser. Les prises de position des députés de la majorité dans la dicussion de la loi de finances rectificative pour 1986, réduisent encore un peu plus la marge de manœuvre du gouvernement dans la préparation de la loi de finances pour 1987 déjà fort ténue.

THIERRY BREHIER.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

« Nous étudions une réforme du mode d'élection des sénateurs

déclare M. Bariani

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Didier Bariani, a ouvert, le lundi 26 mai, à Paris, les travaux — qui dureront trois jours — de l'assemblée du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE).

A cette occasion, M. Bariani a indiqué : *« Je fais actuellement étudier une réforme du mode de scrutin instauré par la loi du 7 juin 1982, réforme qui vise à mettre fin aux anomalies actuelles de représentation. »* Le texte visé permet l'élection au suffrage universel à la proportionnelle au plus fort reste, par le million et demi de Français de l'étranger, des cent trente-sept membres du CSFE, lesquels désignent huit sénateurs. Le RPR et l'UDF sont largement majoritaires au sein du Conseil.

M. Bariani a également affirmé : *« La présence humaine de la France hors de ses frontières est insuffisante pour permettre de répondre efficacement aux défis, notamment économiques, que nous avons l'ambition de relever : 2,5 % des Français sont installés à l'étranger contre 8 % des Britanniques ou des Japonais, 10 % des Italiens et 12 % des Suisses. »*

Le secrétaire d'Etat voudrait *« inverser l'atavisme national du repli hexagonal »*. Pour cela, il a l'intention d'augmenter le nombre de consulats et d'informatiser la plupart d'entre eux (dix le seront en 1986). La France dispose actuellement, à l'étranger, de deux cent trente-sept consulats ou sections consulaires, *sans* compter cinq cent quatre-vingt-sept agences consulaires, soit le réseau le plus dense en la matière de toute la Communauté européenne.

POINT DE VUE

Pourquoi entrer au Parti socialiste aujourd'hui ?

par HENRI NALLET (*)

POUR qui, depuis le temps de la guerre d'Algérie, a participé à *tous les grands combats* de la gauche, il n'y a, je le crois, rien d'autre et rien de mieux à faire que d'entrer au Parti socialiste.

Regardons froidement les résultats du 16 mars : la gauche est *minoritaire parce que* les gauchistes ont complètement disparu, les radicaux n'intéressent même plus le Sud-Ouest, les écologistes paient leur amateurisme ondoyant et la direction du PC, à bout de souffle, connaît le vertige wagnérien du « bunker ». Seul le PS augmente le nombre de ses voix. Ses électeurs ne lui reprochent pas ses responsabilités gouvernementales et le réalisme qu'elles lui ont enseigné. Au contraire : ce sont ses leaders qui incarnent le mieux cette gestion de gauche *qui bénéficient* des cotes de popularité les plus fortes.

Dès lors, tous ceux qui ne se résignent pas à voir la France soumise à un gouvernement prêt à vendre le bien public pour complaire aux féodalités les plus archaïques et à s'incliner devant l'esprit du rentier n'ont pas d'autre lieu où agir. Oui, celles et ceux qui n'ont par peur du monde moderne, qui veulent que leur vie soit occasion de créations, à qui ne viendrait pas l'idée de cacher leur argent en Suisse, n'ont rien de mieux à faire que de se grouper autour du PS pour l'aider, très vite, à devenir, à lui seul, l'alternance crédible et souhaitée à la droite *qui* nous gouverne. Pratiquement cela veut dire que le PS doit se présenter, dans les semaines qui viennent, comme le support unifié, cohérent et efficace du candidat de la gauche aux élections présidentielles qui peuvent avoir lieu dans deux mois ou deux ans.

Cela suppose cependant de parer quelques dangers : d'abord, l'anathème et le repli sur les dogmes. Ensuite, les nombreuses variantes de *la schizophrénie politique* : d'un côté quelques grands mots chargés de valeurs ou d'histoire et de l'autre les nécessités de la gestion ou les contraintes de la carrière qui ne supportent que le flair. Enfin, le risque de voir le PS n'être bientôt qu'une vaste galerie marchande abritant les étals des différents et éventuels candidats à la présidence de la République. Il est heureux que des voix se soient élevées pour rappeler que, sur ce point, François Mitterrand est à la fois le maître du jeu et le tenant du titre.

Cela nous assure sans doute le répit nécessaire. Car il y a du travail à achever. Rien de bien extraordinaire à coup sûr, puisqu'il s'agit d'édifier ce sur quoi précisément tout le monde *s'accorde* : un grand parti *socialiste moderne, à la fois dynamique* et ouvert. Et je suis persuadé qu'il y a avec nous plusieurs centaines de milliers de Français désireux de participer à ce changement de notre vie politique. Si j'ai bien écouté ceux que je rencontre, ils veulent d'abord entendre réaffirmer que la société est le produit des relations entre les hommes et non l'effet d'une fatalité insaisissable ; qu'il est légitime de vouloir une société meilleure, moins dure aux faibles, plus attentive *au malheur innocent*. Ils savent aussi que cette volonté se joue tous les jours dans des *décisions concrètes* sur lesquelles pèsent d'énormes contraintes *qui* doivent être parfaitement connues pour être maîtrisées.

C'est pourquoi ils veulent entendre parler de solutions réalistes aux problèmes qu'ils rencontrent chaque jour dans leur travail, dans leur cadre de vie, avec leurs enfants ou leurs parents. Ils sont bien trop sages pour *demander* aux partis comme aux hommes politiques qu'ils aient réponse à tout dans un mirifique programme. Mais il me semble qu'ils attendent que les hommes et les partis politiques remplissent leur exacte fonction qui est d'interpréter la société et de proposer les moyens efficaces de l'améliorer.

Le PS est en *mesure* de répondre à cette attente mieux qu'avant 1981, parce qu'il a beaucoup appris. *Il peut et doit se prononcer* clairement sur les questions que se pose la société en matière d'emploi, de sécurité, de protection sociale, d'immigration.

Il lui faudra alors choisir les quelques mesures essentielles sur lesquelles il appellera les Français à se déterminer en précisant comment elles seront financées et selon quel calendrier elles seront appliquées. On le voit, il ne s'agit pas de refaire le *monde sur catalogue, mais* de s'imposer l'ascèse d'un vrai programme de gouvernement. Cela exige d'être plus à l'écoute de la société, de ses différentes organisations, que d'une bibliothèque et de faire preuve non pas d'une culture d'opposition ou d'une culture de gouvernement, mais d'une vraie culture.

Difficile ? Sans aucun doute, mais surement possible puisqu'il n'y a rien d'autre à faire.

(*) Député de l'Yonne.

FUSION DES DEUX FÉDÉRATIONS COMMUNISTES DU FINISTÈRE

Querelle de Brest !

De notre correspondant

Brest. — Les deux fédérations communistes du Finistère ont décidé, le samedi 24 mai, leur réunification. Officiellement, la conférence fédérale du Finistère-Nord a adopté cette fusion par 71 voix contre 40 et 5 abstentions. Neuf délégués n'auraient pas pris part au vote. Dans le Sud, la décision a été prise par 74 voix contre 45 et 2 abstentions. Dimanche, à Quimper, les instances réunifiées ont élu un comité fédéral qui a lui-même désigné M. Piero Rainero comme premier secrétaire fédéral. La nouvelle direction, qui s'exprimait lundi au cours d'une conférence de presse, a souligné que *« tout s'est déroulé dans le meilleur état d'esprit »*.

Rien n'est moins sûr. Face à la version *sereine offerte* de ses débats à huis clos par les dirigeants, s'oppose, en effet, une version pour le moins agitée, servie par les contestataires. Les protagonistes se sont envoyé à la figure, en toute confraternité, quelques amabilités du genre *« racaille »* ou *« pédés socialistes »*.

Bien que M. Rainero ait déclaré, le lendemain, que *« la réunification [était] une question de bons sens politique, d'efficacité »*, ce détail n'avait pas sauté aux yeux d'un certain nombre de communistes finistériens. Décision prise précipitamment après les législatives, à en croire les opposants — *« nous l'avions à l'esprit depuis plusieurs mois »*, selon M. Rainero, — elle avait surtout pour but, d'après certains, de faire taire la contestation naissante qui s'était cristallisée dans la fédération nord sur les noms de Mme Sylvie Leroux, député européen, et M. Louis Leroux, conseiller régional, membre du comité central. Dans le Sud, beaucoup ne la jugeaient pas nécessaire, sans pour autant en faire une histoire de personnes.

Résultat de cette différence d'appréciation, la conférence du Sud s'est déroulée dans un climat moins électrique que dans le nord. *« Un débat de qualité »*, a même remarqué M. Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix, pourtant connu pour ses positions « rénovatrices ».

Il n'en a pas été de même dans le nord, malgré les dénégations de M. Leroux : *« Le scrutin s'est fait par mandat, et tous les mandats ont été validés »*. Cette affirmation paraît d'autant plus curieuse que, selon les contestataires, *« il n'y a pas eu de vote sérieux (...). Les débats ont été limités, et dix-sept personnes inscrites n'ont pu intervenir, le vote à bulletin secret a été refusé et celui à main levée s'est déroulé dans la plus grande pagaille »*. Pour couronner le tout, un contestataire affirme que *« le président de séance n'a pas décompté les abstentionnistes »*.

La séance du lendemain semble avoir atteint la même qualité. Sur les cinquante et un noms qui étaient soumis au vote pour l'élection du nouveau comité fédéral, cinquante ont été retenus. M. Louis Aminot, président du groupe communiste du conseil municipal de Brest, responsable de la section de l'arsenal, figure du PCF local, a été mis sur la touche à une voix près. Selon certains de ses camarades, M. Aminot, qui se qualifie lui-même de *« pro-Marchais »*, serait pour une application stricte du vingt-cinquième congrès, mais il aurait remis en cause les méthodes de fonctionnement du parti dans le Finistère.

Pour M. Rainero, *« il n'y a pas eu exclusion mais non-réélection »*. Et M. Leroux renchérit dans l'euphémisme, en affirmant que *« c'est à l'intéressé de s'interroger sur sa défaite »*. Les contestataires avancent une autre explication : *« Des consignes ont été données par la bande pour le barrer du comité fédéral. »*

Cette *« non-réélection »* a fait déborder le vase. Sur les quelque cent quatre-vingts délégués présents, une quarantaine ont quitté la salle en chantant *l'Internationale*. Alors que les contestataires évacuaient les lieux sous l'œil « serein » du service d'ordre, le reste de la salle scandait : *« Vive le parti ! »*

Aux dernières nouvelles, entre quinze et vingt membres du comité fédéral nouvellement élu, auraient l'intention de démissionner de leurs fonctions en signe de protestation. On leur laisse, *« le temps de la réflexion »*. En marge de ces événements, M. Désiré Mahé, adjoint au maire de Carhaix, a déjà choisi cette solution. Il a décidé de *« quitter le parti parce que le fonctionnement interne et certaines pratiques sont intolérables »*.

GABRIEL SIMON.

Le Parti radical valoisien (UDF) appelle ses membres à « dialoguer sur le terrain » avec ceux du MRG

Le Parti radical valoisien, que préside M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, ambitionne d'ouvrir l'actuelle majorité vers le centre et, pour ce faire, de parvenir à l'unité retrouvée avec le Mouvement des radicaux de gauche. M. Rossinot l'a réaffirmé, le samedi 24 mai à Paris, au siège du Parti radical, en rendant compte des travaux du comité exécutif de sa formation qui avait eu lieu le matin.

Pour avancer dans cette direction, le président du Parti radical a appelé à un *« dialogue, sur le terrain, entre hommes et femmes »* de son parti et du MRG, à l'exclusion des négociations *« d'appareil à appareil »* ou du *« débauchage de tel ou tel »*.

Des cinq hypothèses récemment formulées par le MRG quant à son avenir du reste problématique (*le Monde* du 21 mai), M. Rossinot ne veut retenir que celle qui évoque précisément l'éventuelle réunification de la famille radicale. *« Dans cette période de cohabitation*, a souligné M. Rossinot, *nous qui ne sommes ni sectaires ni intolérants, au contraire, nous prenons acte de cette hypothèse. »* Le président du Parti radical considère *« comme un élément naturel de la vie publique dans une démocratie que nous souhaitons apaisée »*, un tel dialogue avec le MRG. La démarche du Parti radical constitue, selon M. Rossinot, *« une politique des petits pas qui peut quelquefois rendre de grands services »*.

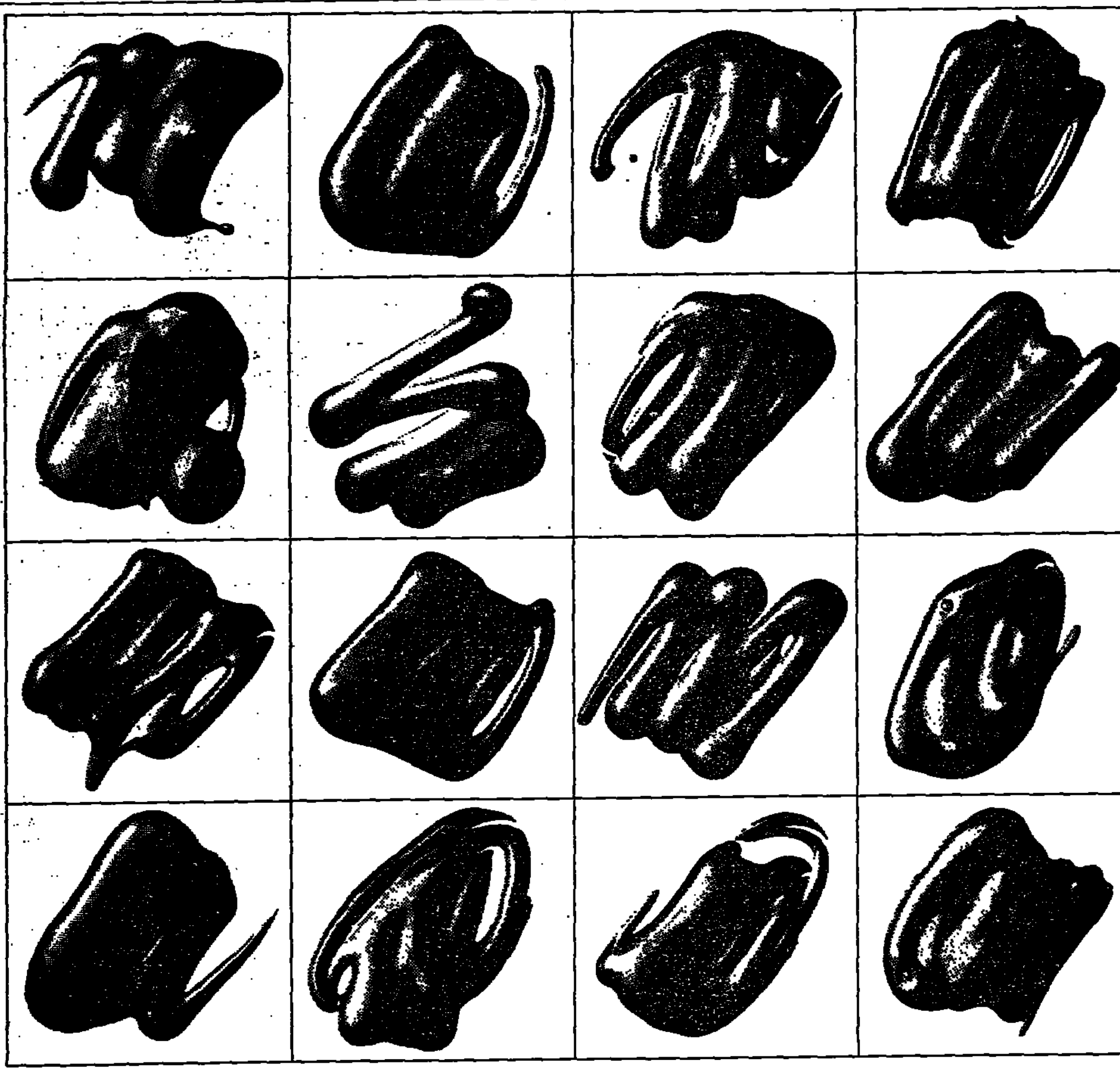
Préoccupé par le souci de faire exister, lors de la prochaine échéance présidentielle, un centre fort, le Parti radical ne verrait évidemment pas d'un mauvais œil d'en occuper la place. Ni d'être, subsidiairement, crédité de cet élargissement de la majorité qui irait à l'encontre de la *« dérive droitière »* jugée naturelle par M. Rossinot pour la période qui a précédé le retour au gouvernement de la majorité, mais incompatible, selon lui, avec l'ambition de formation d'une large majorité présidentielle, le moment venu.

Censé quitter, mais à son corps défendant, lors du congrès à venir de novembre du Parti radical la présidence de cette formation, statutairement incompatible avec la fonction de ministre, M. Rossinot aimerait aussi pouvoir se prévaloir à ce moment d'un hypothétique rapprochement avec le MRG.

« Nous n'oublions pas, affirme M. Rossinot pour résumer la philosophie de ce projet, *qu'il y a dans ce pays une communauté radicale, un fond culturel et souvent philosophique commun. »*

Cette philosophie radicale est-elle compatible avec les propos les plus musclés sur l'audiovisuel et sur d'autres sujets tenus par le gouvernement dont il est membre ? Le ministre chargé des relations avec le Parlement ne saurait en disconvenir. Des récentes déclarations de M. Chirac à propos des journalistes de télévision, M. Rossinot affirme ainsi : *« Elles me conviennent ; j'y adhère complètement. »*

MICHEL KAJMAN.







POLITIQUE

LES TURBULENCES DE LA COHABITATION

Les gardiens de la Constitution

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Vingt-huit ans. C'est plus qu'il n'en fallut à la plupart de nos régimes constitutionnels pour mourir. Vingt-huit ans. C'est le temps qu'il fallut pour que la Constitution de 1958 entre totalement en vigueur.

Ce recours au texte constitutionnel, tout le monde le constate au sommet de l'Etat. Jamais nos hommes politiques n'ont lu avec un tel soin la Constitution. La mise entre parenthèses de la République *présidentielle mérite* bien quelques commentaires – d'autant qu'un majorité de l'opinion paraît, curieusement, en douter encore. Contrairement aux oracles assoiffés du système ultra-majoritaire, la République parlementaire n'a évidemment pas refait surface, malgré la combinaison de la semi-*proportionnelle et de l'alternance* parlementaire. En vérité, la France pratique pour la première fois une République gouvernementale, assez conforme au texte de 1958, mais sans douter qu'il s'agisse d'une parenthèse.

Limites de fond

S'il est trop tôt pour se demander quelles traces en subsisteront, le moment semble venu de préciser l'ampleur du recours à la Constitution. Dans un Etat de droit développé, la portée des normes constitutionnelles est, en effet, double. D'une part, la Constitution définit la règle du jeu, les principes de répartition du pouvoir entre les gouvernants. Mais, d'autre part, elle pose *des limites de fond à l'action* des gouvernants, puisqu'ils doivent respecter les principes constitutionnels – sauf à recourir à la lourde et aléatoire procédure de révision.

Cette deuxième dimension paraît appelée à connaître quelques modifications que la réforme électorale illustre déjà, et illustrera certainement dans les semaines à venir. Elles affectent les trois principaux organes directement concernés par le bon fonctionnement des institutions, à savoir le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat et le président de la République.

1) **Conseil constitutionnel : le risque du repli.** – La juridiction constitutionnelle se trouve dans une position délicate, de par les spécificités de l'alternance parlementaire. *Les neuf juges de la* rue Montpensier doivent évidemment veiller au respect des principes constitutionnels, indépendamment du contexte politique. Mais ils ne veulent pas apparaître comme un contre-pouvoir politique, d'autant que leurs décisions sont trop souvent perçues par la classe politique et les médias en termes de « raison donnée » ou de « blâme infligé » à la majorité en place, cela du fait même de notre système de contrôle de constitutionnalité qui donne la parole au juge constitutionnel à peine achevés le vote de la loi et les controverses qui l'accompagnent.

Cette double contrainte conduit les membres du Conseil constitutionnel à rechercher, consciemment ou non, une jurisprudence équilibrée, évitant les annulations systématiques comme les conformités répétées.

L'alternance présidentielle de 1981 se prêtait à ce contrôle juridictionnel bien tempéré. Ayant reçu le pouvoir pour cinq ans, les socialistes n'entreprirent pas toutes les réformes importantes la première année. Ainsi le Conseil fut-il conduit par le rythme des réformes à répartir dans le temps ses grandes annulations, des nationalisations du début 1982 aux règles électorales en Nouvelle-Calédonie d'août 1985, en passant par la loi sur la presse écrite, en octobre 1984.

L'alternance parlementaire provo*que un rythme de réformes* beaucoup plus accéléré, la droite n'ayant reçu le pouvoir que pour, au mieux, deux ans sans élections générales. Ainsi le Conseil devra-t-il probablement examiner en un seul été la loi d'habilitation économique (privatisations, réforme du droit de la concurrence, abolition du contrôle des prix, participation...), la loi d'habilitation sur la réforme électorale (retour au scrutin majoritaire, nouvelle répartition des sièges entre les *circonscriptions, redécoupage*), la loi sur la presse écrite, la loi sur l'audiovisuel, la loi sur la Nouvelle-Calédonie, et celles sur les contrôles et vérifications d'identité, la lutte contre la criminalité et la délinquance, l'application des peines, la répression du terrorisme et les expulsions d'étrangers.

Au total, une bonne dizaine de textes importants, susceptibles de mettre en cause des libertés fondamentales. Supposons qu'ils le fassent. Le risque existe que le Conseil n'ose pas prononcer une dizaine d'annulations en quelques semaines, alors que les mêmes textes, pré*sentés en quatre ou cinq ans*, auraient pu ne pas être acceptés tels quels. Il faudra donc beaucoup d'attention aux droits de l'homme de la part du gouvernement, ou beaucoup de courage aux juges constitutionnels, pour éviter que la conséquence mécanique de l'alternance accélérée soit un recul de l'Etat de droit.

2) **Conseil d'Etat : la mise en concurrence.** – Risque du recul d'un côté, certitude d'une avancée de l'autre. La proportionnelle de 1986 aura au moins eu ce mérite que le scrutin majoritaire doive être rétabli, et ses modalités soumises à un contrôle juridictionnel.

La jurisprudence Nouvelle-Calédonie d'août 1985 a confirmé que les conditions du scrutin majoritaire d'hier ne respectaient pas le *principe d'égalité du suffrage. La* répartition des sièges entre les différentes circonscriptions était trop inégale, insuffisamment proportionnelle à la population. Le nouveau scrutin majoritaire sera plus conforme au principe : « un homme, une voix ». Parce que le Conseil constitutionnel va contrôler la loi *d'habilitation. Parce* qu'une commission de magistrats donnera son avis sur le découpage. Parce que le Conseil d'Etat donnera son avis sur l'ordonnance organisant ledit découpage. Parce qu'il sera ensuite le juge de sa légalité.

Le Conseil d'Etat peut regretter de perdre, à ce propos, le monopole du contrôle. Il peut aussi se féliciter de recevoir le concours d'autres autorités : le Conseil constitutionnel lui donnant des règles auxquelles confronter les ordonnances, la commission de magistrats formulant un avis supplémentaire. En toute hypothèse, le Conseil d'Etat reste le juge de *l'ordonnance*.

Le risque est ici que ses arrêts soient rendus trop tard, le mal étant fait. Mais cette éventualité est ren*due peu plausible par la troisième* spécificité du contrôle de constitutionnalité en période d'alternance parlementaire, à savoir l'intervention dans ce domaine d'un troisième acteur, le président de la République.

3) **Président de la République : un rôle nouveau.** – *A quoi sert le* président ? La question mérite assurément d'être posée, en ce temps où, hors la politique extérieure et la défense, il semble avoir perdu tant de pouvoir. Le principal intéressé se définit comme un arbitre. Formule ambiguë, car le chef de l'Etat est à la fois plus et moins qu'un arbitre. Moins, puiqu'il peut distribuer des cartons jaunes, mais non exclure tel ou tel joueur, obliger un ministre à démissionner, ou révoquer le premier ministre. *Plus, puisqu'il peut* à tout moment arrêter la partie, et engager le match suivant.

Mais s'il est un domaine où le terme d'arbitre prend quelque consistance, c'est bien celui de la Constitution. Il n'est que de noter le caractère désormais juridique des *interventions présidentielles. Hier, il* déplorait les privatisations concernant le secteur public élargi par le général de Gaulle à la Libération – objection politique. Aujourd'hui, il met en garde sur les conditions d'évaluation de ces groupes, faute d'une référence qui n'existe que pour ceux d'après 1981 – objection constitutionnelle.

Et ici, comme sur le scrution majoritaire, l'avertissement ne se cantonnera pas aux mots. Ces réformes devant être mises en œuvre par ordonnances, elles viendront à la signature présidentielle. Sur les projets de loi d'habilitation, comme sur les lois ordinaires, le président ne *peut que regretter et espérer être* entendu, soit par le gouvernement, soit par le Conseil constitutionnel – par le premier craignant le second, par le second sanctionnant le premier s'il ne l'a pas craint. Mais sur les textes pris par ordonnances, le chef de l'Etat pourra dépasser son rôle de commentateur attristé.

Les contraintes de l'État de droit

Il ne fait aucun doute qu'il peut refuser de signer une ordonnance contredisant l'avis du Conseil d'Etat (l'on devrait plutôt se demander s'il lui est loisible de la signer malgré cette contrariété). Reste l'autre *hypothèse, celle où le Conseil d'Etat* – ou, pour la réforme électorale, la commission de magistrats – n'a rien trouvé à redire. Les publicistes sont ici partagés. Mais le Conseil d'Etat n'ayant donné qu'un avis, et non rendu un jugement, on peut admettre que le président soit d'un avis contraire ; ou, tout simplement, ait un doute sur la stricte constitutionnalité de la réforme.

Auquel cas, nul ne peut le contraindre à signer l'ordonnance en question. Il fera part de ses doutes, se targuant d'ailleurs d'avoir loyalement laissé le gouvernement gouverner en toutes autres matières. Son *refus de signer l'ordonnance renver*rait le découpage au Parlement : socialistes, communistes, lepénistes et nombre d'UDF y trouveraient-ils vraiment à redire ? En tout cas, pas les partisans de contrôles juridictionnels renforcés, puisqu'en dernier ressort le Parlement devrait voter un nouveau texte, soumis au Conseil constitutionnel. Quant à savoir si ce processus déclenchera une crise politique, c'est une autre histoire.

Pour s'en tenir aux gardiens de la Constitution, convenons que l'alternance parlementaire et la cohabitation qui s'ensuit présentent un tableau assez inédit : un Conseil constitutionnel dont le rôle est menacé parce qu'il est en première ligne ; un Conseil d'Etat doté d'une place étroite entre le juge constitu*tionnel, la commission indépendante* et le chef de l'Etat ; un président de la République devenu d'autant plus gardien de la Constitution qu'il n'est plus le premier décideur politique. Le gouvernement peut craindre que ces trois pouvoirs s'accordent pour limiter son action – et les vrais libéraux se féliciter qu'ils lui imposent les contraintes de l'Etat de droit.

(*) Professeur à l'université de Paris X-Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur de la revue *Pouvoirs*.

Couacs

(Suite de la première page.)

C'est dans ce climat que le gouvernement a imposé, outre divers cadeaux aux investisseurs potentiels, le retour au scrutin d'arrondissement et décidé tout à la fois de privatiser TF 1 et de dénoncer les concessions de la « 5 » et de la « 6 ». Il ne pouvait ignorer que, ce faisant, il allait faire crier : dans un cas, il touchait au sort de dizaines de députés de tous les bords. Dans l'autre, il prenait une décision qui n'a de précédent, à notre connaissance, dans aucun autre pays. On ne saurait cependant mettre en parallèle les deux mesures.

Un maximum d'objections

La réforme électorale n'est certainement pas la dernière : en l'espèce, elle a surtout valeur de dissuasion. Compte tenu de la faiblesse de la majorité parlementaire actuelle, elle vise essentiellement à empêcher le chef de l'Etat de profiter par exemple d'une mauvaise conjoncture économique pour provoquer une dissolution antici*pée de l'Assemblée nationale,* autrement dit de le priver d'un moyen de pression sur le gouvernement. Voilà pour Jacques Chirac une épée de Damoclès de moins au-dessus de sa tête.

Le cas de TF 1 est tout autre : il s'agit d'une réforme en profondeur qui aboutit à vendre un bien public, investi d'une mission de service public. L'opération trouve sa justification dans le coût énorme des programmes qui ne *permet certainement* plus à l'Etat d'assurer le financement de trois chaînes publiques : ce qui explique que nulle part ailleurs il n'y en ait autant. Mais elle était vouée, dès le départ, à soulever un maximum d'objections : de la part de la gauche et de l'ensemble des collaborateurs de la chaîne privatisée, qui se demandent légitimement à qui elle sera cédée, mais aussi de la part des associés de Jacques Chirac dans la *majorité, et pour commencer* de Valéry Giscard d'Estaing, qui avait rappelé, il y a peu, que la plate-forme commune de la droite prévoyait la privatisation non pas d'*une* mais de *deux* chaînes. Or il est manifeste que l'on ne touchera pas à FR 3 dans les deux ans qui viennent.

La sagesse, dans ces conditions, consisterait à dire très clairement ce que l'on attend, demain, de la télévision. Pour le *moment, il faut bien admettre* que les déclarations officielles sont trop contradictoires pour que l'opinion puisse s'en faire *une idée bien nette.* Pour François Léotard, il faut, tout simplement, que l'Etat *« se dégage des médias »*. Très bien ! Mais alors pourquoi Jean-Claude Gaudin a-t-il parlé, le 15 mai, à propos de l'A 2, de *« chaîne officielle » ?* Pourquoi Jacques Toubon a-t-il dit, à « L'heure de vérité », *qu'elle devait être « contrôlée par le gouvernement » ?* Et surtout pourquoi le même Léotard, après avoir accusé tranquille*ment* les rédacteurs de FR 3 Corse de *« collusion avec les puissances étrangères »*, reprend-il à son compte les attaques du premier ministre contre les commentaires *« déformateurs et trop systématiquement excessifs »* de certains journalistes de la TV ? Ou bien l'Etat *« se dégage »* des médias, ou bien il *« s'engage »*. Il faut savoir.

Il est vrai que, comme l'a très bien dit Pierre-Luc Séguillon, rappelant ce qui s'était passé il y a cinq ans, *« tout nouveau gouvernement a le sentiment que sa politique est mal expliquée à l'opinion par les médias »*. La faute à qui... En réalité, la question qui se pose à l'heure actuelle, et qui est vitale pour l'avenir de la démocratie, c'est de savoir si l'on s'oriente, à la TV, vers plus ou moins de liberté. Les propos officiels cités plus haut autorisent malheureusement, concernant le secteur public, quelques doutes. Quant à *celui qui va être privatisé, il* faudrait que les repreneurs fussent vraiment bien idéalistes pour laisser les adversaires de leurs thèses et de leurs intérêts s'exprimer à longueur de semaine sur les antennes : il n'est que de voir, pour s'en convaincre, ce qui vient d'arriver, à Europe 1, après son rachat par Hachette, à Jean-François Kahn.

Jusqu'où le libéralisme ?

Si l'on en croit notre excellente consœur québécoise Denise Bombardier, experte en la matière, il n'est pas de pays au monde où la TV joue un rôle aussi important qu'en France. Il faudrait donc être bien naïf pour s'imaginer que le pouvoir, de droite ou de gauche, politique ou financier, pourrait un jour se désintéresser tout à fait de ce qui *se dit à l'antenne.* Mais on voudrait pouvoir être sûr que le « libéralisme » dont ne cessent de se réclamer nos actuels dirigeants vaut également pour le vaste domaine de la liberté de la presse. Savent-ils que Tocqueville, leur maître à penser, disait que *« le mal que les journaux produisent est bien moindre que celui qu'ils guérissent » ?* Les belles paroles qu'on nous administre, le refus proclamé de la *chasse aux sorcières ne* garantissent pas que quelques satisfactions ne seront pas données au clan des coupeurs de têtes.

Quiconque exerce une autorité est voué à se sentir agacé par celui qui, à tort ou à raison, la conteste. Mais lorsque l'on se laisse aller à l'agacement, même s'il ne s'agit que de journalistes – ou d'ambassadeurs, il est rare qu'on ne finisse pas par le regretter. Jacques Chirac le sait mieux que personne, puisque c'est là son point faible, que ses adversaires cherchent naturellement à exploiter. Comment ne *comprendrait-il pas que le* moment est venu pour lui de calmer le jeu, et de rassurer ceux qui, parce qu'ils le connaissent, ne doutent pas de *ses* intentions profondes ?

Charles Pasqua a commencé à s'engager sur cette voie en célébrant les vertus de la cohabitation. Ce n'est pourtant pas précisément sa spécialité, et le débat sur la réforme électorale avait été pour lui l'occasion d'un couac de belle taille. Mais seul le chef du gouvernement lui-même peut dissiper la confusion et le trouble qui s'emparent, peu à peu, de *tous les esprits.*

ANDRÉ FONTAINE.

LA SITUATION EN GUADELOUPE

L'UPLG juge le nouveau gouvernement « ultracolonialiste »

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – Dans une « déclaration de politique générale » – la première depuis le 16 mars. – l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), principale formation indépendantiste de l'archipel, s'en prend vivement au nouveau gouvernement, dont la politique *« pourrait se définir comme une politique ultracolonialiste »*, affirme-t-elle.

En ce mardi 27 mai, jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1848, l'UPLG appelle à un grand rassemblement aux Abymes, le fief du député socialiste, M. Frédéric Jalton, en souvenir de l'anniversaire du rétablissement de l'esclavage par Napoléon en 1802, des massacres qui s'ensuivirent et des émeutes de mai 1967. Voilà en effet dix-neuf ans qu'au coursde ces violences quatre-vingts Guadeloupéens sont morts et que les principaux dirigeants du GONG ont été arrêtés ou emprisonnés. Parmi ces dernières figurait le docteur Claude Makouke, chef actuel de l'UPLG.

« Les déclarations de Jacques Chirac et de Bernard Pons, dit l'UPLG, *indiquent sans ambiguïté la volonté du gouvernement français de réprimer les mouvements indépendantistes des dernières colonies françaises. Ils ont placé la Kanaky et la Guadeloupe en tête de leurs priorités. »*

La formation indépendantiste énumère ensuite les différents conflits sociaux intervenus dans l'île depuis le 16 mars et qui ont donné lieu à des interventions des forces de l'ordre plus rapides qu'à l'accoutumée.

Sur le plan économique, l'UPLG dénonce les mesures annoncées par le gouvernement, qui provoqueront, selon elle, *« une augmentation importante de l'inflation »* et *« des licenciements en série dans de nombreux secteurs, notamment l'hôtellerie »* (principale ressource économique). *« Cette politique ultracolonialiste, si elle devait être mise en application, annonce des jours sombres et douloureux pour notre pays »*, affirme l'organisation de M. Makouke. *« Le gouvernement français va au-devant de graves déconvenues (...). La répression n'a jamais réussi à étouffer la flamme de la liberté et de l'indépendance ; elle ne peut au contraire que pousser le peuple à se soulever davantage et à étendre ses moyens de lutte et provoquer des flambées de violence. »*

Fustigeant les élus locaux, qu'ils soient de gauche ou de droite, l'UPLG appelle *« le peuple guadeloupéen »* à la mobilisation, au rassemblement et à l'action pour *« construire une Guadeloupe libre et souveraine »*.

Interrogé sur les menaces qui pèsent, selon le mouvement indépendantiste, sur les radios locales de l'UPLG et du MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) – respectivement Radyo Tambou et Radyo Unité, – M. Makouke a déclaré, d'autre part : *« Nous pensons que notre radio a une large audience dans notre peuple, qu'elle joue un rôle essentiel dans l'information et dans la formation de notre peuple. Par conséquent, nous ne pourrons admettre que des forces réactionnaires viennent l'attaquer et l'éliminent de la scène. Nous riposterions, avec notre peuple, contre une telle action sur le terrain. »*

Le ministre de la coopération porte plainte dans l'affaire de Carrefour du développement

Une troisième *plainte a été* enregistrée lundi 26 mai, dans l'affaire des anomalies relevées dans la comptabilité de Carrefour du développement, association dépendant du ministère de la coopération et dont le trésorier était M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Christian Nucci. La plainte, qui émane de *l'actuel ministre de la coopération,* M. Michel Aurillac, expose *« un certain nombre de faits »* correspondant à un important détournement de fonds, selon l'avocat du ministère.

Déjà saisi d'une plainte pour *« abus de confiance, faux et usage de faux »* par la présidente de Carrefour du développement, Mme Michèle Bretin-Naquet, le parquet a ajouté une qualification à l'information ouverte le 14 mai. Ce « supplétif », *délivré lundi au magistrat-*instructeur, M. Jean-Pierre Michau, porte sur une *« soustraction par dépositaire public »*.

L'Etat est donc désormais présent dans les deux informations ouvertes par le parquet. Il s'était déjà constitué partie civile dans l'information concernant le vol de documents comptables au siège parisien de l'association dans la nuit du 22 au 23 avril (*le Monde* du 2 mai).

M. Michel Aurillac a décidé de porter plainte après avoir eu connaissance de *« faits nouveaux »* concernant ces *anomalies qui portent* sur plus de 10 millions de francs, a-t-on indiqué au ministère de la coopération. Il a informé le président de la République, M. François Mitterrand, de ses intentions lors d'un entretien le 21 mai à l'Elysée, au terme du conseil des ministres, a-t-on ajouté. *Selon le cabinet de M. Aurillac,* le chef de l'Etat aurait « encouragé » le ministre à tenter de faire la lumière sur ces anomalies, comme il l'avait déjà fait au début de l'affaire (*le Monde* du 30 avril).

Mme Bretin-Naquet, une universitaire proche de M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, doit être entendue cette semaine, selon son avocat. Elle affirme que sa signature a été contrefaite sur un certain nombre de documents par lesquels le ministère commandait des services à l'association, notamment pour l'organisation du sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi) fin 1984.

En attendant, le ministère de la coopération ne souhaite pas reconduire les subventions à la revue publiée parallèlement *aux activités* de l'association, *Actuel Développement*, dont les journalistes sont étrangers à toute l'affaire. La parution de ce magazine d'information sur le tiers-monde est donc suspendue.

M. GAUDIN : que M. Mitterrand fasse attention

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, le lundi 26 mai, à Marseille :

« M. Mitterrand devrait faire très attention : la cohabitation, c'est le contraire des westerns, c'est le premier qui dégaine qui perd. Le président de la République donne, en ce moment, l'impression de mettre des dossiers de côté pour essayer, le moment venu, de prendre peut-être l'opinion publique à témoin. Incontestablement, M. Mitterrand ne peut pas être d'accord avec la politique que nous menons. Alors, simplement, je crois que les Françaises et les Français, eux, apprécient assez cette coexistence parce qu'ils pensent que ça rassure et qu'il y a un équilibre. »

M. JOXE : la majorité et le gouvernement sont divisés

M. Pierre Joxe estime que *« la majorité est deux fois fragile, d'abord parce qu'elle est étroite, ensuite parce qu'elle est divisée »*. M. Joxe a expliqué, lundi 26 mai à France-Inter, que le gouvernement aussi *« est divisé »*. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale considère que les embarras de la cohabitation-coexistence ne viennent pas du président de la République, mais plutôt du premier ministre. Il remarque *« des éléments de trouble »* notamment en matière de politique extérieure. Pour leur part, les députés socialistes ne sont pas dans la *« cohabitation »*, mais dans la *« confrontation »*.

L'ancien ministre de l'intérieur souligne l'*« inexpérience »* de ses successeurs, MM. Pasqua et Pandraud. *« Dire : on va créer un système de cartes d'identité infalsifiables, alors que c'est impossible, c'est une tromperie. Dire : on va mettre en place un système moderne d'analyse des empreintes digitales, alors que c'est déjà en cours, c'est une tromperie. Dire : on relance les fiches d'hôtel, alors que c'est déjà en cours, c'est une tromperie »*, a-t-il déclaré.

COMMUNICATION

Trois rapports de la Cour des comptes

TF 1 : une dégradation continue

La Cour des comptes a lancé ses filets en juin 1985 sur TF 1, FR 3 et la SFP. Elle a passé au crible les exercices de ces trois sociétés entre 1981 et 1984.

Sur TF 1, la Cour précise dans son rapport que la dégradation financière de la société, particulièrement accusée depuis 1984, n'est que *« la reprise d'une dégradation déjà constatée de 1978 à 1980 et provisoirement interrompue en 1981 »*.

Toutefois, la Cour s'étonne : de ces créances que TF 1 maintient *« fictivement »* dans son bilan sur ses filiales, comme TF 1 Films productions ou, sur TFO 1, alors que les modalités des remboursements dus par ces filiales ne sont pas déterminées ; de ces « factures douteuses » émises sur des sociétés de production (françaises et étrangères), alors que les émissions n'ont été qu'en partie livrées ou même ont été contestées ; de ces « avances au personnel » (dont 0,2 million de francs au comité d'entreprise) qui ne font pas l'objet de conventions claires de remboursement ; de la hausse de certaines charges, comme les affranchissements et les télécommunications qui croissent de 64,9 % entre 1981 et 1984, ou comme les frais de réception et de représentation qui augmentent de 66,5 %. *« La gestion budgétaire n'a pas été mise en œuvre et utilisée au cours des derniers exercices avec la rigueur souhaitable »*, explique la Cour des comptes.

La Cour met aussi en cause l'augmentation des effectifs de TF1 (plus de 20 % d'augmentation de 1981 à 1982) qui profite surtout aux cadres et aux cadres de direction. Selon le rapport, cette hausse n'est pas justifiée *« par l'évolution de l'activité de l'entreprise mesurée par son horaire de diffusion »*. La Cour des comptes, enfin, critique le fait que certains journalistes assument des fonctions étrangères à l'information, parfois extérieures à la société, *« dont on peut parfois se demander si elles correspondent à un emploi réel à plein temps »*.

En outre, elle met en cause la non-concurrence de la production et le coût de la Société française de production : ainsi, la part de la SFP est passée à 71,5 % en 1983 contre 68,8 % en 1981 pour la production d'émissions et de films, mais ses coûts sont largement supérieurs aux sociétés privées : le prix par jour de production est de 52 200 F pour Channel 80, de 90 000 F pour la SFP, pour un jour de tournage de « Croque-vacances » en 1984, soit un écart de 42 % en faveur de l'entreprise privée. Même chose pour des émissions comme « Temps X », « Vitaboum » ou « Direct vitamines ». Le personnel de la SFP est aussi plus onéreux (1915 F pour une journée pour un chef monteur, contre 1252 à 1408 F dans le privé...). Enfin, la Cour des comptes note que l'importance des émissions de fiction de TF1 a baissé entre 1981 et 1984 (de 125,5 heures à 64 heures), alors que le coût horaire, lui, est passé de 1,32 à 2,96 millions de francs.

FR 3 : baisse de la création

Des voitures à radio-téléphone des cadres de la chaîne jusqu'aux notes de taxi de la cuisinière du président, aucun détail de la comptabilité de FR 3 n'a échappé à la vigilance des rapporteurs. Ils s'étonnent des augmentations conséquentes (de 17 % à 36 %) accordées aux hauts salaires de la chaîne entre 1983 et 1984. Ils mettent en lumière le sous-emploi des personnels permanents et le recours de plus en plus fréquent à des occasionnels et aux heures supplémentaires (300 heures supplémentaires payées en un an à un chauffeur). Ils s'interrogent sur les dépassements systématiques, à Paris comme dans les stations régionales, des budgets de production. Ainsi le « Portrait de François Mitterrand » par Anne Gaillard, prévu pour 1,2 million de francs, en coûte, à l'arrivée, 3,7 millions, dont 7 000 F de notes de taxi et 32 000 F de notes de restaurant.

Plus généralement, la Cour des comptes s'inquiète de la baisse de la création télévisuelle de fiction : plus de 95 heures en 1982, 60 heures seulement en 1984. Les documentaires ne sont pas mieux lotis : 86 heures en 1982, 51 heures en 1984. De plus, c'est la part de production interne à la chaîne qui diminue le plus fortement, phénomène paradoxal quand on sait que FR 3 possède la plus grosse capacité de production des trois chaînes nationales.

FR 3 n'est pas plus heureuse dans la coproduction de cinéma, puisqu'elle se trouve associée au désastre financier de *Liberté, égalité, choucroute*. Le rapport note que le responsable des coproductions quitte curieusement la chaîne après la décision de financer le film pour aller travailler chez Producteurs associés, le producteur du long métrage. Après l'échec commercial du film, il reprend ses fonctions à FR 3 et continue à travailler en coproduction avec Producteurs associés, allant jusqu'à lui consacrer 27 % du budget cinéma de la chaîne en 1984.

La Cour des comptes met néanmoins au crédit de FR 3 une présentation plus claire de son budget et, surtout, une certaine amélioration de la productivité liée à la formation des personnels aux nouvelles caméras Betacam.

SFP : détournement de fonds

Des contrôles inexistants, des dépenses réglées sans justificatif, des détournements de fonds : la gestion de la Société française de production (SFP) ne serait pas belle à examiner, selon *le Point* du 26 mai, qui fait état d'un rapport confidentiel de la Cour des comptes. L'hebdomadaire rapporte ainsi que l'opportunité de certaines dépenses – comme ces 20 000 F de contraventions réglés en 1983 pour la seule voiture de Jacques Martin par la régie de l'émission « Dimanche-Martin » – a de quoi être mise en doute. De même que l'augmentation des heures supplémentaires (plus 88,7 % entre 1981 et 1984). Plus gravessont les détournements de fonds, entre octobre 1980 et mai 1982, opérés par un administrateur indélicat, Gérard Gonet, puis par un des responsables « production films » entre 1979 et 1982, M. Désiré Defrère (*le Monde* daté 15-16 décembre 1985).

Interrogé, M. Bertrand Labrusse, son président, précise que la production de la SFP a augmenté de 14,8 % entre 1981 et 1986, alors que les effectifs baissaient de 1 % : plutôt que de recruter à l'extérieur, la SFP a décidé de recourir aux heures supplémentaires. Il note, en outre, que la SFP est passée du déficit à une situation déficitaire. Enfin, M. Labrusse précise qu'il a porté plainte lui-même contre les détournements évoqués dans le rapport cité par *le Point*. M. Labrusse estime d'ailleurs que *« la SFP est un modèle de gestion dont peu d'entreprises privées pourraient se prévaloir »*.

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN

Téléspectateurs et professionnels le 7 juin à la République

Annoncée par l'Intersyndicale (CFDT, SNJ, CGT) des personnels permanents et intermittents de la radio-télévision, à l'issue de la marche du 21 mai organisée contre la privatisation de TF 1, la manifestation du samedi 7 juin se déroulera, à Paris, sous forme de rassemblement-spectacle. Cette fête, ont annoncé les syndicats, lundi 26 mai, aura lieu à partir de 18 heures, place de la République. Elle associe, cette fois-ci, le public à la campagne que mènent les professionnels de la radio-télévision et du spectacle contre *« la démolition du service public de l'audiovisuel »*.

La polémique sur les journalistes de l'audiovisuel divise la Haute Autorité

La Haute Autorité, par six voix contre trois, a réagi avec vigueur, lundi soir 26 mai, à ce qu'elle considère comme *« une campagne mettant en cause l'impartialité de l'information du service public... et portant atteinte à l'honneur de l'institution »*. Une résolution ferme qui condamne les déclarations récentes de plusieurs membres de la nouvelle majorité, notamment celles de MM. Jacques Chirac et François Léotard.

Une résolution appelée de leurs vœux vendredi par les trois PDG des chaînes, auxquels s'est joint lundi M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France, qui, au micro de France-Inter, a dénoncé à son tour *« les hommes politiques qui ont tendance à penser, comme il y a vingt ans, qu'il est bénéfique pour leur cause d'intervenir plus ou moins directement dans le contenu de nos journaux »*.

Il y avait déjà eu quelques fausses notes dans la symphonie. Quelques couacs retentissants provoqués par la déclaration intempestive, l'abstention, la bouderie d'un des neuf membres, en proie à la mauvaise humeur ou au vague à l'âme. Pourtant, sans nier les débats en son sein, la Haute Autorité avait toujours exprimé un souci de cohésion dans son discours et de solidarité entre les personnalités la composant, Mme Michèle Cotta, sa présidente, servant à la fois de lien et de pivot. L'élection du 16 mars a eu raison de cette apparente unité. En condamnant hâtivement et systématiquement l'institution, la nouvelle majorité politique la déstabilisait, elle qui, depuis bientôt quatre ans, expérimentait la « cohabitation ». Vouée à disparaître dès la publication d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel, la Haute Autorité eut de plus en plus de mal à taire ses divisions et à colmater ses brèches.

Le sujet grave de l'indépendance des rédactions du service public et les deux communiqués quasi contradictoires publiés successivement dans la journée de lundi semblent marquer un point de non-retour dans les relations entre une minorité inconditionnelle du nouveau gouvernement et une majorité soucieuse, malgré l'époque, de rester fidèle à sa vocation.

A l'origine de l'affaire, les propos de M. Jacques Chirac à Autun dénonçant, notamment, les commentaires *« déformateurs »* et *« trop systématiquement excessifs »* des journalistes du service public. Des propos musclés qui rappellent quelques vieux démons et suscitent la réaction immédiate de la Haute Autorité, laquelle, par la voix de sa présidente, s'étonne de n'avoir été saisie d'aucune plainte et déclare n'avoir noté aucun *« dérapage »* dans l'information.

Cette réponse scandalise M. Gabriel de Broglie, absent de Paris le week-end, qui, rentré lundi matin, incite MM. Jean Autin et Raymond Castans (nommés comme lui par le président du Sénat) à rédiger avec lui à un communiqué. Rappelant l'obligation pour le service public de respecter *« l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information »*, principe qui sont, *« comme l'a souligné le premier ministre, la raison d'être du service public »*, les trois hommes y recommandent *« l'observation scrupuleuse »* de ces principes... *« dans les circonstances actuelles »*.

Envoyé en fin de matinée à l'agence France-Presse, le communiqué stupéfie les autres membres. Une assemblée plénière se saisit de la question, travaillant à son tour sur un texte et diffusant après plus de quatre heures de discussion une résolution très ferme, adoptéepar les six autres. *« La Haute Autorité constate avec inquiétude que se développe une campagne mettant en cause l'impartialité de l'information du service public, celle des journalistes qui l'assurent, et portant atteinte à l'honneur de l'institution. Elle regrette que cette campagne trouve un écho jusque dans les plus hautes sphères du gouvernement. (...)*

» La Haute Autorité est toujours en exercice. Elle est toujours chargée de veiller à l'honnêteté, au pluralisme, à l'équilibre de l'information ; elle est toujours garante de l'indépendance du service public vis-à-vis de toute pression, d'où qu'elle vienne.

» Elle affirme qu'elle jouera ce rôle tant que la loi qui l'a créée ne sera pas abrogée. C'est ce que lui a demandé le gouvernement dans le cadre de la continuité des institutions républicaines. Il y a pour le moins contradiction à ce que le gouvernement lui-même ne se conforme pas à cette attitude. »

Un langage qui sera sans doute apprécié des rédactions et du personnel de l'audiovisuel. Une attitude qui démontre aussi, s'il en était besoin, la nécessité d'un arbitre et d'une institution-tampon entre le pouvoir et les chaînes publiques. Mais la division – aujourd'hui consommée – de la Haute Autorité pourrait bien enlever au message beaucoup de son poids.

ANNICK COJEAN.

Les épines de l'audiovisuel

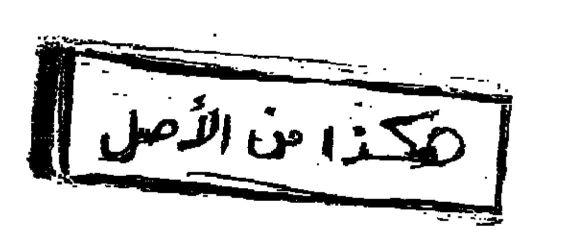
(Suite de la première page.)

Certes, c'est à la Commission nationale communication et libertés que revient le redoutable privilège de départager les projets. Mais le gouvernement échappera-t-il pour autant au ressentiment d'un candidat écarté, surtout s'il s'agit de M. Robert Hersant ? Le président-directeur général de la Socpresse n'est pas le seul à faire pression sur le gouvernement par l'entremise, peu discrète, de sa presse. Les impressionnants « tours de table » financiers qui se constituent autour des principaux candidats ne sont pas d'un poids politique négligeable pour une majorité qui a besoin de la confiance des banques et des entreprises.

Pour amortir le choc politique de la sélection des candidats, le ministère de la culture et de la communication a imaginé dans son projet de loi le dispositif complexe mais spectaculaire de la vente aux enchère. Les Français pourront donc assister dans la plus grande transparence à la vente du patrimoine public et juger les repreneurs au moins sur leur capacité financière...

Mais, au ministère de l'économie, M. Edouard Balladur semble d'un tout autre avis. Son schéma de privatisation de TF 1 ne prévoit pas de vente aux enchères mais l'ouverture à un capitalisme populaire : 5 % à 10 % vendus au personnel de la chaîne, 45 % environ au public, le reste pour le consortium d'opérateurs. Une autre façon d'associer les Français à la privatisation. Une autre façon aussi de nourrir ou d'envenimer le débat entre les chiraquiens et les libéraux.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



culture

OPÉRA

Géant



Luciano Pavarotti

« Gracias, thank you, danke schön, gracie »... C'est un réflexe. Luciano Pavarotti agit en toutes circonstances comme s'il avait l'Europe à ses pieds. Il fêtait, lundi soir, à l'Hôtel Crillon, ses vingt-cinq ans de métier. Rodolfo il fut dans *la Bohème* en 1961 à Regio-Emilia. Rodolfo il est jusqu'au 3 juin au palais Garnier. La mise en scène de Menotti a été réajustée à la mesure de ses pas comptés. Mimi (Fiamma Izzo d'Amico, future Traviata à Bologne) a bien du mal à ne pas se laisser écraser. Thomas Fulton sort de la fosse pour se faire huer. Pourtant, si le nouveau Caruso veille à se ménager (en chantant son rôle un demi-ton au-dessous de ce que Puccini a écrit), il tire encore des larmes dans son rôle préféré.

Mille personnes lui ont demandé, début mai, de signer ses disques aux magasins du Printemps : Jean d'Ormesson n'en avait réuni que cent cinquante. La Chine, en juin, va l'accueillir, le chouchouter, pas le découvrir : le livre de ses Mémoires, même pas sorti chez nous, fait déjà, là-bas, un tabac. Il y donnera trois *Bohème*, avec l'Opéra de Gênes, un concert avec orchestre, un récital avec piano, et le réalisateur Dewitt Sage ramènera, après vingt jours de tournage, le film de sa longue marche. Pavarotti dit qu'il se sent bien dans la peau de Marco Polo, et que sa voix va sûrement étonner les petits enfants de Mao.

Bientôt, il saura dire merci en chinois.

A. R.

THÉÂTRE

« Le Terrain Bouchaballe », de Max Jacob

Une empoignade à la mairie

Jacques Rosmer a eu la bonne idée de monter une pièce inconnue de Max Jacob. En revanche, son parti-pris de mise en scène risque de décontenancer pas mal de spectateurs.

« Adam et Eve sont nés à Quimper », nous dit, d'un ton sans réplique, Max Jacob, dans le poème intitulé *Exposition coloniale*. Imaginons-le un peu déboussolé à la vue de Polynésiens broyant au pilon leur manioc sous les marronniers du bois de Vincennes. Peut-être apprit-il aussi que ces *« figurants d'outre-mer »* étaient logés et nourris, à Paris, dans des conditions affreuses. Alors, par peur du vertige, il se raccrocha à du solide, à une évidence de l'état-civil : Adam et Eve sont forcément nés à Quimper puisque Max Jacob y est né et qu'il descend en droite ligne de ce gentil jeune ménage, fervent catholique qu'il est.

Devenu grand et parisien, Max Jacob retourna un jour en Bretagne. Il décrit le panorama : *« Ce bateau si petit pour la mer, le phare l'observe de son œil de vieillard aveugle et plein de larmes. La sirène des usines de conserves jette son cri d'alarme. »* Pourtant, il ne la reconnaît pas, sa ville natale, il trouve que *« tout est laid »*, il reste *« de marbre »*, il appelle son poème « Mille regrets ! ».

C'est tout de même à Quimper que Max Jacob a situé l'action de sa comédie, *le Terrain Bouchaballe*. Il appelle ce lieu Guichin, mais c'est Quimper.

Un certain Bouchaballe, *« marchand de liège et de produits chimiques »*, a légué à la municipalité un terrain. Max Jacob nous fait assister aux séances du conseil municipal. Simonnot, tapissier et géologue, penche pour une exploitation minière de ce terrain, qui, selon lui, contient de la houille. Pancrace, *« architecte dépourvu de sens moral »*, ainsi que les élus de la gauche, veulent construire, sur le terrain Bouchaballe, un asile pour vieillards. Enfin, tous s'opposent au maire, Thomas Lecourbe, qui veut, lui, implanter là un théâtre. Le conseil municipal unanime soupçonne Lecourbe de choisir le théâtre parce qu'à Vichy, au cours d'une cure, il aurait été polisson avec une actrice de Paris.

L'un des mérites de cette pièce de Max Jacob, *le Terrain Bouchaballe*, est d'être une pièce politique qui met en scène des élus. Ce qui est très rare en France. A part la Constituante ou la Convention des années révolutionnaires, le « théâtre d'assemblée » est absent de nos scènes, alors qu'à présent les séances de la Chambre, retransmises en direct par la télévision, intéressent beaucoup le public.

Flaubert a fait une pièce sur les députés, *le Candidat*, mais cela se passe pendant la campagne électorale, pas à la Chambre. Robert de Flers, lui, situe à la Chambre des moments de sa comédie *les Nouveaux Messieurs*, dont Feyder a tiré un excellent film. C'est l'exception.

Il semble qu'en 1924 (Max Jacob avait quarante-huit ans) une petite troupe locale, peut-être des amateurs, de Saint-Lô ou de Coutances ait demandé à notre poète breton une pièce. Il adapta au théâtre son roman *le Terrain Bouchaballe*, et envoya cela aux jeunes comédiens. Nous ne savons rien de la représentation. Le texte de la pièce n'a été retrouvé qu'en 1964.

Jacques Rosner a eu la bonne idée de monter, pour la première fois si l'on excepte cette lointaine et incertaine création, *le Terrain Bouchaballe*. Puisque c'est une assez grosse farce, Rosner a fait réaliser un décor et des costumes plutôt guignolesques, une imagerie très colorée, au style naïf. La mise en scène est du même ton.

Pour l'unité de ton du spectacle, Rosner fait jouer les comédiens avec des voix particulières, décalées, artificielles, des voix de fausset, un peu comme les clowns ou Guignol. C'est un parti-pris, qui risque de défriser pas mal de spectateurs. Une pièce entière prononcée d'une voix fausse, cela lasse, à la longue, cela suscite de l'agacement. Et pourtant, Maurice Chevit (le maire, Lecourbe) se démène comme dix beaux diables pour entraîner, sur ce ton faux, la farandole.

Puissent les spectateurs saisir cette occasion de relire, en livres de poche chez Gallimard, les recueils merveilleux et drôles de Max Jacob, *le Cabinet noir*, *le Laboratoire central*, etc.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30.

MUSIQUE

Dufourt, Boulez, Grisey, Messiaen

Une apothéose contemporaine

Une création, des « Improvisations », des « Modulations »... La musique d'aujourd'hui en état de grâce.

Superbe concert, lundi soir, de l'Ensemble Intercontemporain, auréolé de gloire par sa récente tournée aux Etats-Unis (avec *Répons*), et qui avait de plus rodé son programme ces jours-ci à la Scala de Milan, au Teatro Olimpico de Rome et au Festival de Bath ! Au Théâtre de la Ville, c'était l'atmosphère du Domaine Musical les grands soirs, une rare apothéose de la musique d'aujourd'hui.

La création de *l'Heure des traces* de Hugues Dufourt (une semaine après Milan) nous révélait une œuvre lumineuse, purement orchestrale, où les sons des instruments en lignes continues se superposent, constituent des mélanges subtils et harmonieux en touches légères. Comme une épiphanie de couleurs qui déboucheraient une à une, lentement, à l'horizon, selon un procédé bien connu en musique électroacoustique, mais avec une fraîcheur et une personnalité sonores dont l'électronique et l'ordinateur sont jusqu'ici incapables. Vers le milieu, quelques accents plus vifs, des cordes en trémolos, des broderies de marimba, des petits éclats de claviers animent un peu cette trame qui devient effervescente et disparaît aussi discrètement qu'elle est entrée.

Des *Improvisations sur Mallarmé*, de Pierre Boulez, que dire, sinon le caractère naturel, irréfutable, d'une œuvre entièrement intégrée à la « tradition » par une interprétation qui ne laisse plus l'ombre d'une opacité. Lumière absolue sur le mystère d'une création miraculeuse en son temps : comment, au-delà de l'influence weberienne, le compositeur de trente-deux ans a-t-il pu transmuer Mallarmé en une *constellation musicale qui déborde* le poète de toutes parts, accrocher autour de la voix et des intruments un fabuleux silence ? Avec Phyllis Bryn-Julson, miroir magique reflétant ces longues ondulations extatiques au milieu des déflagrations brèves ordonnées par Boulez avec l'infaillibilité du créateur, on ne perdait pas, selon le vœu de Rilke, *« le plus léger des sons »*.

Modulations pour trente-trois instruments de Gérard Grisey est un des classiques de l'Ensemble Intercontemporain, partition qui est une sorte de grande « respiration », où inhalations et expirations se resserrent, s'allongent, passent à travers de magnifiques combinaisons orchestrales, deviennent comme une contemplation cosmique, avec de majestueux cantus firmus, des moments de sourde attente, des scintillements de sonorités phosphorescentes, et bien d'autres choses qui comblent l'imagination autant que l'oreille.

Des *Oiseaux exotiques* pour piano et orchestre de Messiaen, il suffira de signaler que jamais nous ne les avons entendu jouer avec autant de délicatesse et de poésie, une aussi belle frappe, que par Pierre-Laurent Aimard, le côté bec et ongles certes, mais aussi la souplesse, voire la fragilité, de ces volatiles terribles, au milieu de l'éclatant décor surchauffé par Boulez.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert retransmis en direct par France-Musique. *Modulations* de Grisey a été enregistré par les mêmes interprètes avec des œuvres de Dufourt et Harvey (Erato, STU 71.544).

EXPOSITIONS

A l'Institut Courtauld de Londres

« La face cachée de Manet »

L'Institut Courtauld est, à Londres, le centre des historiens de l'art. C'est aussi une galerie prestigieuse. Des chefs-d'œuvre de Manet y sont soumis à une série d'analyses techniques.

Il existe quelques textes de Mallarmé publiés dans des revues britanniques, dont l'original en français n'a pas été retrouvé. L'un des plus intéressants concerne Manet ; il a paru en septembre 1876 dans *Art Monthly Review* de Londres. On y trouve des propos du peintre rapportés par son ami : devant un tableau à faire, il faut plonger, comme celui qui se jette à l'eau pour apprendre à nager... ; devant chaque œuvre, il faut se sentir neuf, libre, oubliant tout... Ces remarquables notations ont servi de guide à une belle exposition, que seule la galerie de l'Institut Courtauld pouvait concevoir et réaliser.

L'Institut Courtauld n'est pas seulement le centre de formation des historiens de l'art qui manque à la France, il dispose d'une photothèque exceptionnelle ; il possède une galerie d'art célèbre, où l'on voit, à côté des plus beaux Cézanne et Seurat, *le Bar des Folies-Bergère*, de Manet (1882). Tableau fascinant dont la virtuosité éblouissante résiste à l'analyse. On a voulu soumettre ce chef-d'œuvre à un double examen technique : les radiographies qui révèlent les « dessous », le dossier des dessins et études préparatoires, qui aident à en reconstituer la genèse, la réalisation avec ses accidents, le processus de la « création » comme on aime le dire aujourd'hui. Le résultat est impressionnant. C'est le film de l'homme « qui se jette à l'eau ».

Autour de ce premier ensemble, Juliet Wilson Bareau, chargée de l'exposition, a groupé des esquisses, comme celle de *la Nymphe surprise* (vers 1860, Oslo) un peu à la manière de Titien, des scènes de café, dont *la Serveuse de bocks* (vers 1807, musée d'Orsay) dont la vivacité pouvait plaire à Degas, et *l'Exécution de Maximilien* (troisième version, 1867 et suivantes, Mannheim) une sorte de Goya actualisé. L'exploration technique, critique, a été conduite pour ces ouvrages avec la même rigueur efficace. Bref, une réussite.

Le titre donné à cette manifestation : « La face cachée de Manet », est loin d'être injustifié. Un essai critique de J. House, accompagne le catalogue et les analyses, qui ont obtenu l'hospitalité du *Burlington Magazine* d'avril 1986. La Préface de Neil Mc Gregor en explique les raisons. Comme ses lecteurs le savent, l'Institut Courtauld souhaite trouver son siège définitif dans le superbe édifice de Somerset House, en plein centre de Londres. Les fonds gouvernementaux n'étant pas suffisants pour permettre cette installation, toutes sortes d'initiatives tendent à intéresser le public... et ses dons. Cette action mérite l'attention de tous les publics.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *The Hidden Face of Manet*, 62 numéros. The Courtauld Institute Galleries, Londres, jusqu'au 15 juin.

Devade, ou l'exaltation de la couleur

Marc Devade est mort il y a trois ans. Ce délai suffit pour que l'on prenne mieux la mesure de son œuvre, celle du peintre et celle du penseur, qu'il serait trop commode d'enfermer une fois pour toutes dans l'histoire de Support-Surface. Une étude fort pertinente (1) ressuscite le penseur, avec ses obsessions et sa subtilité. Sa vie durant, de texte en texte, il n'a cessé de redire et d'expliquer qu'il lui fallait peindre, que ce soit pour analyser la peinture ou, plus gravement, contre la maladie et la mort. Ainsi s'imposait-il à la fois de comprendre la chimie des teintes et de donner à celles-ci un sens, sans jamais sacrifier ni la lucidité ni l'expression, sans céder au formalisme ou au bavardage. Qu'il se soit proclamé un moment maoïste, tout en vénérant l'« abstract expressionnism » américain, et que cette contradiction ne se soit que lentement résolue importe moins que la vigueur de son ambition. D'autant moins que les œuvres aujourd'hui révélées témoignent à merveille de l'ampleur de l'artiste.

Dans ces encres sur toile des années 1972-1973, il se montre sans détour fasciné par les deux maîtres qu'il s'était choisis : Newman et Rothko. Tous deux ont disparu en 1970, et, comme en hommage à leurs « cathédrales » — le mot est de Devade, — il exécute une série de grands formats qui n'ont guère d'équivalents dans la peinture européenne contemporaine. Les compositions obéissent à l'angle droit et la ligne droite, le « zip » noir fend le blanc de son éclair vertical — et rien cependant ne ressemble moins à un pastiche. Les formes se recouvrent et s'équilibrent sans que le résultat sente le calcul ou la géométrie appliquée, car la couleur les transfigure et, littéralement, les allège.

Rothko a inspiré l'œil et la main, mais aussi Matisse. Comme lui Devade ménage des surfaces vierges de couleur qui permettent à l'harmonie de se développer sans craindre l'étouffement. Mais ces grands exemples, le peintre les tient à distance et se donne ses propres dominantes, celles qu'il a conservées jusqu'aux ultimes séries des *Riverrun*, ses verts d'eau, ses roses sanguins parcourus d'écarlate qui sont, à tout moment de son œuvre, la signature de Devade. Celle d'un des peintres les plus convaincants apparus en France depuis 1945.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, jusqu'au 31 mai. Une rétrospective aura lieu cet été, du 28 juin au 14 septembre, au musée Ziem de Martigues.

(1) *Marc Devade, peintre théoricien*, par C. Saint Jacques, Ed. Minard.

CINÉMA

« Salvador » d'Oliver Stone

L'actualité comme spectacle

Dictature, corruption, guérilla, violence... Au Salvador comme si vous y étiez.

James Wood est un reporter sur la touche, alcoolique, cynique, frimeur jusqu'à la provocation, un anti-Rambo, suggère la publicité du film d'Oliver Stone. Il vient lui aussi du Vietnam, mais il a vomi la sale guerre, a fait le Cambodge, a cru aux *Khmers rouges*, *n'a plus cru* en rien, s'est noyé dans ses ratages personnels et professionnels. Il n'a pas les muscles hypertrophiés, son idée fixe n'est pas de venger l'honneur de son pays, mais de trouver le dollar qui lui permettra de vivre en attendant le prochain.

Avec un copain tout aussi déjeté que lui, il part donc en voiture pour le Salvador, petit pays d'un continent brûlant, enjeu stratégique des deux grandes puissances. Les paysans, soutenus par le clergé, se révoltent. James Wood espère rapporter des photos qui se vendront. Il fuit l'Amérique des yupies, retrouve sa fraîcheur d'âme avec une jeune Salvadorienne pour qui il va à confesse. Il saisit les hasards avec le courage de ceux qui n'ont rien à perdre, avec la générosité brutale des cow-boys individualistes, hors-la-loi mais justicier, porte-parole des vraies valeurs morales.

Le film obéit aux lois simples du western mis au goût du jour : les bons d'un côté, les salauds de l'autre. Au milieu, il y a les pourris qui, si l'occasion se présente, se mettent en danger pour défendre les faibles, vilipender les lâches, les politiciens en particulier (on n'est pas si loin de Rambo) et prendre la photo du siècle dans les charniers et les batailles.

Au cinéma, le reporter est, comme la prostituée, quelqu'un qui agit avec son corps, un cas social, un personnage fascinant et rebutant. Il ne vend pas le sexe mais la mort, le spectaculaire de l'horreur. La télévision qui s'en nourrit organise des débats pour déterminer si l'agonie d'une fillette après un tremblement de terre est scandaleux ou non. Bien entendu, le film use et abuse des séquences tanguées, quand le cameraman court sans cesser de travailler.

Tous ces simulacres et rapetassages de stéréotypes seraient acceptables pour une guerre du passé. La distance du temps peut donner une dimension épique, romantique ou *simplement* romanesque. Mais l'action se passait il y a six ans, la situation demeure brûlante, et c'est gênant. Gênant comme tous ces films qui, sous prétexte de foncer dans les problèmes de l'époque, imitent le grand spectacle de l'actualité.

COLETTE GODARD.

Jack Lang décore Alain Delon

« Vous en êtes un autre »

« Jack Lang remet à Alain Delon les insignes de commandeur des Arts et des Lettres ». Cette information a un côté « cherchez l'erreur » que les faits ont démenti, lundi 26 mai, au Théâtre des Champs-Elysées. Ce fut une belle fête de famille, on avait même invité l'oncle Le Pen, *qui est carrément réac, et le cousin* Dominati.

Il faut dire que le ministre (de gauche) avait décoré l'acteur (de droite) juste avant le 16 mars. Et que le lendemain des élections, l'acteur (de droite) avait envoyé à l'ancien ministre (de gauche) un message de soutien. La coexistence avant la lettre, ça ne manquait pas de panache.

La cérémonie de lundi fut moins sobre. *« Vous êtes un seigneur du cinéma mondial »*, a dit Jack Lang au récipiendaire qui réplique aussitôt, citant Brel : *« Nous ne sommes pas du même bord mais nous cherchons le même port. »*

Dans la foulée, Alain Delon n'a pas hésité à réclamer, *« si d'aventure Jack Lang revenait aux affaires, un acte de justice »*. *De quoi s'agissait-il ?* D'obtenir un nouveau statut fiscal pour les artistes ? Non, seulement une décoration pour Mireille Darc. Comment ! Jack Lang dans sa munificente distribution de médailles l'avait oubliée ? Personne n'est parfait.

D.H.

VARIÉTÉS

Le tango de retour aux trottoirs de Buenos-Aires

Le tango nous vient d'une ville, Buenos-Aires, qui, de toutes les cités latino-américaines, est celle qui ressemble le plus à une métropole européenne. La dynamique et le lyrisme *propres à la musique illustrée* par Gardel, Troilo et Piazzola ont donné à celle-ci l'universalité. Et naturellement, le tango est devenu un peu notre musique.

Pas étonnant donc qu'un lieu comme Les trottoirs de Buenos-Aires ait connu le succès au début des années 80. Quinze mois après l'avoir quitté, les fondateurs reviennent au café-concert de la rue des Lombards et le rendent à sa vocation de foyer du tango authentique à Paris. Premier invité de cette nouvelle étape : Osvaldo Piro et son quintetv. Piteo a été bandonéoniste dans l'orchestre d'Alfredo Gobbi. Il a accompagné Susana Rinaldi avant d'écrire lui-même des tangos et des milongas et de former un groupe, jouant lui-même comme s'il faisait chanter son instrument, comme s'il étirait les notes et leur donnait une âme.

C.F.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

« Remontrance à M. Chirac »

1 *Du moins au plus*

Monsieur le premier ministre, je ne vois aucune raison de vous cacher plus longtemps que votre façon d'agir m'a déçu au-delà de *mes espoirs. On a beau savoir que la palinodie* est la force suprême des *gouvernants*, cette rapidité qui fait votre réputation n'a pas voulu être prise en défaut, et, sur ce point, vous êtes allé encore plus vite que vos prédécesseurs. *Elu pour mettre moins d'État — oui, que le citoyen ne rencontre pas mille barrières, mille contraintes dans son travail, sa* vie privée, ses rêves, — depuis deux mois que vous êtes là, vous n'avez cessé d'en rajouter. Quand vous étiez dans l'opposition, vous avez su battre à votre profit ce sentiment d'insécurité qui agite à *juste titre nos* compatriotes. De la bombe des terroristes au *meurtre* des vieilles dames en passant par le vol des porte-monnaie, tout vous était bon (par vous, j'entends vos amis et la presse qui vous sert) *pour dénoncer le laxisme scandaleux du gouvernement socialiste.* Le garde des sceaux était plus soucieux du confort de la canaille que de la vie et des biens des honnêtes gens ; le ministre de l'intérieur, au lieu de transformer nos frontières en passoire, nos villes en casbah, aurait mieux fait de couvrir, d'exalter *la police dont il avait la charge.*

L'arrivée de M. Pasqua, homme à poigne, précédé d'une flatteuse légende de sac et d'épée, avec son accent qui sent bon l'ail et le pastis de la France profonde, celle de Vidocq, devait tout changer. Effectivement, les bavures policières sont désormais comprises *dans le service ! M. Pasqua a bien vu que l'important, c'était l'atmosphère. S'il n'était pas possible de « terroriser le terrorisme »* tous les jours, suivant l'ambitieuse formule du ministre, du moins, pour que ses services ne perdent pas la main, gardent le moral, il leur était loisible de s'en prendre sans danger à *des adolescentes,* à des journalistes, d'une *façon générale à tout ce qui bouge,* à tout ce qui passe. Sous *prétexte que l'on a une pièce d'identité,* que l'on n'est pas coupable, et que d'ailleurs aucun vol, aucun crime n'était signalé sur les lieux du contrôle, on croyait jusqu'ici pouvoir s'en tirer comme ça ! Que deviendrait *la nécessaire terreur s'il suffisait d'être innocent pour se croire permis d'être* libre !

Je soupçonne M. Pasqua d'être un disciple du docteur Knock. Pour le docteur de Jules Romains, toute personne en bonne santé était en fait un malade qui s'ignorait. Pour votre ministre, *monsieur Chirac*, tout innocent est *un futur gibier de potence qui ne demande qu'à se réveiller. Aussi, monsieur le Premier* Ministre, c'est de votre faute. Comment voulez-vous que M. Pasqua n'ait pas des doutes sur la vertu des autres quand il se voit ministre de l'intérieur et gardien de l'ordre ? *Ne croyez pas que je plaisante. Les vrais plaisantins sont ailleurs. J'espère que vous avez pu entendre comme moi, ce vendredi,* à la télévision, ce haut fonctionnaire de la police nous dire le plus sérieusement du monde que l'on avait bien eu raison de mettre des demoiselles de quatorze ans en cellule toute une nuit avec de vrais délinquants puisqu'elles *avaient eu l'audace de se promener au* Forum des Halles, *l'après-midi*, et que les *parents* étaient de grands étourdis qui les laissaient s'y rendre. Le libéralisme de M. Madelin, de la bande à Léo, c'était donc ça : des autorisations préalables, des passeports pour aller d'un *quartier* à l'autre ! Quand vous aurez pris de l'aplomb, il faudra sans doute un laissez-passer pour *s'approcher* à respectueuse distance *du Centre Pompidou. Ainsi,* ce « moins d'Etat » que vous aviez à la bouche, ça voulait dire, en bon français : plus de police. N'est-ce pas Dostoïevski qui disait déjà : « Dès que l'Etat n'existe plus, la police se croit tout permis ! » ?

2 *La télévision*

La télévision ne pouvait pas échapper à votre emprise libératrice. En décidant au nom de cette liberté — que de bêtises on commet en ton nom ! — de livrer la première chaîne à *d'honnêtes marchands de biens,* à des fermiers *généraux dont on sait depuis le* dix-huitième siècle le goût décidé pour les arts, les lettres et les jolies dames, vous avez renoué, monsieur, avec une tradition royale. Votre maître à *penser*, Georges Pompidou, que j'ai *un peu connu, serait content de savoir que* ce qu'il appelait *« la voix de la France »* est bradé par vos soins au mécénat du négoce. Un homme qui ne vous déteste point, qui est la modération même, et qui est toujours prêt à négocier, surtout avec vous, M. Bergeron de *FO, disait à qui l'interrogeait sur* cette initiative : *« A leur place, j'aurais laissé tout ça tranquille ! »* Ah ! ce sourire de M. Bergeron, ce sourire d'un homme qui en vu beaucoup dans sa longue vie, et qui, en fait de bourdes, ne s'en laisse plus conter, j'espère qu'il ne vous a pas échappé. Il y avait dans la mimique *de M. Bergeron une réelle affection* : « Ces petiots ! Pourquoi vont-ils au-devant des ennuis ? Cette manie de bouger... » Là, je vous vois sursauter : « Et la plate-forme ? C'est *écrit* dans la plate-forme. Nous devons rendre au privé, à la libre entreprise, une et même deux chaînes de télévision. *Nous ne trahirons pas notre plate-forme !* »

Depuis deux mois, vous savez à qui vous me faites penser ? Aux socialistes des premières années. Je vous sens prêt à accumuler les bévues — d'autant plus que le temps vous presse, vous — au nom de la plate-forme en *un délai record. Je vais vous confier un secret de Polichinelle. En 1981, les Français qui ont* fait de François Mitterrand *le président de la* République n'avaient pas lu, dans leur majorité, les cent dix propositions du PS. En 1986, ces Français qui ont fait de vous plus ou moins un premier ministre se souciaient comme *d'une guigne* de votre plate-forme commune avec M. Lecanuet. Déplorez *notre légèreté*, mais tenez-en compte. Pour revenir à nos moutons télévisés, les Français, je crois, auraient très bien compris que vous concédiez à maman *Figaro*, à papa *Hachette* et à d'autres membres de votre famille politique le *droit de s'amuser avec de nouvelles chaînes.* Que vous *obteniez* de M. Berlusconi et de M. Seydoux des concessions ou des charges plus contraignantes. Ils aiment moins — et ils le disent quand on les interroge — l'idée que ces chaînes auxquelles ils s'étaient habitués soient vendues au *nom de la liberté*, en fait *pour que vous ayez une télévision plus docile,* à votre disposition.

A force d'être brimé par tous les pouvoirs sans exception depuis bientôt quarante ans, les journalistes de la télévision avaient fini par goûter les *premières douceurs de l'émancipation*. Un des bénéfices de l'alternance, après des débuts difficiles, c'est de leur avoir fait comprendre que tout pouvait arriver. Les vapeurs des hommes politiques, leurs crises *de nerfs, n'étaient plus sacrées.* Votre ton menaçant de l'autre jour faisait sourire. Dans quelques mois, vous serez où, vous serez quoi, monsieur ? Traitez donc les journalistes comme vous avez traité M. Fabius lors d'un *débat fameux, avec le sourire,* sinon, ce sourire, vous risquez de le *perdre* pendant de nombreuses années en même temps que le pouvoir. Quelle étrange destinée serait alors la vôtre ! *Perpétuel faiseur de présidents de la République, vous n'auriez jamais pu que* humer de très près ce pouvoir *qui vous plaît* tant. En 1974, en trahissant Jacques Chaban-Delmas, vous avez fait élire Valéry Giscard d'Estaing. En 1981, en lâchant M. Giscard d'Estaing — et je vous en félicite, vous nous *avez évité bien des complications,* — vous avez contribué à la victoire de François Mitterrand. Ils vous en ont récompensé, tous les deux, avec plus ou moins d'enthousiasme, en vous donnant ce bel os de premier ministre à ronger.

Maintenant, j'ai l'étrange impression que, si vous continuez à *pasquiner* la France *comme* vous le faites, pour la troisième fois, vous serez le grand électeur d'un président de la République. Dans ma boule de cristal, je n'y vois pas encore très clair. Est-ce Mitterrand, *est-ce Rocard,* est-ce Barre, est-ce même Léotard ? *Ma seule certitude, c'est que ce* n'est point vous. Et plus d'os à ronger, je le crains.

3 *Le pourquoi*

Comme vous n'êtes point sot, monsieur, et aussi sympathique qu'un autre, je m'étonnais devant un PDG d'une grande entreprise, le *lundi de la Pentecôte, de vos maladresses, de celle de votre gouvernement en général. Oui,* ce dogmatisme que l'on a cru longtemps, et à tort, l'apanage de la gauche — une raideur de langage. Ces brutalités inutiles. Ces mesures qui sont peut-être défendables, mais qui, dans *le contexte actuel,* vont se retourner contre *vous. Et ne vous en prenez pas à la télévision* qui diffuserait mal votre message, le sens profond de votre action. Les socialistes ont beaucoup perdu à ânonner des pauvretés pareilles. La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, de l'autorisation *préalable de licenciement, du contrôle des changes, le retour à* l'anonymat pour les *transactions sur l'or*, ça fait beaucoup, ça va trop dans le même sens quand les excès policiers se multiplient, le déficit de notre balance commerciale s'aggrave et même la Bourse, jusqu'ici incassable, *chute ! Mon PDG me dit alors : « Chirac n'est plus au pouvoir depuis six ans.* Ses jeunes ministres ne l'ont jamais goûté. Quand ils parlent, ils croient vraiment qu'ils ont des idées neuves. Ils s'en voudraient de ne pas faire des professions de foi quand ils passent à « *7 sur 7* ». Le réalisme brutal des uns, le *scoutisme des autres, la découverte ou la redécouverte* des « palais » *ministériels*, c'est ça, ce qui vous donne l'impression de cacophonie idéologique, de socialisme sans générosité, même dans le discours. »

A suivre...

EN BREF

Chopin à Bagatelle

Le quatrième Festival Chopin a débuté vendredi 23 mai à l'Orangerie, *parc de Bagatelle, par un récital de* Jacques Roubier ; *son succès est tel* que, pour cette première séance, quelque quatre cents personnes sont restées debout, ou assises par terre, ou encore ont entendu le concert de*hors par les fenêtres ouvertes. On ne* saurait trop recommander aux spectateurs de se renseigner à l'avance par téléphone pour les onze concerts à venir : jusqu'au 15 juin, les mercredis à 18 h 30, samedis et dimanches à 15 *heures. Renseignements :* de 9 heures à 12 heures : 47-22-20-07 ; de 15 heures à 18 heures : 43-25-14-21.

Une pièce d'un écrivain algérien sur le nazisme

Le Dernier Jour d'un nazi, de Noureddine Aba, *est présenté jusqu'au* 7 juin à la Fondation Deutsch de la Meurthe de la Cité universitaire. Mise en scène et jouée par Pierre Vielhescaze, cette pièce est une des rares œuvres d'un auteur algérien qui, *écrite en français (elle a été publiée* en 1982 chez Stock), soit montée à Paris. C'est aussi la première fois qu'un écrivain algérien de renom s'efforce de transmettre, au public *français comme à la jeune génération de son pays, l'horreur du nazisme.* Noureddine Aba a assisté quand il était journaliste au procès de Nuremberg. Poète et écrivain traduit dans tout le monde arabe, né à *Sétif* et vivant à Alger, il avait fait jouer en France, en 1980, *la Récréation des clowns*, sur le thème de la torture.

Vienne au Marais

Du 4 juin au 12 juillet prochain, le vingt-troisième Festival du Marais ouvre ses portes. Son thème, « Vienne, fin d'un siècle, 1880-1938 », *reprend* celui de la grande exposition du Centre Georges-Pompidou qui s'est terminée le 5 mai dernier. Conçu comme son illustration théâtrale et musicale, le *Festival va présenter les œuvres des grands créateurs qui ont marqué cette* période : Hugo von Hofmannsthal, Robert Musil, Rainer Maria Rilke, Sigmund Freud, Gustav Mahler, Arnold Schönberg et bien d'autres.

★ Renseignements et réservations, 68, *rue François-Miron,* 75004 Paris. Tél. : 48-87-74-31 et 42-78-81-95.

Des lettres de Victor Hugo découvertes à Leningrad

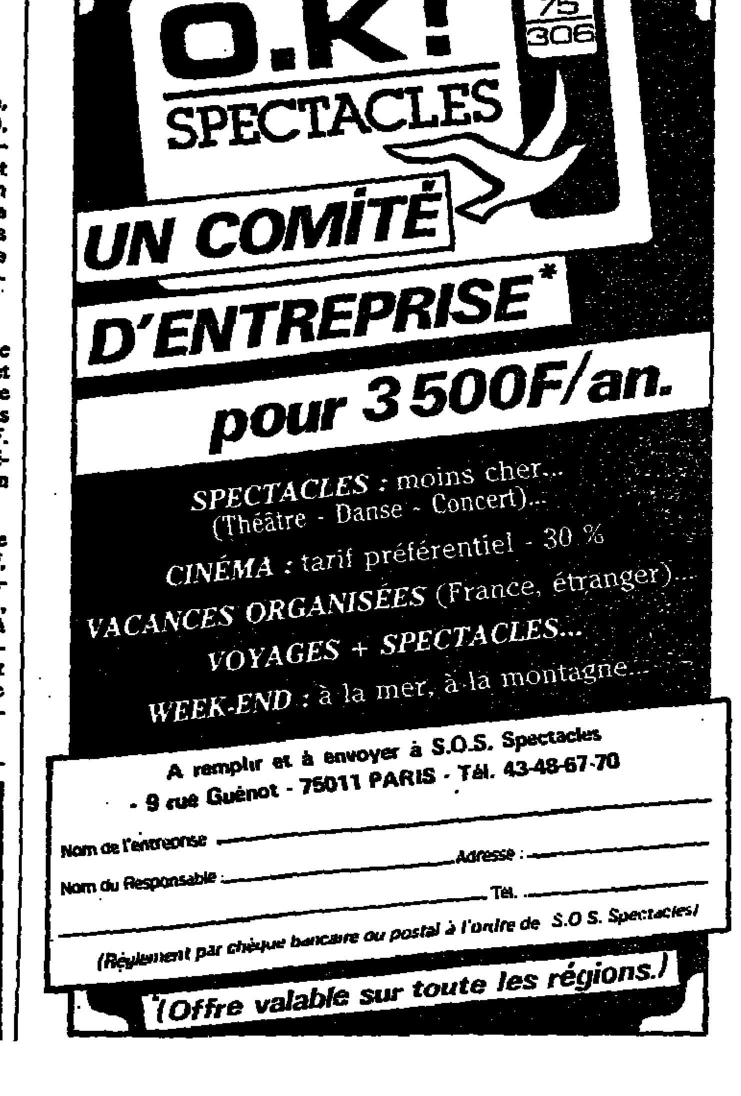
Trente-sept lettres inédites de Victor Hugo, écrites entre mai et octobre 1859, ont été retrouvées *dans les archives de la bibliothèque* Saltnikov-Chedrine à Leningrad, annonce l'agence Tass. Les copies de ces missives — dont trente-cinq sont adressées à Noël Parfait, qui *supervisa l'édition de plusieurs œuvres de l'écrivain* — ont été envoyées à Paris. Elles étaient auparavant conservées par la fille de Noël Parfait, et *« c'est mystérieusement qu'elles sont parvenues, après la seconde guerre mondiale, à Leningrad, où la bibliothèque Stalnikov-Chedrine les a achetées chez un bouquiniste »,* précise l'agence.

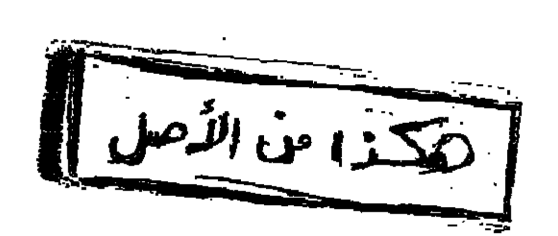
Richard Attenborough : un film anti-apartheid

Le metteur en scène britannique, Sir Richard Attenborough (Gandhi), commence dans six semaines le tournage d'un film consacré au militant Steve Biko, *mort dans une prison d'Afrique du Sud,* il y a neuf ans. Le scénario s'appuie sur deux ouvrages du journaliste Donald Woods. Le gouvernement zimbabwéen coproduit le film avec Universal Pictures.

● Le troisième Grand Prix de l'Académie des sciences morales et politiques sera remis sous la coupole par Maurice Le Lannou à Louis Chevalier. Ce prix est de 100 000 F. Rappelons que les bénéficiaires précédents ont été Alfred Sauvy en 1984 et Georges Vedel en 1985.

RECTIFICATIF. — Dans notre critique du spectacle *Enfant et roi*, présenté au Musée des arts décoratifs (*le Monde* du 24 mai 1986), une erreur nous a fait attribuer à Edith Scob le rôle de Mme de Monglat, *interprété par Paule Annen, et* à Pascal Ternisien celui de Louis XIII, joué par Jérôme Abenheimer.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE TERRAIN BOUCHABALLE, *Gémier* (47-27-81-15), 20 h 30.

DES TROUS DANS LA GLACE, Petit-Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

LES MYSTÈRES DU CONFESSIONNAL, Fontaine (48-74-74-40), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salomé.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : soirée littéraire Jean de La Fontaine.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny, 20 h 45 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group primary accumulation ; Set and reset).

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures ; 20 h : la Chute de la maison Carton.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie Antoine et Cléopâtre : Resserre, Scènes particulières d'une journée ordinaire.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Vicky Messica joue Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), 20 h 30 : Fleur de Swino.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 20 h 45 : Star.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un *cheval magique.*

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 15 : les Mystères du confessionnal.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GALERIE FEELING (42-78-11-83), 20 h 30 :Coup de Theatro.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : *Savage Love* ; 22 h : *Haute* surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR *(42-85-45-30)*, 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30 : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). *I. 19 h 30 : Ma'Dea.* II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Salomé.

THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75), 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉATRE *DU TEMPS* *(43-55-10-88)*, 20 h 30 : Electre.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

La danse

(voir théâtres subventionnés)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec R. M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre du son.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 21 h : Salomé.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30), 18 h 30 : Lateral Pass.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

DEJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30 : Popeck.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Davis.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Fischer (piano) (Mozart) ; 18 h 30 : G. Gautier (ténor), A. Vernhes (baryton) (Boieldieu, Grétry, Monsigny).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 27 mai

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, H. Szeryng (dir. et soliste) (Mozart).

Radio-France, 18 h 30 : Ensemble instrumental électro-acoustique TM Plus (Duchenne, Cuniot, Dufourt, Mireanu) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Krommer, Anzaghi, Haydn) ; 22 h 30 : C. Ousset (Chopin, Fauré, Debussy, Dutilleux).

Gaveau, 20 h 30 : E. Naoumoff (Debussy, Chopin, Moussorgsky).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Quatuor vocal Brahms (Brahms).

Église Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.P. Lore (Rossini).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Chorale P. Kuentz de Paris et Brest, Orchestre du conservatoire de Brest (Verdi).

Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : J.P. Ferey (Liszt).

Cité internationale des Arts, 21 h : S.L. Chou (chant), G. Jastrzebski (piano) (Debussy, Donizetti, Weber).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Schola, grégorienne « Cantate Domino ».

Eglise Saint-Merri, 20 h 30 : Orchestre des élèves du C.N.S.M. (Mahler, Stravinsky).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble vocal Ars Musici, Ensemble de flûtes Tutti Flutti (de Monteverdi à Bach).

En région parisienne

BAGNEUX, salle des fêtes (46-65-58-10), 21 h : Cie A. Raynaud.

LE BLANC-MESNIL, Centre Erik-Satie (48-65-44-58), 21 h : A. Parra.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 45 : Trisha Brown Company.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Hommage à John Coltrane.

CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), 20 h 30 : la Cité invisible.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), 20 h 30 : Semaine danse interbiennale.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

SAINT-OUEN, l'Alhambra (48-67-10-37), 20 h 45 : 40e à l'ombre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)
MERCREDI 21 MAI

Relâche.

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Un certain regard-Cannes 86 : Partir pour aller où, de R. Valtchanov (v.o., s.t., fr.) ; 21 h, Quinzaine des réalisateurs-Cannes 86 : le Déclin de l'empire américain, de D. Arcan.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e *(47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70)* ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), *15e (45-54-46-85).*

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Balzac, 8e (45-61-10-60).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI *(A., v.o.)* : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 14e (42-41-77-99).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) Forum 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-*56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).

MACARONI *(It. v.o.) : Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, *8e (45-61-10-60)* ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos (h. sp.), 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : *Olympic, 14e (45-43-*99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Marivaux, 8e (42-96-80-40) ; Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; Républic Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (43-41-77-99).

28 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

HANNAH ET SES SŒURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-*63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-*79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

RUNAWAY TRAIN, film américain d'Andrei Konchalovsky (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SALVADOR, film américain de Oliver Stone (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-42-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES 10 COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Maxéville, 8e (47-70-72-86) ; Agora, 8e (42-54-76-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PACTOLE (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES SUPER FLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WOLFEN (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 MAI

« *Fontaines et moulins à Montmartre* », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (M. Viré).

« Versailles : la Révolution française : du quartier Notre-Dame au musée Lambinet », 14 h 30, place Hoche (Office du tourisme).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, parvis Saint-Sulpice (M.-C. Lasnier).

« Le théâtre de l'Opéra », 14 heures, hall à droite (Approche de l'art).

« A Issy, un parc et un séminaire », 15 heures, 33, rue du Général-Leclerc et « le val de Gérard de Moret », 15 heures, 131, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Le parc de Saint-Cloud », 15 heures, grille d'honneur (Mme Bachelier).

« L'église de Notre-Dame-du-Travail », 15 heures, 59, rue Vercingétorix (M. Gasquez Roméro).

« Le Louvre de l'avenir », *15 h 30*, Pavillon de Flore (Mme Oswald).

« L'Opéra », 14 h 30, haut des marches gauche (ATTC).

« Les sculptures de Notre-Dame », 14 h 30, façade de Notre-Dame, portail central (Mme Leblanc).

« *Le vieux village de Saint-Germain-*l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Louvre (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et hôtels du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminée », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

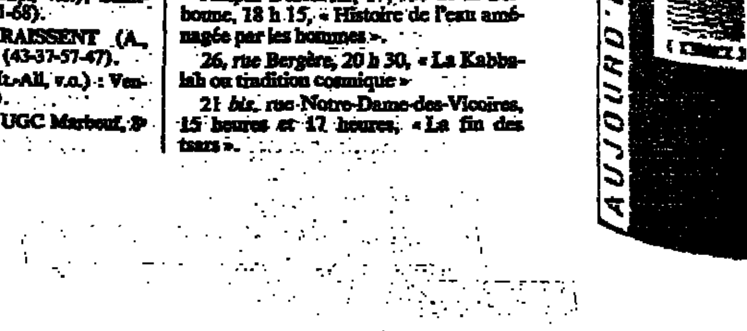
Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30, « La paranoïa ».

Amphi Descartes, 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15, « Histoire de l'eau aménagée par les hommes ».

26, *rue Bergère*, 20 h 30, « La Kabbalah ou tradition cosmique »

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures, « La fin des tsars ».





RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Force tranquille

Trois heures, c'est long. Ce n'est pas de trop, pourtant, pour raconter trois quarts de siècle. On ne voit pas le temps passer en compagnie de Jacques Rutman, Pierre Bourgeade et Alain Mottet. Les deux premiers ont réalisé et écrit le téléfilm *Léon Blum à l'échelle humaine,* que nous verrons mercredi 28 mai, sur TF 1, à 20 h 30. Le troisième incarne, de façon hallucinante, l'homme du Front populaire, premier socialiste à devenir président du Conseil en France le 6 juin 1936.

De l'affaire Dreyfus, en 1895, alors qu'il avait vingt-trois ans, à la seconde guerre mondiale, où il fut interné sur ordre de Vichy, qui mieux que Léon Blum, figure dominante de l'essor et du déclin du Parti socialiste pendant cette période, pourrait symboliser l'événement dont on fête cette année le cinquantenaire ?

Et pour présenter cette fresque foisonnante, Rutman recourt à la fiction historique. A partir de l'arrestation de Blum en 1940 et du procès de Riom – par lequel Pétain veut faire endosser au Front populaire la responsabilité de la défaite, en expliquant que *« l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice »* – le film fait revivre, au moyen de flash-back, la carrière de Blum, jusqu'à son retour de Buchenwald en 1945.

Entreprise délicate, car, aux séquences du passé on a intégré des documents d'archives. D'où la décision de tourner ces retours en arrière en noir et blanc, afin de fondre au mieux les enchaînements entre réalité et fiction. C'est d'une vérité éclatante. D'où, également, le souci de rendre l'acteur qui joue Blum le plus ressemblant possible.

Alain Mottet est étonnant. Il a déjà interprété le personnage à plusieurs reprises. Mais ce n'est pas sa ressemblance physique qui compte le plus pour lui. *« Pour être crédible,* dit-il, *on doit éviter aussi bien la copie conforme que l'imitation. Il s'agit de trouver la tonalité correspondante, le regard qui trahit une sensibilité ».* Et c'est là où l'on reconnaît l'acteur de talent. Ayant lu les écrits de Blum – le moraliste, le légiste, l'éditorialiste – et écouté la voix de l'esthète, de l'avocat du tribun, Mottet a réussi à se glisser dans la peau de cet homme d'une droiture exemplaire. De ce grand bourgeois qui s'est targué d'avoir *« apporté une espèce d'embellie »* dans la vie des ouvriers. De cet homme d'État « incontournable » qui, le premier, avait invité les Français à *« se rallier à sa force tranquille ».*

ALAIN WOODROW.

Mardi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Les grands écrans de TF 1 : Histoire d'une fille de ferme,
d'après G. de Maupassant, adapt. et réal. de C. Santelli, avec D. Labourier, P. Le Person, H. Virlojeux... (Redif.)
Décidément, Maupassant et Santelli sont en vogue à la Une. Cette rediffusion d'un téléfilm qui date de 1973 rappelle l'attachement du réalisateur à l'un des grands de la littérature française. Tiré des Contes *de Maupassant, ce téléfilm raconte l'histoire de Rose, servante de ferme. Enfant non désirée, soumise au caprice du destin et des hommes. Film noir, pessimiste.*

21 h 55 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

22 h 10 Série : Les Enfants de la République.
Quatre émissions d'Hubert Knapp. Réal. Y. Breuil.
Hubert Knapp est allé chercher ceux, celles, qui sont nés à la charnière des deux siècles, de modestes gens qui ont maintenant quatre-vingt-dix ans et plus. Un travail dans la mémoire, saisi sur le vif de la parole, des gestes. Emouvant, drôle, instructif. Dans cette quatrième et dernière émission, on écoutera des femmes qui vivaient dans les vallées de la soie, du charbon.

23 h 5 Performances.
Emission culturelle de M. Cardoze.
Au sommaire : La Mecque-sur-Seine (l'Institut du monde arabe) ; à propos du spectacle mis en scène par Tilly au Théâtre de La Villette, « les Trompettes de la mort » ; La publicité réinvestit les murs de la ville.

23 h 35 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 Cinéma : la Guerre des boutons.
Film d'Yves Robert (1961), avec A. Treton, M. Isella, M. Lartigue, F. Lartigue, J. Dufilho, Y. Etievant (N).
Les écoliers de deux villages voisins sont en guerre. Et s'arrachent mutuellement tous les boutons de leurs vêtements, avant de se battre tout nus. Un film réaliste, dynamique, truculent sans vulgarité, sur le monde de l'enfance campagnarde. Ce film auquel les distributeurs ne croyaient pas et qui sortit, d'abord, à la sauvette remporta un succès triomphal et le prix Jean-Vigo 1962.

22 h 10 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité Jane Birkin, Micheline Presle, François Cluzet, Bernard-Pierre Donnadieu.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Femme en ciment.
Film américain de Gordon Douglas (1968), avec F. Sinatra, R. Welch.
Un détective privé enquête sur la mort d'une femme retrouvée au fond de la mer, les pieds scellés dans un bloc de ciment. Scénario filandreux, réalisation façon série télé. Même Sinatra est décevant.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Emissions régionales.
Strasbourg : *Focales et regards* ; Nancy-Reims : *Champlitte ;* Lille-Amiens : *Allégro ;* Rennes-Nantes-Le Mans : *Vent d'ouest ;* Limoges-Poitiers : *Histoires ;* Bordeaux : *Carte de visite ;* Toulouse-Montpellier : *Rugby ;* Marseille-Nice-Corse : *La délinquance ;* Lyon - Grenoble - Clermont-Ferrand : *Contrechamps ;* Rouen-Caen : *Quai du Blues ;* Dijon - Besançon : *Spécial festival vidéo de Montbéliard ;* Paris-Orléans : *Périculture : l'édition.*

23 h 55 La clef des nombres et des tarots.

0 h Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Série Mission casse-cou ; 17 h 50, Calibre ; 18 h 5, Effraction ; 19 h, Le 19-20 h.

CANAL PLUS

20 h 35, Hors la loi, film de R. Davis ; 22 h 25, Les Valseuses, film de B. Blier ; 0 h 20, les Chemins de la haute ville, film de J. Clayton ; 2 h 15, Téléfilm : Le fil d'arrivée.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0.00).
21 h 25 Arabesque, série de suspense (et à 0.55).
22 h 20 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.50).

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (redif.).

FRANCE CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : le renouveau du thermalisme.
21 h 30 Diagonales, actualité de la chanson (F. Lea).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 En direct du Grand Auditorium : « Quatuor à cordes nº 6 en ut mineur » de Vachon, « Trio à cordes, op. 11, nº 3 » de Pleyel, « Lumine per trio d'archi » d'Anzaghi, « Quatuor à cordes nº 3 en sol majeur » de Boely, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Pope, 2e violon.
22 h 30 En direct du Grand Auditorium : œuvres de Chopin, Debussy, Fauré, Dutilleux par Cécile Ousset, piano.
0 h Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

Mercredi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : Léon Blum à l'échelle humaine.
De J. Rutman, scénario et dialogues de J. Rutman et P. Bourgeade, avec A. et P. Mottet, E. Oppenheim.
(Lire notre article.)

23 h 35 Tennis.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

23 h 50 Journal.

0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : François Léotard.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le ministre de la culture et de la communication s'explique, entre autres, sur la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Reportée d'une semaine, l'émission avait été annulée pour cause de grève...

22 h 15 Magazine : Sexy folies.
L'homme le plus sexy d'une entreprise, un strip-joker, clips d'amours et conseils de France Roche, le magazine coquin de la chaîne : 27 % d'audience dès le premier numéro !

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : C'est arrivé demain.
Six émissions de Guy Lux et Bob Ottovic.
Les sciences parallèles mises en lumière : que sont la voyance, l'astrologie, la chirologie, l'ésotérisme ?... Avec Dessuart (mage), de Sabato (voyant), Frédérique (les taches d'encre), Adora (le tarot), P. de Lovigny (numérologue)...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Suwan Macha, la jonque française de Thaïlande. Cette émission avait été diffusée le 14 mai, mais avait connu des problèmes techniques, la chaîne a donc décidé de la rediffuser.

22 h 20 Journal.

22 h 30 Cinéma sans visa : Agit.
Film turc de Yilmaz Güney (1971), avec Y. Güney, H. Hamzaoglu, B. Inci (v.o. sous-titrée).
Dans une région sauvage et montagneuse, cinq contrebandiers sont traqués par les gendarmes. Leur chef est grièvement blessé. Un inédit de Güney qui tient également le rôle principal. Les mœurs rudes de ceux qui refusent la loi.

0 h 10 Débat, mené par Bernard Brigouleix.
Portrait du réalisateur avec Daniel Karlin et Kendal Nezan, président de l'Institut kurde à Paris.

0 h 25 La clé des nombres et des tarots.

0 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 5, Jeu : Starquizz ; 21 h, la Chasse sanglante, film de P. Collinson ; 22 h 50, la Rose pourpre du Caire, film de W. Allen ; 0 h 10, *Détective,* film de J.-L. Godard ; 1 h 45, Long Bow, un village chinois.

LA « 5 »

20 h 30 Football : match de préparation pour la Coupe du monde : France/Université de Mexico, en direct de Mexico (et à 0 h 45).
22 h 45 Big bang, magazine de la science (et à 2 h 15).
23 h 45 Série : Riptide (Redif.).

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (Redif.).

FRANCE CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, magazine de la poésie.
21 h 30 Pulsations : John Cage en 1986.
22 h 30 Nuits magnétiques.

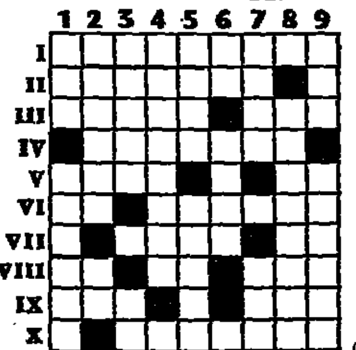
FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 6 mai en l'église Saint-Ouen de Rouen) : « Le chemin de la croix, op. 29 », « Symphonie avec orgue », de Dupré, par les élèves de la classe de Louis Thiry.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz club en direct du Petit journal Montparnasse : le Quartette du saxophoniste et flûtiste Bud Stan Tracy.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4234



HORIZONTALEMENT

I. Est absent quand le bruit pèche contre la *vérité* ou pèche *contre* la bienséance quand le bruit est réel. – II. Homme qui avance en roulant. – III. Libérer un chien ou, pronominalement, se libérer soi-même. Rouge à l'eau. – IV. Charme ou tremble. – V. Pâtis. *Démonstratif.* – VI. Judas en reçut une bonne poignée. Bistouri pour opérer des «végétations». – *VII. Chassée par le hérisson.* La Gascogne pour la Bourgogne. – VIII. Personnel. Note. Contient, *paraît-il, une certaine vérité.* – IX. C'est avec elle que Bacchus commença à pomper. Assuma une judicature. – X. Se perd en courant. – XI. Font vieux jeux.

VERTICALEMENT

1. Pièce au sous-sol. N'atteint son but qu'après l'avoir dépassé. – 2. Ont fait mettre à plus d'un la main au panier. Préposition. – 3. N'est bonne *qu'avec* des lardons. Résistance. – 4. S'intéresse aux chiens autant qu'aux puces. En *avance.* – 5. *L'île verte.* Détruit les trésors de Cérès. – 6. Personnel. Pas ronde quand elle est noire. Préposi*tion.* – 7. *Lignée de rois nordiques.* Voyage. – 8. Parti pris. – 9. Article du *Times.* Volent de leurs propres ailes.

Solution du problème nº 4233

Horizontalement

I. Roulette. – II. Epluchure. – III. Vectoriel. – IV. Ire. Poli. – V. Serrement. – VI. Ite. Ti. – VII. Ote. Coder. – VIII. Ne. Sésame. – IX. Muselet. – X. As. Ma. Ont. – XI. Majorette.

Verticalement

1. Révision. A.M. – 2. Opérette. S.A. – 3. *Ulcérée.* – 4. *Lut. Sumo.* – 5. Ecope. César. – 6. Thrombose. – 7. Tuile. Dalot. – 8. Ereintement. – 9. El. Tirette.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	01	200F.
	071	500
	851	500
	781	500
	831	500
	3 731	2 000
	35 311	10 000
	171 181	1 000 000
2	132	500
	172	500
	85 912	70 000
	026 282	4 000 000
3	333	500
	813	1 000
	7 463	2 000
	9 823	2 000
	58 643	10 000
4	64	200
	234	500
	284	500
	424	500
	0 054	2 000
	61 194	10 000
	61 474	10 000

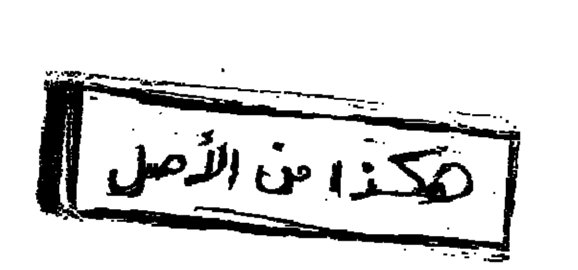
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
5	5	100F.
	0 125	2 100
	81 895	10 100
6	176	500
	426	500
	8 076	2 000
	23 896	10 000
7	87	200
	97	200
	697	700
8	458	500
	8 508	2 000
9	089	500
	649	500
	839	500
	1 839	2 500
	2 779	2 000
	31 789	10 000
	81 839	12 500
0	0	100
	60	300
	210	600
	5 200	2 100
	56 330	10 100

86 TRANCHE DE LA FETE DES MERES 45
TIRAGE DU LUNDI 26 MAI 1986

PHOTOGRAPHIE

UN DEMI-SIÈCLE DE BANLIEUE. – Dans le cadre de la Foire à la *photo de Bièvres (Essonne),* l'association 36-Congés payés organise, le 8 juin, une exposition, *des échanges de photos et de* cartes postales ainsi qu'un concours « La plus belle collection de photos retraçant cinquante ans de vie 1936-1986 ». Les photos – noir et blanc – de six à dix-huit par candidat doivent correspondre à un format situé *entre* 10 × 14 et 18 × 24. Les documents sont reçus jusqu'au 30 mai à la mairie *de Bièvres 91570 ou le jour de* l'exposition.

★ **Renseignements : 18, rue Friant, 75014 Paris. Tél. : (1) 45-42-73-95.**



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 mai à 0 heure et le mercredi 28 mai à minuit.

Une perturbation atlantique traversera le pays dans un champ de pression élevé. Elle sera suivie d'un net rafraîchissement des températures.

Mercredi matin : Une bande nuageuse se situera de l'*Aquitaine au Massif* Central et à la Champagne. Des Alpes à la Provence et à la Corse, les nuages seront également abondants et accompagnés d'orages parfois forts sur le relief. Dans la journée, la bande nuageuse se décalera vers le sud-est et aura un caractère orageux. Le soir, des orages isolés se produiront encore des Pyrénées au sud du Massif Central, aux Alpes et à la Corse. A l'arrière, le ciel sera variable. Quelques averses se produiront de la Bretagne à la Vendée et à aux frontières du nord, mais elles s'atténueront rapidement par l'ouest. Le vent de nord-ouest se renforcera sur le nord et l'est du pays.

Les températures minimales seront sans changement de 7 à 9 degrés près de la Manche, de 9 à 11 degrés dans la moitié nord-ouest, de 12 à 14 degrés dans la moitié sud-est, de 15 à 17 degrés *près de la Méditerranée.*

Les températures maximales seront en baisse nette : de 14 à 15 degrés près de la Manche, de 16 à 22 degrés du nord au sud dans l'intérieur, de 24 à 27 degrés près de la Méditerranée.

Évolution générale

Entrée par l'ouest d'une perturbation atténuée s'évacuant lentement vers le sud-est. Elle aura à l'avant une activité orageuse discontinue. A l'arrière, des conditions anticycloniques se rétabliront, avec cependant des températures plus fraîches. Le flux perturbé sera en fin de période rejeté sur les îles Britanniques et la Scandinavie, donnant en *marge une nébulosité discontinue sur les* régions du nord de la France.

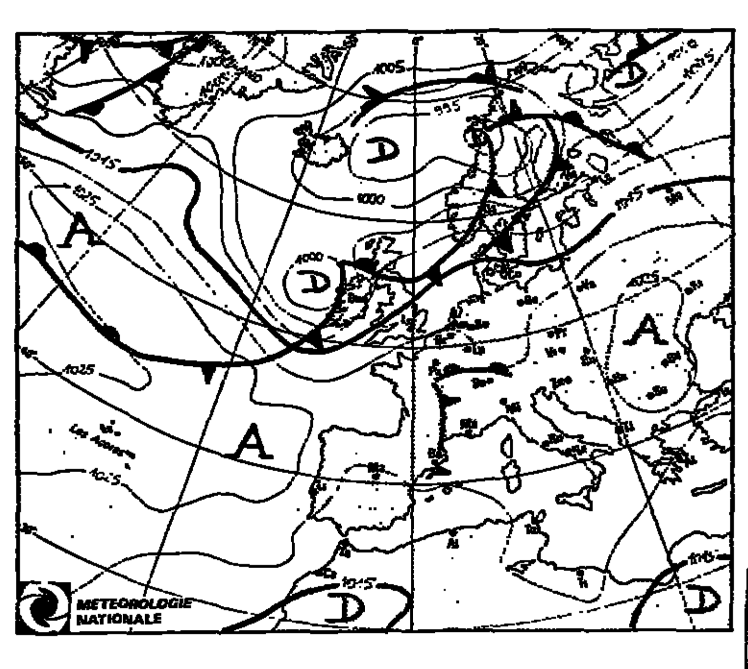
Jeudi 29 : Sur les régions méditerranéennes, Alpes et Pyrénées orientales, le temps sera nuageux et brumeux le matin, avec une évolution orageuse discontinue dans la journée, s'évacuant vers le sud-est en soirée. Sur les autres *régions*, beau *temps* après dissipation des brumes et brouillards, avec cependant quelques passages nuageux sur les *régions* de la Manche.

Les températures minimales seront de 7 à 10 degrés sur le Nord-Ouest et de 11 à 14 degrés sur les autres régions. Les températures maximales seront de 17 à 24 degrés du nord au sud. Le mistral *s'établira dans la journée.*

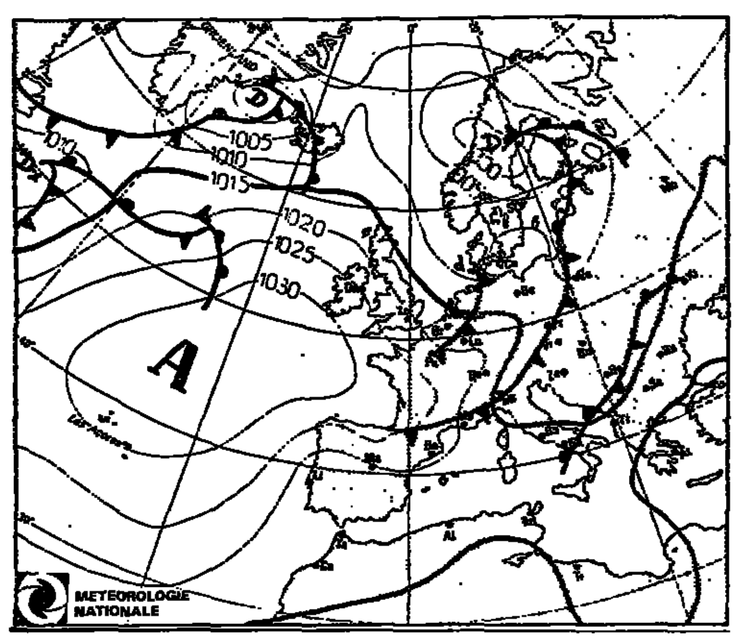
Vendredi 30, samedi 31, dimanche 1er juin : Beau temps sur la plupart des régions, après dissipation des brumes et brouillards. Des passages nuageux se produiront sur les régions du Nord et du Nord-Est. Ils seront plus nombreux dimanche. Le mistral soufflera *encore vendredi.*

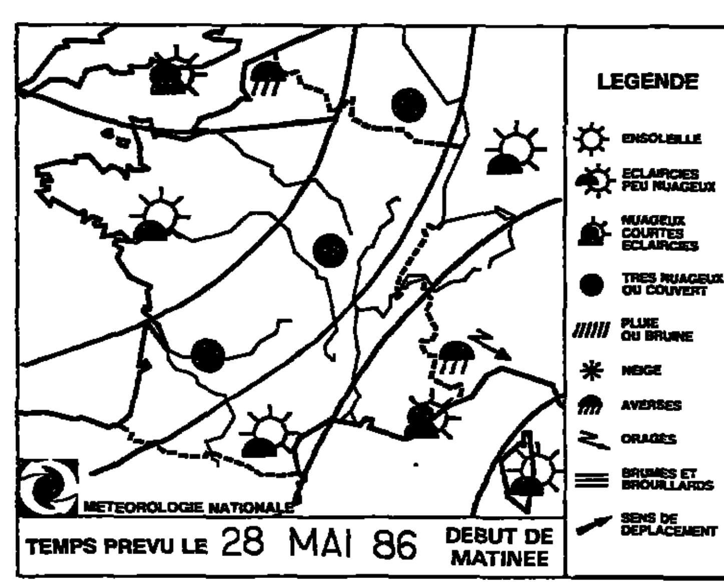
Les températures minimales seront en hausse de 1 à 2 degrés. Les températures maximales seront de 19 à 27 degrés du nord au sud vendredi, et en hausse de 1 à 3 degrés samedi et dimanche.

SITUATION LE 27 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI A 0 HEURE UTC





(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	27	17	S
BIARRITZ	19	11	C
BORDEAUX	26	12	N
BOURGES	25	14	N
BREST	14	10	P
CAEN	18	10	C
CHERBOURG	15	11	P
CLERMONT-FERR.	28	15	C
DIJON	27	16	P
GRENOBLE St-M-H	28	15	A
LILLE	25	11	N
LIMOGES	21	13	C
LYON	27	16	C
MARSEILLE-MAR.	28	17	A
NANCY	28	13	C
NANTES	23	11	P
NICE	27	19	N
PARIS-MONTS.	26	13	S
PAU	21	11	N
PERPIGNAN	24	17	P
RENNES	23	9	P
ST-ÉTIENNE	28	15	N
STRASBOURG	29	15	S
TOURS	26	11	S
TOULOUSE	27	14	S
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	31	18	N
AMSTERDAM	21	11	C
ATHÈNES	28	20	S
BANGKOK	33	26	S
BARCELONE	26	16	P
BELGRADE	23	12	S
BERLIN	27	12	S
BRUXELLES	24	11	S
LE CAIRE	31	16	N
COPENHAGUE	21	6	N
DAKAR	28	22	N
DELHI	40	21	C
DJERBA	25	19	N
GENÈVE	28	14	N
HONGKONG	31	26	S
ISTANBUL	20	13	N
JÉRUSALEM	25	13	B
LISBONNE	23	14	S
LONDRES	19	9	C
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	25	12	N
MADRID	31	13	S
MARRAKECH	38	21	N
MEXICO	24	12	P
MILAN	28	17	S
MONTRÉAL	26	12	S
MOSCOU	19	9	S
NAIROBI	23	15	C
NEW-YORK	26	14	S
OSLO	15	8	N
PALMA-DE-MAJ.	30	14	S
PÉKIN	28	16	O
RIO-DE-JANEIRO	27	22	N
ROME	27	14	B
SINGAPOUR	29	27	C
STOCKHOLM	19	9	C
SYDNEY	20	9	S
TOKYO	21	13	N
TUNIS	27	20	S
VARSOVIE	23	18	S
VENISE	27	14	S
VIENNE	24	12	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

HISTOIRE

CINÉMA YOUGOSLAVE. – L'association des Amis du cinéma yougoslave et le Centre Pompidou *organisent une projection des* films concernant la guerre de Belgrade (1904), Ljubljana (1907) et Salonique (1918).

★ *Séance le vendredi 30 mai à* **16 h 45, petite salle du Centre Georges-Pompidou, au premier sous-sol. Entrée gratuite.**

STAGES

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE. – Le service départemental d'archéologie du Val-de-Marne et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV) organisent un stage d'initiation aux problèmes de l'archéologie du 1er au 31 juillet. La date limite d'inscription est fixée au 27 juin. Age minimum requis : seize ans (autorisation parentale pour les mineurs). Le logement et les repas sont gratuits. Le coûts du stage est de 50 F pour frais de dossier.

★ *Inscriptions : Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne,* **7-9, rue Guy-Moquet, 94800 Villejuif. Tél. : 47-26-10-00.**

SILENCE ON TOURNE. – L'Association Cinescript organise en juin ou juillet à Paris des stages d'initiation à l'écriture d'un scénario avec exercices concrets. Deux formules au choix : douze heures quatre samedis après-midi, soit quatre séances de trois heures au prix de 400 F, ou vingt heures en semaine (huit séances de deux heures et demie) au prix de 700 F.

★ *Renseignements : Cinescript, BP 162, 92304 Levallois-Perret.* Tél. : 47-48-03-75.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Geneviève et Philippe BOUYOUX,**
Garance et Camille,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Guilhain

à Paris, le 15 mai 1986.

9, square Auguste-Renoir,
75014 Paris.

Décès

– Mme Raoul Barnoin,
Mlle Evelyne Barnoin
et M. Gérard Montagnier,
M. Rocky Giacinti,
Mme Francis Barnoin,
M. et Mme André Barnoin
et leur fils,
M. et Mme Georges Spinelli,
M. et Mme Vincent Delmas
et leur fils,
M. et Mme Gérard Spinelli
et leur fils,
M. et Mme José Canneille
et leurs fils,
M. et Mme Massonni
et leurs enfants,
M. et Mme Ernest Cazelles
et leur fils,
Tous leurs parents, amis et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul BARNOIN,
fondateur, administrateur
du groupe Barnoin Librairie de France
(Abidjan),

leur époux, père, beau-frère, oncle et parent.

La levée du corps aura lieu le jeudi *29 mai 1986* à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Pitié, 22, rue Bruant, 75013 Paris, où l'on se réunira à 15 heures.

La cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle de l'Athanée de Cannes, 223, avenue de Grâce, où l'on se réunira le lundi 2 juin 1986 à 16 heures, suivie de *l'inhumation dans le caveau de* famille.

– *Le comte et la comtesse* Guy de La Bastide d'Hust,
Le comte et la comtesse François de La Bastide d'Hust,
Et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur frère

le comte Henri
de *LA BASTIDE D'HUST*,
président de l'Institut national
des langues et civilisations orientales,
ancien contrôleur civil au Maroc,

survenu le 23 mai dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 28 mai à 16 heures en *l'église de Magnac-Bourg (87380).*

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 4 juin à 18 h 30 en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le vice-président,
Le conseil de gestion,
Le personnel enseignant,
Le personnel administratif de *l'Institut* national des langues et civilisations orientales
ont le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 23 mai, de leur président,

M. Henri
de LA BASTIDE D'HUST,
président de l'Institut national
des langues et civilisations orientales
(1976-1986).

Une messe sera dite à son intention au cours du mois de juin.

– Paris. Montréal.

M. et Mme Henri Bismuth,
M. et Mme Edmond Bismuth,
M. et Mme Félix Bismuth,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et alliés
ont la tristesse de faire part du décès survenu *dans sa centième* année de

Mme Clément BISMUTH

Les obsèques ont eu lieu à Tunis le 26 mai 1986.

– Mme Guy Céalis,
son épouse,
M. Henri Chipault et Mme, née Cazavan-Céalis,
Mme Sophie Lesieur-Cazavan
et ses enfants, Capucine, Matthieu, Prudence, Georgia,
M. et Mme François Lesieur-Cazavant
Mlle Valérie Chipault,
M. Claude Céalis,
M. et Mme Jean-Paul Céalis,
M. et Mme Santacroce,
M. et Mme Philippe Céalis,
M. et Mme Jean-Pierre Céalis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy CÉALIS,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère et oncle,
survenu le 21 mai 1986 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

171, rue de l'Université,
75007 Paris.

– On nous prie de faire part du décès du

comte Alfred de CHASTELLIER,

le 16 mai à Nice.

Priez pour lui !

– Vous qui l'avez connue, souvenez-vous de

Fernande-Françoise CHATAGNER
(Roanne-1923-Paris 1986)
chevalier de la Légion d'honneur,
maître de recherche au CNRS,
maître de conférences à l'Université,
ex-vice présidente du comité mondial
de l'Association mondiale
des guides et éclaireuses.

Sa famille et ses plus proches amis vous prient de vous unir lors de la célébration eucharistique en la chapelle des Deux-Moulins, 185, rue du Château-des-Rentiers, Paris-13e, le mercredi 28 mai à 10 h 30 précises.

« Aimons-nous les uns les autres. »

11, place Adoplhe-Chérioux,
75015 Paris.

– Mme Loutfy,
Carole Cherifa Loutfy,
Franck Ahmed Loutfy
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Moïa LOUTFY,

survenu subitement le 18 mai 1986.

4, rue de la Convention,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 13 mai *1986* de

Blanche LUNEL,
directrice de SOS Théâtres.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

73, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

– Pamiers.

Le docteur Pierre Roquejeoffre,
Le général Michel Roquejeoffre, Mme et leurs enfants Christine et Nicolas,
M. et Mme Jean Roquejeoffre et leurs enfants Sophie, Michel et Marianne,
Le médecin-colonel Philippe Roquejeoffre, Mme et leurs enfants Stéphanie, Emmanuelle et Xavier,
Le docteur Claude Fillières, Mme, née Françoise Roquejeoffre et leur fils Alexandre,
Le docteur Bernard Roquejeoffre, Mme et leur fils Sébastien,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre ROQUEJEOFFRE,
née Simone Laborde,

Les obsèques auront lieu ce jour, mardi 27 mai, à 16 heures, en la paroisse de la cathédrale de Pamiers.

Réunion et remerciements à l'église.

88, boulevard Ney,
75018 Paris.

– M. René Thevenet, son mari,
Laurent et Eugénie, ses enfants,
Mme Boris Simon, sa mère,
Mme Anne Simon-Vidal,
Mme Isabelle Simon-Lemaire,
ses sœurs,
Le docteur Bertrand Simon,
Le docteur Denis Simon,
M. François Simon,
ses frères,
Mme Paule Marcand, sa marraine,
MM. et Mmes Louis, Romain, et Sacha Simon,
ses oncles et *tantes*,
Ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Gérôme et Roselyne qui l'ont tant aidée,
Toute sa famille et ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Dominique
SIMON-THEVENET,

à l'âge de trente-huit ans, à la suite d'une longue maladie.

Les visites seront reçues jusqu'au jeudi 29 mai, à 14 heures, à l'Athanée de Cannes, 223, avenue de Grasse.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 mai à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame-de-Bon-Voyage, à Cannes, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Grand-Jas.

Villa Faraban,
9, avenue Maurice-Derche,
06400 Cannes.

– Mme Peggy, Angela Vail,
Clovis, Mark, Karole, Julia, *Luciana* et Morgan,
ont la douleur de faire part du décès de

Michael C. Sindbad VAIL,

leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 24 mai 1986, après une longue maladie.

3, avenue Charles-de-Gaulle,
92100 Boulogne.

– Mme Pol Veilhan
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pol VEILHAN,

survenu à Nice le 16 mai 1986, dans sa *quatre-vingt-cinquième année.*

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 20 mai, à Saint-Antonin-du Var.

Lou Miradou, avenue Banco,
06300 Nice.

Remerciements

– Sylvia Bataille-Lacan,
sa mère,
Catherine, Sandra, Julien Basch,
ses enfants,

remercient ici tous ceux qui leur ont *témoigné leur amitié lors de la mort de*

Laurence BATAILLE.

– Sa famille,
Mme Georges Bidault,
L'Association des amis du Sud-Ouest africain,
Ses amis,
très touchés par les nombreux témoignages exprimés lors de la mort de

Guy RIBEAUD,

prient toutes les personnes qui ont partagé leur chagrin de trouver, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.

– La famille de

M. Jean SIGAUT,

remercient tous ceux qui ont bien voulu lui adresser des témoignages d'amitié et de sympathie à l'occasion de son décès.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 30 mai 1986, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, Paris-5e), à l'*intention* de

Mme Anne Louis DAVID,
présidente de l'Association Fénelon,

rappelée à Dieu le 1er mai 1986.

Avis

– On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Christophe SLUPINSKI,

a disparu depuis deux mois. Merci à qui peut rassurer ses parents qui l'attendent.

France. Tél. : (16) 44-21-40-56.

Le Monde

SCIENCES

L'escale de l'espace

Après un an d'études préparatoires, la NASA vient d'arrêter le dessin de la future station orbitale. Il reste à la construire.

DU monocoque au catamaran. Ainsi peut-on résumer l'évolution qui s'est produite dans le dessin de la future station spatiale américaine. Quand furent engagées les études de définition, en avril 1985, la « configuration de référence » était une station habitée en permanence, dont l'élément de structure principal était un long pylône. A l'une des extrémités, un ensemble des modules habitables, constituant l'appartement et les laboratoires des astronautes. Le long du pylône, qui servirait de quai de déchargement, des installations variées. Au bout de bras transversaux, deux gigantesques panneaux de cellules solaires, chargés d'alimenter la station en énergie. S'ajouteraient enfin à cette station diverses plates-formes, circulant comme la station sur une orbite peu inclinée sur l'équateur, ou allant au contraire survoler les pôles de la Terre.

Un an d'études préparatoires ont abouti à un dessin très différent, dit « dual keel » (double quille). Le pylône axial s'est scindé en deux et raccourci, des traverses relient ses extrémités pour former un rectangle long de 110 mètres et large de 44,5. Une traverse presque centrale porte les modules habitables, dont le nombre a diminué. Elle se prolonge par deux bras sur lesquels sont fixés les systèmes d'alimentation électrique. L'envergure totale atteint 153,3 mètres.

Partie noble, les modules habitables ont changé en nombre et en forme. Les deux principaux seront des cylindres longs de 13,5 mètres et d'un diamètre interne de 4,2 mètres. Le module d'habitation peut recevoir jusqu'à huit astronautes. L'autre est un laboratoire destiné aux expériences en apesanteur – ou plus précisément en microgravité, terme préférable, car l'apesanteur parfaite est un idéal inaccessible. L'une des raisons du changement de configuration est qu'il permet de placer ce laboratoire au voisinage du centre de masse du système, ce qui diminue la pesanteur résiduelle. Elle ne serait que le cent-millième de celle qui existe sur Terre. Une autre raison est l'obtention d'une meilleure rigidité d'ensemble.

Participation européenne

Un troisième module, dit logistique, est plus court (7,3 mètres). Il contient les provisions – au sens large – des astronautes : carburants (hydrazine) pour les systèmes de propulsion, recharges en air et en eau – mais ces fluides seront pour l'essentiel recyclés – appareillages divers pour les laboratoires... Deux de ces modules seront construits. Quand l'un sera en service, l'autre sera au sol pour réapprovisionnement, les échanges étant programmés tous les trois mois.

A ces modules américains doivent s'ajouter ensuite ceux qui devraient être construits par l'Agence spatiale européenne (ESA) et par le Japon. L'ESA a prévu de fournir un laboratoire, mais sa fonction est encore en discussion. Les Etats-Unis veulent qu'il soit spécialisé en biologie, alors que, en Europe, on souhaite qu'il puisse aussi abriter des expériences de physique et de chimie. L'ESA demande aussi que ce laboratoire puisse un jour être détaché de la station.

Le Japon propose un laboratoire de technologie équipé d'un large sas de sortie dans le vide. Quant au Canada, il devrait fournir un « centre mobile de services », sorte de robot complexe capable de se déplacer le long des pylônes de structure et équipé de deux bras télémanipulateurs.

Astronautes en bras de chemise

Les modules contiendront de l'air à la pression normale et les astronautes doivent y travailler « en bras de chemise ». Mais ils devront aussi en sortir pour accéder aux autres parties de la station. Un ensemble de scaphandres et de propulseurs individuels leur permettront en particulier d'aller réparer des satellites amenés dans la zone de service pour réparations. Cette zone est un grand hangar parallélépipédique (27 mètres dans une direction, 7,5 mètres dans les deux autres) équipé des appareillages nécessaires.

Autre changement important : l'alimentation en énergie. Il était initialement prévu d'utiliser uniquement des panneaux solaires. Dans le nouveau dessin, ceux-ci auront une taille réduite au tiers de ce qui était initialement prévu. Il s'y ajoutera un ensemble de miroirs renvoyant le rayonnement solaire sur un moteur thermique. Les calculs ont en effet montré que, à l'altitude de la station (environ 460 kilomètres), le freinage par l'air résiduel sur les immenses panneaux de l'ancienne version serait important et imposerait de nombreuses manœuvres pour maintenir la station sur l'orbite choisie.

A la station proprement dite s'ajouteront quatre plates-formes porte-instruments autonomes. Deux suivront la même orbite ; deux autres décriront une orbite polaire, ce qui permet de survoler successivement toutes les régions du globe. Pour chaque paire, une plate-forme sera américaine, l'autre étant fournie par l'ESA dans le cadre du programme Colombus de participation européenne à l'entreprise américaine, lequel prévoit en complément, outre le module-laboratoire déjà cité, un petit laboratoire détaché de la station, mais où des astronautes pourraient se rendre. Les plates-formes sont destinées à recevoir des appareillages expérimentaux pour le fonctionnement desquels une présence humaine n'est pas utile. La navette, ou un véhicule de desserte orbital permettra aux astronautes de les atteindre.

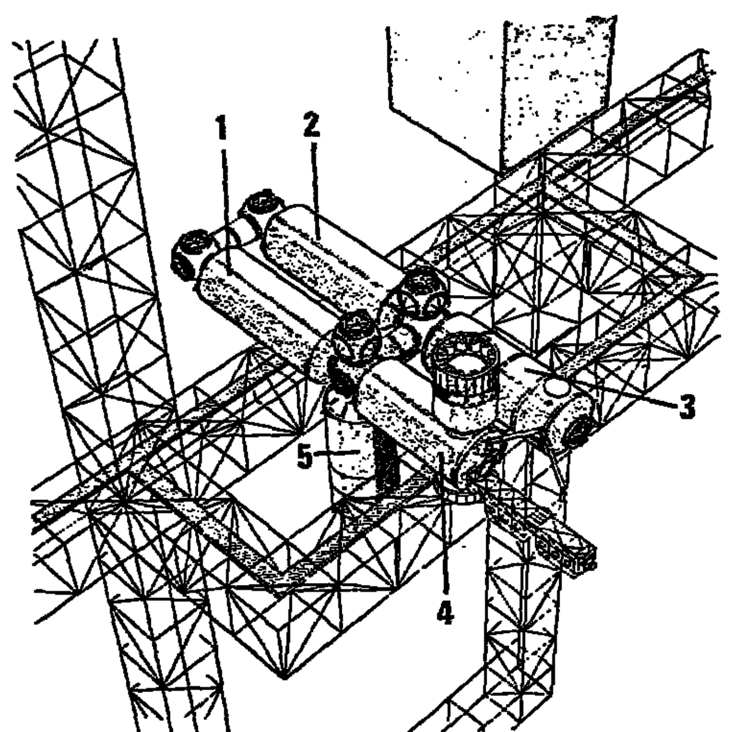
12 milliards de dollars

Le dessin actuellement retenu n'est certainement pas définitif, mais les grandes lignes ne devraient plus changer. La NASA, qui souhaiterait respecter une enveloppe globale de 8 milliards de dollars – mais de nombreux experts parlent déjà de 12 milliards – a cherché à minimiser les coûts initiaux et à ne pas allonger trop les délais.

Une étude a été présentée au Congrès, dans laquelle l'occupation en permanence ne sera possible qu'après une première phase d'utilisation, qui durerait trois à cinq ans. Dans cette hypothèse, la station serait réduite à quelques éléments d'architecture de base, aux panneaux solaires et à un seul module laboratoire américain. Les astronautes vivraient à bord de la navette qui les amènerait. Dans cette configuration réduite, six missions de la navette seulement seraient nécessaires au montage de la station, contre quatorze pour l'ensemble complet. De nombreuses études de physique des matériaux et de biologie, qui exigent une activité humaine prolongée, devront attendre.

La NASA n'est pas très favorable à cette approche et pense que les économies initiales seront largement compensées par les coûts liés au maintien des équipes qui construiront la station. Elle préfère un démarrage dans une configuration proche de l'état final. L'échéancier envisagé est alors le suivant : dessin figé et début du développement en octrobre 1986. Contrats au printemps 1987. Premiers lancements en 1993. Mise en service en 1994, la fin de la construction s'étendant ensuite sur deux ans.

MAURICE ARVONNY.



Ce dessin de la partie centrale de la station spatiale montre quel devrait être l'agencement des modules où vivront et travailleront les astronautes.
1) Module d'habitation.
2) Laboratoire américain.
3) Laboratoire européen.
4) Laboratoire japonais.
5) Module de ressources (logistique).
En haut à droite, l'atelier de réparation des satellites.

Un creuset de l'Europe informatique

Trois constructeurs européens d'ordinateurs ont fondé un laboratoire commun où l'on cherche à rendre les machines plus intelligentes et d'emploi plus facile.

UN building moderne entre le centre-ville et l'aéroport de Munich, dans un quartier de bureaux. Portes de verre, moquette, plaques gravées sur les murs du hall. L'une d'entre elles indique ECRC, European Computer Industry Research Center. Un laboratoire dans cet immeuble plutôt luxueux ? L'image de la paillasse et des cornues s'insère mal dans le décor, celle des fers à souder jure avec la moquette. Oui, mais l'informatique, au moins dans son aspect logiciel, est une science particulièrement propre. Et l'ECRC est un laboratoire où l'activité manuelle se réduit à l'écriture et à la frappe de quelques ordres sur des claviers, et où les instruments du chercheur sont la réflexion et l'ordinateur.

Les noms peuvent être sans signification ou trompeurs, mais celui de l'ECRC est parfaitement exact. C'est bien un centre de recherche, et il dépend de l'industrie européenne des ordinateurs, ou du moins de trois industriels qui, quel que soit le critère retenu, comptent parmi les tout premiers sur le Vieux Continent. Bull en France, ICL en Grande-Bretagne, Siemens en Allemagne fédérale ont décidé, en 1983, de fonder un laboratoire commun travaillant sur la décision assistée par ordinateur.

Il s'agit d'un domaine qui pour l'essentiel se rattache à l'intelligence artificielle, tout en débordant sur d'autres branches (interaction homme-machine, architectures de systèmes). Le choix s'est fait parce qu'il existait clairement un besoin de connaissances dans ce domaine, et parce que les applications directement commercialisables étaient assez lointaines pour que des industriels, qui sont concurrents sur plusieurs marchés, mais à qui la place est chèrement comptée entre l'enclume américaine et le marteau japonais, puissent s'épauler sans arrière-pensées.

Bruxelles n'a pu voir que d'un bon œil cette initiative, qui n'aurait sans doute pas vu le jour sans les contacts établis dans le cadre du programme Esprit ; mais l'affaire s'est faite indépendamment de la CEE. Les industriels ont négocié entre eux, et défini sans grand mal un projet commun.

Neuf nationalités

L'accord fut signé en décembre 1983. Constitué sous forme de société de droit allemand, l'ECRC démarrait le 1er janvier 1984 avec un effectif de 3 personnes. Elles étaient 12 en juillet, presque 30 à la fin de l'année 1984 et 50 un an plus tard. L'effectif devrait se stabiliser à 60 personnes au cours de l'année présente, 50 chercheurs et 10 personnes pour l'encadrement technique et administratif. Ce ne sera jamais un gros laboratoire, mais avec son effectif final et un budget annuel de l'ordre de 20 millions de deutschemarks, il a les moyens de travailler efficacement dans le domaine qu'on lui a assigné.

La société et l'implantation sont allemandes. La langue de travail est l'anglais – informatique et internationalisme obligent. Les chercheurs relèvent de neuf nationalités différentes. Le directeur est français. M. Hervé Gallaire a travaillé quelques années dans le groupe d'intelligence artificielle du centre de recherches de la CGE, à Marcoussis. Il a été engagé par Bull pour occuper son poste actuel – c'est le cas de la plupart des membres du laboratoire, qui sont agents d'une des trois sociétés mères, souvent embauchés pour l'occasion, et détachés à l'ECRC pour trois ans prolongeables. Quelques chercheurs de laboratoires publics et d'universités sont venus faire des stages de plusieurs mois, et sont parfois restés.

Le programme de recherche est articulé sur quatre thèmes. Le premier est la programmation logique. L'ECRC travaille sur des extensions du langage Prolog. Un objectif est d'augmenter la capacité d'expression du langage en introduisant des éléments de structuration des connaissances, ce qui rapprocherait Prolog des « langages orientés objet ».

Un autre est de développer la programmation par contraintes, ce qui est une manière de réduire au plus tôt l'arborescence des possibilités à explorer, et donc d'augmenter l'efficacité des programmes. Un groupe travaille à l'amélioration de l'environnement de programmation – en particulier sur l'aide à la mise au point des programmes écrits en Prolog. Enfin, un compilateur « portable » est écrit pour ce langage, que chacune des sociétés mères pourra aisément ajuster à ses propres matériels.

Un autre thème est le développement de bases de données intelligentes. L'idée est d'introduire une structuration beaucoup plus forte que celle des systèmes relationnels actuellement utilisés, en introduisant des notions d'entités, d'attributs, de classes, de hiérarchie, d'héritages de programme entre classes... Plusieurs études sont menées sur ce thème, et M. Gallaire pense qu'il sera bientôt possible de les faire converger.

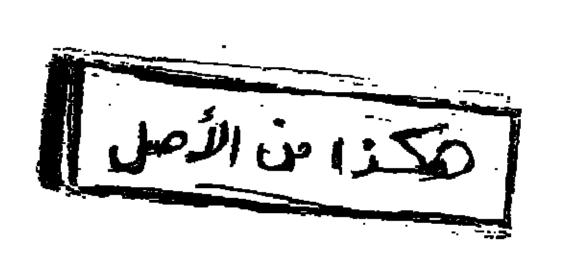
Dix fois plus vite

Le troisième thème est l'architecture pour systèmes de calcul symbolique. L'ECRC n'est pas équipé pour construire des matériels et travaille sur les concepts. Une équipe étudie le parallélisme en programmation logique. Une autre travaille sur un coprocesseur qui, couplé à des ordinateurs existants, permettrait d'obtenir des vitesses de raisonnement de l'ordre de 500 000 inférences logiques par seconde, soit environ dix fois mieux que les systèmes actuellement commercialisés.

Si ces thèmes ont plusieurs frontières communes, le dernier est plus séparé. C'est l'interaction homme-machine. Il comprend d'une part des travaux sur l'assistance à l'utilisateur – utilisation des graphismes, système de génération de textes ; d'autre part, des études sur la manière dont les utilisateurs reçoivent et acceptent ce qui est proposé.

L'ECRC propose ses projets de recherche, qui doivent être approuvés par les sociétés mères et sont alors suivis par un comité scientifique. La transmission vers l'aval se fait au cours des séminaires. Ils durent en général deux jours. Pendant le premier, l'ECRC expose ses travaux. Le lendemain, les sociétés indiquent où elles en sont dans le domaine. M. Gallaire estime souhaitable le rythme d'un séminaire par an et par grand thème.

M. A.



Abandon de la recherche

Une recherche de haut niveau ne peut se développer en France ni ailleurs sans l'aide de l'Etat.

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

M. JACQUES CHIRAC, dans les directives qu'il vient d'adresser à ses ministres pour la préparation du budget de 1987, indique que celle-ci *« sera nécessairement placée sous le signe du désengagement de l'Etat »*. L'intention affirmée est de *« favoriser une croissance plus forte, plus saine et créatrice d'emplois »*.

On connaît l'idée cent fois ressassée : il s'agirait, en diminuant le poids des fameux « prélèvements obligatoires », de laisser les entreprises le plus possible maîtresses de l'affectation de leurs ressources. On donnerait ainsi leurs chances aux plus performantes. Dans une idée générale, *il est bien rare qu'il n'entre* pas l'once d'une vérité, mais il est facile de montrer aussi ce qu'il y a de simpliste et par conséquent d'erroné dans la philosophie libérale qui sous-tend les choix de l'actuel gouvernement. En effet, la compétition mondiale aujourd'hui n'oppose pas seulement des entreprises mais plus profondément des systèmes économiques et sociaux pris dans leur ensemble. Le cas de la recherche est particulièrement exemplaire car celle-ci joue un rôle décisif dans toutes les économies modernes et décide de plus en plus du vainqueur.

La recherche française vient de subir un rude coup : pour la première fois depuis 1981, les crédits de la recherche en 1986 baissent par rapport à l'année précédente (d'environ 4 %, contre un augmentation prévue de 4 % en volume). Les annulations de crédits prononcées par arrêté le 17 avril 1986 touchent prioritairement le budget de la recherche (pour moitié en ce qui concerne les autorisations de programme, pour près du tiers en ce qui concerne les crédits de paiement, soit au total 2,2 milliards de francs sur un total de 6 milliards de francs de crédits annulés).

Les entreprises ont besoin de l'Etat

Ce choix est malheureux. L'effort national de recherche qui avait stagné à 1,8 % du produit intérieur brut tout au long des années 70 a augmenté continûment depuis cinq ans, jusqu'à atteindre 2,29 % du PIB en 1985 (1), c'est-à-dire le plus haut niveau jamais atteint en France (le précédent record datait de l'époque du général de Gaulle : 2,16 % en 1967 contre 1,15 % en 1969). Ce rattrapage, qui nous laissait encore derrière les Etats-Unis (2,73 % en 1983), le Japon (2,55 %) et l'Allemagne fédérale (2,57 %) était à lui seul une politique (1), voulue et maintenue pendant cinq ans par François Mitterrand, malgré la *« rigueur »*. *Cette politique vient* d'être mise à bas.

(*) Ancien ministre de la recherche et de l'industrie.

On prête à l'ancien président Pompidou ce propos : *« Il y a trois manières de perdre de l'argent : la plus agréable, c'est les femmes, la plus rapide, c'est le jeu, la plus sûre, c'est la recherche. »* Si l'on se fonde sur l'exemple de la recherche, c'est à bon droit que les commentateurs politiques ont parlé d'un *« retour à Pompidou »*. Ce sont d'ailleurs les mêmes hommes qui aujourd'hui comme au début des années 70 font les mêmes choix à courte vue, guidés par des préoccupations de pure gestion budgétaire. Ceux qui ont présidé au déclin historique de la recherche française sont *revenus*.

Les entreprises ont besoin de l'Etat. Seul celui-ci peut maintenir une recherche fondamentale de haut niveau qui est la condition non seulement des progrès ultérieurs dans l'application mais, plus prosaïquement, de l'accueil fait dans notre pays aux progrès réalisés ailleurs.

La recherche en France — on peut le regretter, mais c'est une situation qu'on ne changera pas du jour au lendemain — n'a pu se développer qu'avec le concours de l'Etat : celui-ci assure 55 % du financement de la recherche civile contre 40 % en Allemagne, 37 % au Japon, 34 % aux Etats-Unis (1).

La recherche industrielle française (environ 50 milliards de francs par an) est loin derrière l'américaine (416 milliards), la japonaise *(111 milliards) et l'allemande* (81 milliards) (2), même si un effort de rattrapage s'observe : la dépense de recherche exécutée dans les entreprises par rapport à la production brute des branches marchandes est ainsi passée de 1,11 % en 1980 à 1,26 % en 1984. La croissance de l'effort de recherche des entreprises nationales (5 % par an en volume) a été particulièrement remarquable depuis 1982.

Mais ce rattrapage n'est possible qu'avec l'aide de l'Etat qui contribue pour 22 % au financement de la recherche industrielle, soit 12 milliards de francs par an. Le retard *historique de notre recherche* industrielle et le petit nombre des entreprises françaises qui développent une politique de recherche (1 300 entreprises seulement entretiennent plus d'un chercheur permanent et une centaine d'entreprises plus de 50 !), tout cela rend absolument nécessaire l'intervention de l'Etat. Or ce n'est pas le moindre paradoxe que ce sont précisément les crédits consacrés à la recherche industrielle et technologique (ceux de l'ANVAR et du Fonds de la recherche et de la technologie) qui sont les plus touchés.

Le coup brutal donné à la politique industrielle et technologique de longue haleine qui avait été conçue depuis 1981 est grave. Une telle politique a besoin, pour porter ses fruits, d'un temps long (celle mise en œuvre par le général de Gaulle a eu dix années continues de montée en puissance (1958-1968). L'effort entrepris au début du septennat de François Mitterrand est cassé à mi-chemin.

N'est-il pas trop tôt pour porter un jugement aussi catégorique ? *Non ! Il suffit* d'observer le rapport entre les crédits de paiement et les autorisations de programme annulés : respectivement 200 millions de francs et 400 millions de francs à l'ANVAR, 100 millions de francs et 5,35 millions de francs au Fonds de la recherche et de la technologie : une pente aussi raide augure mal du budget de 1987 ! M. Alain Devaquet — qui a courageusement défendu le CNRS et l'INSERM contre les ultras de l'UNI — ne pourra rien contre les directives budgétaires de M. Chirac. Si celui-ci se réserve à l'automne de faire quelques largesses, ce sera pour ses clientèles plutôt que pour la recherche. Aussi *bien la disparition* du ministère de la recherche et de la technologie que j'avais créé en 1981 aboutit à priver la France de ce *« ministère de l'avenir »* que François Mitterrand avait expressément voulu pour elle.

Je ne critique pas par principe la réunion de la recherche et de l'enseignement supérieur. Un jour, peut-être, elle aurait été la bienvenue. Aujourd'hui, elle donne le signal d'un dangereux retour en arrière : la politique de rapprochement de la recherche avec l'industrie mise en œuvre dans la foulée du colloque sur la recherche et la technologie *(1982) n'a pas encore eu le temps* de produire tous les effets qu'on peut en attendre : qu'il s'agisse de la valorisation de la recherche dans les grands organismes, autorisés à créer des « groupements d'intérêt public » et des filiales, ou de la mobilité des chercheurs vers les entreprises, ou encore de la création de pôles technologiques régionaux associant l'industrie et l'Université.

La recherche n'a que trop tendance à se replier sur elle-même dans une sorte de splendide tour d'ivoire. La réunion de la recherche et de l'enseignement supérieur comporte ainsi un très grand danger de « régression académique » : elle manifeste la conception étriquée et proprement réactionnaire des quelques mandarins qui, pour des raisons de *pure idéologie, ont réussi* à l'imposer pour faire pièce au mouvement de rapprochement de la recherche avec l'industrie qu'avait expressément voulu la gauche.

La fin du ministère de la recherche et de la technologie prive la recherche du puissant avocat dont elle a besoin pour faire, au sein du gouvernement, respecter sa *priorité* dans le budget de l'Etat. La dispersion des tutelles et l'éparpillement des financements entre un grand nombre de ministères empêcheront la mise en œuvre, à travers un budget civil de recherche et de développement cohérent, de programmes de recherche transcendant les frontières des organismes. *La fin du* MRT, c'est aussi la victoire des bureaux de la rue de Rivoli. Seul un « ministère du futur » puissant et libre de ses mouvements peut donner une impulsion suffisamment forte pour vaincre les deux conservatismes qui pèsent d'un poids si lourd dans le monde universitaire, d'une part, et dans le monde patronal, de l'autre.

Sur la voie du sous-développement

Il est de bon ton, depuis plusieurs années, de flétrir le « colbertisme ». *J'ai* toujours pensé que c'était ne rien comprendre à la France. Le développement d'une recherche de haut niveau aussi bien que les grandes percées technologiques (l'atome, l'aéronautique, l'espace, l'électronique) ne se sont faits en France (et même ailleurs) que par l'Etat. Ce qui pose problème, c'est, une fois la percée *opérée*, le transfert vers les entreprises. Cette prise *de relais doit elle-même s'organiser.*

Or tout se passe comme si, à force de s'être faits dans l'opposition les contempteurs de l'Etat, les dirigeants de la droite abdiquaient aujourd'hui les moyens du redressement national dans les mains d'un patronat dont ils savent bien que, laissé à lui-même, il n'est pas prêt à relever le gant.

Le retour des conservateurs est aussi celui des conservatismes dans la recherche comme dans l'industrie. *Il* pose le problème de savoir si la France est capable — ou non — de faire le « pas sur l'intelligence », bref de mener l'effort continu d'investissement intellectuel, scientifique et technologique qui conditionne sa survie nationale. Les choix faits en moins de soixante jours suffisent à montrer que le retour des conservatismes, s'il se prolonge, met la France sur la voie du sous-développement. Le désengagement de l'Etat de la recherche, c'est, dans la *guerre économique mondiale*, le désarmement unilatéral !

(1) Rapport annexe à la loi de *finances pour 1986 sur l'état* de la recherche et du développement technologique.

Les frissons de la montagne Pelée

M. ALAIN CARIGNON, ministre de l'environnement, a demandé la *« réunion immédiate »* du Conseil supérieur d'évaluation des risques volcanologiques en raison de la faible activité sismique qui se manifeste sous la montagne Pelée, le volcan de la Martinique, depuis le mois de décembre. Cette activité vient d'être annoncée par un communiqué de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris, qui a en effet la responsabilité des observatoires volcanologiques surveillant en permanence la montagne Pelée, la Soufrière (Guadeloupe) et le piton de la Fournaise (Réunion).

L'éruption de la montagne Pelée du 8 mai 1902 avait tué trente mille personnes. Comme nous le signale notre correspondant à Fort-de-France, vingt mille personnes vivent actuellement au pied du volcan.

Certes, la situation actuelle n'a rien d'alarmant. Mais M. Claude Allègre, le directeur de l'IPG, trouve détestable la rétention d'informations, dont la catastrophe de Tchernobyl a été la plus récente illustration. Le but de cette annonce n'est pas d'inquiéter, mais d'informer l'opi*nion publique — après les auto*rités compétentes bien sûr — d'un changement survenu dans l'état du volcan. Ce qui ne préjuge en rien de la suite des événements.

Le réseau des six stations sismologiques, installé depuis 1977 et auquel a été ajoutée en février *une septième station, a détecté,* depuis le mois de décembre dernier, une légère activité sismique qui se produit sous le volcan. Une vingtaine de secousses en cinq mois, des magnitudes n'ayant jamais dépassé 2 : la population voisine du volcan ne s'est aperçue de rien. Mais ces séismes constituent en eux-mêmes une nouveauté.

La montagne Pelée est surveillée en permanence par d'autres techniques. Deux inclinomètres sont capables de déceler des variations de la pente du terrain de 1 millimètre pour 1 kilomètre. De même, un géodimètre à laser mesure des distances fixes avec une précision de 1 millimètre par kilomètre, et les mesures de nivellement sont *refaites au moins une fois par an.* D'autre part, trois stations magnétiques surveillent les variations éventuelles du champ magnétique local. Enfin, la composition chimique et la température de deux sources chaudes (l'une au pied du dôme, l'autre au bord de la mer) sont mesurées tous les *quinze jours, contre une* fois par mois en « vitesse de croisière ». Actuellement, ni le magnétisme ni les eaux chaudes n'ont donné de chiffres significatifs.

Le fait que l'état « normal » de la montagne Pelée est connu depuis 1977 apporte à l'IPG les bases *indispensables pour reconnaître* un éventuel changement de rythme dans la vie du volcan. Et cela constitue une première. Jamais encore dans le monde un volcan sous surveillance permanente n'est entré en éruption. Même le mont Saint-Helens américain — actuellement le volcan le *mieux étudié — n'a été mis sous* surveillance systématique qu'après son réveil de 1980.

Y. R.

Fermé en hiver

PREMIER laboratoire européen de recherches fondamentales et appliquées en physique nucléaire, le grand accélérateur national à ions lourds (GANIL), *installé à Caen* depuis 1976, risque de fermer ses portes durant deux mois cet d'hiver, faute de crédits. Le récent collectif budgétaire impute, en effet, au budget civil de recherche et de développement 54 % du montant total des annulations de crédits — en autorisations de programme, — tous ministères confondus.

Pour le GANIL, *« même si rien n'est encore décidé »*, comme l'explique son directeur, M. Claude Detraz, la réduction des crédits en cours d'exercice pour 1986 atteindrait 10 % du budget de l'établissement, soit 6 millions de francs. Car le commissariat à l'énergie atomique et le Centre national de la recherche scientifique, les deux organismes qui gèrent le GANIL, vont certainement devoir procéder à *« un choix et des arbitrages difficiles »*.

Si les craintes des chercheurs de Caen sont confirmées, les faisceaux d'ions lourds, constitués par des noyaux d'atome, qui permettent d'accéder au cœur de la matière nucléaire seront arrêtés provisoirement à la fin de *l'année, précisément lorsque le* courant électrique dont le GANIL est un grand consommateur coûte le plus cher. En outre, selon M. Detraz, le budget 1987 du GANIL resterait au niveau du budget 1986, après réduction de crédits. *« Cela signifierait pour la recherche une régression »,* estime le directeur, *d'ailleurs* signataire d'un appel au gouvernement en faveur de la recherche française.

Le GANIL avait fonctionné au ralenti en janvier 1985, mais uniquement pour assurer un programme de maintenance. Cette fois, l'arrêt serait plus long et mettrait en question les expériences menées à un moment où des résultats sont déjà positifs, comme en témoignent les *conclusions du récent colloque* international sur la physique nucléaire organisé à Caen à l'initiative du GANIL.

PASCALE MONNIER.

Peintures sur nacre

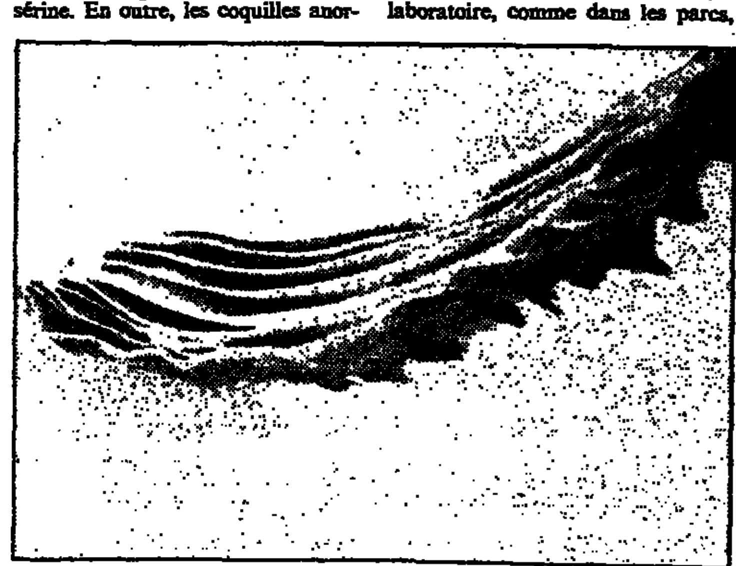
Les organo-étains utilisés pour protéger les coques des bateaux de plaisance provoquent la mort des huîtres.

LA *Grande-Bretagne* a récemment réglementé, pour les coques de petits bateaux de plaisance, l'usage des peintures antisalissures (1) à base d'organo-étains. La France avait pris la même mesure en janvier 1982 pour les bateaux de moins de 25 mètres de long. Des études, menées à partir de *1975* par l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM, devenu en janvier 1985 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, après sa fusion avec le Centre national pour l'exploitation des océans), ont montré, en effet, que les organo-étains sont, même à des doses infimes, très préjudiciables aux élevages d'huîtres et aussi de moules.

L'alerte est venue en 1975 du bassin d'Arcachon. Normalement, les larves d'huîtres, qui commencent leur vie en flottant en pleine eau, vont, à l'âge de deux ou trois semaines, se fixer au fond de la mer sur un support solide et propre. Cette particularité des huîtres est mise à profit par les ostréiculteurs qui posent des tuiles sur le fond de la mer et captent ainsi le naissain, c'est-à-dire les toutes jeunes huîtres qui grandiront ensuite dans les parcs.

En 1975, 1976 et 1977, il était impossible de capter le naissain dans le bassin d'Arcachon. Les larves flottant en pleine eau mou*raient à deux ou trois jours, donc* avant de se fixer. Puis on a remarqué que les coquilles d'huîtres présentaient de graves anomalies de calcification. Les coquilles avaient l'aspect bizarre d'une sorte de millefeuille très fragile. Au lieu d'être massives, elles étaient constituées par une superposition de lamelles séparées les unes des autres par des alvéoles pleines d'une substance gélatineuse.

Dans les huîtres saines, la coquille est faite de cristaux de carbonate de calcium mélangés à une substance protéique, la conchyoline, assurant la rigidité de l'ensemble. Dans la conchyoline se trouvent divers acides aminés, dont deux, la lysine et la sérine, ont la capacité de se fixer au calcium. Dans les coquilles d'huîtres-millefeuilles manquaient la lysine et la sérine. En outre, les coquilles anormales devenaient si épaisses que l'espace réservé au corps proprement dit de l'animal était bien petit.



Coupe d'une coquille d'huître japonaise présentant des anomalies de calcification dues aux peintures à *organo-étains*.
(Document Ifremer.)

D'Arcachon, le mal s'est étendu à d'autres régions ostréicoles — Marennes-Oléron notamment, — et en 1978-1979 la situation était très *sérieuse. En 1980, à l'ISTPM*, plusieurs équipes s'attaquaient au problème. Très vite, les soupçons se sont portés sur les peintures antisalissures aux *organo-étains*. D'une part, ce type de peintures très toxiques et très persistantes avait remplacé, justement à partir de 1975, les « vieilles » peintures à l'oxyde de cuivre, dont la toxicité et la persistance *sont* moindres. D'autre part, les parcs dont les huîtres étaient malades avoisinaient des ports de plaisance.

Des études ont donc *été* menées aussi bien dans les laboratoires de l'ISTPM à La Tremblade que dans les parcs du bassin de Marennes-Oléron proches du port de plaisance de Boyardville. Les résultats obtenus sont incontestables : au laboratoire, comme dans les parcs, les huîtres prospéraient dans l'eau propre, alors que celles qui baignaient dans une eau contenant des traces des peintures présentaient en même temps les mêmes anomalies.

L'étain métal n'est pas toxique. Mais il y a plusieurs organo-étains de toxicités différentes. Le plus dangereux est le tributyl-étain (TBT, de *tin*, « étain » en anglais) dont la molécule n'est pas biodégradable. Seul le rayonnement ultraviolet peut casser la molécule *et en faire* d'abord du dibutyle-étain (moins toxique), puis du monobutyle-étain (encore moins toxique), enfin du dioxyde d'étain (non toxique). Malheureusement, l'eau est très peu perméable au *rayonnement ultraviolet...*

Le TBT s'attaque aux mécanismes mêmes du fonctionnement de la cellule vivante. Celle-ci contient de l'adénosine triphosphate (ATP), qui a la propriété de se transformer en adénosine diphosphate (ADP) par perte d'un phosphore et libération d'énergie, cette énergie étant indispensable au métabolisme de la cellule. Lorsque l'eau contient du TBT, l'équilibre interne de la cellule est rompu. L'ATP ne peut plus se transformer en ADP. La cellule est donc privée d'énergie et meurt.

Le TBT est tellement nuisible aux huîtres qu'il agit en quantités infimes : les larves d'huîtres (et aussi de moules) meurent avant de s'être *fixées* lorsqu'un litre d'eau *contient moins* d'un millionième de gramme de TBT. Et les anomalies de calcification apparaissent dès qu'un litre d'eau contient 20 milliardièmes de gramme de TBT. La mesure de ces teneurs infimes est possible depuis 1982-1983 grâce à la spectrophotométrie d'absorption atomique.

Dès son identification en décembre 1981, la cause du mal a été supprimée. En janvier 1982, le ministère de l'environnement prenait un premier arrêté interdisant, pour les petits bateaux, les peintures aux organo-étains. Cette mesure a été reconduite depuis. Son efficacité a été très rapide. Dès 1983, les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon recaptaient le naissain. Et, actuellement, on ne trouve plus d'anomalies aiguës de calcification.

YVONNE REBEYROL.

(1) Tout objet de bois, de métal ou de plastique, immergé dans l'eau pendant longtemps, se couvre d'algues, de mollusques et de crustacés qui se fixent sur lui. Tous ces organismes aquatiques rendent moins hydrodynamiques les coques qu'ils « enduisent ». La propulsion *nécessite alors plus* de fuel ; les bateaux deviennent moins manœuvrants et donc moins sûrs. Ces « salissures » sont évitées par l'application de peintures spéciales.

SECTEURS DE POINTE

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

Le grand commerce des embryons

Plusieurs sociétés françaises se sont spécialisées dans le transfert d'embryons de bovins congelés. L'une d'entre elles vient de conclure deux accords avec la République populaire de Chine.

« NOTRE ambition est d'exporter de la génétique, car la France ne sait plus quoi faire de ses vaches, le lait est soumis aux quotas et les prix de la viande chutent. D'autres pays, au contraire, comme la Chine, manquent de lait. Nous leur vendons donc des bovins sur pied ou sous forme d'embryons congelés. »

Non, Jean-Claude Plat, directeur général de France-Embryon, à Montrond-les-Bains, dans la Loire, n'a rien d'un apprenti sorcier. Les naissances de Guillaume et Sarah, les premiers bébés français nés après cryoconservation, ne lui font ni chaud ni froid. Il connaît bien Jean-Paul Renard, l'un des inventeurs qui a utilisé ces techniques sur les bovins puis sur les humains, qui a quitté l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) pour l'Institut Pasteur. France-Embryon, numéro un français de la technique de la transplantation embryonnaire chez les bovins, comme les huit autres unités de production du pays (1), en retire les fruits.

En février 1985, le premier accord franco-chinois d'équipements destinés aux transplantations est signé avec la Mongolie-Intérieure. Une cinquantaine d'embryons sont transférés. *A priori*, l'intérêt de ce transfert... de technologie pas comme les autres est double. Côté extrême-oriental, *« la Chine est décidée à introduire les techniques avancées de l'Europe pour parvenir à l'autosuffisance en produits laitiers »*, déclare M. Jin Zhonghja du service scientifique et technique de l'ambassade de Chine à Paris. En clair, le lait ne doit plus être un simple médicament mais une denrée de base.

Le projet de France-Embryon consiste donc, comme prestataire de services, à exporter les meilleures races... soit en Boeing-747, soit dans une petite valise pouvant transporter des milliers d'embryons. Les vaches chinoises donnent alors naissance à des veaux français... Un second accord, signé en Chine le 26 mars, prévoit la livraison l'été prochain de deux avions de deux cents génisses chacun sur les cinq mille bovins importés annuellement par ce pays (2).

Deuxième intérêt de l'opération : *« L'éleveur intelligent et compétitif*, explique Jean-Claude Plat, *ne peut s'en sortir que s'il arrête le lait pour la production d'embryons. Cette remise en cause lui rapporte 100 000 F par vache donneuse et par an – à 3 000 F l'embryon, – soit cinq fois plus qu'une vache laitière. »*

PESSIN.

Si les échanges Nord-Sud sont exceptionnels, les échanges entre pays occidentaux sont fréquents. Quelque cinq mille transferts ont eu lieu en 1985, dont la moitié d'embryons congelés. En 1983, les Etats-Unis venaient largement en tête avec 122 000 transferts, dont 18 % d'embryons congelés, puis le Canada, 21 000, l'Europe, 6 300, l'Amérique latine, 5 600, l'Océanie, 5 400, et le monde afro-asiatique, 1 400, selon l'Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle (UNCEIA). Ces transferts concernent tant des races laitières que des bovins sélectionnés pour leur viande.

Devant tant de réussites économiques, on oublierait presque les limites de l'innovation.

Limite écologique : les recherches réalisées il y a une dizaine d'années sur les embryons congelés n'ont abouti industriellement que depuis trois ans. Le transfert est donc encore très sensible à l'environnement. De mauvaises conditions climatiques, des vaches maigres et malades, un manque de médicaments pour animaux sont autant d'obstacles à la généralisation de cette technique dans les pays du tiers-monde.

Limite technique : la procédure est souvent très lourde. La vache donneuse doit subir un traitement hormonal pour produire une grande quantité d'ovules. Au septième jour, l'éleveur « pompe la vache » pendant près d'une heure avec une sonde, recueille quelques embryons – invisibles à l'œil nu – et les congèle dans l'azote liquide à – 196 °C. Dans un deuxième temps, la vache porteuse doit présenter un bon état sanitaire et un cycle sexuel réglé sur le septième jour également. L'embryon est alors introduit par voie non chirurgicale avec un pistolet de transfert. En France comme en Chine, du fait de la compétence des vétérinaires, un embryon sur deux donne naissance à un veau. Ce taux est très réduit en Afrique noire sur les vaches n'dama.

Limite biologique : le risque de disparition de la race locale. Cette technique qui dissocie la production de la transplantation suspend le temps et la succession des générations à volonté. Elle autorise en fait la régulation rapide d'un cheptel, et donc la suppression de races jugées moins intéressantes sur le moment. Celles-ci peuvent s'avérer utiles par la suite pour leur résistance à des conditions défavorables. L'INRA, de son côté, prône la création des banques d'embryons pour la conservation des races.

Limite financière, enfin : un embryon congelé coûte ente 3 000 et 10 000 F.

« Pour la bouffe, il n'y a pas de frontière »

N'y aurait-il qu'une barrière qui sauterait devant la technologie : l'économie ? *« Pour la bouffe, il n'y a pas de frontière, il n'y a pas de politique »*, soutient Jean-Claude Plat. Fort de ce principe, le vétérinaire montre le planisphère en face de son bureau. Sont pointés du label maison – outre la Chine, – l'Inde, la Corée du Sud, l'Arabie saoudite, l'Espagne, l'Italie, le Canada, l'Argentine, le Cameroun et la... Namibie, colonie de l'Afrique du Sud. Autant de pays, autant de contacts plus ou moins développés, plus ou moins « politiques ». L'embryon est avant tout un « marché ».

« Nous souhaitons nous placer sur des marchés techniquement fiables. » Comme la Guyane, territoire d'outre-mer, où des embryons de vaches limousines ont été transférés sur des zébus, les vaches locales.

Cette approche ne laisse rien au hasard. Ainsi, c'est l'antenne à Pékin d'ELF-Aquitaine qui a négocié sur le terrain, l'Institut Mérieux assurant la partie technique, le Crédit agricole le financement, chacun de ces groupes possédant 15 % du capital de France-Embryon (5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985, 5 salariés). L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) a assuré la mise au point de la congélation.

A moyen terme, d'autres arguments plaident pour le transfert d'embryons. Si une vache receveuse résiste aux parasites locaux, l'embryon qu'elle porte aura toutes les chances d'en faire autant, contrairement aux veaux sur pied importés. Autre avantage, vu du côté occidental, *« le vendeur garde la source* (la vache donneuse), *les droits d'auteur en quelque sorte »*.

CHRISTIAN TORTEL.

(1) Les huit unités de production d'embryons frais et congelés : Mida-Test (Bergerac) ; Embryon génétique service (Terraube) ; Ouest génétique élevage reproduction (OGER, Blain) ; Union régionale des coopératives d'élevage de l'Ouest (URCEO, Rennes) ; Nord-Est Embryons (Ancemont) ; Union des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle Auvergne-Limousin-Charente (UALC, Naves) ; Union des coopératives d'élevage Alpes-Rhône (UCEAR, Francheville) ; France-Embryon (Montrond-les-Bains).

(2) D'autres accords ont été signés récemment par les Français. Le 6 mars 1986 pour l'exportation d'embryons de charolais – réputés pour la qualité de leur viande – en Israël (par la Coopérative de vente des Dômes d'Auvergne). Et également vers la Chine par la Coopérative pour l'amélioration de la vache montbéliarde.

Demain

L'Europe et les nouvelles énergies

De 1986 à la fin de 1989, la Communauté européenne affectera 360 millions d'ECU (1) au soutien de projets de démonstration intéressant le domaine de l'énergie et, en particulier, les économies d'énergie, les énergies alternatives, la substitution des hydrocarbures, ainsi que la liquéfaction et la gazéification des combustibles solides.

Les projets de démonstration sont des projets technologiques qui se situent à une phase intermédiaire entre, d'une part, la recherche et le développement et, d'autre part, l'application commerciale. Leur échelle est celle d'une réalisation industrielle en grandeur réelle, et ils doivent avoir de sérieuses perspectives de viabilité technique et économique. Mais leur mise en œuvre présente à cet égard des risques encore très élevés.

Couvrant la période 1986-1989, le nouveau programme communautaire de démonstration met l'accent, encore plus nettement que les précédents, sur l'aspect novateur des projets, sur leur qualité technique, et sur la rigueur de leur plan de financement. Les problèmes d'environnement sont également pris en compte. Et surtout, la Communauté insiste sur le caractère « multipliable » des projets et sur la diffusion effective de leurs résultats. L'objectif n'est pas de financer la réalisation unique d'un esprit inventif, mais de démontrer la faisabilité et la viabilité d'un procédé ou d'un produit, en ouvrant ainsi la voie à une production industrielle et à d'autres investisseurs potentiels.

Un exemple : les énergies alternatives. Leur part dans la couverture des besoins énergétiques de la Communauté pourrait être triplée d'ici à l'an 2000, pour représenter à ce moment environ 5 % de la consommation globale. A terme plus éloigné, les perspectives sont encore plus encourageantes. Mais la mise au point industrielle et l'abaissement des coûts de revient des nouveaux procédés ou produits requièrent des efforts importants qui justifient pleinement l'intervention de la Communauté. L'action de cette dernière s'est développée progressivement : à des programmes consacrés à la biomasse et aux énergies solaire et géothermique sont ensuite ajoutés d'autres, relatifs aux énergies éoliennes et hydro-électriques. Au total, cinq cent trente et un projets ont été retenus entre 1978 et 1985 ; la Communauté leur a consacré 167 millions d'ECU.

(1) Un ECU équivaut à environ 6,60 F.

Huissiers télématiques

Le Comité interministériel de l'informatique et de la bureautique dans l'administration (CIIBA) vient d'annoncer une nouvelle opération nommée SICTE (système interministériel de communication télématique de l'écrit). Il s'agit de relier les machines de traitement de texte qui sont à la norme Teletex, par l'intermédiaire du service du même nom offert par la direction générale des télécommunications (DGT) du ministère des PTT.

En d'autres termes, des machines à traitement de texte pourront communiquer, via le réseau téléphonique. Quant aux matériels existants qui ne sont pas à la norme Teletex, ils pourront être intégrés au système par l'intermédiaire de « boîtes noires ». Ainsi, il ne sera plus nécessaire de faire appel à des huissiers pour transmettre, d'un bureau à l'autre, une copie, une circulaire ou un document administratif.

Les premiers intéressés par cette opération sont les services du secrétariat général du gouvernement, la présidence de la République, le Conseil d'Etat, les cabinets et les grandes directions de dix ministères, choisis parmi les plus gros fournisseurs de textes.

Le CIIBA a consacré 5,7 millions de francs (sur les 75 millions de francs de son budget annuel) à mettre en place, en mars et avril derniers, cinquante postes de travail. Si l'on y ajoute les matériels de ce type déjà installés dans certains ministères, ce sont maintenant plus de deux cents postes Teletex qui sont installés dans l'administration. Selon M. Jean-Paul Baquiast, secrétaire du CIIBA, ce projet est appelé à un grand avenir, surtout en Europe où d'autres administrations pourraient choisir de se mettre à l'heure du Teletex.

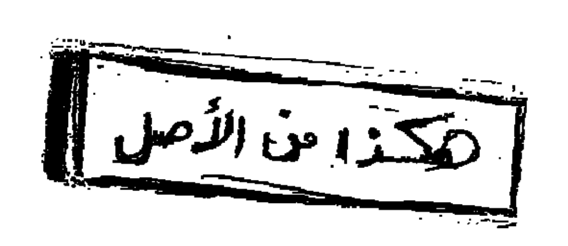
Si le SICTE facilite le transfert des documents écrits, il ne résout pas tous les besoins de messagerie et de transferts de données informatiques de l'administration. Aussi le CIIBA a-t-il lancé une étude prospective – un *« schéma directeur de la communication interministérielle »* – pour recenser ces besoins sur les plans quantitatif et qualitatif. Ses conclusions devraient être connues en décembre prochain.

Les objectifs de Vidéospace

Une nouvelle filiale, Vidéospace, spécialisée dans la commercialisation des antennes de réception des satellites, vient d'être créée. Elle assure l'étude des réseaux, l'installation, la maintenance et la location des équipements permettant la réception des signaux audiovisuels émis par divers satellites, dont Télécom 1, Eutelsat et Intelsat V, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

Filiale commune de la société de capital-risque de la Compagnie financière de Suez, France-Câbles et Radio, Locatel et la Société lyonnaise des eaux, Vidéospace démarre avec un capital de 3 millions de francs.

★ Vidéospace, 126, rue Réaumur, 75002 Paris.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France en 1986 ou 1987.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 22.000 Françaises et Français travaillent à IBM France, une des premières entreprises exportatrices françaises, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les *domaines de la vie économique ouvrent des perspectives illimitées.*

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE PROFITABLE.** Grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur, nous nous portons bien. Nous en sommes fiers, car c'est un gage de motivation pour nos collaborateurs.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée : voilà les responsabilités de commercialisation et développement de nos ingénieurs commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes diplômé(e)s en sciences et techniques qu'en commerce et gestion. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à l'autonomie dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, des objectifs à atteindre.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donneront. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

Jeunes diplômé(e)s d'une grande école ou du cycle long de l'enseignement supérieur (Sciences et Gestion),

adressez dès maintenant votre candidature, pour entrer dans la vie professionnelle entre juin 86 et décembre 87.

IBM France, Département Recrutement (Référence 931),
2, rue de Marengo 75001 PARIS.
Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



Organisation et Publicité

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

Spécialisé depuis 15 ans dans les techniques les plus avancées des télécommunications et de l'informatique, TÉLÉ-SYSTÈMES, qui compte aujourd'hui 1800 personnes, est une des premières SSII françaises de service et d'ingénierie en informatique.

250 postes ouverts en 1986 nous conduisent à rechercher un collaborateur pour venir renforcer notre équipe recrutement. De formation psychologue du travail, il possède une première expérience en cabinet ou en entreprise (2/3 ans minimum).

Écrivez sous réf. 860501 à :



Direction du Personnel - 115, rue du Bac, 75007 Paris - Tél. : 45.44.38.98

Sélion Sulermann Kubel

telematique sa — PRODUITS ET ETUDES TELEMATIQUES

- *IMPRIMANTE de recopie d'écran MINITEL la plus rapide du marché*
- *Mise en œuvre d'architectures 128 processeurs – 32 BITS en SYNTHESE D'IMAGES 3 D*
- *Péri-informatique, vidéotex, domaine des Télécommunications.*

recherche pour **GRENOBLE** des candidats performants pour assurer son développement et son expansion.

INGENIEUR D'AFFAIRES Haut niveau réf. I.A.F.

Grandes Ecoles, expérience 5 à 10 ans réussie dans le domaine des Télécommunications en milieu industriel, coordination et gestion des équipes de projet.

CHEF de PROJET LOGICIEL "TEMPS REEL" réf. CPL

Grandes Ecoles, fort d'une expérience de 3 à 5 ans, animation et suivi d'une équipe de projet.

INGENIEURS EXPERIMENTES et DEBUTANTS réf. II

Grandes Ecoles, développement des logiciels "Temps Réel".

TECHNICIENS EN LOGICIEL EXPERIMENTES et DEBUTANTS Réf. TL

Solide formation, participation à la réalisation de projets.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

Formation BTS, DUT ou équivalent, 2 à 3 ans d'expérience

Réf. TAF : *collabore aux réalisations d'affaires.*
Réf. TAV : assure la maintenance de nos installations et le suivi des réalisations
Réf. TBE : apporte ses méthodes et son expérience pour les aspects d'industrialisation et bureau d'études.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, prét., C.V. et photo à :
TELEMATIQUE S.A. *38240 MEYLAN.*

CHARGEURS S.A.

UTA CRMA INDUSTRIES

C.R.M.A. (270 personnes), société spécialisée dans les fabrications mécaniques et l'entretien de matériel aéronautique, est une filiale d'UTA.

UTA est une Société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports, groupe industriel en Europe et sur le continent américain, CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, Spontex, Walon.

INGENIEUR FABRICATION RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT

Rattaché au Directeur Général, Membre du Comité de Direction, il assumera la responsabilité **technique** et **économique** des activités **PLASMA** (projection métallique à la flamme) et **FABRICATION** (pièces adaptées, petites séries, usinage *après plasma*).

En outre, il dirigera le service METHODES de l'ensemble de la société (60 pers.).

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation de base mécanique (Arts et *Métiers, etc.) ayant des qualités de commandement et de relations humaines et* justifiant d'une expérience de production de plusieurs années.

Une bonne connaissance « **Plasma** » serait un atout supplémentaire. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions à C.R.M.A. - 6, rue Marceau - B.P. 40 - 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex. (Discrétion assurée.)

MEDIA PA

Société française de 3 500 personnes recherche pour l'un de ses Centres d'Etudes Paris, banlieue Sud

RESPONSABLE B.E. ELECTRONIQUE
SPECIALISTE PACKAGING PLASTIQUE ET TOLERIE

Ingénieur de 5 ans d'expérience minimum, il aura pour mission de concevoir, développer, améliorer le packaging (circuits imprimés, connectique, habillage plastique et tolerie) de terminaux ou de systèmes de communication produits *en moyennes séries.*
Il fera évoluer les méthodes d'études par ANALYSE DE LA VALEUR et participera à la mise en place de la CAO. Responsable d'une équipe de projeteurs et de dessinateurs, il proposera des investissements et s'engagera sur des budgets. Les contacts avec l'usine nécessiteront des déplacements en Province de courte durée.
Poste à envrionnement dynamique en évolution rapide.

Adresser CV détaillé sous réf. 531AB à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SPERRY

SPERRY, l'un des leaders mondiaux dans le domaine des *systèmes avioniques embarqués recherche pour* PARIS

INGENIEUR APRES-VENTE
ENSICA, ENAC ou équivalent

Cet ingénieur sera l'interlocuteur des services Techniques et de Maintenance des principales compagnies aériennes Françaises et du Moyen-Orient, pour tout ce qui concerne la mise en œuvre et l'utilisation des matériels SPERRY.
Une expérience de plusieurs années des systèmes numériques embarqués acquise dans un bureau d'études ou dans un service Après-Vente est nécessaire.
L'anglais courant et les déplacements sont naturellement indispensables.

Merci d'adresser votre candidature à SPERRY - AEROSPACE & MARINE, 6, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux cedex qui vous garantit la plus grande discrétion.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

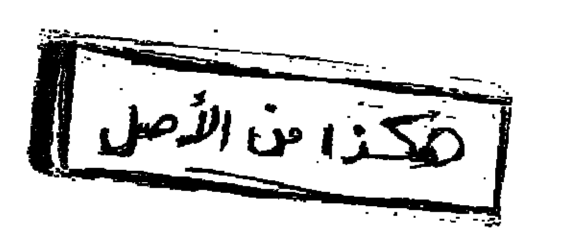
recherche un

INGÉNIEUR
(ENSICA, ENREA, SUDRIA...)
POUR FONCTION COMMERCIALE

Mission :
Promotion et vente d'équipements aéronautiques embarqués, en particulier dans les domaines hélicoptères et moteurs.
Expérience similaire souhaitée.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 91009/LM à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT


هكذا من الأصل

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

FERNANDEZ AU RACING CLUB PARIS...



Vivre aujourd'hui, les technologies du futur.

Nous sommes une branche hautement spécialisée d'un important groupe industriel et commercial français. Nos réalisations sont à la pointe de la recherche, nous avons plusieurs années d'avance technologique, un rayonnement national et international.
Nous continuons sur notre lancée et travaillons à nous démarquer encore plus. Nos projets sont donc de grande ampleur et font appel à des compétences techniques diverses et de haut niveau. C'est pourquoi, nous renforçons nos équipes et recherchons

plusieurs ingénieurs systèmes et logiciels,

diplômés d'une grande école (X, ENST, ECP, ESE, ENSI, INSA...) option informatique, électronique ou automatisme.

INGENIEURS DEBUTANTS

Au sein d'une équipe, vous prendrez en charge la réalisation et le développement de logiciels temps réel sur micro-processeurs.
Cette mission implique la connaissance de systèmes et langages appropriés.
La pratique d'une méthodologie et celle d'outils modernes de développement seraient appréciées.
Cependant, sachez que nous tiendrons compte avant tout, de votre motivation et de votre potentiel pour ces postes mettant en œuvre des technologies avancées.
Si besoin est, nous mettrons à votre disposition notre école de formation intégrée. Et, d'ores et déjà, nous prévoyons votre évolution ultérieure vers une fonction de Chef de projet. Réf. ID 616

INGENIEURS CONFIRMES

Vous avez déjà 5 à 6 ans d'expérience professionnelle. C'est pour vous l'occasion ou jamais de mettre en valeur votre technicité.
Nous vous confierons la conception et la mise en œuvre d'architectures de systèmes, l'élaboration des spécifications de logiciels et de matériels en relation avec les équipes d'études concernées, la définition des cahiers des charges, sans oublier, bien sûr, l'encadrement des équipes de réalisation de logiciels.
Nos projets et nos moyens ont de quoi passionner les plus férus de haute technologie. Réf. IN 618



DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

Ces postes sont basés en proche banlieue Ouest. L'anglais est souhaité.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, av. Raymond Poincaré 75016 PARIS.

---

aerospatiale

DIVISION ENGINS TACTIQUES

recherche dans le cadre de son
DEPARTEMENT CONCEPTION-CALCUL et SIMULATION
doté de moyens de recherche modernes adaptés aux techniques de pointe...

DES INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

X, ENSAe, ECP, ENSTA, ESE

Enthousiastes, ayant de l'imagination et le goût du travail en équipe, pour leur confier la conception de projets et d'avant-projets concernant des études de pilotage-guidage, d'optimisation et de systèmes.



aerospatiale

Adresser CV détaillé à
aerospatiale
Division Engins Tactiques
Service Relations-Formation
2 rue Béranger BP 84
92322 Chatillon Cedex

SOURCES

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Soyez le garant de notre avenir technologique

Notre centre de GRENOBLE (1200 personnes) est spécialisé dans la conception et la fabrication de circuits intégrés bipolaires. C'est pour répondre aux exigences de notre secteur d'activités en continuelle mutation et réaliser notre ambition – être parmi les 10 leaders mondiaux de ce secteur en 1990 – qu'il se dote de moyens considérables en matière de production, de recherche et développement, et renforce ses équipes déjà performantes par les jeunes ingénieurs suivants :

Ingénieurs conception (réf. 91010/LM)

Ingénieurs procédés (réf. 91011/LM)

Ingénieurs produits (définition des spécifications industrielles) (réf. 91012/LM)

Ils se formeront et s'intégreront dans notre organisation et prendront rapidement en charge des tâches opérationnelles.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de grandes écoles débutants : électroniciens (conception, produits) et physico-chimistes (procédés). Passionnés par la technique, ils doivent aussi avoir envie de participer au développement de l'entreprise par leur dynamisme et leur engagement personnel. De réelles perspectives d'évolution existent dans ce contexte pour des candidats de valeur.

Pour l'ensemble de ces postes, la connaissance de l'anglais est un atout important.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste qui vous intéresse, à THOMSON COMPOSANTS – Direction des Ressources Humaines – 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

THOMSON
SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Gestion des ressources humaines
dans une moyenne entreprise

Vous avez déjà une bonne expérience du fonctionnement de l'entreprise et vous souhaitez être OPERATIONNEL plus particulièrement dans les aspects

formation-recrutement

Vous êtes PROFESSIONNEL dans ces domaines et souhaitez une activité dynamique, prenante dans laquelle vous pouvez vous exprimer. Vous pourrez prendre la responsabilité globale de cette fonction (dans toutes ses composantes) au sein d'un Groupe de 700 personnes, très dynamique, (fabrication et vente d'équipements industriels) et qui possède plusieurs établissements. Au sein de notre Direction des Ressources Humaines vous devrez être rapidement autonome, pour faire face aux divers projets déjà en cours.

Rémunération annuelle 180 à 200.000 Francs.

Envoyer lettre, CV, salaire actuel sous N° 9575 à
PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

DANS LA FONCTION PERSONNEL, BULL ENGAGE VOTRE CONVICTION

Au sein du Groupe et au cœur de la Communauté Européenne, BULL PERIPHERIQUES BELFORT conçoit, fabrique et commercialise sur le marché international des périphériques d'ordinateurs. Chargé d'apporter des outils efficaces au développement du potentiel humain (2 500 personnes), le **Département du Personnel** cherche à renforcer ses équipes.

Ingénieur ou diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience dans un milieu industriel exigeant. Aujourd'hui vous désirez vous réaliser dans la réflexion et la mise en place de nouveaux moyens de motivation des hommes.

Pour vous, 2 filières d'envergure s'ouvrent dans un secteur industriel qui vous sera propre :
La gestion : en liaison directe avec les hiérarchies, vous assurerez la gestion individuelle et collective des différentes unités en optimisant l'adéquation des ressources humaines aux besoins.
La formation : en collaboration avec les responsables hiérarchiques de l'entreprise, vous analyserez les besoins en formation, élaborerez les plans et assurerez leur mise en œuvre.

Dans tous les cas, nous souhaitons rencontrer des candidats convaincus de la priorité des ressources humaines dans l'Entreprise, capables d'innover et de susciter l'adhésion du terrain grâce à une finesse de jugement et un excellent contact.

Si vous avez l'esprit d'équipe, adressez votre dossier de candidature en précisant votre choix à Patricia Fabry, BULL PERIPHERIQUES, Service Recrutement, 6 av. des Usines 90001 BELFORT.

Bull

SOURCES

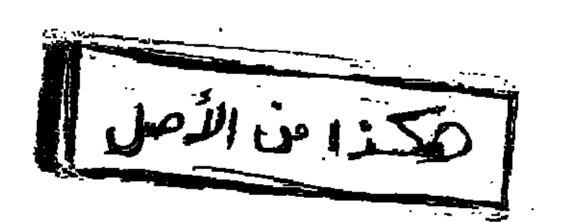
IMAGES D'HIER... IMAGES D'AUJOURD'HUI...

Toute une nouvelle famille d'images transite aujourd'hui par l'ordinateur, graphisme d'affaires, imageries scientifiques, EAO, CAO, ... et les applications sont de plus en plus nombreuses.
Dans le cadre d'une structure nouvellement créée, nous recherchons un

Chargé de mission

A 25/30 ans, homme ou femme, de contact, de dialogue et de communication, à l'aise dans les milieux institutionnels publics et privés, de formation supérieure (écoles scientifiques, commerciales, de gestion), vous êtes avant tout ouvert et curieux.
Vous aurez à piloter et animer des activités liées à L'IMAGE, (image de synthèse, imagerie médicale, imagerie industrielle), puis à les mettre en place.
Anglais souhaité, Allemand si possible ; des connaissances en vidéo transmission, télématique, image numérique et IA sont un plus.
Poste basé dans une grande métropole lorraine.
Adressez dossier détaillé + motivation + CV + photo (réf. 803/M) à

FB Conseil
57 rue des Quatre Eglises 54000 Nancy.



Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

MICRO-INFORMATIQUE : L'EXPORT, AUX DIMENSIONS DE L'EUROPE.

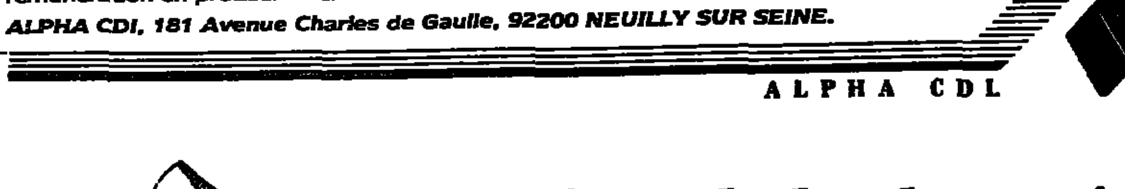
Puissant constructeur informatique français, nous avons de grandes ambitions pour notre implantation en Europe. Effective depuis quelques années, nous sommes à présent décidés à lui donner une nouvelle pulsion. Vendeur de haut niveau dans la micro-informatique, vous comptez à votre palmarès de beaux succès. Assez pour être reconnu comme un très grand professionnel. Assez pour y avoir prouvé votre sens des affaires sur des marchés souvent réputés difficiles. Assez enfin pour être reconnu auprès de notre important réseau de distributeurs, pour être suivi par une équipe d'ingénieurs commerciaux que vous allez motiver, stimuler sur le terrain.

*Vous êtes notre **Responsable Europe**, en vous ils trouveront les côtés du "battant" pour exprimer pleinement leur dynamisme, leur foi en nos produits.*

La connaissance de l'anglais est évidemment nécessaire. Celle de l'allemand, l'italien ou l'espagnol constituerait un plus non négligeable.

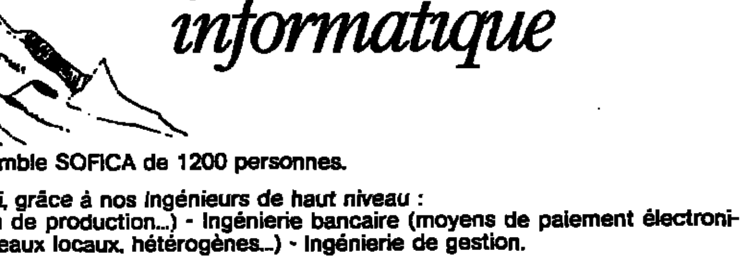
Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui CV, photo et niveau actuel de rémunération en précisant sur votre dossier la référence 837M.

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA CDL





La pointe de la dynamique informatique

SSII - 320 personnes - 120 MF dans un ensemble SOFICA de 1200 personnes.

Conseil en informatique classique, mais aussi, grâce à nos ingénieurs de haut niveau :
Ingénierie industrielle (process, CAO, gestion de production...) - Ingénierie bancaire (moyens de paiement électroniques...) - Ingénierie systèmes et réseaux (réseaux locaux, hétérogènes...) - Ingénierie de gestion.

Notre environnement :
IBM 43XX, 30XX, DPS 6, DPS 7, DPS 8, SM 90, Tandem, Mitra, Solar, VAX, PDP...

Rejoignez des cordées qui progressent

Ingénieurs Réseaux et Systèmes — Réf. 530/M

Chefs de Projets et Analystes — Réf. 531/M
spécialisés - depuis 5 ans au moins en gestion de production et process industriel.
- en Informatique de Banque, Assurance et Distribution.

Ingénieurs Informaticiens — Réf. 532/M
depuis 2 ans au moins.

Obligatoirement de formation supérieure, vous avez envie de participer à notre nouvelle progression.
Ecrivez vite en précisant la référence choisie à A.L. CONSEIL, 102, Bd. Malesherbes 75017 PARIS qui prendra rapidement contact avec vous.



GROUPE SYNERGIE ENTREPRISES



Pour le Département Pilotage — Guidage et Navigation nous créons plusieurs postes : (H/F)

Ingénieurs en Automatique

(ECP - Sup-Aéro - ENST - ESE - ENSI...)

Au sein d'une équipe projet, vous participez aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et vous réalisez les simulations sur des avant-projets mettant en oeuvre des méthodes très diversifiées : optimisation - estimation - filtrage - commandes multivariables - contrôle adaptatif.

Ces postes concernent des Ingénieurs diplômés, débutants à 4 ans d'expérience intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'étude pluridisciplinaires.

Anglais courant. Postes situés à VELIZY.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1358 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES

aerospatiale
DIVISION ENGINS TACTIQUES

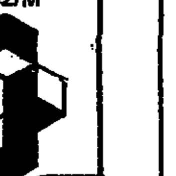
recherche

UN INGENIEUR QUALITE LOGICIEL
H/F

3 à 10 ans d'expérience dans
la réalisation de logiciels temps réel ou scientifiques.

L'intéressé sera chargé :
- du contrôle qualité du développement et de la maintenance de logiciels embarqués,
- de la participation au suivi de la sous-traitance des logiciels,
- de l'analyse de la documentation "logiciel" et du suivi de la configuration des logiciels,
- de la mise en place d'outils pour la qualité.

Le candidat retenu de formation Ingénieur, Informaticien ou Electronicien devra connaître les langages évolués (Pascal, LTR, Fortran) et assembleur, ainsi que des méthodes et outils d'analyse (SADT, PDL...).



aerospatiale

Adresser CV détaillé à :
aerospatiale
Division Engins Tactiques
Service Relations-Formation
2 rue Béranger BP 84
92322 Chatillon Cedex

SOURCES



Leader mondial du palier magnétique actif
VERNON (Eure) 80 kms de Paris

- PRODUIT D'INNOVATION, TECHNOLOGIE DE POINTE
- P.M.E. ET MULTINATIONALE (FILIALES AUX U.S.A. ET JAPON)
- ACTIONNAIRES : S.E.P., A.B. S.K.F., SEIKO.

recherche **ingénieurs de projets**

Rattaché à un ingénieur d'affaires, vous serez chargé de mener à bien un projet : évaluation du projet (technique, devis, planning), dimensionnement général des paliers magnétiques actifs, définition du concept général électronique, gestion et suivi de la réalisation du projet (coût, délai).

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs de formation supérieure type Supélec, Sup.Aéro., Centrale, E.N.S.A.M., *I.C.A.M., E.C.A.M., I.D.N., parlant anglais, débutants ou ayant quelques années d'expérience en conception, essais ou mise en* service de matériel electromécanique.

ingénieurs électroniciens ou électrotechniciens

Vous serez chargé d'assurer tous les réglages, modifications, mises au point d'une suspension sur paliers magnétiques actifs pour permettre le bon fonctionnement et l'obtention des performances.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs de formation supérieure type I.S.E.P., I.S.E.N., U.T.C., E.S.E.O., (Baccalauréat série *E apprécié), parlant anglais, débutants ou ayant quelques années d'expérience en recherche et développement en* électronique, conception et réalisation d'asservissements, dépannage.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, Curriculum-Vitae, photo et prétentions) en précisant le poste choisi, à Micheline **CHRISTOT,**
Société de Mécanique Magnétique - Forêt de Vernon - B.P. 431 - 27204 VERNON Cedex

P.R.Bley

Un Super Analyste

pour développer nos projets en

Informatique Industrielle

Notre entreprise leader sur ses marchés conçoit et commercialise des systèmes de stockage et de manutention, des plus simples aux plus complexes. Au sein de notre Direction Technique, la jeune équipe chargée de l'activité "automatisme et informatique industrielle" joue un rôle primordial. Elle continue à se développer et recherche : (H/F)

ANALYSTE EXPERIMENTE

En relation avec d'autres départements de la Direction Technique et en contact avec les clients, sa mission principale consiste à assurer la mise en oeuvre des "menus" d'utilisations des systèmes de pilotage de nos installations. Pour mener à bien cette mission, ses responsabilités comprennent :
- l'établissement des analyses et spécifications
- l'élaboration et la maîtrise des cahiers des charges pour les sous-traitants.

Titulaire d'un DUT informatique ou équivalent, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en informatique industrielle et de réelles connaissances en conduite de processus temps réel. Vous avez le goût des contacts humains, l'esprit d'équipe et vous êtes prêt à effectuer de courts déplacements sur toute la France.



Envoyer lettre, CV, salaire actuel sous Nº 9576 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra

ECOLES D'INGENIEURS, 3ème CYCLE SCIENTIFIQUE, ... DEBUTANTS.

UNILOG : LA BONNE ECOLE

Celle qui vous mène des études scientifiques à l'informatique par le biais d'un « training » intensif, considéré comme l'un des meilleurs dans ce domaine.

UNILOG ? Un groupe indépendant de 550 ingénieurs conseil répartis dans 9 sociétés, toutes spécialisées dans l'ingénierie informatique de gestion.

UNILOG Minisystèmes représente une force d'intervention de 70 spécialistes. Jeunes, passionnés, ils sauront vous communiquer le meilleur de leur expérience. Plus qu'un métier de conseil, un partenariat. Proches de leurs clients, ils participent activement à chaque phase de leur organisation ou de leur automatisation, administrative ou industrielle, depuis l'étude des besoins jusqu'à la mise en route (mini-ordinateurs Bull, IBM, Nixdorf). Peu à peu, les responsabilités de conduite de projets, d'audit, de conseil... vous deviendront accessibles. Nous nous y engageons. C'est aussi cela, l'esprit UNILOG.

Prêt pour le challenge ? Les prochaines sessions de formation s'ouvrent le 4 août.

Adressez vite votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à

UNILOG Minisystèmes
9 rue Alfred de Vigny
75008 PARIS

UNILOG : UNE PASSION A PARTAGER

DESSEIN

SOGITEC

Simulation et Images de Synthèse, recherche :

INGENIEURS LOGICIEL

(ENSAE, ESE, ECP, GRENOBLE, IDN, ISEP, etc...)
2 à 4 ans d'expérience.

(Référence A)

Au sein d'une équipe logicielle en expansion, ils seront responsables de l'analyse et de la modélisation de systèmes complexes, et de la réalisation de programmes de simulation en temps réel dans le domaine de l'aéronautique.
Ayant une formation générale en électronique et informatique, leur potentiel et leurs qualités leur permettront d'assurer la coordination de petites équipes.

INGENIEUR SYSTEME EXPERIMENTE

(Référence B)

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, il a acquis une expérience de 3 à 5 ans sur des calculateurs scientifiques temps réel. Une connaissance d'UNIX serait appréciée.
Dans le cadre du développement de projets logiciels temps réel, il assurera l'interface avec le constructeur et participera à la mise en place d'un atelier logiciel.
Ses qualités humaines et pédagogiques lui permettront d'assister les chefs de projet dans la définition d'architectures logicielles et de former les équipes de réalisation.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions — à Jean-Paul MEUNIER, sous référence, à :
SOGITEC - 36, rue de la Belle-Feuille, B.P. 127 - 92106 BOULOGNE.

LEVI-FOURNAY / ABSCOM

LE DERNIER SCOOP ?...





Importante Filiale du Groupe MATRA (2300 personnes) équipée de 2X 4381, 2 en VM/DOS - SNA - CICS - DL1, recherche pour son Centre de MULHOUSE (H/F)

Responsable du Service Informatique

Rattaché au Directeur du Centre et fonctionnellement au Directeur Informatique Société, vous participez à l'élaboration de la politique informatique et mettez en oeuvre les actions décidées sur le site en animant un Service de 14 personnes (Etudes, Exploitation). Cette fonction implique des qualités de rigueur et d'organisation ainsi qu'un sens du dialogue aussi bien avec les autres membres du Comité de Coordination qu'avec les utilisateurs.
Ingénieur de formation, vous apportez une expérience de 5 ans minimum et vous êtes Chef de Projets en gestion de production en milieu industriel.
De réelles perspectives d'évolution seront offertes aux candidats de valeur.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1351 à Nicole KAMERZAC au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

Vendre avec brio le sérieux et la technique

Westinghouse

Nous commercialisons en Europe des logiciels système fonctionnant sur des configurations IBM. Une gamme de produits fiables et performants, une équipe technique et commerciale puissante, nous permettent depuis 15 ans de satisfaire une clientèle importante et fidèle, assurant sur les trois dernières années une progression de 50 % de notre chiffre d'affaires.
Une nouvelle orientation de notre catalogue nous amène à étoffer notre équipe française. Nous recherchons un



Ingénieur Commercial

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous justifiez impérativement d'une solide expérience réussie (au moins 3 ans) acquise dans la promotion de logiciels système MVS.
Nous vous proposons :
- *La responsabilité des actions commerciales et techniques en clientèle sur votre territoire.*
- *Une rémunération motivante incluant un important intéressement au chiffre d'affaires généré.*
- *Une réelle autonomie garantie par votre rattachement hiérarchique direct au Responsable Commercial.*

Le poste est basé à Paris.
Merci d'adresser votre candidature à notre conseil sous réf. PG/WF/IC 2.

PSYCHE INFORMATIQUE - 16, RUE VIGNON, 75009 PARIS.



REUTERS

SYSTEMES D'INFORMATIONS : TRAITER DES AFFAIRES AU PLUS HAUT NIVEAU...

Savoir présenter des solutions techniques, argumenter en faveur du produit, convaincre, vendre...
Présents dans 109 pays, leader mondial dans la spécialité, nous commercialisons des systèmes d'informations ultra perfectionnés. Ces systèmes, notamment fabriqués par notre filiale américaine, produisent et gèrent les données indispensables aux investisseurs : banquiers, cambistes, agents de change, grandes entreprises, etc... Nous vous proposons de les commercialiser auprès d'une clientèle parfaitement ciblée.
L'importance de l'investissement conditionne le niveau de vos interlocuteurs : directeurs de département bancaire ou directeurs informatique, ils possèdent un large pouvoir de décision. Nous assurons l'indispensable formation au produit, tant en France qu'à l'étranger. Anglais lu et parlé indispensable.
Votre rémunération (fixe + intéressement)doit atteindre 350 000 F annuels. Mais nous attendons mieux.
Avantages : 7/8 semaines de congés, voiture de fonction...
Evolution : perspectives très ouvertes. En France ou à l'étranger.
Nos conditions : 25/35 ans, excellent négociateur, bon technicien, ayant de très bonnes connaissances en protocoles d'interfaces, capable de nous convaincre par la solidité de votre expérience : commercial chez un grand constructeur ou chef de projets... La « pratique » du secteur banque ou finance est un atout de plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man. + CV + photo) sous réf. 27/05 M à notre Conseil :

UNILOG
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN



Pour développer une gestion personnalisée des ressources humaines, 2000 ingénieurs et cadres, le Service EMPLOI et CARRIERES recherche UN CADRE (H/F) pour :

La Gestion des Ingénieurs et Cadres

Sa responsabilité est engagée dans la gestion et le suivi d'environ 600 ingénieurs & cadres, répartis entre plusieurs établissements en région parisienne et en province.

Au sein de l'équipe, il prend directement en charge avec les responsables le SUIVI des EMPLOIS, des PROMOTIONS, des REMUNERATIONS, des CARRIERES, de la FORMATION.

Nous attendons un diplômé d'études supérieures d'environ 30 ans possédant une expérience de 5 ans acquise si possible dans un milieu industriel. Fortement motivé par la fonction sociale, il a des idées, de la rigueur, des qualités personnelles d'écoute et de communication pour favoriser et entretenir les contacts au sein du groupe.

Ce poste est à pourvoir dans la banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1355 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA



LABORATOIRES TRAVENOL

Filiale d'un Groupe International, nous sommes le leader dans le domaine médico-chirurgical.
Notre développement rapide nous amène à recruter le

RESPONSABLE PLANIFICATION PRODUTION

Rattaché au responsable planification Europe, vous assurez la planification court et moyen terme de la production de notre unité de La Châtre (Indre).
Vous supervisez la ventilation de nos produits à travers les différentes filiales européennes.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience dans le domaine de la planification ou des approvisionnements. Homme de contact, vous vous intégrerez avec souplesse à une équipe jeune et exigeante.
Le poste, basé à Maurepas, implique quelques déplacements. La maîtrise *de l'anglais est indispensable.*

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite. CV. photo et prétentions) à la Direction du Personnel des Laboratoires TRAVENOL S.A. - BP 56. Avenue Louis Pasteur 78311 Maurepas Cédex.

média-system

Tioxide FRANCE

Premier producteur européen d'oxyde de titane. Filiale de Tioxide Group.

Calais

Jeune ingénieur chimiste

Bilingue Anglais/Allemand

Sous l'autorité du responsable du Département Assistance à la clientèle, il sera l'interlocuteur des clients pour répondre à toutes les questions techniques en France *mais également* en Europe. Une expérience de quelques années dans l'industrie de la peinture ou des matières plastiques serait un plus.
Formation supérieure chimie et parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand exigées.
De 28 ans environ, le candidat devra justifier de ses compétences techniques et qualités commerciales. Rémunération attrayante.
Pour les candidats débutants, une formation sera assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence *26011M* à *Danièle Chapuis.*

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

CURRICULUM

POUR PILOTER NOS ÉTUDES DE GESTION, NOUS METTONS UN JEUNE INFORMATICIEN AUX COMMANDES

La réussite de nos projets d'ingénierie exige la parfaite maîtrise de la gestion de nos affaires.
Responsable des études et de la coordination de l'ensemble des projets en informatique de gestion (comptabilité, budget, suivi des activités, achats...), notre jeune pilote sera le collaborateur immédiat du Directeur Informatique et animera une petite équipe évoluant dans un environnement VAX 730, 750, 785 sur VMS et Oracle.
Bien sûr, il justifiera d'une formation supérieure (MIAGE, ingénieurs, ESC) et d'une expérience significative en matière d'informatique de gestion. Mais tout autant que ses connaissances professionnelles, son potentiel d'adaptation et sa capacité d'évolution seront déterminantes pour sa réussite dans notre groupe.

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, sous réf. 1031/LM, 9, avenue de Réaumur, B.P. 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cedex.

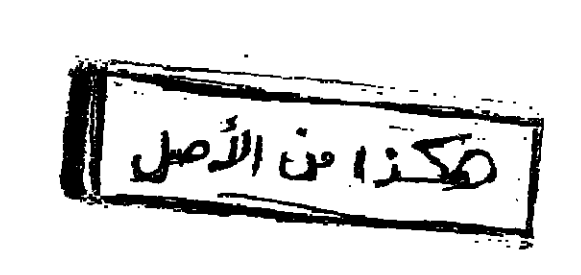
SODETEG

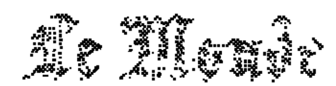
La maîtrise des systèmes



THOMSON
INDUSTRIES ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT





SECTEURS DE POINTE

Le Monde

... C'EST VOUS ! CHEZ MERLIN GERIN

POUR ÊTRE...

C.A. 85 : 7,5 milliards de F (+ 20%/84)

80% du C.A. à l'export

17 000 personnes (dont 4 000 à l'étranger)

présent dans plus de 100 pays

2 RESPONSABLES DE BUREAU D'ETUDES ET DE CONCEPTION ELECTRONIQUE

- Chargés du développement électronique des produits de la division basse tension.
- Diriger l'équipe de techniciens, gérer le budget et s'assurer que la conception des produits est optimisée par rapport aux techniques disponibles.
- *Ingénieurs électroniciens avec expérience de quelques années en études de projets et management (anglais lu indipensable, parlé souhaité).*
- Postes basés à Grenoble.

CHEF DE SERVICE PRODUCTION

- Mettre en œuvre le plan de fabrication et veiller au respect de la qualité et de la sécurité dans les ateliers.
- Contrôler l'ensemble des ateliers concernés ainsi que les équipes méthodes industrielles et entretien.
- Relations fonctionnelles avec les différents services plus particulièrement avec la gestion de production.
- *Ingénieur ENSAM avec 5 à 10 ans d'expérience.*
- Poste basé à région Lyonnaise.

JEUNE AUDITEUR INTERNE EXPERIMENTE

- Membre de l'équipe du service central d'audit interne.
- *Formation supérieure de commerce ou de gestion plus trois ou quatre ans d'expérience* en audit interne (niveau expertise comptable souhaité, anglais exigé).
- Basé à Grenoble avec nombreux déplacements en France et à l'étranger.

INGENIEURS EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

- *Responsables de la conception de logiciels et de leur mise en service sur les sites.*
- Diplômés d'une grande école d'ingénieurs avec connaissance de langage haut niveau et expérience de développement de logiciels sur microprocesseurs.
- Basés à Grenoble avec déplacements fréquents à Paris.

CONTROLEURS DE GESTION

- Contrôle de la comptabilité des affaires de l'unité et gestion du résultat en fonction de la politique définie.
- analyse des risques du portefeuille et analyse économique pour les prises d'affaires de l'unité.
- *formation supérieure en économie, finance, comptabilité.*
- Postes basés à Grenoble ou Paris avec de nombreux déplacements en France.

JEUNES INGENIEURS OU CADRES DEBUTANTS

- Jeunes diplômés écoles scientifiques et commerciales.
- *Toutes spécialités.*
- Postes dans toute la France.

Pour jouer dans notre équipe, merci de vous inscrire en joignant lettre et C.V. à : MERLIN GERIN
Service Recrutement Ingénieurs et Cadres
38050 Grenoble cedex.

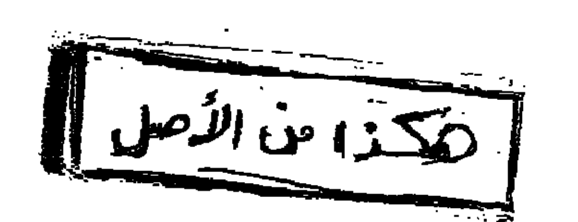
ON NE CHANGE PAS UNE EQUIPE QUI GAGNE, ON LA RENFORCE ENCORE ET TOUJOURS.



MERLIN GERIN
La maîtrise de l'énergie électrique

CONTESSE





SECTEURS DE POINTE



Imprimantes de haute technologie

INGENIEUR QUALITE PAPIER

IER fabricant français d'imprimantes très spécialisées importe également des imprimantes de haut de gamme qu'il distribue sur l'ensemble du territoire.

Avec près de 200 millions de chiffre d'affaires pour 220 personnes, il poursuit son expansion et recherche un Ingénieur qualité papier.

Interface efficace entre les clients et les services techniques concevant les imprimantes, il aura pour mission aussi bien d'adapter les documents à imprimer aux performances des machines que d'orienter les caractéristiques techniques de ces dernières en fonction des normes de papier actuelles ou futures.

Ce poste est basé à Courbevoie. Il s'adresse de préférence à un Ingénieur diplômé d'une école de papeterie, maîtrisant bien l'anglais. Il aura acquis une expérience technique (études, développement, qualité) chez un transformateur de papier ou dans l'industrie papetière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet et rémunération actuelle sous référence M 32/1636 E à

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO



aerospatiale
DIVISION AVIONS - TOULOUSE

ANALYSTE CHEF DE PROJET

en Informatique de Gestion

De formation ingénieur ou MIAGE, il justifiera d'une expérience de 3 à 5 ans sur des systèmes IBM et/ou BULL.



Merci d'adresser C.V et prétentions
AEROSPATIALE
Service Ressources Humaines, 316 route de Bayonne
31060 TOULOUSE CEDEX 03.

Jonction



DÉPARTEMENT RADARS CONTRE-MESURES ET MISSILES

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous participerez à la définition et à la mise en place d'un atelier de génie logiciel pour la production des logiciels d'équipements.
Expérience UNIX, Réseaux, SGBD, Méthodes.

Merci d'adresser votre candidature et vos prétentions à Madeleine GUIGUES – THOMSON-CSF – Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.



THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



AGENT AGRÉÉ
ORDINATEUR
IBM 38

Société de services et d'ingénierie en informatique, propose à

3 Jeunes ingénieurs h/f

(débutants acceptés)

l'option informatique, dans le cadre du développement de notre département logiciel IBM 38.

Après une formation dans notre laboratoire nous *vous offrons un avenir sur la machine de l'avenir.*
Poste basé à RUNGIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence MJL à
Madame MEURICE - C2S
Silic 560 - 94643 RUNGIS Cedex.

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

DÉBUTANTS

Degrémont

Leader mondial dans notre domaine, l'activité essentielle de notre Société est la conception, la réalisation et la mise en route de stations de traitement d'eau. Avec 2000 personnes nous réalisons un chiffre d'affaire de 2 milliards, dont près de deux tiers à l'export. Nous recherchons des

Jeunes Ingénieurs de mise en route A L'ETRANGER

Missions : Responsables de la réception des installations auprès des clients, leur fournissant les garanties contractuelles ils ont au préalable assuré la mise en route des stations : fait les essais, vérifié les process, contrôlé la qualité de l'eau et des installations.

Profil : Ingénieurs débutants diplômes d'Écoles de chimie ou de génie chimique (ENSC de Paris, Lille, Lyon... ou Université de Compiègne).

Parce qu'ils sont seuls sur le site et représentent la Société auprès des clients, cette offre s'adresse à des candidats autonomes. Ils sont aptes à faire face à des situations très variées ou les qualités de contact minimisent souvent les difficultés materielles. Ils doivent avoir une parfaite maitrise de l'anglais et faire preuve d'une grande mobilité pour des missions qui varient de quelques semaines à plusieurs mois. Ils bénéficient des avantages liés au statut expatriation et peuvent envisager une carrière internationale dont ce poste est la première étape.

Merci d'adresser sous réf. 41 : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil STANDARDATA, 128 boulevard Haussmann 75008 Paris.

STANDARDATA

ANNE PERRU CONSEIL

CHARGE D'AFFAIRES

BON COMMERCIAL - EXCELLENT GESTIONNAIRE

Provence - Côte d'Azur

Cette P.M.E. de 170 personnes est spécialisée dans l'étude et la réalisation d'installations électriques.

Ses performances : le développement de son C.A. (20 M en 81, 100 M pour 86) et la part prise à l'export (25 % du C.A.).
Ce chargé d'affaires, responsable du département tertiaire - ouvrages fonctionnels et semi-industriels - a pour mission d'animer et gérer cette activité dans la région Provence - Côte d'Azur avec une équipe d'une vingtaine de personnes et deux Conducteurs de Travaux. Il contrôle les devis, suit les chantiers et gère 10 M de Francs.

Si vous avez 28 ans environ, êtes ingénieur et pouvez faire valoir une 1ère expérience réussie en tertiaire et semi-industriel, adressez C.V., photo et prétentions, sous référence n° 84200 à

Charlotte Voituriez
17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction

LIMM S.S.I.I. recrute

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Systèmes et Télécom.

Notre vocation :
conseil, assistance auprès de grands industriels sur projets de pointe.

Adresser c.v. et prétentions à LIMM : 22, avenue Emile-Zola, 75015 PARIS.

CHEF SERVICE ELECTRONIQUE

AISNE

Vedri

Cette jeune entreprise, créée il y a 5 ans, va *réaliser* cette année un CA de 90 M de Francs. Elle conçoit et réalise des produits axés essentiellement sur la téléinformatique, l'informatique médicale et la visionique.

Au sein du département développement et *industrialisation, vous avez avant tout une* mission de concepteur de produit : vous devez élaborer le devis, réaliser le prototype, mettre au point le cahier des charges et l'industrialisation, suivre la production réalisée en sous-traitance.

Ingénieur en micro-électronique, vous avez déjà une expérience de production.

Si vous souhaitez intégrer une équipe jeune (moyenne d'âge 28 ans) une entreprise leader sur son marché, si vous êtes passionné d'électronique, merci d'adresser votre CV, photo et *lettre manuscrite* à *notre* Conseil.
sous réf. LM/135





Charlotte Voituriez
17, rue de La Baume 75008 Paris

Jonction



PARIS

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

Directeur des stratégies

Réf. RMC 5

Votre mission :
- Définir les stratégies dans le domaine de la Monétique, en étroite collaboration avec les directions opérationnelles pour construire, face aux enjeux du futur, une politique de nouveaux services afin de tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- Assurer l'intégration technique de ces stratégies dans notre environnement télématique.

Votre profil :
- Formation supérieure (Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent).
- Une expérience d'au moins 10 ans à la fois dans les techniques de pointe et dans le domaine de la finance
- Pour ce poste de premier plan, s'intégrant dans une évolution de carrière de haut niveau, créativité, aisance relationnelle et diplomatie seront des qualités indispensables.

Notre conseil en recrutement :

CAP SOGETI SELECTION

83-85, Boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.
Envoyer votre CV + prétentions + photo à Any Boulade en précisant la référence.

AGENT AGRÉÉ
ORDINATEUR
IBM 38

société de services et d'ingénierie en informatique recherche

Ingénieur Télécom H/F

pour le développement de progiciels dans le domaine des télécommunications.

De formation ingénieur grande école débutant ou expérimenté, vous avez la pratique du micro-processeur et du langage assembleur. La connaissance de l'IBM PC, du 8088, du langage C... serait vivement appréciée.
Poste basé à Rungis.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MT1 à Madame MEURICE - C2S
Silic 560 - 94643 RUNGIS Cedex

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Responsables de haut niveau

hyperfréquence - traitement du signal

Notre Société est spécialisée dans l'hyperfréquence et l'informatique appliquée aux télécommunications, télémesures et à l'aéronautique. Notre développement nous conduit à intégrer des hommes de valeur et à rechercher :

DIRECTEUR INDUSTRIEL :

dépendant de la Direction Générale, il sera responsable du département industriel de la société et animera une équipe de 70 personnes. Il aura pour objectif de développer les actions de rationalisation et d'organisation, de suivre le déroulement des programmes de fabrication et de proposer des mesures pour en améliorer la rentabilité. **(Réf. A)**

INGENIEUR (S) PROJET :

chargé de concevoir les produits de demain, il aura pour mission, en collaboration avec la Direction, d'élaborer les propositions techniques et commerciales à soumettre aux clients. Passionné de technologies nouvelles dans notre domaine, il possèdera de solides capacités d'innovation, un excellent relationnel et saura se montrer rigoureux et motivé. **(Réf. B)**

Ces missions s'adressent à des **Ingénieurs Grandes Ecoles** (ESE, Sup. Télécom...) de 30-35 ans ayant acquis une expérience significative dans nos spécialités.

Pour ces postes basés dans une grande ville universitaire de l'Ouest, les premiers entretiens auront lieu à **Paris.**

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions en précisant la référence RG/LM/860528/A ou B, à CAPFOR NORMANDIE - Péricentre 4 - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - AUCH/TOULOUSE - METZ
ANGERS - BREST - CAEN - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Ingénieur d'affaires export

Biens d'équipement

Cette société française (1000 personnes environ) a acquis une excellente **notoriété dans le secteur des biens d'équipements lourds** concernant les lignes et procédés de **soudage** élaborés destinés à la **carrosserie** (automobile, aéronautique...). Elle a su s'imposer dans un marché fortement concurrentiel et réalise actuellement **60% de son CA à l'export.**

Rattaché au directeur commercial, cet ingénieur aura en charge :

- **le suivi d'affaires complètes sur un secteur essentiel pour l'entreprise** comprenant la **RFA,** la **RDA,** la **Tchécoslovaquie** et la **Hongrie** : mise au point des propositions et cahiers des charges, négociations, suivi des études et des réalisations, essais.
- **la liaison entre les clients, les responsables commerciaux de la filiale allemande,** ou les agents des pays concernés, **et les services de la société.**

Ce poste, basé dans la proche banlieue sud de Paris, convient à un candidat d'au moins 30 ans ayant acquis une **solide expérience** dans une fonction soit de **technico-commercial,** soit d'**ingénieur de production** (BE, méthodes, fabrication).

Le goût des relations avec les clients et une maîtrise courante de l'allemand sont indispensables. Déplacements de courte durée.

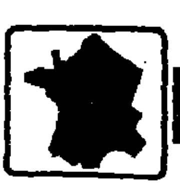
Si vous répondez à ces critères, écrivez en envoyant CV, références et prétentions sous n° 86055 M à

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris

Société rech. pour embauche locale à Nouméa
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
débutant.
Poste technico-commercial.
Anglais indispensable.
Disponible rapidement.
Tél. urgent :
48-24-54-64 (ch. 18)
à Paris.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste de
PROFESSEUR ORDINAIRE
de LITTÉRATURE ALLEMANDE MODERNE
Titre exigé : doctorat ès-lettres, doctorat d'Etat ou publications importantes, habilitation.
Entrée en fonction :
1er septembre 1987.
Les candidatures — avec curriculum vitae et liste de publications (en 5 exemplaires) — doivent parvenir, avant le 30 juin 1986, au Doyen de la Faculté des lettres, Bâtiment central, Dorigny, 1015 LAUSANNE (Suisse).
Tél. : 021/46 31 26.

Cherchons
INGÉNIEUR AGRICOLE
avec au moins 5 ou 6 ans de solide exp. des pays tropicaux pour projet de développement agricole au Rwanda ou pays *Africains similaires.*
Ecrire rapidement.
Nous envoyer C.V., requête éco.
AGRISTUDIO
Viale Mazzini, 11
50120 Firenzi.
Tél. : 19.39.55-24-28-42.
Télex 573.373.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société d'

INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

- 1 300 collaborateurs
- 20% de croissance annuelle
- 1/3 de l'activité à l'étranger

Dans le cadre de son établissement de **RENNES,**

SESA recrute

Ingénieurs grande école

2 à 5 ans d'expérience

Vous participerez à des études et des développements dans les domaines suivants :
- Protocoles R.N.I.S.,
- Produits d'audio-vidéographie (serveurs, terminaux),
- Synthèse d'images réalistes,
- Intelligence artificielle et langage naturel,
- *Mise en place d'un contrôle qualité du logiciel.*

Adressez votre dossier de candidature à
SESA, BP 56149 - 33056 RENNES CEDEX



SOURCES

ADMINISTRER ET GERER LE PERSONNEL...

*Notre unité de production (900 personnes), située dans la region d'***Orléans,** appartient à un grand groupe industriel français.

La Direction du Personnel souhaite confier à un(e) spécialiste, l'Administration et la Gestion du Personnel. Il s'agit de créer la fonction : mettre en place de nouvelles procédures avec l'aide de l'informatique et prendre *en charge la gestion des effectifs en "temps réel"; la mission est vaste, motivante et évolutive.*

C'est une opportunité à saisir si vous êtes prêt(e) à développer votre acquis technique (DUT - Maîtrise AES et 1ère expérience industrielle) ; en effet, la taille de notre Groupe et l'attention portée à sa dimension humaine vous permettront de faire évoluer votre contribution vers les aspects "Communication" du management des *ressources humaines.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 102/LM à
ALPHA CDI,
181 avenue avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDI

Métropole Lilloise

Chef de produit en centrale d'achats

Marketing, Commercial, créativité, action

Auchan leader de la grande distribution, renforce l'équipe **d'acheteurs** des secteurs *maison* et loisirs.

Marketing : vous définissez et réalisez une politique marketing, d'achat, des objectifs ;
Commercial : *vous recherchez les meilleurs fournisseurs, négociez les conditions de référencement ;*
Créativité : vous concevez des « produits marques propres », leur design, leur merchandising ;
Action et **communication :** vous renforcez l'impact des actions promotionnelles sur le terrain.

28 ans minimum, diplômé d'une école supérieure de commerce, vous justifiez impérativement d'une première *expérience marketing/vente. Autonomie, esprit d'équipe et leadership sont vos points forts.*

Sylvie CATHELAIN, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, sous référence 5115/4 LM, en précisant votre **salaire actuel.**

argos *HOMMES, STRUCTURES ET STRATEGIES*
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

Diriger une unité autonome

au sein d'une importante entreprise industrielle

Centrale, Mines, AM... 250.000 +

Cette Société industrielle française bien connue dans son domaine d'activité s'est implantée dans le monde entier. Très fortement bénéficiaire, elle *s'est hissée au premier rang grâce à une politique de qualité délibérément* **menée : qualité des produits, qualité de gestion mais avant tout qualité de son encadrement choisi ou promu en fonction d'un profil bien déterminé : autonomie, ouverture, implication et capacité d'assumer des responsabilités de plus en plus élevées. L'ingénieur de haut niveau qu'elle recherche, âgé d'environ 30 ans, dirigera une unité usinage pièces mécaniques de 500 personnes et disposera de l'ensemble des moyens nécessaires à la** *conduite complète d'une PME ainsi que d'un fort budget investissement.* **Une expérience réussie en fabrication grande série est indispensable pour réussir. L'ambiance, la position géographique de l'Entreprise (région Sud très recherchée), son projet et ses performances sauront convaincre un candidat de valeur. Larges perspectives d'avenir.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise) à : HEADS (PHD) 47 bis, Avenue Hoche 75008 Paris. qui *transmettra.*

ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME
recrute un

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

(Centre Limousin) chargé d'une fonction de conseil (administration, finances) et de coordination auprès des établissements départementaux. *30 ans minimum.* Bac +3+1re exp. professionnelle, de préf. dans secteur social. Rémun. brute de départ 9.800 F. Ecrire lettre manus. avec C.V. à C.N.D.C.A., 20, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE RECRUTEMENT
en développement rapide
recrute pour LYON
PSYCHOLOGUE DE RECRUTEMENT

- Première expér. de qques années en recrutement de cadres et ingénieurs.
- *Esprit d'équipe allié à de réelles capacités d'autonomie.*

Ecrire avec c.v. et photo, sous réf. MRH à AD'Com, 3, avenue des Ternes, 75017 PARIS.

MARKETING GRANDE CONSOMMATION

Nous sommes l'un des tous premiers groupes alimentaires (+ 3 milliards de CA), très connu du grand public, et recherchons un

chef de groupe 260 000 F+

H/F

De formation grande école de commerce, vous avez environ 7 ans d'expérience, en tant que chef de produit ou chef de groupe dans des produits de grande consommation de préférence alimentaires.
Votre professionnalisme, notamment en études, en communication et actions de promotion, votre expérience de gestion de gammes saisonnières, vous permettront d'assurer des responsabilités particulièrement importantes pour notre développement.
Nous somme situés dans une ville et une province agréables à 1 h 30 de Paris.

Merci d'écrire avec C.V., photo et salaire s/réf. 6055 aux consultants de CINOREN, 69, rue La-Fayettre, 75009 Paris qui garantissent la confidentialité des candidatures.

cinoren



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

ORDINATEURS PERSONNELS

Groupe international s'occupant de la production et de la vente d'une large gamme d'ordinateurs personnels, périphériques ainsi que des produits complémentaires cherche un

DIRECTEUR POUR LA FRANCE

basé à Paris

Il sera responsable du développement du marché et devra atteindre par ses efforts de ventes des objectifs et un chiffre d'affaires fixés.

Le candidat idéal, âgé de 30-35 ans, aura des connaissances approfondies (certificats) du marché des ordinateurs personnels, il connaîtra le marché, les distributeurs et aura une aptitude prononcée pour le travail autonome dans un environnement international.

Le forfait mensuel (salaire, bonus, avantages supplémentaires) est particulièrement intéressant.

Les entretiens auront lieu à l'hôtel

INTERCONTINENTAL
3, rue de Castiglione, Tél. 42-60-72-87,
les 3 et 4 juin 1986.

Veuillez prendre contact avec Mademoiselle KLAUS pour prendre rendez-vous (indiquer référence « Ittech »).

Un c.v. détaillé est obligatoire.

Pour seconder le Directeur Général de notre Groupe, un **Ingénieur** Sup Aéro, Sup Elec ou équivalent (250 à 300 KF)

Vous prenez la responsabilité commerciale du Département «Service - Conditionnement et Emballage Industriel» (CA 1985 ≃150 millions).
Vous entretenez la clientele acquise et développez de nouveaux marches.
Vous supervisez, avec delégation du Directeur Général, l'exécution des *contrats et marchés sur les differents sites d'exploitation.*
A 35 ans environ, votre expérience de l'aéronautique vous a appris le langage de l'aviation civile et *militaire.*
La pratique des négociations des marches avec le Ministère des Armées serait un atout supplémentaire. *Base en Pays de Loire, vos fonctions vous* appelleront souvent à vous déplacer sur toute la France.
Vous maîtrisez la langue anglaise.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre man., CV et photo) sous référence 86/41/499 à Nicole BORIE, 96 rue des Varennes Prolongées. 45650 Saint Jean Le Blanc.

DESSEIN

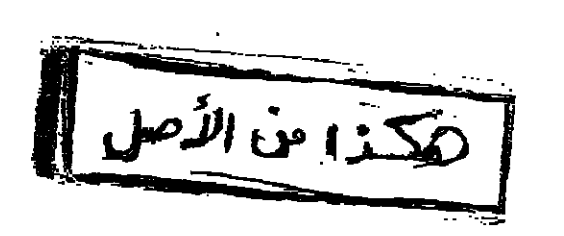


Nord

Conseil en recrutement

Important Cabinet international, spécialisé dans la recherche de cadres et de dirigeants, nous souhaitons implanter une représentation couvrant la région Nord de la France.
Cette opportunité permettra à un professionnel du conseil d'ajouter à ses responsabilités de consultant, la création et l'animation d'une équipe et la gestion d'un centre de profit. Le siège lui fournira un soutien très actif pendant toute la phase de création et de lancement.
Notre déontologie vous garantissant la totale confidentialité de votre démarche si vous souhaitez étudier cette proposition, nous vous remercions d'écrire sous référence MA/100, à :

BLACK PUBLICITE
16, avenue du Chateau - 94300 VINCENNES
qui transmettra



هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSULTANTS •••

Ce qu'ont en commun tous les consultants de haut niveau c'est leur compétence élevée dans un domaine donné, l'expression de soi affirmée, la maturité alliée à un sens de la coopération et le charisme. Ces qualités forcent la confiance de leurs interlocuteurs, souvent de grands patrons, car leur discours est attendu. Dans notre secteur, l'informatique, il y a trois domaines d'intervention dans lesquels nous recherchons ce niveau de collaborateurs.

SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Le consultant conseille nos clients sur les choix informatiques et leurs conséquences en terme d'objectifs, structures, méthodes. Il doit donc posséder une bonne culture d'entreprise (composantes technologiques, industrielles, sociales, financières) acquise sur le terrain ou en cabinet d'organisation et bien connaître notre concurrence.
Réf. MON216

MARCHÉ

Le consultant est expert dans un domaine applicatif : la *gestion (de production) ou la banque. Il connaît bien les* systèmes de gestion d'informations, les intervenants possibles du marché, et l'environnement des clients concernés (expérience acquise chez un concurrent ou une SSII). Il leur apporte, après analyse de leurs besoins, les solutions optimales. Réf. MON217

GESTION DE DONNÉES

Outre une excellente culture informatique générale, son *expertise porte sur* les bases de données et la gestion de transaction. Il doit connaître les principaux produits du marché. Il analyse les besoins en terme d'opérations et les traduit en composantes techniques de la solution proposée. C'est un homme de méthodes.
Réf. MON218

Il est difficile de concevoir que vous n'ayez pas au moins 10 années d'expérience et, il est nécessaire que vous parliez l'anglais. Enfin une dernière information, nous nous appelons DIGITAL EQUIPMENT FRANCE. Maintenant, vous savez presque tout sur nous !

Nous vous remercions d'adresser votre courrier en rappelant la référence choisie à notre conseil, Claude JACQUEMAIN - CURSUS CONSEIL - 16, rue de la Paix 75002 PARIS, qui assurera la confidentialité de votre dossier.

CURRICULUM

Diriger nos services comptables et développer l'information chiffrée

Aujourd'hui, nous réalisons 4,5 Milliards de CA et, sur nos marchés de l'Agro-Alimentaire, nous sommes aux toutes premières places.

Notre structure implique une large décentralisation et nous voulons que les décideurs de l'entreprise - à tous les niveaux - disposent d'outils de gestion adaptés à nos ambitions de développement.

C'est la raison d'être principale de votre poste que nous considérons comme un véritable partenaire des Directions opérationnelles :
- vous animez deux "ateliers de chiffres" (compta générale, compta analytique et budgétaire) ; il y a là 25 personnes dont la mission est de produire une information chiffrée fiable, facilement distribuée et utilisée.
- vous développez la fonction "consolidation", véritable miroir de l'activité économique et financière du groupe et mettez en place les structures appropriées.

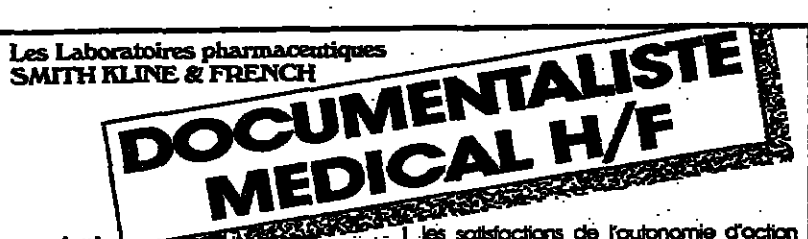
C'est un beau chantier en vérité pour un gestionnaire qui ajoute à une formation de base très sérieuse (ESC, maîtrise de gestion... + DECS), une expérience significative de la comptabilité et des méthodes de consolidation aux normes européennes acquise dans une grande entreprise ou un Cabinet.

Ce poste est basé à notre siège, à quelques kms d'une grande ville universitaire de l'Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à SEFOP, notre Conseil sous référence BR 563.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris. MEMBRE DE SYNTEC

Les Laboratoires pharmaceutiques SMITH KLINE & FRENCH



recrutent

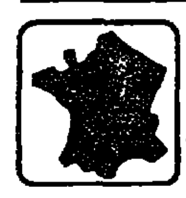
pour organiser, gérer, animer le Service Documentation.

Rapportant au Responsable de la Communication médicale, assisté par deux collaboratrices, appuyé par un matériel informatique performant, il devra :
- mener à bien l'informatisation du fonds documentaire.
- étendre les recherches et l'exploitation des données.
- développer la formation et les performances.

Ce poste, qui doit réserver à son titulaire les satisfactions de l'autonomie d'action dans un Groupe très dynamique et spécialisé, nécessite de sa part :
- l'expérience d'une fonction comparable,
- un diplôme d'informatique documentaire ou de solides connaissances similaires,
- de bonnes connaissances médicales (2 à 3 années de médecine par exemple),
- la maîtrise de la langue anglaise.

Ecrire avec CV, photo desiderata à Direction du Personnel, Réf. RN, 12, place de La Défense, 92090 Paris La Défense Cedex 26.

SK&F



emplois régionaux

Une organisation professionnelle **St-QUENTIN (02)** recrute un

Conseil en gestion de personnel H/F

— Le candidat issu de la fonction personnel devra intégrer une equipe dynamique de conseils des entreprises.

— Il sera plus spécialisé dans tous les domaines des salaires, classifications, recrutement, sécurité, absentéisme et gestion moderne du personnel.

— Il sera chargé de l'animation et de la formation dans ces domaines.

Le poste ne peut convenir qu'à un candidat qui justifiera d'une expérience affirmée dans certains des domaines précités.

Il sera particulièrement ouvert aux relations humaines.

Adressez **lettre manuscrite,** CV, photo et prétentions à

ajs 12, Boulevard Roosevelt 02100 SAINT QUENTIN

HITEGRHOLT

La fonction personnel dans les produits de luxe...

Filiale d'un Groupe multinational, cette prestigieuse entreprise (1 400 pers.) fabrique et commercialise des produits de luxe à forte notoriété. Elle recherche pour son unité située sur un site agréable au Sud de la région parisienne son

Adjoint du responsable relations humaines HF

En liaison avec le Responsable du Service, vous serez progressivement chargé de l'assister dans les relations sociales et dans l'organisation administrative. En outre, vous effectuerez des études et proposerez des améliorations dans la gestion de l'ensemble des catégories sociales. Vous participerez à la politique d'information et de communication.

Diplômé de l'enseignement supérieur (option gestion du personnel), vous avez acquis une première expérience des relations humaines en entreprise. Vous possédez de solides connaissances en législation sociale et êtes familiarisé avec l'outil informatique.

Merci d'adresser votre dossier, sous la réf. L/ARH/LM, à Jean-Jacques DELPIERRE, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Importante société d'édition de logiciels pour micro-ordinateurs, recherche un

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

pour la distribution en France et en Europe du générateur d'applications « SUBLIME », et des logiciels associés.

Il sera chargé de développer et d'animer le réseau de distributions (revendeurs et sociétés de services).

Cette annonce s'adresse à des candidats dynamiques, ayant l'expérience de la vente de logiciels pour micro-ordinateurs et aptes à acquérir d'importantes responsabilités.

La rémunération sera largement dépendante des résultats obtenus.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à Monsieur [illegible]
27 bis, Quai Anatole France - [illegible]

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR HF DE SON DÉPARTEMENT CRÉDIT niveau classe VII ou +

Mission : seconder directement le responsable du département dans toute l'étendue de ses fonctions.

- 35 ans minimum,
- une dizaine d'années d'expérience de l'analyse et du suivi des risques souhaitée,
- connaissance et pratique des différents types de financement,
- expérience de l'analyse des sociétés étrangères appréciée,
- allemand indispensable,
- forte motivation et capacité d'encadrement.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 617 *à M. A. DANNENBERGER*
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 Paris, *qui vous garantit la discrétion.*

NOUVELLE SICOMI

recherche

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Capable de maîtriser les différents aspects de la gestion : commercial, administration, trésorerie, crédit-bail.

Envoyer c.-v., et prétentions sous nº 7 315 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FABRICANT AERONAUTIQUE
(300 personnes)
recherche pour son usine d'**ISSOUDUN (36)**

SON FUTUR RESPONSABLE DE PRODUCTION

Formation Arts & Métiers, Ecole d'Ingénieurs.
Le candidat, d'une trentaine d'années, aura vécu une expérience réussie à un poste similaire.
En collaboration directe avec le Directeur de l'Usine, il aura par son **autorité et son sens du management** à planifier la production et faire l'analyse de la valeur.
Anglais indispensable. Libre rapidement
Merci d'envoyer C.V. et photo s/réf. ISO 2 à :

help International
8, rue de Louvois - 75002 PARIS.

Pierre Lichau S.A.

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES

Dans le cadre de la forte expansion de nos activités **ELECTRICITE INDUSTRIELLE, AUTOMATISME INDUSTRIEL, GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE, INSTRUMENTATION**
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE 3ème Groupe en France de
TRAVAUX ELECTRIQUES, 9000 personnes, 3 Milliards de CA, vous propose de prendre en charge l'intégralité de la réalisation d'affaires : • relations commerciales • études de prix et devis • organisation et contrôle des travaux • gestion financière des projets.

Ces postes basés en Région Parisienne (78) et en Normandie, conviendraient à des Ingénieurs ayant une première expérience de la fonction dans un de nos domaines d'activités.



Pour un premier contact, merci d'adresser lettre *manuscrite CV, photo et prétentions à Mme* JEUNOT, l'Entreprise Industrielle,
29, rue de Rome 75008 PARIS.

Groupe français de services

IMPLANTÉ EN PROVINCE A 100 MINUTES DE PARIS
TRÈS PERFORMANT FINANCIÈREMENT
(5 MILLIARDS CA ET 400 MILLIONS DE CASH FLOW)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

haut niveau, avec expérience financière et bancaire promotion ultérieure à la Direction Générale.

Ecrire avec photo sous nº 7 314
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8°
recherche le

DIRECTEUR DE SON DEPARTEMENT COMPTABILITE - FISCALITE

Mission : assumer la responsabilité de :
- la *comptabilité générale* et analytique de la banque et de ses filiales;
- la fiscalité et la consolidation du bilan au niveau de la *maison mère*;
- contrôle, gestion comptable des opérations des marchés monétaire et financier;
- suivi de la réglementation bancaire, déclarations CCB, de la législation fiscale et comptable, etc ;
- *rapports* avec l'administration fiscale, les autorités bancaires, les audits externes et commissaires aux *comptes*;
- encadrement d'une équipe d'une vingtaine de personnes.

Profil :
cadre de haut niveau;
expérience similaire d'environ 10 ans dans environnement bancaire national ou international.
Forte personnalité. Forte motivation. Grande capacité d'adaptation et d'intégration.
Langue allemande appréciée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions ss réf. 619 à M. A. DANNENBERGER
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS, *qui vous garantit la discrétion.*

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8°
recherche
pour son secrétariat général

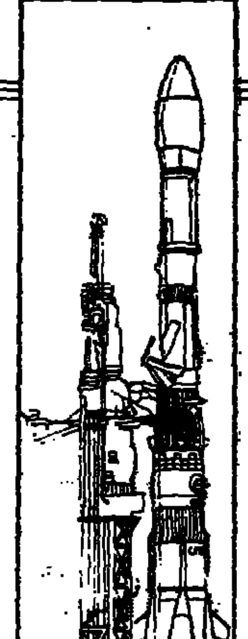
1° _ RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET BANCAIRE *HF*

- Allemand langue maternelle indispensable, pour rédaction et supervision des textes;
- formation universitaire;
- âge environ 30 ans;
- expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans secteur bancaire ou financier.

2° _ TRADUCTEUR PROFESSIONNEL *HF* FRANÇAIS-ALLEMAND/ALLEMAND-FRANÇAIS

spécialisé dans la terminologie économique, financière, comptable et bancaire.
- expérience 3 à 5 ans dans secteur économique ou financier de préférence.

Adresser pour les deux postes C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 618 à M. A. DANNENBERGER qui vous garantit la discrétion,
CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 Paris.



GROUPE SNECMA

sep

Maître d'Œuvre des ensembles propulsifs d'ARIANE, renforce le département "Gestion-Finances" de sa Division Propulsion Liquides et Espace de VERNON (Eure) et recherche

UN AUDITEUR INTERNE (réf. 1556 LM)

chargé :
- du contrôle des procédures réglementations internes, externes et contractuelles.
- *des aspects juridiques et fiscaux.*

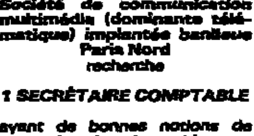
UN COMPTABLE (réf. 1558 LM)

pour encadrer l'ensemble du secteur "Comptabilité Analytique."

UN GESTIONNAIRE DE CONTRATS (réf. 1562 LM)

pour encadrer le secteur suivi des marchés "Études et Développement."
Ces postes requièrent une solide expérience dans un domaine similaire *exercé de préférence en milieu industriel.*
Merci d'adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, sous référence correspondante à SEP – B.P. 802 – 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT



Société de communication multimédia (dominante télématique) implantée banlieue Paris Nord
recherche

1 SECRÉTAIRE COMPTABLE

ayant de bonnes notions de sténo-dactylographie.
Salaire : 6.500 F net X 12 + avantages sociaux.

2 DÉMARCHEURS *EN PRODUITS* DE COMMUNICATION

Connaissance des médias et *des annonceurs locaux très apprécié.*
Petit fixe + commission.
Véhicule souhaité mais non *indispensable.*

1 CLAVISTE VIDÉOTEX

Débutant(e) accepté(e).
Composition et chargement de pages-écrans.
Salaire : 5.500/6.000 F net X 12 + avantages sociaux.
L'aspect novateur de nos activités nécessite une grande motivation et une aussi grande disponibilité, que viendra concrétiser un intéressement aux résultats.

Env. C.V. + *photo s/nº 7318*
LE MONDE PUBLICITÉ
6, *rue de Montessuy, Paris-7°.*



Vous avez une expérience de l'Après-Vente Automobile, le sens du contact et de la négociation.
Vous recherchez un poste d'ENCADREMENT largement autonome.

INGENIEUR
IDN, AM, ENSI, INSA...

Nous sommes une importante Société de Service au premier rang de sa spécialité et vous proposons, après formation, de prendre la direction d'une de nos Délégations Régionales ou de faire partie de notre Etat Major parisien.
Merci d'adresser C.V. et lettre de motivations sous référence 597 à Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIQUE

est une S.S.I.I. de taille moyenne (plus d'une centaine de personnes) *située en haut de gamme par la* ***QUALITE*** *de ses* **informaticiens** (tous diplômés de l'enseignement supérieur), par celle de ses **CLIENTS** (**premiers groupes français et multinationaux**) *et par le* ***NIVEAU DE SES INTERVENTIONS*** (logiciels de base, système, télématique, avionique, traitement d'image, robotique, etc...)
Compte tenu de sa ***TRES FORTE EXPANSION,*** elle crée un nouveau poste de

Chef d'Agence

Réf. KM/M 64

Qui sera responsable de son équipe, de ses clients, de son budget et de son *intéressement.*
La personne recherchée a une expérience d'au moins cinq ans en qualité **d'INGENIEUR LOGICIEL** ou de **CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE TECHNIQUE,** de préférence en SSII ; elle a une grande facilité de contact et l'ambition de dépasser son rôle technique pour accéder à une fonction de Direction, assortie d'une rémunération élevée.
Elle aura l'appui d'un service commercial performant, un soutien administratif constant et sera entourée de personnes hautement motivées.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, en indiquant la référence sur l'enveloppe à :

CGS INFORMATIQUE
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



SCII
Informatique

recherche urgent

Dans le cadre de son expansion pour la conception et le développement d'importants projets de Télécommunications et d'Informatique Industrielle (Radiotéléphone, RNIS)

DES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMES EN INFORMATIQUE

Justifiant le temps de 2 ans d'expérience dans les systèmes Temps réel.
La connaissance des Systèmes d'Exploitations UNIX, VMS serait un atout nécessaire.

Envoyer C.V. à l'attention de M. MERED,
SCII Informatique,
11 *bis,* rue de Presbourg, 75116 PARIS
ou téléphoner au 45-00-93-01.



RECHERCHE

RÉDACTEUR

Au sein de l'équipe Editorial, il sera chargé de:
– Rechercher de nouveaux concepts de livres: Albums, Guides Pratiques;
– Développer ces concepts structure, contenu, format.

Après une période de formation à nos méthodes, il assurera la réalisation de certains de ces projets.
En liaison avec le Service Marketing il participera à l'élaboration de la promotion: présentation du livre et dépliant.
Une expérience préalable dans l'Edition serait appréciée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite à SÉLECTION DU READER'S DIGEST – Direction des Relations Humaines – 1 à 7, avenue Louis-Pasteur, 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

Risques techniques et industriels...

Multinationale française (4,5 milliards de C.A.), notre société a pour vocation de prendre des engagements financiers sur des entreprises du monde entier. L'importance des risques couverts implique l'intervention d'experts *qui réalisent des diagnostics* tant *techniques que financiers.*
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

Jeune ingénieur travaux/chantiers

Votre passé professionnel a été de préférence dans le secteur engineering, construction ou mise en route d'installations.
Vous avez une formation supérieure (TP, AM, ENSI...) et vous parlez parfaitement anglais.
Au-delà de l'étude et du suivi des dossiers qui vous seront confiés, vous aurez à développer des contacts d'affaires donc à voyager...
Une formation très complète qui vous permettra de dominer les techniques d'analyse propres à notre métier vous sera donnée.
Votre salaire, nous en parlerons ensemble.
Merci de nous adresser lettre, CV photo sous référence 2372 M.
24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Groupe commercial multinational

Nous recrutons pour notre **CONTROLE COMPTABLE** un Cadre de formation supérieure, spécialité comptable (*D.E.C.S. et/ou E.S.C.*), *complétée par une pratique* de plusieurs années de révision et d'audit interne.
La bonne connaissance des **méthodes de traitement informatique** constitue un atout.
Basé à notre Siège parisien ce poste implique de fréquents déplacements en France et en Afrique.
Il *offre pour un candidat de valeur un salaire* motivant et de réelles possibilités d'évolution.
Ecrire, *s/réf.* **3815** à **PIERRE LICHAU S.A.,**
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche
pour son siège à PARIS

CADRE DE BANQUE CLASSE V

pour un poste de responsabilité au sein de son ***DÉPARTEMENT DU CRÉDIT***

Une expérience de quelques années de gestion d'eurocrédits et d'engagements par signature est indispensable ainsi qu'une *excellente maîtrise de l'anglais* (parlé et écrit).

Envoyer c.v. et prétentions sous nº 7 316 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Montessuy, Paris-7°.

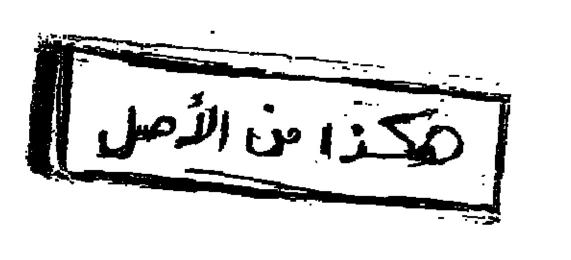
Responsable entretien-travaux neufs

250 000 F GISORS

Organon filiale pharmaceutique du groupe AKZO, réputée pour la **haute qualité de ses produits**, recherche pour son usine de Gisors (75 km Nord-Ouest de Paris, le responsable de son service Entretien - Travaux neufs.
Rendant compte à la Direction de l'usine et en liaison avec les services «production», «contrôle», «administratifs» et les autres unités du groupe, vous :
- définissez, mettez en place et suivez le **programme de maintenance préventive,** établissez la planification des interventions.
- procédez à l'inventaire des moyens énergétiques et à leur harmonisation,
- étudiez les projets d'amélioration ou de travaux neufs concernant les **équipements et nouvelles installations**, coordonnez leur mise en route,
- *animez et dirigez une équipe d'environ 20 personnes.*

Agé d'au moins 30 ans, ingénieur mécanicien de formation (Arts et Métiers, Marine Marchande...), vous justifiez d'une large polyvalence technique (électricité, électronique, micro-informatique, automatisme...) et de l'expérience de l'animation des hommes.
Vous maîtrisez la fonction au sein d'une industrie utilisant des équipements fins en environnement propre.
Vous parlez couramment l'anglais et si possible l'allemand.
Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, sous la référence 8607, au 18 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



OFFRES D'EMPLOIS

Poissy (banlieue Ouest de Paris)

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Filiale française réputée d'un groupe international de renom, en bonne santé *économique et financière.*
En France, 5 usines, 2 000 personnes, dans le monde 50 000. Nous sommes à l'avant garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, TGV, VAL).

Placé sous l'autorité du Directeur Commercial, il lui sera confié la responsabilité complète de la commercialisation et du développement en Chiffre d'Affaires et en *marge d'une ligne de produit (transmission pour véhicule de tourisme, C.A. un* milliard et en expansion).

Définition et mise en place de la stratégie commerciale.
Maîtrise de l'évolution produit/marché.
Animation d'une équipe en place d'une dizaine de personnes.

Ce poste convient à un ingénieur Grande Ecole mécanique (ESCP-ENSAM...) possédant une expérience professionnelle d'environ 8 ans dans le domaine mécanique, au travers de laquelle ses qualités de négociateur, de manager rigoureux, ainsi que son sens aigu des réalités techniques et mécaniques, lui permettront non seulement d'être efficace dans le poste défini, mais de pouvoir évoluer dans la Société.

Rémunération élevée pour candidat de valeur.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature à Solange MONTEIL sous la réf. 713 M

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Votre ambition : RÉUSSIR
Votre souhait : NÉGOCIER
Votre objectif : GAGNER

Si ces trois points correspondent à vos critères professionnels téléphonez à Madame CERES - (1) 39.46.96.99

nous offrons

Un poste de :

CADRE DE VENTE

nous voulons nous entourer de la meilleure équipe de vente.

Un salaire très motivant, notre meilleur vendeur avec 2 ans d'ancienneté gagne plus de 250.000 F/an + frais.

Une entreprise dynamique, nous sommes leader du chariot élévateur électrique avec :
- 4 usines dans le monde
- 10 succursales en France.

Notre succursale de Paris Sud/Sud-Ouest vous offre ce challenge

Bleu

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

recrute

Un dessinateur contractuel en archéologie

(FEMME OU HOMME)

POUR SON SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE

PROFIL DU POSTE : dessins d'objets (métal, lithique, os, verre, tissu, cuir avec les différentes techniques : hachures, traits et pointillés) relevés de terrain, graphisme, maquettes de catalogues et d'ouvrages (etc.).

PROFIL DU CANDIDAT (DE LA CANDIDATE) titulaire du diplôme de l'École Nationale des Arts-Décoratifs, des Beaux-Arts, licence en archéologie ou diplôme, expérience souhaitée.

SALAIRE NET : 7 023,05 F.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum-vitae détaillé, et éventuellement dossier de travaux déjà exécutés à la Direction du personnel et de l'action sociale.

Conseil général du Val-d'Oise
Hôtel du département
Bureau du recrutement et de la formation
2, le Campus 95032 Cergy-Pontoise cedex.
Avant le 9 juin 1986.

Jeune société faisant partie d'un solide groupe français

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

UN JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la commercialisation d'équipements dans le domaine marin. Il devra disposer d'une expérience réussie dans la vente de matériel technique, il aura un tempérament dynamique et convaincant et un esprit d'équipe. Anglais nécessaire.

UN JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES

chargé des études d'équipements électroniques avec micro-processeurs. Le poste s'adresse à un ingénieur diplômé ESE ou équivalent, ayant environ 2 ans d'expérience en logiciel et matériel électronique. Anglais nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. détaillé à : MARTEC S.A., B.P. 72, 78530 BUC.

WESTERN DIGITAL
recherche

INGÉNIEURS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

Western Digital, leader dans les domaines communication de données et gestion de mémoire de masse, étoffe son équipe parisienne...
Les commerciaux recherchés auront fait leurs preuves dans la vente de périphériques aux grands comptes et doivent maîtriser l'anglais (prévoir déplacements). France + étranger).

Envoyer votre c.v. à WERTERN DIGITAL (France), 12, rue Auber, 75008 Paris.

MASSON, ÉDITEUR
recherche
pour ses livres de

DROIT, GESTION ET MÉDECINE

RESPONSABLES DE FABRICATION

pour prise en charge d'ouvrages, du manuscrit au bon à tirer. Form. niv. licence et/ou BTS Estienne.

Exp. fabric. équiv. appréciée. Adr. lettre manus. c.-v., photo et prétentions, sous réf. RF. à SPAG, 120, bd St-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

INFORMATIS

PARIS-PROVINCE
recherche pour faire face *à d'importants projets de :*
RÉSEAU DE TÉLÉCOM.
de traitement d'IMAGES de Stratégies militaires, d'intelligence artificielles, de CAO

15 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

2 à 5 ans de Processus industriel en Temps Réel.
Pratique des matériels :
SEL 32, MITRA, MOTOROLA 68000
MINI 6, VAX,...
ASSEMBLEUR, PASCAL LANGAGE C
SYSTÈME UNIX APPRÉCIÉ

8 INGÉNIEURS RÉSEAUX

SUP. TÉLÉCOM. ou équivalent
3 ans d'expérience de Logiciels. *Réseaux* et MONITEUR TEMPS RÉEL.
Pratique de TRANSPAC, X 25. POSTES A RESPONSABILITÉS MEIMOUN HERVÉ
26, rue Daubenton-5ᵉ.
Téléphone : 43-37-99-22.

Suite développement École d'ingénieurs région parisienne recherche

ENSEIGNANTS-PERMANENTS VACATAIRES-CONFÉRENCIERS

en maths, physique, *physique* des semi-conducteurs.

Électronique : basse fréquence, hyper-fréquences.

Microprocesseurs et informatique industrielle.

Informatique : réseaux, systèmes d'exploitation, architecture, intelligence artificielle, conduite de projets génie logiciels.

Ecrire avec C.V. à P. LICHAU S.A., s/réf. 10768, 10, *rue de* Louvois, 75002 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU VAL D'OISE

recherche

CADRE COMPTABLE

pour seconder le responsable actuel

Le (ou la) candidat(e) retenu(e) disposera d'une expérience professionnelle acquise en comptabilité générale et analytique.
Une maîtrise de l'anglais et une connaissance de l'informatique seront appréciées.

Merci d'envoyer CV, prétentions et photo à: BANCE Pub - 18, rue Léon - 75018 PARIS
(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 1600)

Pierre Cuignet Consultants

Une entreprise s'implante à l'étranger grâce à son originalité et à ses capacités propres, en fait grâce à son génie.

Pour vous garantir le maintien de ces qualités qui vous ont assuré vos succès, nous vous *proposons des interventions rapides et fiables* en FRANCE et à L'ETRANGER.

34, Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Tél. : (1) 47.70.47.70.

média-system

UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE *SPÉCIALISÉE*

recherche

6 rédacteurs-trices techniques en électronique

Les candidats devront être familiarisés soit en *composants, soit en micro-électronique,* soit en OEM ou en périphériques.

Les postes conviendraient à de jeunes ingénieurs, à des technico-commerciaux, à des agents techniques ou à des agents de maintenance.

Postes à temps plein à pourvoir entre le 18 août et le 15 septembre 1986.

Adresser C.V. et prétentions au Directeur de Electronique Actualités, 49, rue de l'Université, 75007 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE
génie climatique, fluides, maintenance
recherche

INGÉNIEUR QUALIFIÉ CLEAN CONCEPT.

pour son département à Paris.
Ecrire sous nᵒ 7 302 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

REPRÉSENTANTS ET AGENTS COMMERCIAUX pour écoles. Env. c.v. + photo à : Ets Scheffler, 60810 RULLY.

M.I.D.

leader dans le monde *micro-informatique* recrute :

INGÉNIEURS

(ENSI, ESME, INSA...)
pour postes techniques et commerciaux

BAC OU TECHNICIEN

pour préparation, installation, service après vente.

Si vous désirez rejoindre notre équipe, envoyer c.-v., photo et prétentions à M.I.D., M. LAMARRE, 96, boulevard *Richard-Lenoir, 75011 PARIS.*

NÉGOCIATEUR SUR LE MATIF

Société adhérente

RECHERCHE UN NÉGOCIATEUR

Pour traiter dans un premier temps le contrat MATIF COURT TERME.

PROFIL :
Cambiste ayant quelques années d'expérience particulièrement recherchées.
Adresser C.V. nᵒ M 8236 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

Entreprise 150 personnes recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

15 ans expérience.
Position intéressante.
Tél. pour R.V. : 43-47-34-43.

PME ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS

TECHNICIENS D'ÉTUDES
– diplômés BTS-DUT min. ;
– 5 ans min. exp. profess. ;
– 2 ans min. exp. commut. puissance

pour conception et développement *alimentations électroniques.*
Envoyer C.V. et prét. L.F.E., 2, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

SAPAR
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU GROUPE EDF
recherche
pour son service trésorerie portefeuille

JEUNE CADRE

HEC, ESSEC, Sup. de Co...

Envoyer c.v. à l'attention de Monsieur FUNGHINI 5, av. de Friedland, Paris-8ᵉ.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE

spécialiste mondial des circuits électroniques en sécurité intrinsèque pour la signalisation ferroviaire et le pilotage automatique des trains, 18 ans d'expérience dans ce domaine, concepteur et réalisateur industriel des circuits et des systèmes (A.T.C., A.T.O., cab.-signal) qui ont permis *d'asseoir* techniquement et financièrement sa Société devenue la filiale « TRANSPORT » d'un grand groupe français, de l'amener au niveau de leader mondial dans ce domaine et d'équiper les 26 lignes ferroviaires de transport urbain de 7 grandes villes du monde dont PARIS... et qui constituent, encore aujourd'hui, l'essentiel de la production de cette filiale, permettant ainsi son redressement après recentrage sur les automatismes ferroviaires, suite aux graves difficultés rencontrées en 84/85 du fait des tentatives de diversification, redressement maintenant confirmé par la stratégie d'investissements et réembauche toutes formules... Licencié pour raison économique, recherche une situation équivalente pour développer ses nouveaux projets de produits encore plus *rentables ; mode de collaboration indifférent.*

Ecrire sous nᵒ 7298
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Homme 27 ans, JURISTE, maîtrise droit des affaires, connaissant anglais et informatique, cherche poste au sein d'un service juridique (entreprise ou cabinet), libre immédiatement. Etudie toutes propositions. Ecrire à SOREP, B.P. 67, 78002 VERSAILLES Cedex, s/réf. 6547.

RELATIONS PUBLIQUES ENSEIGNEMENT/PUBLICITÉ LAUSANNE/GENÈVE

Jeune fille, Suissesse, 24 ans, licenciée lettres, bonne présentation, 2 ans expérience professionnelle, langue maternelle française, excellentes notions allemand, anglais, italien, cherche travail dès juillet-août. Mˡˡᵉ Christine Gerber c/o Girardin, c.p. 2915-CH 1002 Lausanne.

Vous cherchez votre COLLABORATRICE, 33 ANS
maît. gest., Science po, exp. marketing, gest., ociel, anglais. Propose ses compétences. Ecrire sous le nᵒ 0 000 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F anglaise, 21 ans, étudiante en français, cherche emploi de juillet à septembre, étudie ttes prop. Ecr. à Melanie Pitbrough, 15b High Street, Leamington Spa, Warwickshire, G.-B.

Je repars en Nouvelle-Calédonie. Etudie ttes prop. pour NOUMÉA. Exclusivité *mandat, invest,* B.P. 8 Condé 02330. Tél. : 23-82-40-04.

Psychologue clinicienne DESS 1985 Paris V, stages psychiatrie et maternité, ch. poste Paris R.P. Mˡˡᵉ Dominique Robiquet, 9, rue du 8-Mai-1945, 94110 Arcueil, 45-47-64-94.

H. 40 a., allem., ayant travaillé dans Stés multinationales, parlant fr. et angl., ch. emploi directeur financier administratif. Ecrire sous nᵒ 7 312 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Cadre supérieur de gestion H. 42 ans, rigoureux, très expérimenté, recherche poste responsabilité, analyse bilan, contrôle budgétaire, trésorerie banque, gestion administrative. Jean AISSANI, 89, r. de MAUBEUGE, Paris-10ᵉ. Tél. : 48-74-43-86.

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE *diplômé,* 4 ans d'expérience dans multinationale, conception de matériel de très haute technologie, emploi intensif de l'informatique, négociations de *contrats clients, parfaitement* bilingue anglais, souhaite fonction pluridisciplinaire en recherche/développement (modélisation-simulation-conception de logiciels). M. DELAPLANCHE (1) 46-87-22-52.

Ingénieur radioprotection, angl. doctorat, univers. d'Oxford, ch. poste en France, 46-33-03-35.

URGENT H. 30, reconverti compta-entre. Niveau BTS, ch. tout poste.64, 65, 40, 33, 32, 31, 47. Ecr. Yves Thépault, *ex-Fromagerie Rigal,* 64470 TARDETS.

J.H, 30 ans, licence d'anglais, parlé allemand, russe, italien, expérience commerciale et touristique ch. poste intéressant à responsabilités bien rémunéré. Accepte poste à l'étranger.
Ecrire sous nᵒ 7 317 *LE MONDE PUBLICITÉ,* 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Ingénieur de sécurité généraliste, incendie, sécurité du travail, produits dangereux, 30 ans d'expér. comme off. S.P., sécurité civile, contrôle construction, cherche, poste responsable sécurité importante usine ou groupe, ou maintenance bâtiment, préférence rég. Paris., 42-97-52-23.

Chef de service commercial édition livres grand *public et para-scolaires,* propose sa collaboration suite à restructuration, 43 ans, solide expérience *diffusion* et distribution tous réseaux France et export francophone, excellente connaissance de l'inter-profession et des *prescripteurs divers. Transmettre* offre LE MONDE PUBLICITÉ sous nᵒ 7 286 5, rue de *Monttessuy, Paris-7ᵉ.*

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue *spécialisée. MIGRATIONS (LM)* B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

PRÈS MUSÉE PICASSO
Dans *hôtel XVIIIᵉ, 195 m²,* 3 chbres en duplex avec jard. privatif. Park. loué. DORESSAY, 46-24-93-33.

4ᵉ arrdt

NOTRE-DAME
Très bel imm. pierre de t. LUXUEUX STUDIO et 2 PCES SUD. Prix élevés justifiés. MATIGNON GMA, 43-59-96-96.

5ᵉ arrdt

Val de Grâce, 47-03-32-31
4/5 P. BALCON SOLEIL

SOUFFLOT, 5 p., refait neuf, 2ᵉ ét. + service, imm. p. de t. 2.600.000 F. 45-35-14-40.

CARD. LEMOINE Studio tt cft s/verd., très calme. 250.000 F. 43-25-97-16.

6ᵉ arrdt

RUE DU CHERCHE-MIDI
P. de taille, asc., calme, 50 m² à rénover. Tél. : 42-50-04-28.

7ᵉ arrdt

Ecole militaire, 47-03-32-44. 7 p., gd balc., asc., p. de t.
SUD, plein CIEL.

QUAI VOLTAIRE
GD 3 P. 110 m² à rénover entièrement sur cour. 1.900.000 F. EXCLUSIVITÉ. EMBASSY, 45-62-16-40.

8ᵉ arrdt

RD-POINT CH.-ÉLYSÉES
LUXUEUX 2 PIÈCES SOLEIL, mercr. 12 h à 15 h. : 1 *BIS,* RUE JEAN-MERMOZ.

14ᵉ arrdt

Montparnasse Notre-Dame-des-Champs, 75 m², 3 p. entièr. sur jardin, 5ᵉ asc., boxe. 1.500.000 F. 43-26-73-14.

16ᵉ arrdt

Mᵉ JASMIN
Stand. récent, 5ᵉ étage, BEAU STUDIO avec balcon, soleil. 579 000. 45-77-74-38.

Eglise d'Auteuil, 145 m² 3-4 p., gd charme, style maison sur square + jardinet. 2.800.000 F. 43-26-73-14.

17ᵉ arrdt

PRÈS PARC MONCEAU
GRAND 3 P. STANDING + chbre service. 46-27-91-41.

MAC-MAHON
7 P. 200 m², imm. gd stand., 1ᵉʳ ét., idéal prof. libérale. Prix : 3.400.000 F. 45-08-53-84 ou 60-60-54-94.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE MÉTRO
Imm. très grand standing, beau 2 p., terrasse plein-pied sur jard., soleil, 4ᵉ ét., park. 680.000 F. GARBI, 45-67-22-88.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe résidentiel, 10ᵉ et dernier étage
2 p. 54 m² + balcon 320.000
4 p. 85 m² + balcon 550.000
6 P. 139 m² + balcon 820.000
PROPRIÉTAIRE : 42-60-29-81.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, *même le soir.*

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un *logement avec ou sans cft* ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

MONTMARTRE, pte maison + jardinet, 7 500 F/ms, 32 bis, *rue d'Orsel, 28 mai 13 à 18 h.*

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Employés mutés IMPORTANTE BANQUE rech. STUDIOS 2, 3, 4 ET 5 PIÈCES *tous quartiers* Paris ou banlieue – Villes 45-04-48-21, à partir de 9 h 30.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES *villes ttes banl., loyer garanti.* (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées offres

Paris

JOURNÉE SEMAINE MOIS
Studios standing, tél., TV, linge. Résidence Courcelles. Tél. : 47-37-59-19.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Téléphone : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE, pour clientèle étrangère, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
45-62-78-99

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL PARIS-8ᵉ
TÉLEX/SECRÉTARIAT
AGECO 42-94-95-28
(stationnement aisé).

17ᵉ PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H/24
avec tous services : Tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/ms. ST-HONORÉ, Tél. 42-96-84-91. PARIS-12ᵉ, Tél. 43-40-68-50. CONSTITUTION SARL 2 000 F ht.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

ÉTOILE BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX. TÉL. : (1) 47-27-15-89.

BAIL A CÉDER, 73, bd de Ménilmontant, 11ᵉ, 45 m². Tél. : 48-38-72-07.

immeubles

J.-L. CLÉMENT ach. cpt tous IMMEUB. dans Paris, 111, av. V.-Hugo, 75116. 45-53-80-36.

hôtels particuliers

A louer en juillet dans VILLA A 30 M. DE LA PLAGE 3 p., cuis., dche, w.-c., jardin, 5 000 F. PLOUMANAC'H (Perros-Guirec) (16) 96-23-12-59, 46-36-15-77.

pavillons

MEUNG-SUR-LOIRE. Pavillon 150 m², terrain 500 m², séjour, 2 chambres, terrasse, tout confort. 47-03-32-44 le matin.

propriétés

PRÈS ORSAY, centre bourg PPTÉ EXCEPTIONNELLE DONJON 13ᵉ siècle, parfait état + maison 5 pièces tout confort, parc. Libre, 10 000 F mens. Tél. : 43-07-80-65.

8 km gare R.E.R. Saint-Martin d'Etampes 55 km de Paris à
MÉREVILLE (91)
à vendre s/1.000 m² de terrain arboré 1 maison : séj., 2 chbres, gde cuis., s. *de bains,* w.-c., sous-sol total, 1ᵉʳ ét. aménageable, cellier, terrasse, barbecue couvert attenant. Prix : 475.000 F. Tél. hres bur. : 64-95-21-25.

HONFLEUR, Maison Directoire 280 m², *jardin 1.000 m² clos* de murs, luxe. Tél. : 45-61-00-96.

viagers

25.000 cpt + 1.250 par mois, *3 p. cft, imm. 1920, bien près* Mᵒ Corentin-Cariou, occupé fme 72, h. 65 ans. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE *fondé en 1875*
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT 05-07-09-11.

société

LA « BELLE » PAR HÉLICOPTÈRE A LA PRISON DE LA SANTÉ

Nombreuses perquisitions dans la région parisienne après l'évasion spectaculaire de Michel Vaujour

La brigade de répression du banditisme a été chargée de l'enquête sur l'évasion spectaculaire, lundi 26 mai, de Michel Vaujour de la maison d'arrêt de la santé (*le Monde* du 27 mai) et de nombreuses perquisitions ont été effectuées dans la région parisienne. Selon les policiers, qui interrogeaient encore mardi 27 mai Pierre Hernandez, Michel Vaujour aurait demandé au dernier moment à ce détenu son aide pour s'évader. Dans une déclaration, le garde des sceaux a estimé que ce type d'évasion par hélicoptère était « imparable ».

Un homme de défi

C'est avec un sens assuré de la prémonition que M. Albin Chalandon, garde des sceaux, déclarait il y a quelques jours que *« la situation dans les prisons est à la limite de la sécurité »*. Comme pour lui donner raison, Michel Vaujour, trente-cinq ans, l'un des détenus les plus surveillés de France avec Klaus Barbie, s'est évadé, lundi 26 mai, de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Vaujour ou l'art du défi et du refus, Vaujour ou la hantise de l'enfermement. *« J'ai connu en prison un homme qui avait vingt-neuf ans à purger... Plutôt crever ! »*, lançait-il aux jurés de son dernier procès, en 1985. Il lui restait, avant de s'envoler à bord de l'hélicoptère libérateur piloté par sa femme Nadine, quelque vingt-huit années à passer entre quatre murs.

Nul doute que Vaujour a conçu son évasion en expert, en praticien. Embarqué dès l'âge de dix-sept ans dans la délinquance, ce fils de cuisinier s'est évadé pour la première fois en 1973 de la prison de Mâcon, et ce goût de la « belle » ne l'a plus quitté : de 1974 à 1979, Michel Vaujour fausse, en effet, compagnie à ses gardiens encore quatre fois ; il fut toujours repris, certes, mais après des cavales agitées.

Le 15 janvier 1979, le détenu profite d'une convocation chez Mlle Brigitte Blind, juge d'instruction à Châlons-sur-Marne, pour expérimenter une technique déjà utilisée par Jacques Mesrine. Arrivé sous bonne escorte au palais de justice, il demande à se rendre aux toilettes. Là, il s'empare d'un pistolet (factice selon lui), qu'il dissimule dans un slip à double fond de sa confection, et qu'il sortira devant les policiers et le juge médusés. En une seconde, il enferme ses gardiens dans le cabinet de Mlle Blind et prend le magistrat quelques minutes en otage, puis une jeune femme, Mlle Dominique Lacaisse.

Deux ans de liberté

Michel Vaujour va profiter de plus de deux années de liberté. Il renoue avec le banditisme. Mais alors qu'il multipliait les vols de voiture et les attaques de station-service au début des années 70, il passe aux vols à main armée. Il est bientôt recherché par toutes les polices de France pour une tentative d'homicide sur un policier. Lui qui a eu le culot de commettre coup sur coup deux hold-up dans une banque du Nord avec un pistolet à eau se passionne soudain, dirait-on, pour les armes à feu.

Le 3 septembre 1981, il est arrêté à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Les policiers découvrent dans un box qui lui appartient trente-huit pistolets, des mitraillettes, trois motos volées et quelques tenues de gardien de la paix pour faire bon poids. Michel Vaujour doit s'incliner. Son amie Nadine Bourgain – dont il a fait la connaissance lors de sa cavale et qu'il épousera en prison – est incarcérée plusieurs mois. Une petite fille, leur enfant, naîtra entre quatre murs.

C'est le temps des condamnations. En 1983, Vaujour est jugé à Reims pour une dizaine de vols, et condamné à huit ans d'emprisonnement, confondus avec une peine de quinze ans prononcée en 1976. En mars 1985, une cour d'assises le condamne à dix-huit ans pour une tentative d'homicide sur un policier, ce qu'il nie mordicus. *« Vous tracassez pas pour me défendre*, dit-il à son avocat, Me Antoine Deguines. *J'en aurai toujours de trop. »* En fait, le souci de s'évader ne le quitte pas.

Des armes factices

Ce détenu *« éloquent, très intelligent et assez beau garçon »*, comme le dépeint son avocat, arrive à réaliser, en 1984, une sorte d'exploit : rassembler dans sa cellule, à Fresnes, un kilo d'explosif, des détonateurs, des grenades, plusieurs dizaines de mètres de corde, des gants, etc., dans un carton volumineux... La séduction de Michel Vaujour, *« détenu particulièrement surveillé »*, selon la terminologie en usage, serait-elle démoniaque ?

Comme toujours dans ces cas-là, l'administration pénitentiaire est dans ses petits souliers. Malheureusement pour les observateurs, cette tentative d'évasion est jugée à huis clos, en 1985, au tribunal de grande instance de Créteil. La condamnation de Michel Vaujour – deux ans d'emprisonnement – est rendue publique, mais non les résultats de l'enquête administrative.

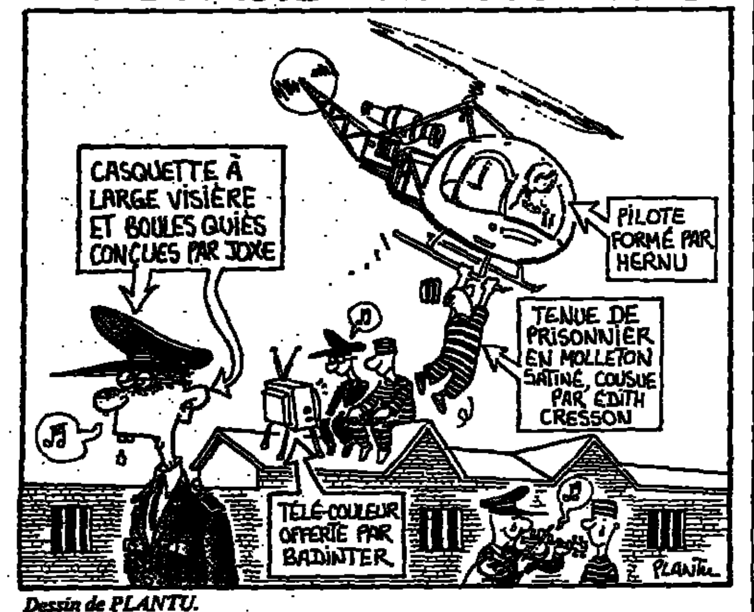
En tout cas, le détenu Vaujour devient l'objet d'une surveillance extrême. S'il est extrait de sa prison, c'est sous l'escorte des gendarmes du GIGN. Me Deguines assure que son client *« était bougé tout le temps sans prévenir, de Fresnes à Bois-d'Arcy, de Bois-d'Arcy à la Santé, de la Santé à Fleury-Mérogis »*.

Seul dans sa cellule, isolé, privé de promenade collective il y a encore peu, Michel Vaujour réfléchissait à sa future évasion. Sa femme, libre, s'entraînait à la conduite délicate d'un hélicoptère et gagnait la confiance de la société de location Air-Continent en devenant une cliente régulière, durant six mois. Lundi 26 mai, il ne restait plus à Vaujour qu'à grimper sur le toit de la division D3, grâce à l'aide d'un codétenu, Pierre Hernandez, et d'une corde de 8 mètres, puis à monter à bord de l'Alouette II.

Pied de nez ? Signature ? Vaujour, qui a toujours affirmé n'avoir jamais tiré sur quiconque, a jeté par-dessus bord, au dernier moment, un sac bourré d'armes factices dans la cour de la Santé.

LAURENT GREILSAMER.

C'EST LA FAUTE AUX SOCIALISTES :



Dessin de PLANTU.

ACCROCHÉ AU PATIN DE L'ALOUETTE II...

L'Alouette II piloté par la femme de Michel Vaujour a décollé, lundi matin, de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École, dans les Yvelines, puis a survolé l'héliport de Paris, à Issy-les-Moulineaux, pour, finalement, observer un premier point fixe, vers 10 h 45, au-dessus de la cour de promenade de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. L'équipage de l'hélicoptère a alors largué un sac dans la cour – protégée par des filins – contenant une corde à nœud, une arme et une sorte de longue canne téléscopique. Michel Vaujour et Pierre Hernandez, vingt-six ans, se sont précipités sur la grille permettant d'accéder au toit de la troisième division. Un responsable de la prison indique que les deux hommes se sont *« hissés sur le toit au prix d'un effort physique important et spectaculaire »*.

Pendant ce temps, l'hélicoptère se dirigeait vers le bâtiment D 3 et réalisait un deuxième point fixe d'environ deux minutes à 1,5 mètre du toit. Un membre de l'équipage braquait un surveillant non armé, tandis que Michel Vaujour s'accrochait à un patin de l'hélicoptère et effectuait son rétablissement. Selon nos informations, un surveillant-chef, parvenu à proximité de Pierre Hernandez, arrivait alors à persuader ce dernier de ne pas s'évader.

L'Alouette II mettait aussitôt le cap vers le sud de Paris et se posait, quelques minutes plus tard, sur le stade de la cité universitaire sans avoir été inquiétée par les forces de police ou l'armée.

M. Chalandon : imparable

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a indiqué, lundi 26 mai, au cours d'une visite à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, que la chancellerie allait réfléchir sur les moyens d'empêcher une évasion comme celle de Michel Vaujour. *« Nous allons créer des moyens de réflexion sur cette affaire »*, a indiqué le garde des sceaux, en précisant que, dès maintenant, l'accès des toits ne serait plus possible à la Santé. M. Chalandon a aussi estimé que *« cette nouvelle technique d'évasion par hélicoptère était imparable »*. Le garde des sceaux a ajouté que si quelqu'un avait tiré sur l'hélicoptère, cela aurait pu faire de nombreuses victimes en raison de la proximité d'une école.

Répondant à une question sur le retour éventuel aux quartiers de sécurité, le garde des sceaux a reconnu que cette évasion spectaculaire apportait de l'eau au moulin de ceux qui défendent cette forme d'enfermement : *« Pour les grands bandits de cet acabit, il faut des formules de détention particulières. »* Le ministre a, à ce sujet, indiqué qu'une telle évasion aurait été plus difficile avant 1982, date des modifications des règles de sécurité dans les prisons. *« Le prix à payer pour cette libéralisation »*, c'est un incident de ce genre, a ajouté le ministre.

Le garde des sceaux avait auparavant passé près d'une heure dans la prison de la Santé pour s'entretenir avec le directeur de l'établissement, M. Daniel Philippon, sur les conditions de l'évasion de Michel Vaujour. Il était accompagné pendant sa visite par le préfet de police, M. Guy Fougier, qui s'est refusé à toute déclaration.

[L'évasion de Michel Vaujour relance le débat sur les quartiers de sécurité et les quartiers de plus grande sécurité, supprimés en février 1982 par M. Robert Badinter. En octobre 1985, M. Jacques Chirac avait promis le rétablissement de ces *« quartiers de haute sécurité »*. Le terme de QHS disparaît en mars 1986 du programme RPR, mais l'idée demeure. *« Il faudra*, lit-on dans ce programme, *rétablir des unités de contrôle maximum pour les éléments les plus dangereux susceptibles de contaminer toute une collectivité. »* M. Chalandon a repris, mardi, l'idée à son compte en affirmant que Michel Vaujour ne se serait pas évadé si facilement s'il avait été détenu dans un quartier de sécurité. C'est oublier que Jacques Mesrine, qui s'évada de la Santé en 1978, était précisément détenu dans un de ces quartiers de haute surveillance.]

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME CONTRE LES PROJETS DE LOI SUR LA SÉCURITÉ

Le réquisitoire de Me Yves Jouffa

La gauche veut se saisir du débat sur la sécurité, relancé par les divers projets de loi du gouvernement : c'est ce que traduisent les propos que nous a tenus Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, où il dénonce avec virulence les projets de la majorité. La Ligue entretient de bonnes relations avec le président de la République qui, fait exceptionnel, s'adressa, en 1985, à ses congressistes, et avec le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter ayant été membre de son comité central avant de devenir ministre.

« On a dit et écrit, même dans votre journal : ce n'est ni du Badinter – ni du Peyrefitte, ce qui sous-entend que c'est entre les deux. C'est une profonde erreur : c'est du Peyrefitte aggravé ! » La condamnation lancée par Me Jouffa est sans appel. Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, n'affirme-t-il pas, pourtant, que le gouvernement est toujours resté en deçà de la Convention européenne des droits de l'homme ? Pour le président de la Ligue, ce n'est qu'un faux-semblant : *« Il n'y a pas volonté libérale ou adhésion à l'Etat de droit, mais prise en compte d'un impératif juridique contraignant. »*

En d'autres termes, *« il est juridiquemnt impossible de rétablir la peine de mort, compte tenu de la ratification opportune par le précédent gouvernement du sixième protocole annexe de la Convention européenne ; juridiquement impossible d'instaurer une juridiction d'exception qui violerait le principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant la justice pénale, parce que, aujourd'hui, une loi sur une juridiction politique serait déférée au Conseil constitutionnel ; juridiquement impossible encore de ne pas prévoir que la prolongation de la garde à vue, pour les affaires de terrorisme, ne soit pas subordonnée à l'avis d'un magistrat du siège, car la commission européenne de Strasbourg a déjà une jurisprudence à ce sujet »*.

Selon Me Jouffa, le gouvernement n'aurait donc fait que des concessions obligées. Resterait alors *« un ensemble de dispositions dont le caractère répressif ou policier dépasse très sensiblement celles prises avant mai 1981 par M. Peyrefitte »*. Pour étayer sa démonstration, Me Jouffa énumère quelques exemples. *« La période de sûreté fixée en 1978 par M. Peyrefitte à quinze ans, susceptible d'être portée à dix-huit, sera dorénavant de trente ans, susceptible très éventuellement de modifications après vingt années effectives.*

» De même, la garde à vue, fixée à trois jours, en 1981, par la loi « sécurité et liberté » pour les infractions les plus graves, est portée à quatre jours. Le régime du contrôle d'identité est également aggravé par rapport à cette loi, par le recours élargi aux prises d'empreintes et de photographies et l'instauration d'une carte d'identité non seulement infalsifiable – ce qui n'est pas critiquable en soi – mais surtout, nous dit-on, informatisée. C'est le chemin vers le fichage généralisé ! »

Quatrième exemple : *« Les dispositions annoncées par M. Chirac en matière de sursis – qu'on ne retrouve cependant pas dans les projets, pour l'instant – risquent de rétablir les dispositions contenues dans « sécurité et liberté », qui avaient été dénoncées par le corps judiciaire quasi unanime comme des entraves à la liberté de jugement des magistrats. Elles vont accroître l'encombrement des prisons avec le potentiel d'insécurité qui en découle. Dans le même sens, on doit dénoncer les mesures sur l'interdiction de séjour que les juges auront l'obligation, et non plus la faculté, de prononcer pour une durée minimum de deux ans. »*

« Au-delà de « sécurité et liberté »

Cinquième exemple : les restrictions faites à l'octroi de permissions de sortir et de libérations conditionnelles. *« Le procureur de la République pourra s'opposer aux mesures décidées par le juge d'application des peines en les frappant d'appel devant le tribunal correctionnel. Or ce pouvoir du ministère public n'existait pas dans la loi « sécurité et liberté ». C'est une mesure très anti-égalitaire : la plupart des condamnés de condition modeste n'ont plus d'avocats après leur procès. C'est, en fait, la suppression déguisée de nombreuses mesures d'individualisation. De plus, cela encombrera les tribunaux correctionnels, qui ont déjà des rôles très chargés. »*

Continuant son réquisitoire, Me Jouffa critique, en matière d'expulsion des étrangers, *« le dessaissement de l'autorité judiciaire au profit de l'autorité administrative ». « Les causes d'expulsion sont élargies, de même que le domaine d'application, qui est étendu aux mineurs. Cela risque d'entraîner notamment l'expulsion des jeunes nés en France, qui n'ont souvent aucune attache avec le pays d'origine de leurs parents. »*

« Le domaine de la comparution immédiate, ajoute le président de la Ligue des droits de l'homme, *est élargi au-delà du critère de flagrance. Cela multipliera les cas où la justice se prononcera à la sauvette sur des dossiers constitués de simples rapports de police. Les dispositions annoncées en matière de limitation des peines au profit des dénonciateurs constituent une très profonde altération du principe de proportionnalité de la peine encourue par rapport à la gravité de l'infraction commise. Avec, de plus, la rémunération des dénonciateurs, on risque de généraliser un climat malsain de délation, avec tous les risques d'arrestation arbitraire et même d'erreurs judiciaires. Il y a des exemples en Italie. »*

Enfin, Me Jouffa s'en prend au *« rétablissement de l'incrimination d'association de malfaiteurs, qui permettra de poursuivre des suspects sur de simples présomptions, ou, plus grave encore, sur des intentions »* ; ainsi qu'au *« flou très dangereux des projets sur les associations étrangères, qui permettra au gouvernement de dissoudre à sa guise des organisations d'opposants à des régimes de dictature, par exemple africains, constituées dans notre pays. »*

Au total, conclut-il, *« l'ensemble des dispositions annoncées traduit un abaissement considérable de l'autorité judiciaire et, plus particulièrement, au profit de la police. Qu'on y prenne garde, la frontière entre l'Etat de droit et l'Etat policier est très étroite. Il est piquant de rappeler que M. Jacques Chirac avait qualifié le projet « sécurité et liberté » de projet « indigne ». Nous sommes aujourd'hui très au-delà... »*. Me Jouffa compte évidemment sur le Conseil constitutionnel pour amener le gouvernement à revoir son projet, ainsi que sur le président de la République, auprès duquel il a l'intention de *« solliciter une audience très prochainement »*. Car, conclut-il, *« les droits de l'homme ont fonction de droit du droit »*.

E. P.

Vingt-six assassinats du GAL depuis 1983, en France

M. PASQUA DÉNONCE DES PERSONNES « PAYÉES PAR UN ÉTAT ÉTRANGER »

M. Charles Pasqua a pris une position ferme et peu diplomatique à propos des agissements du Groupe antiterroriste de libération (GAL) responsable de la mort de vingt-six personnes en France dans trente-six attentats visant des réfugiés basques espagnols, depuis son apparition en décembre 1983.

« Nous sommes tout à fait opposés aux agissements sur le sol français, au mépris des lois, de personnes qui sont payées par un Etat pour venir régler des comptes sur notre territoire, a déclaré le ministre de l'intérieur, dimanche 25 mai au Forum de RMC. *Et nous ferons tout ce que nous pourrons pour les mettre hors d'état de nuire. La France est un état de droit. Si nous avons à poursuivre des gens, nous le faisons. Mais nous n'acceptons pas qu'on utilise la France comme lieu de règlement de comptes. Et en tout cas les gens du GAL (...) ne doivent se faire aucune illusion sur ce qui les attend de notre part. »*

M. Pasqua a précisé à l'Agence France-Presse que sa formule était *« un peu lapidaire »* et qu'il visait *« les personnes qui sont payées ou inspirées par des ressortissants d'un Etat étranger »*. Le GAL est, en fait, fortement soupçonné d'être manipulé par des responsables de la police espagnole qui, afin d'éliminer des réfugiés basques espagnols en France soutenant la cause nationaliste, fait ainsi appel à des hommes de main recrutés parmi des truands bordelais et marseillais ou des activistes d'extrême droite.

Le 10 avril 1986, en réaction à un reportage d'Antenne 2, M. Julian Sancristobal, directeur de la sécurité de l'Etat espagnol, avait démenti toute relation entre la police espagnole et le GAL.

L'INDEMNISATION DES VICTIMES DES ATTENTATS

Le prix des larmes

L'amère victoire peut-être, enfin. Françoise Rudetzki l'obstinée, l'infatigable Françoise Rudetzki qui, de son fauteuil roulant d'infirme aux jambes broyées, mène son combat, est sur le point de la gagner. Non seulement pour elle mais pour les dizaines de victimes d'attentats. Lundi 26 mai, à l'initiative de SOS-Attentats, l'association qu'elle a fondée et qu'elle préside, juristes, médecins, avocats, assureurs et victimes se sont réunis à Paris pour obtenir l'indemnisation de ceux qu'un attentat commis pour une cause qui leur échappe a brisés à jamais.

« Cette réunion, c'est un cri des victimes », a pu dire Françoise Rudetzki. Le cri de Mme Vilela, invalide à 100 %, aveugle à la suite de l'explosion d'une charge, rue de la Beaume, à Paris (8e), le 11 août 1982 ; celui de Mme Périolat, qui raconte, à sanglots contenus, comment son mari, venu attendre leur enfant à la gare Saint-Charles à Marseille, le 31 décembre 1983, a été projeté dans un enfer de quatorze mois d'hospitalisation, de greffes osseuses et cutanées, de complications cardiaques, de dépressions nerveuses ; la perte d'un emploi ; un enfant qui a dû interrompre ses études, un autre placé en pension. Et pour toute indemnisation : 20 000 F ; plus une boîte de chocolats offerte par la SNCF *« dont le chien n'a même pas voulu »*. Le cri d'Isabelle Pabion, gravement brûlée dans l'attentat d'Orly le 15 juillet 1983 qui a dû payer elle-même les vêtements compressifs indispensables aux grands brûlés. Coût d'un gant : 1 900 F. Indemnisation à ce jour : 15 000 F.

Tout le monde se renvoie la balle. L'Etat, qui ne déteste rien tant que prendre ses responsabilités et se montre toujours chiche quand il doit réparer. Les établissements qui se retournent vers la police dont la mission est d'empêcher ces actes de violence. Les assureurs, qui chipotent sur le contenu des contrats et ne s'estiment pas liés par des sinistres que la loi ne définit pas précisément. Et les victimes de chair et de sang restent là. Avec leur visage sans regard, leur peau déchirée et leur vie dévastée : *« Les victimes d'attentats ne sont intéressantes que mortes »*, dit Mme Rudetzki, mais les survivants meurtris posent trop de problèmes.

SOS-Attentats a déjà déplacé quelques-unes de ces montagnes. Peu avant le 16 mars, le gouvernement avait porté le plafond de l'indemnité versée par la commission d'indemnisation de 250 000 à 400 000 F. Désormais, les établissements accueillant le public ont la possibilité de s'assurer contre les dégâts matériels. Depuis le 1er avril, certaines compagnies, dont l'UAP et le GAN, incluent ce risque dans leurs polices multirisques-habitation.

Les élus n'ont pas tous encore compris la gravité du problème. Seul le RPR avait jugé bon de participer, lundi, à la réunion de SOS-Attentats.

Toutefois, un texte de loi est en préparation, qui devrait poser le principe d'assurances individuelles contre les risques d'attentats au moyen d'une prime d'un montant modique. Les établissements seraient obligés de se couvrir eux-mêmes par une assurance pour les dommages corporels et un fonds de garantie serait créé. Mme Rudetzki réclame aussi que l'Etat prenne en charge l'indemnisation des victimes lorsque l'attentat a lieu sur la voie publique. Elle s'oppose à toute notion de plafonnement des indemnités et demande que la Sécurité sociale ne puisse pas se rembourser sur les indemnisations versées aux victimes. Forte des deux cents membres de l'association SOS-Attentats, elle ira de sa douce voix le crier, mardi 27 mai, au ministère de l'intérieur et, jeudi 29, à l'Elysée.

CHARLES VIAL.

SOCIÉTÉ

L'erreur humaine est à l'origine de la catastrophe de Tchernobyl

De notre correspondant

Moscou. — Le principal responsable soviétique des opérations sur le terrain à Tchernobyl a suggéré, lundi 26 mai, que la catastrophe était due à une erreur humaine. *« Une série d'actions incorrectes a provoqué ce qui est arrivé »*, a déclaré M. Evgueni Velikhov, vice-président de l'Académie des sciences, au cours d'une conférence de presse. M. Velikhov a, d'autre part, révélé que le nombre des morts s'élevait désormais à dix-neuf.

L'académicien a répété l'explication déjà fournie le 14 mai à la télévision par M. Gorbatchev. L'accident s'est produit, selon lui, au moment où le réacteur était mis en sommeil pour la nuit. Pour une raison inconnue, sa puissance a brusquement augmenté. Il y a eu une énorme formation d'hydrogène, qui a explosé. *« Il faudra des mois »* pour que la commission gouvernementale d'enquête présente son rapport sur les causes précises de l'événement, a-t-il ajouté.

M. Velikhov estime que le réacteur nº 4 *« ne peut plus nous réserver de surprises désagréables »*. Quelque 5 000 tonnes de sable et autres matériaux ont été déversées sur lui par hélicoptère et l'ont *« enseveli efficacement »*. Des *« barrières infranchissables »* sont dressées pour empêcher la dispersion de produits radioactifs dans l'eau et dans l'atmosphère.

La *Pravda* avait annoncé lundi que l'exploitation des trois autres réacteurs reprendrait avant la fin de l'année. Le vice-président de l'Académie des sciences a confirmé cette volonté, mais a précisé que le retour chez eux des habitants de Tchernobyl et de Pripiat, les deux localités proches de la centrale, *« n'était pas opportun dans l'immédiat »*.

Le ton de l'académicien n'était nullement triomphant. *« Je ne voudrais pas créer l'illusion que toutes les questions ont été résolues »*, a-t-il déclaré. Mais, sur le fond, M. Velikhov est parfaitement au diapason de la ligne officielle, selon laquelle ce que l'on persiste ici à appeler un *« accident »* ne remet pas en cause le programme nucléaire civil soviétique. La principale leçon de Tchernobyl est, certes, selon lui, qu'il faut *« augmenter la fiabilité de tous les systèmes des centrales nucléaires »*. Mais la construction de ces dernières doit se poursuivre pour *« accroître sensiblement le potentiel énergétique du pays d'ici à l'an 2000 »*.

M. Velikhov a refusé de répondre à une question précise concernant des femmes enceintes évacuées de la zone des 30 kilomètres qui auraient demandé à se faire avorter. Les médecins traitent chaque cas de façon individuelle, a-t-il seulement indiqué. Le docteur Gale, spécialiste américain des transplantations de moelle osseuse, qui a soigné les malades les plus atteints, avait estimé pour sa part que les quatre-vingt-dix mille évacués devraient être suivis médicalement tout au long de leur existence.

Sur les dix-neuf morts, dix-sept sont dues aux radiations et deux à l'explosion initiale, a expliqué M. Velikhov. Le docteur Gale, qui est revenu dimanche à Moscou après quelques jours de repos en Californie, avait déclaré que le groupe le plus fortement irradié comportait trente-cinq personnes et qu'il fallait encore s'attendre à d'autres décès parmi celles-ci.

Les journaux du mardi 27 mai *relatent brièvement cette conférence* de presse, mais les reportages sur le terrain ont disparu. Deux quotidiens reprennent seulement une dépêche de Tass sur trente-huit jeunes touristes britanniques qui avaient dû interrompre le mois dernier, à la demande de Londres, un voyage en URSS... *Ils avaient subi un contrôle* de radioactivité à leur retour en Grande-Bretagne. Ils ont repris, lundi, leur périple interrompu et *n'arrivaient toujours pas, selon Tass,* à comprendre l'*« hystérie des médias bourgeois »* à propos de Tchernobyl.

DOMINIQUE DHOMBRES.

SELON LES EXPERTS FRANÇAIS

Le pire a été évité

Finalement, la catastrophe de *Tchernobyl aurait pu être plus grave* encore et les rejets de matières radioactives dans l'environnement beaucoup plus importants qu'ils ne l'ont été. Cette hypothèse figure en bonne place dans le rapport que vient de publier l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) qui dépend du Commissariat à l'énergie atomique.

A l'origine de ce scénario, l'existence, sous la dalle de béton supportant le réacteur, d'une banale piscine remplie d'eau et destinée à contrôler certains phénomènes gênants de surpression. *A priori*, rien d'exceptionnel, si ce n'est que la fusion partielle, voire totale, du cœur du réacteur, l'a transformé en *un magma — le corium —* composé de ferrailles, de graphite et de matières nucléaires assez chaudes pour attaquer par endroits le béton de la dalle.

Le corium se serait alors précipité dans la piscine, produisant ce que les spécialistes appellent des explosions vapeur (interaction très violente entre l'eau et les matériaux en fusion), qui auraient pu, note le rapport, *« achever la destruction du bâtiment du réacteur, disperser le corium dans l'environnement, et donc accroître l'ampleur de la catastrophe »*.

Heureusement, il n'en a rien été, les Soviétiques ayant pu à temps vidanger cette piscine de son eau. Non pas automatiquement, comme on pourrait le penser, mais grâce à l'intervention — combien courageuse — de ce ou de ces plongeurs sous-marins vantés par l'agence Tass et dont on se demandait ce qu'ils venaient faire dans pareille galère. Mais, grâce à eux, il est devenu possible de combler le vide ainsi créé par des injections de béton qui supportent les restes du cœur du réacteur et permettent *« soit de mieux confiner les produits radioactifs, soit de retarder le débouché éventuel du corium dans le sous-sol »*. *« Si cette opération a été bien accomplie*, ajoute le rapport, *il n'est pas impossible que le corium arrête là sa progression. »* On imagine sans peine les dégâts terribles qu'une fuite de ce mélange ferait dans les eaux souterraines. Aussi comprend-on mieux les efforts accomplis par les Soviétiques pour geler à grands coups d'azote liquide les terrains avoisinants, ce qui a eu pour effet de retarder, voire de stopper, la migration des matières polluantes dans le sous-sol.

Cinq hypothèses

Reste toutefois ce tas de sable fumant qui recouvre aujourd'hui le cœur du réacteur et exhale des bouffées de vapeur à 200 ou 300 degrés, produites par l'intense chaleur résiduelle — de 1 000 à 1 500 degrés — qui règne sans doute encore dans le cœur... Tout cela a été analysé par les experts du monde entier pour tenter de comprendre ce qui s'est réellement passé. Certes, il est encore trop tôt pour décrire le phénomène de façon détaillée, mais le voile commence à se lever, comme *en témoigne le travail accompli par* l'IPSN. Ses experts ont en effet envisagé cinq scénarios, dont un seul semble en mesure de résister à l'analyse des faits.

Un sous-collecteur d'entrée de cœur, c'est-à-dire une pièce à partir de laquelle partent les conduites d'eau destinées au refroidissement d'une trentaine de canaux dans lesquels sont placés des éléments combustibles, se serait partiellement obstrué le 25 avril à 6 heures (heure de Paris). Aussitôt, la température serait montée, amenant l'exploitant de la centrale à réduire la puissance de son réacteur de 1 000 mégawatts à 200 mégawatts. Mais, souligne l'IPSN, *« le défaut n'étant pas éliminé »*, la température a continué à s'élever et a conduit à la rupture des gaines de zirconium protégeant le combustible, puis à celles des « tubes de force » dans lesquels elles sont placées. Se sont alors produites de fortes réactions chimiques entre le zirconium et l'eau, qui ont donné naissance à de grandes quantités d'hydrogène.

« Notons qu'à cet instant, écrit l'IPSN, *l'exploitant annonce un fonctionnement de son réacteur à au moins 7 % de sa puissance nominale »*, ce qui semble indiquer nécessairement *« un mauvais fonctionnement ou une défaillance des systèmes de contrôle et/ou de protection, et/ou une erreur humaine »*. Pendant ce temps l'hydrogène s'échappe dans le graphite qui sert de modérateur au réacteur. L'enveloppe étanche qui le protège se rompt, et de grandes quantités d'hydrogène et de vapeur d'eau se répandent alors dans le bâtiment du réacteur.

« Toutes les conditions sont réunies pour provoquer l'explosion », qui a lieu à 23 h 23. Celle-ci endommage une partie du circuit de refroidissement, ainsi que la salle des machines, provoquant un incendie et entraînant la perte des alimentations électriques du réacteur. Le cœur n'est alors plus *« refroidissable »*. La température continue de monter et entraîne *« une rupture généralisée des gaines de combustible »* qui conduira à l'importante montée du niveau de radioactivité observée le 26 avril entre 6 et 7 heures du matin, et détectée quarante-huit heures plus tard en Suède. Le cœur continue de s'échauffer et entraîne la fusion du combustible et des tubes de force. Cela va porter le graphite à une température telle qu'il pourra brûler. Tout est alors consommé.

Aurait-on pu l'éviter ? Peut-être, *s'il s'avère qu'un incident grave* survenu en février à Tchernobyl et tu par les Soviétiques était bien un signe avant-coureur de cette catastrophe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

La France à l'abri

Les Français ne devraient pas souffrir, ni immédiatement ni à plus long terme, du passage sur le pays du nuage en provenance de Tchernobyl, si l'on en croit le rapport de l'IPSN. En effet, toutes sources d'exposition à la radioactivité confondues, la dose cumulée qu'un individu moyen pourra avoir reçu dans les 50 années à venir ne devrait pas dépasser 5 millirems, ce qui représente, précisent les auteurs du rapport, *« neuf journées d'irradiation naturelle, un mois de séjour en montagne ou un vol aller et retour Paris-Los Angeles »*.

Pour base de leurs estimations, les experts disposent des concentrations journalières, dans l'atmosphère, de vingt-trois isotopes radioactifs, mesurés du 29 avril au 6 mai, s'élevant, par exemple. Ces taux ont atteint leur valeur maximale le 1er mai, à Orsay à 3,23 becquerels (Bq) par mètre cube d'air pour le césium 137 et à 6,33 Bq par mètre cube pour l'iode 131. Ces concentrations mesurées dans la région parisienne sont assez représentatives de la moyenne nationale, puisque les taux étaient deux à trois fois plus élevés à l'est du pays, mais en revanche plus faibles à l'ouest.

Des mesures *« moins systématiques »* ont été faites sur le lait et les produits végétaux. Le passage du nuage de Tchernobyl au-dessus de la France ayant été très bref, ce sont ses effets à moyen et à long terme qui sont *a priori* le plus à redouter. Des végétaux et de leurs racines, les éléments radioactifs peuvent en effet passer dans le lait, les légumes, la viande, et provoqués des irradiations internes ches les consommateurs.

Les experts de l'IPSN ont effectué leurs calculs sur la base d'une consommation journalière de 0,3 litre de lait et de 1 kilogramme de produits végétaux, dont *« 250 grammes de légumes à feuilles ayant reçu un dépôt (radioactif) direct »*. Ils en concluent que *« l'équivalent de dose efficace totale engagée sur cinquante ans restera inférieur à 5 millirems pour l'individu moyen et ne peut dépasser 15 millirems pour l'individu le plus exposé »*, ajoutant qu'une moitié de cette dose provient de l'iode, un quart du césium et le reste des autres éléments radioactifs. Cinq millirems, cela correspond aussi, souligne le rapport, à *« la dose engagée sur la vie délivrée à la population de l'hémisphère Nord par les retombées des tirs [atomiques militaires] aériens »*, *dont on a pu suivre les effets dans les années 50 et au début des années 60.*

E. G.

● *Incidents nucléaires en Europe occidentale.* — Une fuite d'une *« petite quantité »* de sodium liquide *« légèrement radioactive »*, qui a entraîné un incident mineur, s'est produite mercredi 21 mai sur le site du centre de recherches nucléires de Dounreay, en Ecosse. D'autre part, la plus récente centrale nucléaire ouest-allemande, située à Meulheim-Kaerlich, à l'ouest du pays, a été arrêtée, lundi 26 mai, à la suite d'incidents survenus dans le circuit de refroidissement secondaire du réacteur.

● *Tracts antinucléaires en Tchécoslovaquie et en Hongrie.* — Une cinquantaine d'étudiants autrichiens ont distribué des tracts antinucléaires en Tchécoslovaquie et en Hongrie, lundi 26 mai. Ils demandent notamment aux autorités tchécoslovaques l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire de Temelin, à une soixantaine de kilomètres au nord de la frontière autrichienne, et alertent la population sur le danger des retombées radioactives après la catastrophe de Tchernobyl.



SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Au rendez-vous des matraqueurs

Affluence record lundi 26 mai pour la première journée des Internationaux de France écrasée de chaleur : 25 025 entrées payantes. De l'argent bien placé pour voir, porte d'Auteuil, les matraqueurs de la brique pilée en démonstration : catégorie espoirs, le Péruvien Yzaga ; catégorie super-stars, le Tchécoslovaque Lendl et l'Allemand de l'Ouest Becker ; catégorie « has been », l'Argentin Vilas.

En prennent-ils ? N'en prennent-ils pas ? L'usage de la « dope » — plutôt que le dopage — est l'objet de bien des rumeurs autour des courts de tennis. *Ragots, aveux, comment* savoir ? Les Etats-Unis ont été traumatisés l'an dernier par les révélations de basketteurs et de footballeurs *sur leur consommation de* cocaïne et de marijuana. Les milieux sportifs professionnels, longtemps hostiles au contrôle, n'ont pas *pu faire autrement* que de l'accepter. L'image de marque de leur discipline, c'est-à-dire leur valeur marchande, était en cause.

Le tennis ne pouvait rester à l'écart de ce mouvement de « purification ». Le conseil professionnel (MIPTC) a décidé que les cent vingt-huit joueurs seraient contrôlés lors de deux des quatre tournois du Grand Chelem, en 1986.

Rien n'ayant été fait à Melbourne, il était possible que les premières analyses d'urine soient effectuées à Paris. La direction de Roland-Garros avait pris les dispositions nécessaires pour parer à cette *éventualité. Pour rien. Finalement,* le MIPTC a décidé de ne pas inaugurer à Paris le dépistage antidrogue, honneur qui devrait échoir à *Wimbledon dans un mois.*

Mais le conseil appliquera-t-il jamais la règle qu'il a fixée ? Les joueurs ont fait savoir qu'ils se plieraient au contrôle si toutes les personnes travaillant à l'organisation des tournois y étaient soumises également. Pour couper court à toute *polémique, n'était-il pas bien plus* simple de laisser les éprouvettes vides ? D'autant qu'en ce début des Internationaux de France, les sujets d'intérêt étaient plus sur la terre battue que dans les vestiaires.

Jaime Yzaga, par exemple. Vainqueur du tournoi juniors l'an passé, le petit Péruvien inaugurait, lundi, le central face à Victor Pecci. Le grand Paraguayen a depuis longtemps mis au clou le diamant qui scintillait au lobe de son oreille quand il avait disputé la finale 1979 contre Bjorn Borg. Et son beau talent d'alors a pris le même chemin. En tout cas, Yzaga, avec le culot d'un Bonaparte au pont d'Arcole, a *pris possession du terrain, traçant* à sa guise des diagonales fulgurantes. Un Napoléon de la brique pilée pointerait-il sous ce gamin de dix-*neuf ans ? En tout cas,* l'agent de Lendl l'a pensé en le prenant sous contrat après que, simple qualifié, il eut accroché en 1985 le Tchécoslovaque à *Flushing Meadow.*

Comme un sourd

En l'occurrence, cet agent aurait eu le nez creux. Pourtant, les managers ne sont pas toujours aussi perspicaces. Ainsi, Ion Tiriac avait estimé que Gillermo Vilas pouvait abandonner ses raquettes pour se consacrer à plein temps à la poésie. A trente-trois ans, le champion 1977 de Roland-Garros ne semblait plus avoir la moindre chance de « survivre » sans le Roumain qui avait réglé pendant dix ans ses moindres faits et gestes sur le circuit.

Pourtant, sans rien changer ni à son look ni à son lift également désuets, Vilas est bel et bien sorti de l'oubli dans lequel on tentait de l'ensevelir. Avec son éternelle habitude de mouiller le maillot pour faire le moindre point. Le Chilien Pedro Reboledo, de sept ans son cadet, en a fait l'expérience malheureuse, lundi, sur le court nº 1. Vilas, récent finaliste à Forest-Hills, frappera décidément toujours comme un sourd.

Dans ce domaine, il est vrai, Ivan Lendl n'a rien à envier à l'Argentin. Mais à la force, il ajoute le punch. L'Allemand Michael Westphal a ainsi été mis rapidement KO par le numéro un mondial, vainqueur à Rome la semaine dernière, qui a cependant estimé avoir été handicapé dans sa préparation par une douleur au genou. Sera-t-il en mesure de reconquérir le titre que lui a ravi, l'an passé, Mats Wilander ? Jérôme Potier, qui l'avait affronté l'an dernier, a apporté à sa manière un intéressant point de comparaison avec l'étoile filante Boris Becker.

Battu cette année par l'Allemand de l'Ouest, le Breton a estimé que « Boum Boum » pourrait en surprendre plus d'un sur cette surface. Pour avoir attendu quarante-neuf douloureuses minutes avant de pouvoir marquer le premier jeu, Potier a noté que Becker avait seulement un petit point faible sur son revers. *« Encore faut-il pouvoir le toucher. Ce n'est pas facile, car il va diablement vite. L'année dernière, j'avais eu le trac contre Lendl. Cette année, tous les points ont vraiment été disputés. Bien sûr, le Tchécoslovaque est numéro un mondial maintenant, mais l'Allemand peut poser des problèmes à n'importe qui. »* Bref, les matraqueurs sont bien au rendez-vous de la porte d'Auteuil. Comme tous les ans.

ALAIN GIRAUDO.

Le faible des Françaises

Martina Navratilova aura-t-elle un jour raison ? En pronostiquant, il y a deux ans, que Pascale Paradis avait l'étoffe pour lui succéder, elle ne se doutait pas que la jeune Française retournerait si vite en enfer. Vingt-huitième joueuse mondiale en 1984, l'ancienne championne du monde juniors se retrouve aujourd'hui au 50e rang. Et la reculade n'est pas terminée. Lundi, dans l'intimité du court nº 2, elle a été bousculée dès le premier tour du tournoi de Roland-Garros par l'Autrichienne Petra Huber, 76e joueuse mondiale.

L'autre jeune espoir du tennis féminin français, Catherine Tanvier, *a suivi le même chemin.* A reculons. Vingt-quatrième en 1982, elle était, à la veille de Roland Garros, à la 53e place du classement WTA. Sa défaite au premier tour devant la Canadienne Carling Bassett, tout comme celle de Marie-Christine Calleja face à la Suissesse Bettina Bunge, contribueront un peu plus au reflux du tennis féminin français sur la scène internationale. Cinq Françaises pointaient dans les cent premières en 1983. Elles n'étaient plus que deux à la fin de l'année dernière.

La cause d'une telle déprime ? *« Elle est psychique »*, affirme Catherine Suire, vingt-sept ans, l'aînée des joueuses françaises (84e au WTA). *« Nous avons un beau style, une technique souvent meilleure que les Américaines, mais notre mentalité est trop négative. Il suffit qu'on fasse une double faute pour penser aussitôt que notre service est détraqué... »* Catherine Suire a trouvé la faille et elle se soigne. De retour d'un séjour de cinq mois sur le circuit américain, elle a retrouvé *« une pleine confiance »*. *« J'arrive désormais à jouer sans complexe quelle que soit l'adversaire »*, dit-elle après avoir éliminé de belle manière la robuste Américaine Alycia Moulton, pourtant classée cinquante-huit places devant elle.

Catherine Suire enrage d'avoir dû s'expatrier pour s'aligner dans des tournois de bon niveau : *« Il est anormal que la France n'organise pas de tournois féminins*, lance-t-elle, *alors que l'Italie, pourtant moins riche, le fait régulièrement. »*

Présidente de l'Union des tenniswomen françaises (UTF), elle brandit ce thème pour mobiliser des troupes passablement dispersées *et jeter l'anathème sur la* Fédération française de tennis accusée de favoriser les hommes. *« Pourtant*, dit-elle, *le tennis féminin intéresse de plus en plus le public, y compris le public masculin. »* Alors, l'UTF songe à mettre sur pied un circuit professionnel féminin en liaison directe avec la Women's tennis association (WTA). Deux sponsors auraient déjà accordé leur soutien à cette initiative, qui court-circuiterait la réputée misogyne Fédération française.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les résultats du lundi 26 mai

SIMPLE MESSIEURS

(Premier tour)

PREMIER QUART. — Cahill (Austr., 117) b. Goes (Br., 149), 4-6, 6-3, 6-2, 6-0 ; Youl (Austr., 103) b. Lavalle (Mex., 56), 6-3, 4-6, 6-7, 9-7 ; Miniussi (Arg., 251) b. Vajda (Tch., 66), 4-6, 6-1, 6-4, 7-5 ; Lendl (Tch., 1) b. Westphal (RFA, 79), 6-3, 6-3, 6-4 ; Stenlund (Suède, 104) b. Maurer (RFA, 32), 6-3, 6-1, 6-2 ; Ostoja (Youg., 136) b. Bates (G-B, 100), 6-2, 6-2, 6-7, 1-6, 6-3).

DEUXIÈME QUART. — *Vilas* (Arg., 18) b. Rebolledo (Chili, 150), 6-1, 6-1, 6-4 ; Srejber (Tch., 34) b. Flach (EU, 162), 7-6, 6-2, 6-2 ; Jelen (RFA, 40) b. Zivojinovic (Youg., 29), 7-6, 7-6, 6-4 ; Sunnarson (Suède, 78) b. Nijssen (Holl., 360), 6-1, 6-1, 6-3 ; Freeman (EU, 109) b. Davis (EU, 61), 4-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; Wostenholme (Can., 84) b. Eriksson (Suède, 97), 6-2, 1-6, 6-0, 6-0 ; Kriek (EU, 19) b. Kimayr (Brésil, 81), 6-1, 7-6, 6-2 ; Mattar (Brésil, 129) b. Lloyd (GB, 48), 5-7, 7-5, 6-1, 6-4 ; Giammalva (EU, 89) b. Bergström (Suède, 209), 5-7, 6-1, 6-1, 6-3.

TROISIÈME QUART. — Fleurian (Fr., 173) b. Medem (Suisse, 256), 6-3, 6-2, 6-2 ; Teltscher (EU, 43) b. Visser (Af. S., 108), 6-2, 6-2, 6-0 ; Pernfors (Suède, 27) b. Delaitre (Fr., 337), 7-6, 6-4, 6-2 ; Orcsar (Youg., 72) b. Edwards (Af. S., 112), 7-6, 6-0, 6-0 ; L. Maeso (Esp., 171) b. Dadillon (Fr., 408), 6-1, 6-3, 6-3 ; Seguso (EU, 50) b. Kratzmann (Austr., 131), 4-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; Duncan (EU, 139) b. Odizor (Nig., 69), 6-3, 6-7, 7-6, 6-0 ; Edberg (Suède, 7) b. Perkiss (Isr., 152), 6-3, 3-6, 6-4, 6-1 ; Schapers (Hol., 59) b. Pistolesi (It., 146), 7-5, 6-4, 7-5 ; Becker (RFA, 5) b. Potier (Fr., 224), 6-0, 6-3, 6-0 ; Canter (EU, 65) b. Arguello (Arg., 120), 6-3, 6-3, 6-3.

QUATRIÈME QUART. — Yzaga (Per., 55) b. Pecci (Par., 179), 6-3, 5-7, 7-5, 7-5 ; De la Pena (Arg., 62) b. Pimek (Tch., 38), 6-1, 6-4, 7-6 ; Pham (Fr., 312) b. Oosting (Hol., 148), 6-0, 4-6, 6-1, 6-0 ; Gildemeister (Chili, 102) b. Di Laura (Per, 105), 6-2, 6-2, 2-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

(Premier tour)

PREMIER QUART. — C. Lindquist (Suède, 16) b. G. Kim (E-U, 67), 6-2, 6-1 ; L. Garrone (It., 62), b. C. Karlsson (Suède, 70), 6-2, 6-1 ; V. Nelson (E-U, 80) b. R. White (E-U, 22), 6-2, 6-3 ; S. Meier (RFA, 161) b. I. Demongeot (Fr., 119), 0-6, 6-3, 6-4 ; P. Tabarini (Arg., 179) b. S. Hanika (RFA, 33), 3-6, 6-3, 6-4 ; C. Porwick (RFA, 130) b. P. Keppeler (RFA, 121), 6-2, 6-4.

DEUXIÈME QUART. — H. Sukova (Tch., 7) b. S. Simmonds (It., 208), 6-1, 6-2 ; T. Scheuer-Larsen (Dan., 47) b. K. Kinney (E-U, 97), 6-0, 6-0 ; L. Drescher (Suisse, 73) b. J. Novotna (Tch., 190), 6-2, 6-3 ; J.-J. Fernandez (E-U, 103) b. M. Schropp (RFA, 120), 6-0, 6-2 ; C. Fernandez (E-U, 141) b. T. Mochizuki (E-U, 105), 6-1, 5-7, 6-2.

TROISIÈME QUART. — R. Marsikova (Tch., 84) b. K. Horvath (E-U, 50), 6-4, 6-1 ; M. Torrès (E-U, 61) b. J. Russell (E-U, 137), 6-3, 6-3 ; A. Croft (GB, 37) b. H. Dahlstrom (Suède, 156), 6-3, 6-3 ; E. Krapl (Suisse, 123) b. I. Cueto (RFA, 111), 2-6, 6-1, 6-3 ; B. Bunge (RFA, 27) b. M.-C. Calleja (Fr., 110), 6-1, 6-2 ; C. Benjamin (E-U, 66) b. K. Jordan (E-U, 15), 1-6, 6-2, 6-3 ; P. Casale (E-U, 30) b. C. Reynolds (E-U, 74), 6-0, 3-6, 6-3.

S. Graf (RFA, 3) b. A. Betzner (RFA, 98), 6-1, 6-0 ; M. Mesker (P-B, 46) b. B. Cordwell (N-Z, 295), 6-0, 6-0 ; M. Yanagi (Japon, 125) b. A. Kijimuta (Japon, 132), 3-6, 7-6, 8-6 ; N. Diaz (Bré., 100) b. S. Parkhomenko (URSS, 63), 3-6, 6-4, 6-3.

QUATRIÈME QUART. — F. Bonsignori (It., 174) b. A. Dingwall (Austr., 94), 6-0, 6-0 ; L. Field (Austr., 128) b. E. Smyllie (Austr., 54), 6-1, 6-3 ; P. Etchemendy (Fr., 239) b. B. Gerken (E-U, 77), 6-3, 6-0 ; I. Budarova (Tch., 88) b. K. Gompert (E-U, 24), 6-1, 6-0.

C. Bassett (Can., 17) b. C. Tanvier (Fr., 57), 7-5, 6-3 ; A. Smith (E-U, 56) b. J. Mundel (Afr. S., 108), 6-1, 6-3 ; I. Madruga (Arg.) b. A. Henrickson (E-U, 42), 6-3, 7-5 ; C. Suire (Fr., 86) b. A. Moulton (E-U, 28), 5-7, 6-4, 6-3 ; M. Paz (Arg., 80) b. B. Herr (E-U, 59), 6-7, 7-6, 6-1.

C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. C. Calmette (Fr., 150), 6-0, 6-1.

G. Sabatini (Arg., 11) b. E. Inoue (Japon, 99), 6-1, 6-1 ; N. Herreman (Fr., 106) b. D. Spence (E-U, 35), 7-5, 6-1 ; N. Tauziat (Fr., 107) b. S. Niox-Château (Fr., 401), 5-7, 6-3, 9-7 ; P. Huber (Autr., 71) b. P. Paradis (Fr., 52), 6-1, 6-2.

ÉDUCATION

● *Grève des personnels non enseignants.* — Près de la moitié des cent mille personnels non enseignants de l'éducation nationale — plus de 70 % selon les syndicats — ont fait grève, lundi 26 mai, pour protester contre la suppression de sept cents postes prévue par le collectif budgétaire 1986, qui s'ajoutent aux deux mille trois cents suppressions déjà décidées au budget 1986. Sept cents personnes se sont rassemblées devant le ministère de l'éducation nationale à l'appel de tous les syndicats concernés (FEN, CGT, CFDT et FO). Les agents, personnels de service et de restauration, femmes de ménage, protestent contre la diminution des effectifs ; ils craignent aussi la privatisation de certains services, en particulier celui de la restauration scolaire.

économie

LA STRATÉGIE SOCIALE DE M. YVON GATTAZ

Sus à l'attentisme

Conscient des incertitudes que fait naître la période de cohabitation, M. Yvon Gattaz cherche à calmer les impatiences des chefs d'entreprise face au nouveau gouvernement. Alors que les turbulences internes du CNPF ne sont pas tout à fait apaisées, son président a entrepris un « tour de France de l'emploi » qu'il poursuivra jusqu'aux assises de son mouvement, à la fin septembre, et qui l'a déjà conduit à Levallois, Tours et Bordeaux. « *Le 17 mars,* raconte-t-il, *j'ai fait une quadruple recommandation aux chefs d'entreprise : tenez vos prix ; soyez prudents sur les salaires ; maintenez un bon climat social ; embauchez. Depuis Bordeaux, j'en ajoute une cinquième : investissez.* »

M. Gattaz tente ainsi de montrer qu'il reste serein au milieu des soubresauts de la classe politique, syndicale et... patronale. Sans placer une confiance illimitée dans le gouvernement, il veut fonder sa stratégie sociale des mois à venir sur une « *psychose de l'emploi* », qui doit amener les employeurs à embaucher « *par anticipation* », sans attendre que toutes les mesures gouvernementales aient produit leurs effets. « *On a expliqué au gouvernement,* souligne M. Gattaz, *que son impatience vis-à-vis des chefs d'entreprise se justifiait aussi peu que celle de nos adhérents. Cela peut difficilement aller plus vite.* » Une tactique utilisée après que le CNPF eut « *poussé* » le gouvernement et, en particulier, M. Séguin, et qu'il eut « *vu monter l'impatience* » de ses troupes...

Impatience

Une impatience dont on observe encore quelques signes. Ainsi, l'UIMM (patronat de la métallurgie) souligne dans sa dernière lettre d'information que « *le gouvernement n'a pas toujours réussi l'effet d'annonce susceptible de provoquer un choc dans l'opinion, en particulier chez les employeurs* ». Faisant état d'une « *impression de lenteur* » dans l'opinion publique, il se félicite de la réduction de 40 milliards de francs dans les dépenses du budget de 1987, de l'annonce de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et du plan pour les jeunes. Mais, poursuit-il, les « *délais* » paraissent « *bien lointains à certains esprits. En particulier, ceux des chefs d'entreprise qui, dans l'attente, risquent fort de choisir eux-mêmes d'attendre* ». Et, ajoute-t-il, pour que le plan « jeunes » « *soit bien accueilli par les employeurs, il nous semble urgent, répétons-le, que les autres mesures propres à améliorer la flexibilité du travail ne tardent pas davantage. Sinon nous risquons de voir une politique qui va dans le bon sens tomber dans le vide de l'attentisme* ».

La CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), qui essaie de concurrencer le CNPF en se montrant plus ouverte sur le plan social, n'est pas en reste. Dans une interview à son mensuel *Décider*, M. René Bernasconi, président de la CGPME, joue le chaud et le froid. Certes, reconnaît-il, « *le patronat ne devrait pas se cantonner dans l'attentisme sous prétexte que les choses ne vont pas assez vite. Le passage au libéralisme économique est une opération complexe et risquée, qui ne peut se réaliser d'un coup de baguette magique. Il réclame le concours de tous, un grand effort de civisme et, sans doute, quelques sacrifices.* » « *Toutefois,* poursuit M. Bernasconi, « *pour l'instant, les PME ont le préjugé favorable dans leur tête, mais elles n'ont pas encore la confiance dans le cœur. Nous ne somme pas loin du déclic, mais celui-ci n'a pas encore eu lieu, alors qu'il est indispensable qu'il se produise sans délai* ».

A défaut de « *choc* » ou de « *déclic* », M. Gattaz veut pousser les employeurs à sortir de l'attentisme, ayant déjà le sentiment, à l'issue de ses premières interventions en province, qu'ils commençaient à être « *rassurés* ». « *La confiance des chefs d'entreprise dans le gouvernement existe,* affirme-t-il. *Ils sont mobilisables pour l'emploi (...). Il n'est pas du tout question que nous traînions le pieds.* » Ainsi M. Gattaz explique-t-il aux patrons que la suppression immédiate du contrôle du bien-fondé économique du licenciement est une « *mesure importante* » et qu'ils ne doivent donc pas attendre, comme ils en ont la tentation, l'entrée en vigueur de l'ensemble du dispositif au 1er janvier 1987, pour embaucher...

Au passage, le président du CNPF répète, comme pour s'en convaincre lui-même, que les 367 000 emplois annoncés en juillet 1984 comme devant être créés dans les dix-huit mois suivant une suppression de l'autorisation administrative – il s'agissait d'emplois « nouveaux » ou, comme le dit M. Gattaz aujourd'hui, « *supplémentaires* » – n'ont aucune valeur d'engagement.

M. Gattaz ensevelit les « ENCAS » (emplois nouveaux à contraintes allégées), dont il a lancé l'idée, avant même qu'ils ne puissent voir le jour... « *On ne dit pas qu'on ne fera pas autant. Peut-être même qu'on fera plus. Mais on n'a pas réactualisé cette étude. On n'a pas de nouveaux chiffres. 367 000, ce n'était que le médian de la fourchette...* » Le CNPF tire donc à l'avance son épingle de tout « mauvais » procès que l'on pourrait lui faire (1).

L'asymptote libérale

Pour l'heure, le CNPF se prépare à négocier sur les procédures de licenciement dès le vote de la première loi, avec la volonté d'« *aboutir* », car un échec lui apparaîtrait préjudiciable. En attendant, il n'est pas question, comme le fait la fédération des travaux publics (qui est dans l'opposition à M. Gattaz), d'entamer des discussions exploratoires : « *Il faut que les choses se fassent dans l'ordre.* » M. Jean-Claude Achille, le nouveau président de la commission sociale, qui subira alors le baptême du feu, reste évasif face aux craintes des syndicats – notamment FO – d'une dénonciation des accords de 1969 et de 1974 sur la sécurité de l'emploi. Il veut négocier sur les délais conventionnels – avec des revendications précises du CNPF – et le plan social, sans redouter les interférences de la campagne électorale patronale pour la succession de M. Gattaz. D'ici au 16 octobre – dernier jour pour le dépôt des candidatures à la présidence, – la négociation sera terminée, espère M. Achille, avec un optimisme de néophyte.

Dans l'intervalle, M. Gattaz estime qu'il n'y a « *aucun risque d'accélération des licenciements. On aura mobilisé les entreprises pour embaucher* ». Le président du CNPF se défend avec énergie de ne pas être favorable à la politique contractuelle nationale. La négociation d'entreprise lui apparaît certes comme « *l'asymptote libérale* » mais il serait « *utopique* » de vouloir tout décider maintenant à ce niveau. « *Je suis un libéral « historique » mais tout ne se réglera pas par des négociations interprofessionnelles. Le niveau des branches, pour négocier des accords-cadres, me semble aujourd'hui plus important.* » Tout en se défendant d'être trop dirigiste sur le plan salarial – « *depuis que je suis président, il n'y a pas eu de consignes salariales chiffrées* ». – le successeur de M. Ceyrac pense qu'il faut tenir les salaires, sans « *trop jouer du spectre de la grève* », d'autant que si la liberté des prix provoque un « *tout un petit dérapage* » il sera « *parfaitement contrôlé* ».

Le CNPF n'a pas pour autant refermé son cahier de revendications face au gouvernement, jugeant toujours que « *la fiscalité des entreprises est beaucoup trop lourde* ». Sans lancer une campagne comme le SNPMI (Syndicat national du patronat moderne industriel), il espère que la promesse de revoir « *dans le bon sens* » la taxe professionnelle dans le budget de 1987 sera tenue, en demandant que les entreprises bénéficient, comme chaque année depuis 1982, d'un nouvel « *écrêtement* ».

M. Gattaz bâtit donc sa stratégie sociale sur le moyen terme, ce qui suppose un minimum de patience et de volontarisme de la part des adhérents du CNPF, alors même que le microcosme du mouvement patronal bruisse déjà des préparatifs de la succession et que, depuis la démission de M. Yvon Chotard de son poste de vice-président, la bataille interne fait rage. Là aussi, M. Gattaz, du moins en apparence, joue la carte de la sérénité. Il refuse de dire s'il sera candidat pour un nouveau mandat, ce que son entourage familial lui dissuade de tenter, ou s'il fera campagne pour un troisième homme.

De la même façon, il refuse de répondre au procès des amis de M. Chotard qui l'avaient fait passer pour « *le diviseur du CNPF* » après qu'il eut refusé de reprendre, sans rétractation ultérieure de sa part, son ancien vice-président. « *Je ne répondrai jamais aux attaques* », affirme-t-il. M. Gattaz se tait, sans doute conscient que ce sont les résultats de son « tour de France pour l'emploi », et donc la façon dont les entreprises répondront à la nouvelle politique économique, qui seront les plus déterminants dans la décision qu'il devra prendre.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Bernasconi estime que si les PME entendent son appel – « *On va vous rendre, on vous a rendu votre capacité de chef d'entreprise, c'est-à-dire votre capacité à l'embauche (...). Il y aura 300 000 emplois de plus.* »

Les autonomes de la RATP reportent la grève du 30 mai

Le Syndicat autonome de la RATP, qui représente 56 % des conducteurs du métro, a décidé de repousser à une date ultérieure la grève de vingt-quatre heures prévue pour le vendredi 30 mai. Désireux de protester contre « *les économies réclamées par le pouvoir de tutelle qui font peser de graves menaces pour l'avenir des transports collectifs* », les autonomes ne sont pas parvenus à convaincre les autres syndicats de choisir ce jour-là comme journée d'action commune.

Les autonomes avaient oublié que le vendredi 30 mai est le jour où se réunira le conseil d'administration de la RATP pour trancher entre les thèses du gouvernement, qui souhaite des coupes claires dans le budget et les effectifs de la Régie, et celles de M. Claude Quin, son président, qui ne veut pas sacrifier le service public. En plaçant leur grève le même jour, les autonomes semblaient voler au secours du président. Ils viennent de rectifier leur démarche.

L'ensemble des syndicats de la RATP se retrouveront, le lundi 2 juin, afin d'arrêter une nouvelle date d'action commune.

PEUGEOT VEUT SUPPRIMER 370 POSTES DE CADRES

Après les employés, la maîtrise et les ouvriers, les cadres : la direction de Peugeot a annoncé, ce mardi 27 mai, au comité central d'entreprise les dispositions qu'elle prévoit pour réduire un « *sureffectif* » évalué à 370 cadres (sur 3854) sur l'ensemble de la société (295 sur Automobiles Peugeot et 75 sur Talbot). Sauf pour Talbot, ce chiffre est global, les postes de cadres étant gérés sur le plan national.

Le plan social reprend les mesures adoptées pour les employés (*le Monde* du 21 février) et les ouvriers, sur une base strictement volontaire : il n'y aura pas de licenciements si le chiffre n'est pas atteint (en fait, pour les « cols blancs », il n'y aura pas non plus de licenciements quand le bilan définitif sera fait, fin juin, car on comptait déjà, fin avril, 774 départs effectifs pour un sureffectif de 897 personnes). Les dispositions prévues pour les cadres comme pour les autres catégories, outre les incitations habituelles à la mobilité, sont les congés sans solde d'un an minimum, le passage à mi-temps pour deux ans au moins, la résiliation volontaire du contrat de travail. Mais, contrairement aux ouvriers et aux « cols blancs », il n'y a pas de primes.

REPÈRES

Dollar : ferme à 7,30 F

Sur des marchés des changes calmes, un peu livrés à eux-mêmes, car celui de New-York chômait lundi, le dollar a poursuivi sa reprise, mardi 27 mai, à 2,29 DM, contre 2,28 DM, et 7,30 F, contre 7,26 F, demeurant stable, toutefois, à Tokyo, un peu en dessous de 170 yens. Cette hausse s'est effectuée en anticipation sur celle que pourrait connaître le marché de New-York dans l'après-midi de mardi.

Inflation : 3,7 % dans la CEE

L'inflation a continué sa courbe descendante dans la Communauté européenne pour s'établir, en moyenne annuelle, à 3,7 % en avril, contre 4,1 % en mars et 4,7 % en février, annonce l'office statistique de la CEE, Eurostat. La poussée des prix reste malgré tout forte en Grèce (24,7 % sur douze mois), au Portugal (12,3 %), en Espagne (7,8 %) ou en Italie (6,8 %), contre une baisse de 0,2 % en RFA et des rythmes d'accroissement allant de 0,5 %, au Luxembourg, à 3,9 %, au Danemark, en passant par 2,7 % en France. Ces disparités expliquent que l'inflation européenne reste, en moyenne, sensiblement supérieure à celle enregistrée aux Etats-Unis en avril (1,6 %) ou au Japon (0,9 %). Dans une étude fondée sur les prix de quelque neuf cents produits, Eurostat indique, d'autre part, que le Danemark est le pays « *le plus cher* » de la CEE. Si l'on prend ce pays comme indice 100, le Portugal est le meilleur marché, à l'indice 50,9. La RFA s'inscrit à l'indice 92,5, suivie par la France (88,4), l'Irlande (83,8), les Pays-Bas (82,6), la Belgique (79,8), le Royaume-Uni (74,6) et le Luxembourg (73,5).

Salaire horaire ouvrier : + 0,8 % au premier trimestre

Selon les résultats provisoires de l'enquête du ministère des affaires sociales sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er avril dernier, le salaire horaire ouvrier a progressé de 0,8 % au premier trimestre 1986 et de 4,7 % sur un an. Sur le même trimestre, les prix, en glissement, ont dû progresser, sous réserve de l'indice définitif de mars, de 0,2 %. Le salaire horaire ouvrier avait augmenté de 1 % au quatrième trimestre de 1985 et de 1,4 % au premier trimestre 1985. Avec 0,8 %, c'est une des hausses trimestrielles les plus faibles de ces dernières années pour le salaire horaire – le + 0,26 % du troisième trimestre 1982 ayant été dû au blocage des salaires, – qui confirme la décélération des augmentations salariales. Mais la reprise du pouvoir d'achat se précise. D'autre part, ces résultats provisoires font apparaître, pour les effectifs salariés de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, « *une hausse d'environ 0,1 % sur le trimestre* » et « *une baisse de l'ordre de 0,1 % sur douze mois* ».

FAITS ET CHIFFRES

CEE

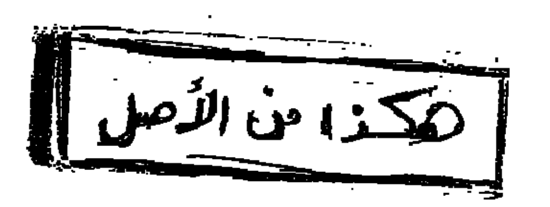
● **Les céréales communautaires n'ont pas encore de prix officiels.** – La Communauté européenne n'a pu adopter formellement les règlements communautaires sur les céréales, l'Italie ayant demandé que ses petits producteurs soient exemptés de la taxe de coresponsabilité pour la prochaine campagne, en raison de difficultés administratives. Les ministres de l'agriculture en discuteront les 26 et 27 mai prochains. Les prix garantis des autres produits pour la campagne 1986-1987, fixés lors du dernier marathon fin avril, ont été officialisés le 14 mai à Bruxelles.

Conjoncture

L'indice des prix CGT. – L'indice des prix de détail calculé par la CGT a augmenté de 0,5 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1986 comparé à avril 1985), la hausse est de 4 %. Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 1,3 %.

Étranger

● **Ventes records des vins d'Afrique du Sud.** – Malgré le boycottage lancé par plusieurs pays consommateurs, les ventes des vins d'Afrique du Sud ont augmenté de 33 % en 1985, passant de 67,5 millions de dollars à 89,7 millions de dollars. L'effet du boycottage s'est fait sentir en Scandinavie et dans certaines régions du Canada, mais les ventes ont progressé aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Nouvelle-Zélande, indique la première société exportatrice de vin, KWV. – *(Reuter.)*



CONJONCTURE

LA FORTE CHUTE DE LA BOURSE DE PARIS

Zone de turbulences

« Ces sacrés Français, leur Bourse est pleine d'opportunités !... » Au moment où la Compagnie des agents de change lançait le 26 mai 1986 une nouvelle campagne de publicité – doublée d'une version dans la langue de Shakespeare – sur la Bourse de Paris, dont *« les perspectives ouvertes par les privatisations ajoutent encore aux atouts du marché financier français, qui est ainsi devenu l'un des plus séduisants du monde »*, les valeurs françaises subissaient le même jour un fameux « coup de torchon », la cote connaissant sa plus forte baisse, en une séance, depuis près de cinq ans.

Depuis quelques jours, on sentait une certaine nervosité autour de la corbeille dans un contexte politique et économique caractérisé par les difficultés de la cohabitation et de mauvais résultats de conjoncture. Jeudi 22 mai, jour de liquidation mensuelle, une opération technique qui permet aux professionnels d'ajuster les positions de leurs clients, le ton était déjà à la morosité sous les voûtes du palais Brongniart. Mais c'est surtout le lendemain que la cote subissait son premier revers important depuis près d'un an, avec une chute des cours de 2,8 %, sous l'effet de ventes en provenance de l'étranger.

Pour la première fois depuis le 5 octobre dernier, point de départ de l'irrésistible poussée à la hausse qui propulsa l'indice de la Compagnie des agents de change jusqu'au niveau record de 410,6 points, la première séance d'un nouveau mois boursier s'achevait sur un net repli, après une progression de 100 % depuis l'automne.

Ce mouvement d'humeur devait s'accentuer au cours du « lundi noir », lorsque la cote affichait en clôture une chute de 6,4 % en moyenne, avec des écarts en baisse particulièrement sensibles (18 % à 20 %) sur des titres tels que Aussedat-Rey, Papeteries de Gascogne, Alsacienne de supermarché, Docks de France et Signaux. Il devait d'ailleurs s'étendre aux obligations et au marché à terme d'instruments financiers, en baisse de plus de 1 %.

Simple correction technique ou réelle défiance des épargnants français et étrangers à l'égard du marché français ? La vérité se situe sans doute entre ces deux analyses. Il est clair qu'en raison des niveaux atteints ces derniers temps à la Bourse de Paris un coup d'arrêt s'imposait. Depuis plus d'un mois, le palais Brongniart continuait à faire cavalier seul, alors que New-York, Londres, Tokyo, Francfort avaient déjà opéré de nécessaires ajustements techniques. Seule Milan déjouait les pronostics avec une envolée des cours de 100 % depuis le début de l'année.

Mais, pour qu'intervienne cette correction, encore fallait-il trouver un motif. La Bourse de Paris l'a saisi en peu de temps avec une conjonction de facteurs qui allaient tous dans le même sens : la dernière note de conjoncture de l'INSEE, peu encourageante sur la situation de l'économie française, les propos tenus par M. Édouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, lorsqu'il confirmait devant l'Assemblée nationale que *« la situation économique de la France n'était pas bonne »*.

De quoi inquiéter certains investisseurs étrangers, enclins jusque-là à trouver un certain « sex appeal » à la Bourse de Paris si l'on en croit l'une des dernières livraisons de *Business Week*, mais qui avaient du mal à faire la part des choses entre une opération vérité, prélude à une nouvelle phase d'austérité, et la volonté politique d'imputer à l'héritage socialiste la situation actuelle, noircie à dessein. Pour comble de malchance, l'annonce d'un lourd déficit (près de 5 milliards de francs) du commerce extérieur de la France coïncidait avec les à-coups d'un cohabitation tirée à hue et à dia entre un premier ministre de plus en plus « musclé » et un président de la République sacré *« roi des Belges, à la française »* par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée.

A la réaction des investisseurs étrangers a succédé lundi celle des petits épargnants (dont certains, qui se sont essayés à la gestion directe de leur portefeuille, risquent d'y laisser des plumes) et celle des gérants de portefeuille, qui ont commencé à vendre depuis la semaine dernière. Aussi les pouvoirs publics et les représentants de la Compagnie d'agents de change se sont-ils employés à calmer les esprits. M. Balladur reste *« tout à fait serein »*, estimant qu' *« il n'y a pas de raison particulière »* à cet important repli des cours. Il fait remarquer, à juste titre, que *« cela arrive aussi sur les Bourses étrangères, où, de temps en temps, les gens reprennent leur souffle »*.

De fait, la Bourse de Paris, qui se veut des allures de place financière internationale, doit s'habituer progressivement aux écarts importants qui caractérisent parfois les grands marchés mondiaux et aux brusques infidélités des investisseurs, qui n'hésitent pas à abandonner une place sur laquelle ils avaient jeté leur dévolu, pour succomber aux charmes de tel autre marché. Comme c'est le cas actuellement à Amsterdam où la cote a incontestablement le vent en poupe depuis la récente victoire électorale des chrétiens-démocrates. *« Le mouvement est irrationnel ; ça va, ça vient, ça se redressera »*, assure M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, tandis que le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, confirmait mardi matin que les investisseurs étrangers, qui avaient contribué à faire monter la Bourse, ont bien procédé à des dégagements. Mais cela, ajoute-t-il, ne suffit pas à expliquer la baisse, également imputable à la situation économique et aux incertitudes politiques.

Le syndic conseille notamment aux détenteurs de portefeuille de ne pas céder à la tentation de se débarrasser de leurs titres et de ne pas nourrir la baisse en vendant à leur tour. Sans exclure pendant quelque temps une « zone de turbulence » à la Bourse de Paris, les gestionnaires de portefeuille estiment effectivement que non seulement les ventes vont se tarir, mais qu'il leur faudra bientôt reprendre leurs achats d'actions pour employer les sommes tirées des récents dégagements. De plus, à part les actions qui offrent actuellement un différentiel de rendement de trois points environ par rapport aux obligations, on ne voit guère quel pourrait être le « placement de substitution » susceptible de remplacer la Bourse, alors que l'or a bien du mal à briller et que l'immobilier n'en finit pas de « frémir ».

SERGE MARTI.

ÉNERGIE

PREMIÈRE VICTIME DE LA CHUTE DES COURS

Le secteur parapétrolier sinistré

On le savait malade, le voilà sinistré. Le secteur parapétrolier français, deuxième exportateur mondial, qui, bon an mal an, rapportait une quarantaine de milliards de francs en devises à la balance commerciale, ne pourra plus d'ici longtemps « tirer » le commerce extérieur français. Avec ses deux cents entreprises et ses 70 000 salariés, il est la première et la plus importante victime de la chute des cours du pétrole. Foreurs, constructeurs de plates-formes, l'oléoducs, spécialistes de la prospection sismique, de l'ingénierie, etc., tous les fournisseurs de l'industrie pétrolière sont d'accord. *« Il faut remonter trente ans en arrière pour retrouver une situation comparable »*, assuraient, le 20 mai, les professionnels, en annonçant le regroupement de deux associations jadis rivales – le GEP et l'ASTEO (1), – désormais fusionnées pour mieux affronter la tempête.

Dans le monde entier, toutes les entreprises du secteur ont vu littéralement, depuis quelques mois, le marché se dérober sous leurs pas. La chute des prix du brut a, en effet, conduit toutes les compagnies pétrolières à tailler largement dans leurs dépenses d'investissement et à remettre en cause leurs programmes d'exploration et de production. Fin 1985, les principales compagnies mondiales avaient un budget d'investissement de 18 milliards de dollars. Il a, d'ores et déjà été réduit à 12 milliards (– 35 % en quatre mois) et pourrait tomber à 10 milliards pour l'ensemble de l'année, selon les estimations de la société américaine First Boston Corporation.

Le nombre d'appareils de forage en fonctionnement, principal indice de l'activité parapétrolière, avait déjà diminué de 29 % l'an dernier. Il a été encore réduit de 55 % depuis le début de l'année : 1 915 appareils tournaient en janvier, 865 en avril. Quant aux plates-formes en mer, on n'en compte plus que 320 en activité de par le monde (sur un parc en comptant 600), soit un niveau comparable à celui de 1978. Au total, le chiffre d'affaires mondial du parapétrolier devrait diminuer, en 1986, d'au moins un cinquième, à environ 100 milliards de dollars.

Aux Etats-Unis, principal marché du secteur, les dépenses d'exploration et de développement de nouveaux champs devraient chuter de moitié cette année, selon la First Boston Corp. : 10 milliards de dollars, contre 20 milliards l'an dernier et près de 40 milliards en 1982 ! La société Forasol, première entreprise de forage française et première mondiale non américaine, avait, en janvier, cinq appareils en activité outre-Atlantique aujourd'hui, aucun ne tourne plus, explique son président.

En France même, l'activité est en train de s'effondrer, malgré le succès des recherches dans le bassin parisien. D'une trentaine d'appareils de forage en fonctionnement au début de l'année dans l'Hexagone, le nombre est en train de tomber à moins de dix, assure également Forasol.

Sur les doigts d'une main

Même chose dans les canalisations, où, selon la Spie-Capag, le marché est en train de chuter d'un bon tiers. Sur cinq nouveaux contrats signés entre février et avril, trois ont déjà été reportés ou annulés, dit la compagnie. Quant aux grands contrats d'ingénierie pétrolière ou gazière, on les compte désormais sur les doigts d'une main, assure M. Capron, directeur général de Technip.

Pis : cette crise risque fort de durer. *« Deux ans, cinq ans, six ans, on ne sait pas »*, reconnaît le président du GEP-ASTEO, en se contentant d'espérer que les entreprises françaises parviendront cette année à « limiter » la chute de leur chiffre d'affaires à moins de 20 % (sur un total de 50 milliards de francs l'an dernier, dont 46 à l'exportation).

Les prix du pétrole vont, en effet, probablement rester faibles jusqu'à la fin de la décennie. De plus, la chute des cours frappe un secteur qui souffrait depuis trois ans d'importantes surcapacités de production. Enfin, les firmes françaises se heurtent à une concurrence de plus en plus vive des pays à bas coût de main-d'œuvre (Sud-Est asiatique) et au « protectionnisme sournois » des nations possédant un marché propre comme la Grande-Bretagne.

Une chance : les entreprises parapétrolières ont, sauf exception – forage, – peu d'immobilisations, ce qui devrait leur permettre de faire le gros dos quelques années.

Et un atout : les techniques de pointe, développées notamment grâce à l'appui de l'Institut français du pétrole, qui les mettent un peu à l'abri de la concurrence internationale.

Mais des restructurations et de nouveaux emplois supprimés sont à prévoir, estiment tous les professionnels. *« Quand une entreprise à un problème de plan de charge, elle n'a que deux possibilités*, explique le directeur de Technip, *soit elle prend des contrats à pertes, et c'est la mort assurée à terme, soit elle adapte son potentiel à la charge de travail... »*

V. M.

(1) Le GEP était le groupement interprofessionnel pour l'équipement des industries du pétrole, du gaz et de la géothermie. L'ASTEO était l'Association scientifique et technique pour l'exploitation des océans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,2820	7,2850	+ 10	+ 25	+ 20	+ 50	– 30	+ 70
$ can.	5,3037	5,3078	– 74	– 51	– 120	– 87	– 413	– 822
Yen (100)	4,2886	4,2929	+ 82	+ 96	+ 164	+ 187	+ 439	+ 507
DM	3,1837	3,1864	+ 67	+ 81	+ 136	+ 156	+ 347	+ 406
Florin	2,8302	2,8324	+ 17	+ 25	+ 49	+ 64	+ 169	+ 215
F.B. (100)	15,6367	15,6163	– 79	+ 3	– 142	+ 7	– 433	– 51
F.S.	3,8427	3,8474	+ 80	+ 99	+ 151	+ 177	+ 456	+ 531
L (1 000)	4,6449	4,6498	– 193	– 154	– 362	– 307	– 1033	– 915
£	10,8684	10,8801	– 284	– 240	– 509	– 443	– 1435	– 1244

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4
DM	4	4 1/4	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	6 3/4	7	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	7	8	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 11/16
F.S.	0 1/2	1	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2
L (1 000)	10	12	11 1/2	12 1/2	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 1/8
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7 1/16	7 5/16	7	7 1/4	7	7 1/4	7	7 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

La croissance ouest-allemande déçoit les économistes

L'accélération de la croissance tant annoncée et tant attendue en RFA tarde à se concrétiser, à tel point que les principaux instituts économiques revoient en baisse leurs prévisions. IFO vient ainsi d'indiquer que les carnets de commandes dont dispose l'industrie représentaient 2,8 mois de travail en mars contre 3 mois en décembre. Parallèlement, l'utilisation de la capacité de production est retombée à 83,9 % contre 85,2 % durant le dernier mois de 1985. Au moment où les inquiétudes s'apaisent sur la capacité des exportateurs à jouer avec un deutschemark sensiblement apprécié, les possibilités du marché intérieur paraissent décevantes. Toujours selon IFO, les consommateurs, pour l'instant tout au moins, ont eu tendance à accroître leur épargne plutôt que leurs dépenses. En conséquence, l'institut qui, comme le gouvernement, escomptait une expansion de 3,5 % cette année a ramené à 3 % ses prévisions, tout en soulignant que pour y parvenir il faudrait connaître durant le deuxième trimestre une forte progression de 4 % du produit national brut.

Le gouvernement, pour sa part, se refuse à tout pessimisme. Les premières estimations sur le premier trimestre ne sont guère encourageantes puisqu'elles tournent autour d'une hausse limitée à 2 % du PNB. Mais Bonn compte sur une reprise des investissements et de la consommation au cours des mois à venir pour alimenter une relance plus importante. Un autre institut de conjoncture, DIW, a également du mal à y croire. En dépit de l'évolution modérée des salaires, la barre des 3 % d'expansion lui semble difficile à dépasser à moins d'une « explosion » de l'économie durant le second semestre.

Ce sont là des éléments d'appréciation préoccupants pour le gouvernement Kohl, qui risque de voir s'accentuer les pressions américaines en faveur d'une relance interne par le biais de la fiscalité, ou, dans un premier temps, par une baisse des taux d'intérêt toujours envisagée avec la plus grande suspicion par Bonn. Au moins le principal conseiller économique du président Reagan, M. Beryl Sprinkel, peut-il être rassuré. Ce n'est apparemment pas la République fédérale qui sera à l'origine d'un mouvement de trop forte relance et par là-même d'un renouveau inflationniste en Europe, qu'il a déclaré craindre pour l'avenir lors d'une intervention devant la chambre de commerce Suisse-Etats-Unis à Zurich, le lundi 26 mai.

Erratum

L'annonce « Touche Ross » passée en anglais dans le daté 27/5/86 p. 42 concerne un appel d'offres pour la vente de King Island Dairy Products Pty. Ltd.

AFFAIRES

DEUX ENTREPRISES FRANÇAISES POURRAIENT PASSER SOUS CONTROLE ÉTRANGER

Les Pompes Guinard vendues par Leroy-Somer à l'allemand KSB

La société Leroy-Somer, numéro un français du moteur électrique de faible et moyenne puissance, et l'un des chefs de file européen dans cette branche, revend à la firme allemande KSB (Klein Schanzlin und Becker) sa filiale Pompes Guinard, dont les effectifs (1 400 personnes) et la raison sociale seront maintenus. KSB est numéro un des pompes en Europe, essentiellement à usage industriel, avec 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, et numéro trois mondial derrière le japonais Eabara et l'américain Worthington.

Les Pompes Guinard avaient été rachetées en 1972 à la famille fondatrice par Leroy-Somer, qui recherchait des débouchés pour ses moteurs électriques et avait « soufflé » l'affaire à Creusot-Loire, après le refus opposé par le gouvernement français aux propositions du groupe américain ITT déjà propriétaire des pompes Salmson.

En dépit de brillants succès sur les marchés étrangers, les Pompes Guinard, tout en couvrant 25 % du marché français et 1 % du marché mondial, avec 1 milliard de francs environ de chiffre d'affaires consolidé, avaient éprouvé bien des déboires. La filiale italienne Rotos, avait essuyé de lourdes pertes en 1980 sur un marché libyen. Surtout, en 1985 la filiale espagnole Bombas Guinard infligeait 67 millions de francs au groupe sur un marché de cent soixante-quinze mille pompes destinées à l'Irak. Cette dernière affaire coûta son poste au PDG de Guinard, M. Xavier Mallet, qui démissionna, et elle amputait des deux tiers les résultats de la maison mère, Leroy-Somer.

Cette dernière, plutôt que de reconstituer les fonds propres de sa filiale, a préféré la revendre, pour 190 millions de francs (160 millions de francs net) à la société KSB, avec laquelle la firme française a signé un accord pour la livraison de moteurs électriques, occasion de pénétrer sur un marché allemand très concurrentiel.

L'opération permettra à la société de se concentrer sur les moteurs électriques et l'électromécanique, ses spécialités. Elle illustre les difficultés que l'on peut rencontrer dans la diversification et, surtout, dans l'acquisition d'activités en aval dans des marchés extrêmement difficiles. Il y a trois ans, M. Georges Besse, alors président de Pechiney, déclarait au colloque du Bischenberg du Crédit mutuel : *« Il faut savoir désinvestir, et les entreprises françaises ne savent pas. »* Pour Leroy-Somer, c'est fait.

F. R.

Yamaha propose de racheter MBK (ex-Motobécane)

MBK (ex-Motobécane), numéro deux français du deux roues, va-t-il adopter la nationalité japonaise ? La direction de l'entreprise a indiqué, le lundi 26 mai, que le groupe Yamaha, un de ses actionnaires à 10 %, est disposé à prendre le contrôle de l'affaire. MBK procédera à une augmentation de son capital, à laquelle son partenaire *nippon souscrira de façon à prendre* le contrôle à plus de 50 %. L'entreprise conservera son identité.

L'information n'a guère surpris les milieux industriels et financiers. Péniblement reconstruite en 1984 sur les ruines de l'ancienne Motobécane, mise en liquidation à l'automne de l'année précédente, MBK n'avait jamais vraiment réussi à se redresser. La conjoncture, il est vrai, n'avait pas été favorable. Au cours des cinq dernières années, les ventes de vélos sur le marché national ont chuté de 60 % (moins de 1,1 million de bicyclettes en 1985). Un peu plus lente la dépression du marché du vélomoteur n'en a pas moins été continue (55 % en dix ans).

Trop tardive, la levée, il y a deux ans, de l'obligation du pédalier sur les cyclomoteurs (moins de 50 centimètres cubes) n'a pas donné de véritable impulsion aux ventes, et la concurrence étrangère (britannique, allemande, italienne), sévère sur le front des prix, a contribué à rendre les affaires encore plus difficiles. Adossé à un actionnaire puissant, Cycles Peugeot s'en est tiré en jouant à fond la carte de l'exportation vers les pays en voie de développement. Mais MBK a vu fondre son chiffre d'affaires. De plus de 1 milliard de francs en 1983, il était tombé à *798 millions en 1984*, pour descendre encore à 767 millions l'an dernier. En même temps, les comptes de l'entreprise sont redevenus déficitaires (de 37 millions pour 1985). Une perte de 30 millions est encore prévue pour 1986. En février dernier, M. Anatole Temkin, président de la société, avait lancé un cri d'alarme à ses actionnaires, qui, outre Yamaha et l'allemand Fichtel und Sachs (également 10 %), comptent la société belge d'Ieteren, les Laminoirs de Thionville, la SDR de Picardie, Porsche Sonauto et des sociétés d'assurances. En dehors du groupe japonais, numéro deux mondial de la spécialité, aucun n'a semble-t-il jugé bon d'y répondre.

De nouvelles suppressions d'emplois (250 à 300 entre l'usine de Saint-Quentin (Aisne) et le siège social de Paris) vont s'ajouter à celles déjà décidées pour cette année (260). – A. D.

ENTREPRISES

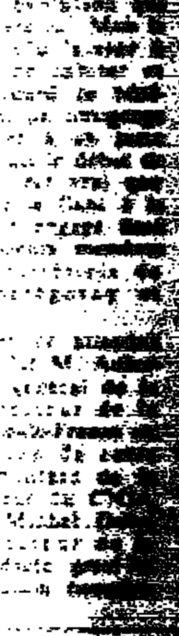
M. De Benedetti augmente le capital de la CIR

La société italienne CIR, l'un des holdings financiers de M. De Benedetti, va augmenter son capital de 550 milliards de lires (2,5 milliards de francs) à la Bourse de Milan. Cette somme sera utilisée pour porter de 15,7 % à 20 % la participation de la CIR dans Olivetti en rachetant les parts détenues encore par CIT-Alcatel. Elle permettra aussi de procéder à de nouvelles acquisitions dans l'agro-alimentaire à partir de Buitoni, et dans d'autres secteurs industriels européens, particulièrement en France, à partir de Cerus, holding créé en France à l'image de la CIR.

La CIR, avec ses autres participations dans la finance, l'équipement industriel, la presse et les assurances, a quadruplé son chiffre d'affaires en 1985 (6,65 milliards de francs) et ses profits ont atteint 270 millions de francs.

Logiciels : Stéria va informatiser la Banque centrale saoudienne

Stéria, l'une des principales sociétés françaises de service informatique, a remporté un contrat de 183 millions de francs pour l'informatisation de l'Agence monétaire d'Arabie saoudite (la Banque centrale). Cet accord comprend des études de l'ensemble des opérations de la banque, le développement du logiciel correspondant, la formation du personnel et le transfert de technologie. En France, Stéria s'était récemment imposée en remportant, en octobre 1985, l'appel d'offres du réseau « carte bancaire » avec Alcatel-Thomson.



LA NOMINATION DE M. AUBERGER A LA TETE DU CRÉDIT AGRICOLE

Prélude à de grandes manœuvres

Le remplacement à la direction générale de la Caisse nationale du crédit agricole de M. Jean-Paul Huchon par M. Bernard Auberger est le premier acte d'une réforme dont on discute depuis au moins quinze ans. C'est le prélude à la désétatisation de la Caisse nationale, voulue par la droite, annoncée le 10 avril par M. Guillaume, ministre de l'agriculture, devant le congrès de la FNSEA. Les motivations politiques et des ambitions personnelles ont servi d'accélérateur. Les dirigeants de la Fédération nationale du crédit agricole (FNCA), son président, M. Yves Barsalou, et son secrétaire général, M. Lucien Douroux, ont choisi de précipiter le mouvement parce que la conjoncture politique s'y prête : un gouvernement libéral, un ministre de l'agriculture ayant de gros besoins financiers, un ministre des finances favorable à la poursuite de la banalisation des réseaux bancaires.

Globalement, l'ensemble des responsables de l'institution du Crédit agricole souhaitent une réforme qui rééquilibre les pouvoirs entre caisses régionales et caisse nationale. M. Jean-Paul Huchon avait, devant l'assemblée de la FNCA, le 17 octobre 1985 à Clermont-Ferrand, donné des gages et pris l'initiative d'une évolution qui aurait pu aboutir avec lui. Mais la droite n'a pas voulu laisser à l'ancien directeur de cabinet et ami de Michel Rocard ce bénéfice. Son départ est un limogeage politique, le premier à un poste aussi important depuis le début de la cohabitation. Il est vrai que M. Huchon a prêté le flanc à la critique, après avoir engagé dans son état-major plusieurs membres des cabinets ministériels de MM. Fabius, Bérégovoy et Rocard.

Pour le remplacer, on attendait M. Douroux et ce fut M. Auberger. Le secrétaire général de la Fédération et directeur de la caisse régionale d'Ile-de-France est le principal artisan de cette réforme. Ancien militant de la JAC, ancien directeur du CNJA, beau-père de M. Michel Debatisse, ancien directeur de la FNCA, il a, autodidacte, gravi les échelons de l'institution bancaire. La dernière marche, il comptait l'enjamber avec l'appui de M. Guillaume. D'un naturel plutôt cassant, il est plus craint que populaire dans nombre de caisses régionales. En tout cas, celles de l'Ouest et des Pays de Loire, celles du Nord-Bassin parisien ont fait savoir à MM. Chirac et Guillaume qu'elles étaient opposées à sa nomination. Le poids de l'administration des finances et de celui de l'establishment ont fait le reste. C'est désormais M. Auberger qui sera chargé de mener à bien cette réforme, c'est-à-dire concilier les ambitions légitimes des caisses régionales et le maintien d'un contrôle de l'Etat sur l'outil Crédit agricole.

D'un naturel plutôt ouvert, M. Auberger n'est pas un inconnu dans les sphères agricoles puisqu'il fut à la tête de la direction de la production et des échanges du ministère de l'agriculture pendant cinq ans. De là à savoir s'il sera «l'homme de la réforme», il y a un pas. D'autant que, disait-on à la FNCA, s'il y a bien volonté de réforme, il n'y a pas de position bien arrêtée dans les différentes instances gouvernementales, compte tenu de la complexité du dossier.

Une construction hybride

La « banque verte » est une construction hybride ignorée par ses millions de clients. Dans chaque département, il y a une banque privée, mutualiste, chapeautant des caisses locales, qui sont l'origine paysanne du Crédit agricole. Ces caisses autonomes, baptisées régionales, se sont dotées d'une structure parisienne, la Fédération nationale du crédit agricole, organe politique où le comité central est composé de présidents et de directeurs des caisses régionales élus par leurs pairs.

Mais le véritable organe central sur le plan financier, c'est la Caisse nationale créée par l'Etat en 1920 (en fait Office national devenu Caisse nationale en 1927), lui réservant le monopole de la distribution des crédits bonifiés pour l'agriculture. Depuis l'origine l'Etat nomme les directeurs généraux de la Caisse nationale. Son conseil d'administration est composé de quinze membres (1) dont cinq présidents et un directeur de caisse régionale (CR). Quant aux directeurs des caisses, ils sont nommés par les élus des banques mutualistes et agréés par la Caisse nationale (CN). Malgré (ou à cause ?) de cette construction juridique « monstrueuse », le Crédit agricole est devenu l'une des premières institutions bancaires mondiales. A son récent congrès de Montauban, le CNJA se prononçait pour la conservation du double héritage : héritage mutualiste, héritage du partenariat privilégié avec l'Etat.

Pour les partisans de la privatisation, la tutelle de l'Etat est plus un frein qu'une protection pour l'agriculture. Ils entendent renforcer le pouvoir de décision et de gestion des CR en obtenant la majorité des sièges au conseil de la CN. Autre argument : une caisse nationale mutuelle bénéficierait d'une équipe dirigeante stable et non soumise aux caprices du pouvoir. Surtout, en mutualisant la CN, ils entendent réformer les circuits financiers qui privilégient la CN au détriment des résultats des CR.

Durant l'été 1985, éclatait une bombinette : le RPR-banques, surtout représenté dans les institutions rivales du Crédit agricole, avec néanmoins quelques affiliés au sein de la CN, faisait déposer au Sénat une proposition de loi. Aussitôt M. Yves Barsalou, président de la FNCA, donnait son avis : favorable. Dans la perspective d'une victoire de la droite en mars 1986, la FNCA instruisait son dossier – sans se hâter, disait-elle, – pour être prête à toute éventualité. Le 6 mai dernier, malgré l'appui de M. Guillaume, un amendement aux lois d'habilitation déposé par un député barriste, M. Durieux, et prévoyant d'inclure la CN dans le champ des privatisations a été repoussé par le gouvernement.

Le RPR de M. Chirac ne manifeste pas le même enthousiasme « étaticide » que son secteur banques. Mais, pour l'occasion, la Fédération nationale avait son projet tout prêt : la CNCA devenait CNCAM (Caisse nationale de crédit agricole mutuel) ; les agriculteurs devaient obligatoirement conserver la majorité des deux tiers dans l'institution. L'opposition de certaines CR et les réticences d'autres ont montré que, s'il y avait une majorité pour la réforme, il n'y en avait pas sur son contenu.

D'où un calendrier flou, avec le dépôt probable d'un projet de loi « portant réforme du système du Crédit agricole », selon l'expression de M. Cabana, ministre chargé de la privatisation, qui sera soit inclus dans la loi d'orientation agricole, soit déposé à la session d'automne. En lieu et place d'une privatisation pure et simple, on parle d'une formule mixte où l'Etat pourrait conserver par exemple 49 %.

Perte de privilèges

C'est que les arguments hostiles à l'opération souhaitée par MM. Douroux et Barsalou ne manquent pas de poids non plus. Il y a d'abord la question du rachat des fonds propres de la CN (voir encadré). La diminution des fonds propres risque d'entraîner un affaiblissement financier du Crédit agricole si celui-ci perd à cette occasion l'excellence de sa signature internationale (AAA).

Double conséquence néfaste : difficultés pour le réseau international qui se met progressivement en place, surcoût des opérations financières. On peut se demander également quel sera l'effet de la diminution des fonds propres sur les petits porteurs de prêts participatifs (2,5 milliards), dont les rendements sont indexés sur les résultats consolidés du groupe.

Une autre série d'arguments tient à la perte des privilèges que le Crédit agricole, dénationalisé, devrait logiquement abandonner. Pour de nombreuses CR, le monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture est devenu un archaïsme coûteux plus qu'un privilège. Pourtant, les agriculteurs, comme l'a rappelé aussi le CNJA, y tiennent, car ils savent que la concurrence permettra surtout aux banques, la verte y compris, de choisir entre les bons et les mauvais risques. A ce jeu, nombre d'exploitants se retrouveront sur le carreau.

Autre privilège, les dépôts des notaires. S'ils disparaissent, ce sont 10 milliards, représentant un rapport de 800 millions de francs, qui sautent. A comparer avec les 542 millions de francs des résultats des CR en 1985. Plusieurs caisses rurales, comme celle de la Haute-Saône, que préside M. Fiquet, ancien président de la FNCA, sont sensibles à cet argument.

La spécificité agricole autorise la banque verte à financer hors encadrement les récoltes (30 milliards de francs). Quelques caisses de grandes cultures, comme celle de Reims, que préside M. Delaunoy, tiennent à la conservation de cet avantage. Mutuelle des pieds à la tête, la banque verte devra ouvrir son sociétariat aux non-agriculteurs, d'où proviennent déjà la majorité des dépôts. On entre là dans la question des pouvoirs et de leur équilibre.

Concentration

Le syndicat CFDT a écrit que la Caisse nationale était un lieu d'arbitrage incontesté et fort, dans la mesure où des hauts fonctionnaires sont moins sensibles que des professionnels aux pressions de lobbies. Les caisses de l'Ouest, avec M. Alexis Gourvennec pour le Finistère, s'interrogent sur la répartition géographico-agricole du pouvoir au sein de la future caisse centrale. Maintiendra-t-on le principe une caisse-une voix ? Ou bien les caisses urbaines, riches de dépôts, celle de l'Ile-de-France et de M. Douroux en tête, feront-elles la loi, avec l'appui des céréaliers ? Perte des avantages financiers au profit des agriculteurs (permettant, par exemple, l'autobonification), logique de développement nouvelle inspirée par les caisses urbaines,plus riches : où sera la priorité agricole réaffirmée par le ministre de l'agriculture ? interrogent les plus réticents.

Cette réforme intervient aussi à un moment où la splendeur de la banque verte se voile. Pour la première fois, en 1985, l'institution a perdu des emplois. Ses résultats sont en baisse, et cinq des caisses régionales étaient dans le rouge. Le Crédit agricole est touché de plein fouet par la désinflation, qui diminue ses recettes (une baisse de 1 point correspond à une non-rentrée de 1 milliard de francs pour un excédent en dépôt de 100 milliards).

L'ampleur des difficultés qui sont devant le Crédit agricole est proportionnelle à sa taille : 27 % des guichets, un compte de dépôt à vue sur trois, plus du tiers des cartes bancaires, 36 % du financement du logement, etc.

Il est vraisemblable que, après la période du développement décentralisé du Crédit agricole, la baisse de rentabilité conduira à des regroupements entre CR. Cette concentration des moyens qu'une majorité appelle de ses vœux à la condition qu'elle soit limitée (avec une réduction de quatre-vingt-quatorze à cinquante ou soixante caisses, par exemple) peut donner à l'institution son nouvel équilibre. Mais certains responsables ne cachent pas qu'une réforme hâtive, inspirée par des considérations politiques, voire idéologiques, comporte un risque d'éclatement, pour le plus grand bonheur des autres réseaux, que la réussite jusqu'alors insolente du Crédit agricole irrite.

JACQUES GRALL.

(1) Huit membres sont désignés par la commission plénière (cinq sont présidents de caisse, un directeur, un représentant du syndicalisme, un parlementaire) ; trois sont désignés par le personnel ; quatre sont membres de droit, représentant les deux ministères de tutelle, la Banque de France, plus le directeur général.

Jean-Paul Huchon : en dépit de son étiquette socialiste

Un esprit de finesse dans un visage poupin, un humour corrosif sous une allure de bon vivant, Jean-Paul Huchon, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), démissionné, est une impressionnante machine à envelopper les hommes et les idées. Ainsi a-t-il vite pris en main la Caisse, à la tête de laquelle il sera resté dix-sept mois.

Maître Jacques de Michel Rocard, dans ses fonctions officielles, dans les ministères du Plan et de l'agriculture, à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, il en fut aussi bien le reflet que l'inspirateur. A la CNCA, on avait attendu avec une pointe d'ironie ce parachuté protégé, même pas banquier. Jean-Paul Huchon a montré qu'il comprenait vite et surtout décidait vite, qualité nécessaire dans une maison où les nombreuses strates de pouvoir pèsent plus sur le frein que sur l'accélérateur.

En tout cas, dans les caisses régionales, toujours soucieuses d'avoir à la tête de leur institution centrale du répondant, Jean-Paul Huchon a rapidement été populaire, en dépit de son étiquette socialiste. L'orientation du Crédit agricole, sous sa houlette, n'a pas été modifiée mais accentuée : développement international, appui à l'industrie agro-alimentaire et aux nouvelles techniques de la biologie, adaptation du financement pour une agriculture en crise. Pour asseoir son pouvoir, il a remanié son état-major, remaniement qui, pour l'extérieur et l'intérieur, se confondit rapidement avec la politique des « copains » socialistes.

Jean-Paul Huchon comparait volontiers le Crédit agricole à un navire dont le temps de réaction est d'autant plus grand qu'il est gros. Pour redynamiser le bâtiment et ses quelque cinq mille salariés, il avait lancé une vaste consultation sur un « projet d'entreprise ». Le besoin demeure, que la CNCA soit « dénationalisée » ou non.

J. G.

Combien vaut la CNCA ?

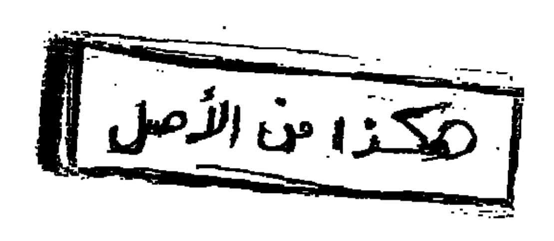
Les fonds propres de la Caisse nationale du Crédit agricole s'élèvent à 12 milliards de francs, dont 5 milliards de provisions pour les prêts d'épargne-logement. Si l'on retient la méthode utilisée pour les nationalisations de 1982, la valeur de rachat serait de 6 milliards de francs. Mais, selon la direction du Trésor, qui fait intervenir la notion de fonds de commerce, la CNCA vaudrait 18 milliards de francs. La FNCA (Fédération nationale du Crédit agricole), qui estime qu'une partie des fonds a été constituée par les caisses régionales (CR), ne souhaite pas payer plus de 4,5 milliards de francs. Quel que soit le prix, la question se pose : quelles caisses ont les moyens de payer ? Et si la facture relève plus du calcul politique que technique, il faudra faire confiance à l'opposition pour saisir les juridictions compétentes.

Un schéma se dessine : les fonds propres de la Caisse nationale seraient réduits de quelques milliards. Ceux-ci seraient cédés à l'Etat, qui pourrait alors alléger les charges des agriculteurs et respecter ainsi les promesses de François Guillaume. Cela permettrait de ramener les réserves financières du Crédit agricole au niveau de celles des autres banques, conformément au vœu du Trésor, historiquement plus favorable à l'AFB (Association française des banques) qu'au Crédit agricole. Le Trésor, de même, est favorable à la banalisation complète, ce qui implique la perte des privilèges agricoles et ruraux. On sait par ailleurs que la Banque de France plaide pour le renforcement des fonds propres des banques, en opposition donc avec cet alignement par le bas qu'on se prépare à faire.

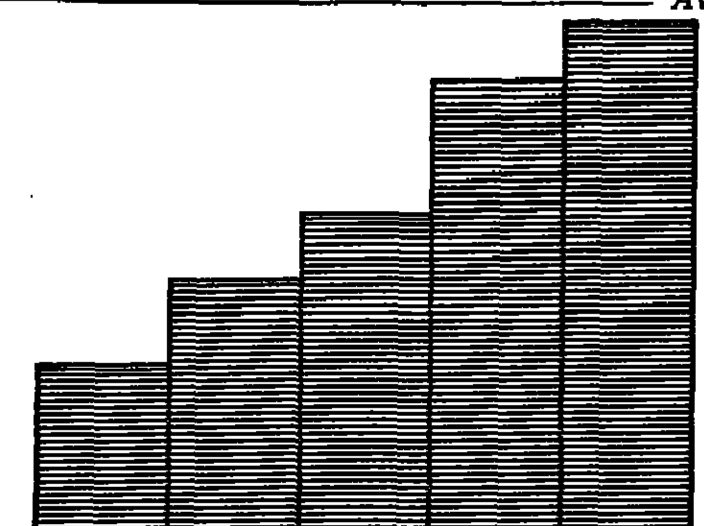
Les dirigeants de la FNCA verraient d'un bon œil ce « hold-up » qui les arrangent dans les domaines politique et financier. Ils renvoient ainsi l'ascenseur à M. Guillaume, qui les aide à prendre le pouvoir, et ils diminuent d'autant la facture et les appels de fonds auprès des caisses régionales.

L'administration des finances, qui, avec la nomination de M. Auberger, a montré qu'elle était en position d'arbitre, laissera-t-elle le lobby Guillaume-Douroux mener à bien son opération ?

J. G.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



1981 1982 1983 1984 1985

Bilan 1985 Banco di Sicilia la croissance continue.

QUELQUES CHIFFRES DU BILAN AU 31.12.1985

(en milliards de Lires)

	1985	1984
Capital et Réserves	1.227,6	1.089,2
Crédits distribués	18.011,9	16.779,0
Fonds gérés	25.179,9	23.493,2
Total du bilan (exclus les Comptes d'ordre)	31.406,9	29.112,6
Bénéfice net*	20,9	18,6

* Après affectation de 60 milliards de Lires au titre d'amortissements et de 188 milliards de Lires au titre de provisions.

Banco di Sicilia

Direction Générale: Via Mariano Stabile 182, Palermo
Direction de la Division Internationale: Via del Corso 271, Roma
Succursales à l'étranger: Francfort, Londres, Los Angeles (Foreign Branch), New York, Paris
Bureaux de représentation: Bruxelles, Budapest, Chicago, Munich, Singapour, Zurich.

Offrez-vous la Californie ou la Floride. Nous vous offrons une semaine de voiture.



Alamo et Vacances Fabuleuses vous offrent une semaine de voiture en Californie ou en Floride.

Partez à deux et profitez pleinement de votre séjour en Californie ou en Floride avec Vacances Fabuleuses sur les vols Pan Am. Destination San Francisco, Los Angeles, Miami. Une voiture vous attend à l'arrivée. C'est le cadeau d'Alamo et Vacances Fabuleuses pendant une semaine.

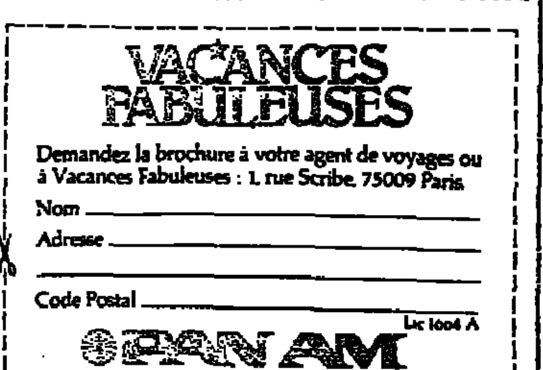
Découvrez en toute tranquillité les plus belles plages de sable, les plus beaux paysages et les plus belles villes des Etats-Unis. Mais ce n'est pas tout. Une journée à Disneyland (en Californie), Disneyworld ou Epcot Center (en Floride) vous est aussi offerte. Tout un monde merveilleux. A découvrir à deux.

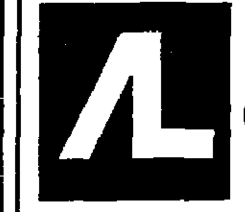
Pour plus d'informations contactez vite votre agence de voyages ou Vacances Fabuleuses au 42.66.41.76 ou au 42.66.43.54.

(Offre valable pour les billets émis et réservés avant le 15 juillet 1986.)

Jean & Montmarin







GROUPE DE L'AIR LIQUIDE

TEXAS INSTRUMENTS ET LIQUID AIR CORPORATION SIGNENT UN CONTRAT DE LONGUE DURÉE

Walnut Creek, Californie, 26 mai 1986, Texas Instruments Inc. et Liquid Air Corp. annoncent la signature d'un contrat de longue durée de fourniture de gaz industriels.

Liquid Air Corp., important producteur de gaz industriels aux Etats-Unis, au Canada et au Brésil, fournira de l'azote, de l'oxygène, de l'argon et de l'hydrogène sous forme gazeuse à différentes installations texanes de production de semi-conducteurs de Texas Instruments.

Liquid Air construira et exploitera ses propres unités de production de gaz sur les sites de fabrication de Texas Instruments à Dallas et à Stafford. Les nouvelles installations seront destinées à la production de gaz ultra purs pour la fabrication de systèmes électroniques de pointe.

« Il s'agit d'une nouvelle première de Texas Instruments dans le domaine de la fabrication de semi-conducteurs, a déclaré Elmer Elkins, directeur du département semi-conducteurs de Texas Instruments. *A ma connaissance, notre usine de Dallas sera la seule au monde alimentée en totalité en oxygène, azote, argon et hydrogène destinés à la production de matériels micro-électroniques à partir d'unités de production de gaz industriels installées sur le site même. De plus, le regroupement de certains de nos besoins apportera une importante économie des coûts de production de gaz et nous assurera des avantages économiques à long terme. »*

D'après Richard A. Johnson, directeur de Liquid Air Corporation, *« les installations de Liquid Air assureront à Texas Instruments un meilleur contrôle des exigences de pureté optimale tout en améliorant la fiabilité des approvisionnements. A notre avis, ce contrat représente le plus gros accord de fourniture de gaz industriels passé avec une entreprise électronique aux Etats-Unis. Par ailleurs, la signature de cet accord renforce considérablement l'engagement de Liquid Air dans l'industrie électronique. »*

New Issue — This announcement appears as a matter of record only — June 1986



International Bank for Reconstruction and Development

Washington, D.C.

Multicurrency Financing provided by a consortium of members of the International Savings Banks Organisation

Co-ordinated by

Bayerische Landesbank Girozentrale

DM 250,000,000
5¾% Deutsche Mark Notes of 1986/1993

Bayerische Landesbank Girozentrale

Caisse des Dépôts et Consignations
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite Algemene Spaar- en Lijfrentekas
Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft
Sparekassen SDS
SwedBank Sparbankernas Bank
Union Bank of Norway Sparebanken ABC
Bank der Bondsspaarbanken N.V.
Caisse d'Epargne de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, Banque de l'Etat
Caja de Ahorros de Zaragoza, Aragón y Rioja (CAZAR)
CARIPLO Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde
Commonwealth Savings Bank of Australia through Commonwealth Bank of Australia
Swiss Cantonalbanks
Zentralsparkasse und Kommerzialbank, Wien
BACOB Savings Bank s.c.
Caixa Geral de Depósitos Paris Branch
Skopbank

ECU 60,000,000
6⅞% European Currency Unit Bonds of 1986/2001

Caisse des Dépôts et Consignations
Sparekassen SDS
Bayerische Landesbank Girozentrale
Caisse d'Epargne de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, Banque de l'Etat
Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft
Union Bank of Norway Sparebanken ABC
BACOB Savings Bank s.c.
Bank der Bondsspaarbanken N.V.
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite Algemene Spaar- en Lijfrentekas
Commonwealth Savings Bank of Australia through Commonwealth Bank of Australia
Skopbank
SwedBank Sparbankernas Bank
Swiss Cantonalbanks
Zentralsparkasse und Kommerzialbank, Wien



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 mai

Très forte baisse : – 6,73 %

La Bourse de Paris a connu le 26 mai une séance de forte baisse, l'indicateur de tendance perdant 6,73 %. La totalité des valeurs (à l'exception de Générale de fonderie) était en recul. Parmi les replis les plus notables figuraient la Lyonnaise des eaux (– 10 %), ELF-Aquitaine (8,9 %), Locafrance (– 7,91 %) mais aussi Saint-Louis Bouchon (– 8 %), Peugeot (– 7,4 %), Accor (– 9,2 %) et Avions Dassault (– 9 %), une vingtaine de titres étaient réservés à la baisse, parmi lesquels Moët Hennessy, Bis, Schneider, La Radiotechnique.

Le marché a ainsi confirmé son orientation de la semaine passée (– 6 % sur 4 séances), enregistrant une réaction technique qui paraissait inéluctable. Les mauvais résultats de l'économie française et la dégradation du climat politique pesaient sur la tendance.

« Ça fait du bien au marché », entendait-on près des piliers, tandis que le mouvement de ventes s'accentuait. Après les étrangers vendredi, c'était au tour des particuliers français (provinciaux notamment) d'alléger sensiblement leurs positions. Résultat : l'ensemble des valeurs cotées baissait sans distinction, la Bourse n'évoluant plus que dans un sens. Si quelques habitués comptaient sur l'intervention des investisseurs institutionnels (sur la Caisse des dépôts en particulier) pour colmater la brèche, aucun soutien de ce genre n'était enregistré en séance. La Bourse, qui culminait le 15 mai à son plus haut niveau historique, à 411,3, est ainsi revenue à un niveau que d'aucuns jugent « plus raisonnable ».

Dans les étages du Palais, l'ambiance était largement dégradée par l'évolution des cours des actions. Le marché obligataire était affaibli par de nombreuses baisses, tandis que le MATIF cédait 1,1 point à 111,70 sur le contrat à échéance mars. A l'inverse, les cours de l'or se raffermissaient légèrement.

MADRID

Un marché en ébullition

L'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne ne s'est pas traduite, loin s'en faut, par un tassement de l'activité boursière ibérique. En moins de quatre mois, les principales places financières (Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence) ont, au contraire, pulvérisé des records de dynamisme, doublant pratiquement le volume des transactions.

Depuis le début de l'année, une trentaine de valeurs ont, de surcroît, atteint une rentabilité de 100 %, une dizaine d'autres de 200 %. Un investisseur qui a placé 1 million de pesetas au 1er janvier a pu réaliser 5 millions de pesetas fin avril... Une rentabilité approchant 444 %. Si de nombreuses valeurs sont surévaluées, et que les risques d'emballement, puis de chute, existent, les facteurs favorables demeurent.

La Bourse de Madrid bénéficie d'abord de la confiance des patrons et des milieux financiers dans la politique « néo-libérale » de redressement menée par le premier ministre socialiste, M. Felipe Gonzalez. La quasi-certitude de sa réélection, le 22 juin prochain, et d'une certaine continuité de sa politique économique donne au marché une assurance réelle.

L'Espagne bénéficie, en outre, de perspectives économiques favorables, comme l'ont, tour à tour, indiqué l'OCDE, puis le gouvernement. La croissance du PIB devrait atteindre 4 % (contre 3 % initialement prévus). L'inflation se contracterait à 7 %. Avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, Madrid compte aussi sur les investisseurs étrangers pour inscrire son développement dans le temps.

Comme l'ensemble des marchés financiers et commerciaux, Wall Street était clos le 26 mai, en raison de la commémoration du Memorial Day.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE CRÉDIT LYONNAIS PORTE A 25 % DE SON CAPITAL SON ÉMISSION DE CIO. – Le Crédit lyonnais a annoncé, le 26 mai, que son émission de certificats d'investissement ordinaires (CIO) était « un succès » tel qu'elle était portée de 2,7 milliards à 4,3 milliards de francs. L'émission totale atteindra le maximum de 25 % prévu par la loi, soit 5,9 millions de titres. Les certificats d'investissement ordinaires sont émis au prix de 725 F (125 F de nominal, 600 F de prime).

LE CRÉDIT NATIONAL ABAISSE SON TAUX PREMIER. – Le Crédit national abaisse son taux premier (applicable aux meilleures signatures) à 9,25 %, contre 9,75 % précédemment. Ce taux se situe ainsi en dessous du taux de base bancaire (9,60 %).

DES PETITS PORTEURS DE TITRES RADAR FORMENT UNE ASSOCIATION. – Des petits porteurs de titres Radar SA, société qui fait l'objet d'une OPA du groupe Primistères (Felix Potin), se sont constitués en association. Ils souhaitent ainsi défendre leurs droits.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 mai	26 mai
Valeurs françaises	142,5	132,6
Valeurs étrangères	109,5	109,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 mai	26 mai
Indice général	385,8	359,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 mai .... 7 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 mai	26 mai
1 dollar (en yens)	169,2	169,68

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 90	1 956
5 %	....	1 576
3 % amort. 45-54	76	2 458
Emp. 7 % 1973	7760	..
Emp. 8,80 % 77	124	0 096
9,80 % 78/93	106 20	8 565
8,80 % 78/86	101 07	4 002
10,80 % 79/94	108 50	7 841
13,25 % 80/90	111 60	12 996
13,80 % 80/87	108 05	8 431
13,80 % 81/89	114 40	4 991
16,75 % 81/87	110 90	11 886
16,20 % 82/90	126 05	5 947
16 % juin 82	126 75	15 430
E.D.F. 7,8 % 61	155	5 181
E.D.F. 14,5 % 80-92	116 10	12 978
Ch. France 3 %	164 80	..
CNB Bques janv. 82	103 60	4 314
CNB Paribas	106	4 314
CNB Suez	106	4 314
CNI janv. 82	103 60	4 314
CRH 10,90% déc.85	....	3 978

BOURSE DE PARIS Comptant 26 MAI

Cours relevés à 17 h 48

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 26/5

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Cie Pétr. Imp.	232 80	228	226	– 2 92
49	De Beers	50 80	50	49 90	– 1 38
2620	Deutsche Bank	2593	2570	2570	– 0 88
44	Dome Mines	49 50	46 80	46 80	– 3 50
101	Driefontein Cal	106 90	106 70	106 70	– 0 18
575	Du Pont-Nem.	572	585	584	+ 2 09
420	Eastman Kodak	434	426	426	– 1 84
30	East Rand	32 40	32 05	32	– 1 23
300	Electrolux	290	288	288	– 0 68
265	Ericsson	264	260 80	260 80	– 1 21
425	Exxon Corp.	447	436	435	– 2 68
585	Ford Motors	582	580	580	– 0 34
73	Freegold	72 20	74 10	74 40	+ 3 04
92	Gencor	92 90	90 80	90 60	– 2 47
580	Gén. Electr.	574	587	578	+ 0 69
475	Gén. Belgique	464	481	481	+ 3 66
565	Gen. Motors	585	575	575	– 1 70
48	Goldfields	49 10	47 80	47 80	– 2 64
43	GdMetropolitain	44 20	45	45	+ 1 80
62	Harmony	64 80	63 90	63 90	– 1 38
167	Philips	171 20	168	168	– 1 86
560	Quilmès	565	555	555	– 1 76
495	Randfontein	500	500	501	+ 0 20
550	Royal Dutch	552	544	539	– 2 35
71	Rio Tinto Zinc	70 80	70	70 50	– 0 42
85	St Helena Co	89 60	89 10	89 10	– 0 55
220	Schlumberger	225 50	221 50	223	– 1 10
86	Shell transp.	89	88	87 50	– 1 68
1970	Siemens A.G.	2027	1987	1980	– 2 31
150	Sony	153	153	153 60	+ 0 39
173	T.D.K.	174 50	170 30	170 30	– 2 40
17 50	Toshiba Corp.	17 80	17 35	17 35	– 2 52
1350	Unilever	1345	1347	1350	+ 0 37
350	Unit. Techn.	331	353	353	+ 6 64
420	Vaal Reefs	436	430 10	431	– 1 14
400	Volvo	400	410	408	+ 2
210	West Deep	213	208 50	208	– 2 34
425	Xerox Corp.	433	434 50	434 50	+ 0 34
1 33	Zambia Corp.	1 38	1 38	1 38	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 256	7 266	6 950	7 550
ECU	6 859	6 861	....	....
Allemagne (100 DM)	318 580	318 580	309	327
Belgique (100 F)	15 805	15 805	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 250	283 250	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 140	86 130	85	90
Norvège (100 k)	94 300	94 380	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 835	10 883	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 108	5 103	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 646	4 646	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	383 850	384 280	371	391
Suède (100 krs)	100 160	100 050	98	102
Autriche (100 sch)	45 350	45 310	44 600	46 450
Espagne (100 pes.)	5 023	5 018	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 772	4 776	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 320	5 308	5 050	5 500
Japon (100 yens)	4 289	4 283	4 100	4 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre)	79900	80750
Or fin (en lingot)	79900	80450
Pièce française (20 fr)	580	599
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	556
Pièce latine (20 fr)	501	520
Souverain	582	595
Pièce de 20 dollars	3120	3140
Pièce de 10 dollars	1630	1620
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	3095	3145
Pièce de 10 florins	490	499
Or Londres	340 85	.....
Or Zurich	341 50	341 50
Or Hongkong	341 80	341 60
Argent Londres	4 92	.....

هكذا من الأصل

Le Monde

L'affaire du Forum des Halles à Paris

M. JACQUES CHIRAC : NE PAS DÉMORALISER LA POLICE

M. Jacques Chirac a commenté, lundi 26 mai, devant le Conseil de Paris, l'interpellation de sept jeunes mineurs au Forum des Halles et condamné *« ceux qui, pour des raisons de polémique politique (...) font en réalité, à l'égard de la sécurité, une bien mauvaise action ». « S'il y a eu faute humaine* [de la part d'un fonctionnaire de police], *elle doit être sanctionnée »*, a ajouté le maire de Paris.

« Mais depuis des années, sur tous les bancs du Conseil de Paris, nous demandons le renforcement de la sécurité et de la lutte contre la drogue, a souligné M. Chirac. *Je ne crois pas qu'il soit très cohérent d'affirmer l'importance de ces demandes et, en même temps, dès qu'il y a un incident et avant même que l'enquête soit faite, de le mettre aussi spectaculairement en exergue. » « Cela*, a-t-il souligné, *a pour résultat de mettre l'ensemble de la police en situation de condamnation morale à l'égard de l'opinion publique, ce qu'elle ne mérite pas. Cela peut la déstabiliser, la démoraliser et risquer de l'empêcher de remplir sa fonction »*, a déclaré le maire de Paris.

M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, a, pour sa part, reconnu que, en ne prévenant pas les familles des jeunes gens interpellés, la brigade de protection des mineurs avait commis *« une erreur »*, *« contraire aux instructions permanentes »*. Cependant, le Groupement d'intérêt économique (GIE) des commerçants du Forum des Halles a critiqué les déclarations des responsables policiers sur le climat *« polluant »* régnant au Forum, qui leur paraît ainsi *« victime de fausses informations et d'affirmations sans fondement »*.

Bourse de la matinée

TRÈS FORTE REPRISE

Littéralement douchée en début de semaine, la Bourse de Paris s'est très vivement redressée au cours de la séance matinale de mardi.

A la clôture, l'indicateur instantané était remonté de 2,81 %. Hausse de plus de 6 % de Sanofi, Compagnie bancaire, Vuitton et Perrier. Valéo, Havas, Peugeot ont progressé de 5 %. Deux baisses seulement ont été enregistrées : Dumez (– 11,8 %) et Chargeurs (– 4,6 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 27 MAI

Indicateur de séance (%) : + 2 51

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	399 50	411	409
Agence Havas	1510	1540	1590
Air Liquide (L')	722	738	740
Alsthom	480	495	496
Bancaire (Cie)	1110	1170	1150
Bongrain	1750	1790	1790
Bouygues	1080	1070	1070
B.S.N.	3400	3456	3535
Carrefour	3380	3420	3535
Chargeurs S.A.	1195	1100	1140
Club Méditerranée	495	503	498
Dumez	1520	1360	1330
ELF-Aquitaine	285 50	290	294
Essilor	2460	2480	2480
Lafarge-Coppée	1270	1350	1290
L. Vuitton S.A.	1018	1080	1080
Michelin	2620	2780	2715
Midi (Cie)	5600	5870	5850
Moët-Hennessy	2180	2220	2220
Navig. Mixtes	988	1015	1015
Oréal (L')	3210	3250	3280
Pernod-Ricard	1000	1040	1025
Peugeot S.A.	872	920	918
Sanofi	675	722	718
Source Perrier	660	706	694
Télémécanique	3080	3160	3180
Thomson-C.S.F.	1130	1196	1180
Total-C.F.P.	345	368	362
T.R.T.	2570	2620	2840
Valéo	441	466	484

LE PROJET DE DÉCRET SOUMIS A LA CNIL

Une carte d'identité informatisée à usages multiples

Le projet de décret *« portant création d'un système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité »* a été soumis, lundi 26 mai, à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui dispose d'un délai maximum de deux fois deux mois pour rendre son avis. Ce texte complète le dispositif législatif élaboré par le gouvernement en matière de sécurité (*le Monde* des 20 et 23 mai).

Le projet élaboré par le ministère de l'intérieur va bien au-delà de la tentative avortée de 1980 : il s'agissait surtout de mettre au point une carte d'identité infalsifiable afin *« d'éviter l'obtention frauduleuse des titres et leur falsification »*. La CNIL n'en avait pas moins émis à l'époque des réserves, craignant notamment que l'emploi de caractères internationalement normalisés – dits caractères « OCRB » – ne permette une lecture optique automatique, et soulignant que *« la carte nationale d'identité doit avoir pour seule finalité la preuve de l'identité »*.

Il s'agit, cette fois, d'un projet plus ambitieux puisqu'il vise la *« gestion informatisée »* des cartes d'identité, avec un ensemble de dispositions techniques (lecture optique ou magnétique, relevé d'empreintes digitales, utilisation de la banque de données à d'autres fins que la fabrication des cartes) qui risquent fort de nourrir les inquiétudes de la CNIL sur la protection des renseignements à caractère personnel ainsi emmagasinés.

Etablies lors de la première demande, à l'occasion d'un renouvellement ou en cas de perte ou de vol, les nouvelles cartes d'identité envisagées mentionneront *« le nom patronymique, le nom dont l'usage est autorisé par la loi, et la situation de famille si l'intéressé le demande, les prénoms, la date et le lieu de naissance, le sexe, la nationalité, le domicile ; l'autorité de délivrance du document, sa durée de validité et la signature de l'autorité ; le numéro de la carte »*. S'y ajoutent la photographie et la signature du titulaire.

Mais là n'est pas l'innovation. Celle-ci est quadruple. D'abord, *« lors de la constitution du dossier de demande de carte, il est procédé au relevé d'une empreinte digitale de l'intéressé »*, qui sera *« conservée au dossier par le service gestionnaire de la carte »*. D'autre part, *« le nom patronymique, les prénoms et la date de naissance ainsi que le numéro de la carte sont inscrits de manière à permettre leur lecture à l'aide de procédés optiques ou magnétiques »*.

Ensuite, un *« système de gestion informatisée »* est mis en place, qui retiendra en mémoire les éléments mantionnés sur la carte d'identité, ainsi que d'autres informations notamment : nature du document d'état civil produit, mention du vol ou de la perte de la carte, nature du document prouvant la nationalité française). Ces informations pourront être conservées *« pendant une durée de trente ans »*.

Enfin, l'interrogation du système de gestion informatisée n'est pas limitée aux seuls *« services chargés d'établir les cartes nationales d'identité et d'en certifier l'authenticité »*. En effet, *« les autorités judiciaires, les services de la police nationale, les services de la gendarmerie nationale »* pourront, selon le projet de décret, interroger la banque de données *« pour les besoins exclusifs de leur mission de contrôle d'identité que de recherche en matière pénale »*.

Il est, certes, précisé que les informations nominatives contenues dans le système de gestion informatisé ne pourron *« faire l'objet d'aucune interconnexion avec un autre fichier, ni d'aucune cession à des tiers »*. Toutefois le projet prévoit une exception notable : la *« lecture automatisée de la carte nationale d'identité »* pourra permettre non seulement l'accès à la banque de données – le système de gestion informatisée – mais aissi *« la consultation du fichier des personnes recherchées »*. Ainsi des policiers ou des gendarmes pourront directement interroger ce fichier – dit « FPR » – à partir de la carte d'identité.

L'empreinte des dix doigts

Le projet du gouvernement va donc bien au-delà de la simple création d'une carte infalsifiable qui ne servirait qu'à prouver son identité. La tâche de la CNIL sera donc d'élucider les finalités ainsi recherchées et de se prononcer sur leur nécessité au regard des principes qu'elle est chargée de protéger. L'informatique, indique notamment l'article premier de la loi du 6 janvier 1978, ne doit porter atteinte *« ni à la vie privée ni aux libertés individuelles ou publiques »*. Dans cet esprit, quatre dispositions du projet de décret doivent être éclaircies.

Deux d'entre elles avaient déjà été au cœur du débat sur le projet de carte infalsifiable de 1980 : la lecture optique ou magnétique ; la nature du numéro prévu. Sur ce dernier point, la CNIL avait précisé, en 1980, que le numéro devait être *« attaché à la carte et non à la personne »*, afin d'éviter un fichage individuel généralisé. Les deux autres questions concernent les principales innovations du projet gouvernemental : la connexion du fichier de gestion des cartes avec un fichier de police, en l'occurrence le FPR ; l'obligation de procéder au relevé d'une empreinte lors de la demande de carte.

La première disposition accroît les possibilités d'accès des policiers et des gendarmes aux informations nominatives enregistrées sur la carte. La seconde surprend, car l'on ne comprend pas très bien sa logique fonctionnelle : le fichier informatisé d'empreintes digitales qu'est en train d'expérimenter la police judiciaire prévoit en effet, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, le relevé des empreintes... des dix doigts, et non d'un seul !

Vice-président de la CNIL et sénateur (RI) du Loir-et-Cher, M. Jacques Thyraud, a été chargé de ce dossier par M. Jacques Fauvet, président de la Commission. Il *compte se livrer* à de nombreuses auditions et se rendra, dès le 3 juin, en République fédérale d'Allemagne, notamment à Bonn et à Berlin, afin d'examiner l'expérience allemande de carte informatisée.

EDWY PLENEL.

Sur le vif

« Ma femme est toujours là »

Vous connaissez l'émission de Viviane, « Allo, c'est à vous... » sur Europe 1 ? Elle a fait un bouquin à partir des confidences, des témoignages de ses auditeurs. Je l'ai feuilleté. J'en suis encore toute retournée. J'ai basculé dans un enfer insoupçonné, le calvaire enduré par les représentants de commerce, victimes pantelantes, exténuées, d'un harcèlement sexuel sans pitié.

Imaginez-le sonnant à toutes les portes d'une HLM de quatorze étages. Derrière chacune de ces portes, une ménagère dépoitraillée, traînant savate, en kimono ou en peignoir, la tête hérissée de rouleaux. Elle crie, la main sur le verrou : Qui c'est ? ... C'est qui ? C'est lui, madame, c'est celui que vous attendiez, celui que vous allez faire chanter.

Son aspirateur, pour vous le vendre, va falloir qu'il s'offre en prime. Et pas rien qu'une fois. Une encyclopédie, un réfrigérateur, vous ne pouvez pas l'acheter comme ça, tout de suite. Ça demande réflexion. Ça demande l'avis du mari. Faudra qu'il repasse, le VRP. A la casserole. Il s'exécute. Manque de bol, ce soir-là, il tarde à rentrer, votre bonhomme. Le représentant est prié de revenir demain ou le jour d'après...

Comment pourrait-il y couper ? Ça compromettrait ses ventes. Pas question de reculer avant de conclure. Quand, hagard, épuisé, il n'a pas que vous comme cliente, il en a des tapées, et elles sont toutes aussi exigeantes, quand, enfin, il le rencontre, le mari, c'est pour s'entendre dire : ça, c'est la patronne qui décide, moi j'ai rien à voir là-dedans. Repassez. A l'heure que vous voudrez. Pas de problème. Ma femme est toujours là. Et gentille, hein ! Pas vrai, chérie ?

CLAUDE SARRAUTE.

Rebondissement de la crise en Thaïlande

Le commandant en chef des forces armées est relevé de ses fonctions

La crise ouverte avec la dissolution du Parlement, le 1er mai, vient de connaître un nouveau rebondissement : le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda, a, ce mardi 27 mai, relevé de ses fonctions de commandant en chef des forces armées le général Arthi Kamlang-ek. Ce dernier, qui garde le titre, avant tout honorifique, de commandant suprême, a été remplacé par l'actuel chef d'état-major, le général Chaovalit Yongchaiyuth. Le général Chuthai Saengtaweep, commandant en chef adjoint des forces armées, a également été relevé de ses fonctions pour être nommé inspecteur général, un poste sans pouvoir effectif.

Le général Arthit, qui doit prendre sa retraite en août, passe pour le principal rival politique de M. Prem, lui-même un ancien chef d'état-major de l'armée de terre. Depuis la dissolution du Parlement, il est soupçonné de tenter de rassembler des opposants au général Prem en vue des élections générales prévues le 27 juillet. La presse thaïlandaise a rapporté, à maintes reprises, que des *« millions de baths »* (un bath = 0,30 F) circulaient ainsi dans les milieux hostiles au premier ministre. Bien qu'aucune raison officielle n'ait été avancée, la destitution du général Arthit renforce nettement la main de M. Prem, dont le général Chaovalit est considéré comme l'un des alliés.

Cette lutte pour le pouvoir entre les deux « hommes forts » de la caste militaire thaïlandaise a dominé la vie politique ces dernières années. A plusieurs reprises, le général Arthit a critiqué la gestion de M. Prem, notamment les mesures d'austérité prises pour faire face à la récession, ce qui lui vaut une certaine audience dans les couches modestes de la population. En outre, le général Arthit, commandant en chef depuis 1982 mais qui doit prendre sa retraite de toute façon en août, dispose de certains appuis parmi les chefs de l'armée, surtout en province.

Il avait toutefois dénoncé la tentative de coup d'Etat menée par de *jeunes officiers contre M. Prem*, le 9 septembre 1985. Mais, depuis, il semblait ne pas ménager son appui à l'opposition parlementaire, qui s'était renforcée, le 1er mai, avec la défection de trente-huit députés de la majorité. La presse avait alors évoqué les tentatives d'achats de députés, même en pleine séance.

Mis en minorité, pour la première fois, depuis sa prise de fonctions en 1980, M. Prem a refusé de démissionner – la Constitution le lui permet – et a choisi de dissoudre le Parlement, avec l'assentiment du roi, dont *le soutien lui semble* acquis. Dès cette date, la lutte pour le pouvoir s'est intensifiée dans un climat assez malsain. On en est même venu à se demander si le scrutin du 27 juillet pourrait avoir lieu sans qu'intervienne, dans l'intervalle, une tentative de coup de force de la part d'une fraction de l'armée. Selon certaines rumeurs, M. Prem aurait été l'objet d'une tentative d'enlèvement lundi, ce qui aurait précipité sa décision de reprendre l'armée en main.

Pour l'instant, le premier ministre s'est montré le plus habile. Il n'en a pas moins été contraint d'écarter son principal rival du poste-clé de commandant en chef des forces armées, admettant ainsi qu'il n'excluait pas la possibilité d'une tentative de coup d'Etat. Quelques chars ont même été aperçus, mardi, à Bangkok, ce qui laisse penser que le premier ministre et le général Chaovalit ont peut-être organisé une petite démonstration de force dans une capitale par ailleurs très calme.

Il reste que la Thaïlande continue de souffrir des luttes d'influence d'une caste politico-militaire dont le poids demeure considérable. Le prestige de la monarchie, si grand soit-il, ne comble pas cette faiblesse du système. M. Prem vient sans doute de remporter une manche importante, mais il en faudrait sans doute davantage pour stabiliser un régime au sein duquel, jusqu'ici, les coups de force militaires ont fait trop souvent office de changement de gouvernement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La troisième session du Haut Conseil de la francophonie est consacrée aux rapports avec l'opinion publique

« Francophonie et opinion publique », tel sera le thème de la réunion du Haut Conseil (international) de la francophonie qui se déroule à Paris, pour la troisième fois depuis sa création en 1984, sous l'égide de son président, M. Mitterrand. Les travaux de l'organisme, qui comprend une trentaine de personnalités des cinq continents, dureront du mercredi 28 au vendredi 30 mai.

Outre M. Mitterrand, doivent notamment prendre la parole au cours des réunions : M. Senghor (Sénégal), M. Helou (Liban), Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie et M. Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le suivi du sommet francophone de février sera également à l'ordre du jour et peut-être aussi la situation culturelle au Liban.

A ce propos, M. Mitterrand, faisant sans doute allusion au projet du gouvernement de réduire encore les effectifs des coopérants français de ce pays, a déclaré, ce mardi 27 mai, au Club de la presse de France-Culture : *« Notre recul au Liban est un problème politique. Ce n'est pas un problème de la langue proprement dit. Ces positions peuvent donc se réconquérir par une politique qui permettrait notre retour en force au Liban. Le terrain ne doit pas être considéré comme définitivement perdu. »*

J.-P. P.-H.

Sur CFM
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 28 MAI
De 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
47-20-52-97
Le temps des ordonnances
avec THIERRY BRÉHIER
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1986 a été tiré à 527 674 exemplaires

